This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

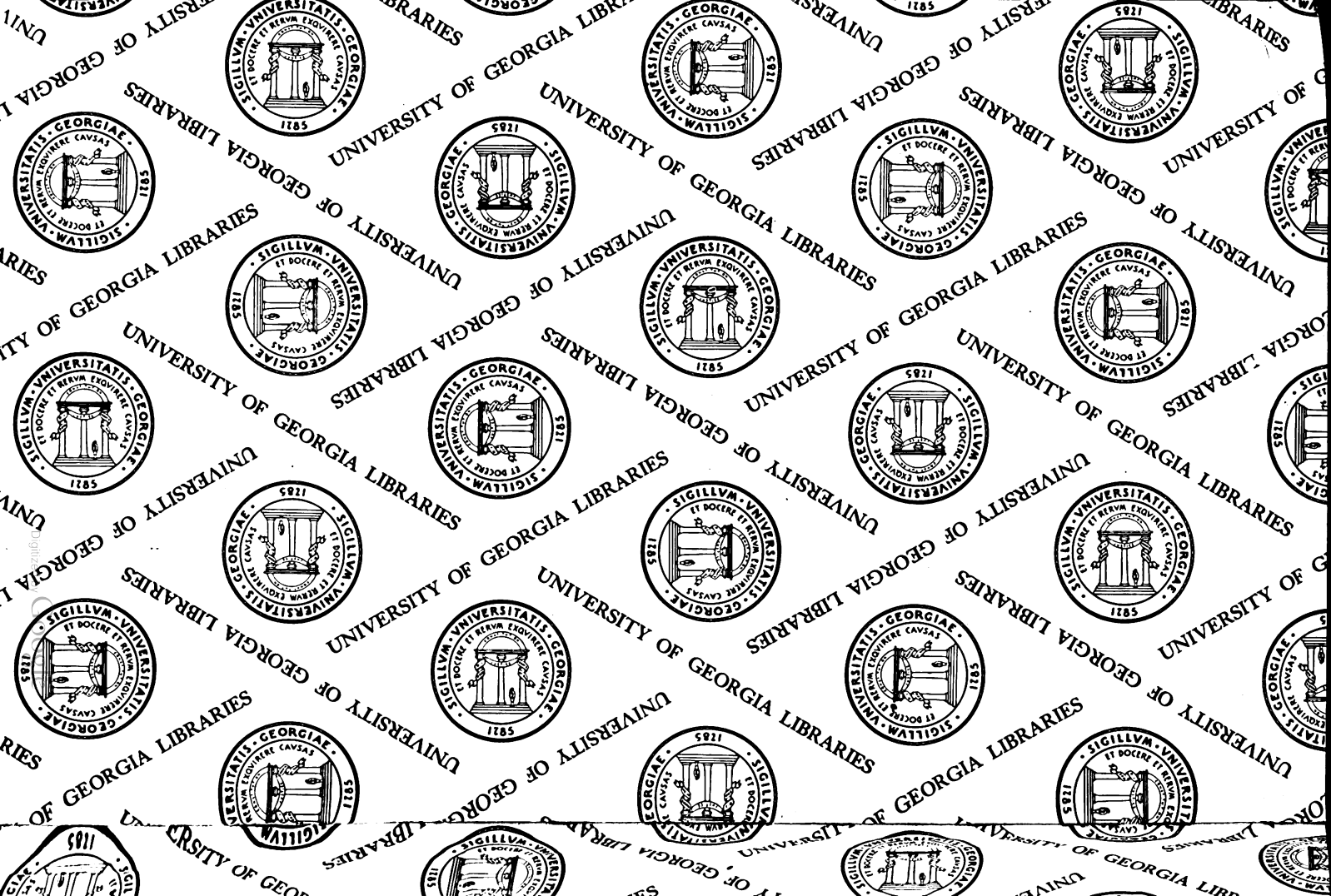
UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES

UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES

Digitized by Google

PC2701
R45
Y.36-37

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887

ET PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

40e-41e ANNÉES. — 1926-1927

PARIS (6e)
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT
Paris : 40 fr. — Départements : 45 fr. — Union postale : 62 fr. 50
N. B. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou en chèque au nom de M. E. CHAMPION, 5, quai Malaquais.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE
PATOIS DE DOMBRAS
MEUSE (*suite*).

ɛa̍wa̍y, sf. Averse violente.

ɛa̍wĕt, sf. Chouette.

ɛa̍ẅi̍.. Lessiver. *rɛa̍ẅi̍*, laver (des vêtements). *rɛa̍ẅi sn ãfà*, laver les linges, les vêtements de son enfant.

ɛa̍yi̍. 1) Écarter les jambes en face du feu pour se chauffer plus commodément; 2) marcher en écartant les cuisses.

ɛa̍yɛ, sf. Charge. *a̍n a̍vwa̍ ĕn bŭn ɛa̍yɛ*, porter un très lourd fardeau. *ɛa̍yji̍*, va., charger (une voiture), mettre sur les épaules d'un porteur. *s ɛa̍yji̍*, charger (sur ses épaules, sur son dos). *ɛa̍yji̍ ŏ fæ̍mi̍*, charger le fumier. *dĕɛa̍yji̍*, décharger.

ɛa̍yr, sf. Chaise.

ɛã, sm. Champ. *lĕ ɛã*, la campagne cultivée.

ɛãbĕrla̍y. Chanceler, tituber.

ɛãdla̍y, sm. Chandelier. *ɛãdla̍w*, sf. (arc., auj. : *ɛãdlæ̍r*), Chandeleur.

ɛã̄f, sf. Chanvre. *l̥ ma̍l, la̍ fæ̍ma̍l*, le mâle, la femelle (ou peut-être inversement). *ɛãvi̍*. sérancer le chanvre. *ɛãvyĕr*, *ɛĕnvyĕr*, champ réservé à la culture du chanvre.

ɛã̄p, sf. Chambre. *ɛã̄p a̍ fŭ*, sf., local où est placé le four. *ɛã̄p kŏmŭn*, sf., mairie.

ɛa̍ws, sf. Chose. V. *ki̍k*.

ɛé, sm. Char. *ɛa̍rti̍*, sm., charretier. *ɛa̍ra̍y*, st., contenu d'un char. *ɛa̍rĕt*, sf., charette. V. *ɛa̍ri̍r*.

Digitized by Google

ɛ́ɛ̌jĭ̀. Changer. *ɛ́ɛ́ɛ̌jmằ*, changement. *s r(ɛ̌)ɛ́ɛ̌jĭ̀*, changer de vêtements.

ɛ́ɛ̌n, sm. Chêne. V. *ɛ̌ăné*. *klằyr ɛ́ɛ̌n*, smpl., terrain autrefois emplanté de chênes disséminés et qui a été ensuite transformé en forêts : *jɛ̌rà̀wằy* et *pæ̌mɛ́prăy*.

ɛ́ɛ̌n, sf. 1) Chaîne ; 2) amas en longueur du foin coupé, etc., avant de le mettre en tas. *ằɛ́ɛ̌nằy* ou *mɛ̌t ằ ɛ́ɛ̌n*, former ces amas. *ɛ́ɛ̌n d ằkŏ̀lō*, chaîne courte à l'avant du timon et qui s'attache au harnais ou à la *wằrkŏ̀l*.

ɛ̌ɛ̌nh'ō. V. *sɛ̌nh'ō*.

ɛ̌ɛ̌rằy, va. et vn. Déchirer, se déchirer. *lɛ̌z à̀p sō ɛ̌ằyjĭ̀ ằ ɛ̌ɛ̌rằy*, les arbres sont chargés de fruits au point que les branches se brisent. Lettré *ɛ̌ĭrɛ́*.

ɛ̌ɛ̌rkŭ, sm. Gros coin à fendre le bois.

ɛ̌ĭfŭ̀ŋĭ̀, va. Chiffonner.

ɛ̌ĭk, sf. Bille à jouer.

ɛ̌ĭkằy, vn. Loc. : *bē ɛ̌ĭkằy*, bien réussir.

ɛ̌ĭkɛ̌, sm. Quille centrale du jeu de quilles.

ɛ̌ĭnà̀y, sf. Chéneau.

ɛ̌ĭŋĭ̀, vn. et va. Pleurer. Lettré, *ɛ̌ĭŋɛ̌*. *cĭŋĭ̀ lɛ̌ dằ*, grincer des dents. D'une terre difficile à travailler : *ɛ̌l ɛ̌ĭŋ lɛ̌ dằ*, elle montre les dents. *ɛ̌ĭŋĭ̀ sằ gà̀wl*, rire (méprisant).

ɛ́ĭr, vn. Cacare. *ɛ̌ĭŏ̀t*, sf., latrines. *ɛ̌ĭt*, sf., diarrhée. *lằ rŭ̀ằl ɛ̌ĭtà̀ws*, ruelle descendant vers la rivière et salie d'excréments.

ɛ(æ̌)mēs, sf. Chemise. Arc., auj. *ɛ(æ̌)mĭ́s*. *ɛ̌t ā ɛmĭ́s*, être en bras de chemise. *ĭ n fằyō k ē kŭ ɛ̌ k ɛ̌n ɛæ̌mĭ́s*, ils sont en excellents termes.

ɛnĭ̀k, sm. Eau-de-vie.

ɛlŏ̀f. Loc. : *ằlằy ŏ̀ ɛlŏ̀f*, aller au lit. Expression rare et dont la plupart savent qu'elle est étrangère.

ɛŏ̀, interj. Cri pour chasser les poules.

ɛŏ́, adj. Chaud. *ɛŏ́dằy*, va. brûler légèrement. *ɛŏ́dŭ́r*, *ɛ̌ɛŏ́dŭ́r*, ortie. (*s*) *ɛŏ́fĭ̀*, (se) chauffer.

Digitized by Google

ɛṓftḗ, sm. Palonnier.

ɛṓfṹ, sm. Four à chaus.

ɛṏkắy, vn. Trinquer.

ɛṏlḕ, sm. Larve du hanneton.

ɛṏpĕn, sm. Chopine, mesure contenant environ un demi-litre.

ɛō, sm. Tranche mince de lard ou de jambon mangée crue ou cuite.

ɛōjĭ, vn. Songer (à quelque chose). *s ɛōjĭ*, penser, s'aviser. *r(ĕ)ɛōjĭ*, même sens, mais employé seulement dans la locution *fằr rḕɛōjĭ*, rappeler quelque chose (à quelqu'un). *fằ m rḕɛōjĭ kḕ*, rappèle-moi que.

ɛœ́yr, va. Suivre.

ɛœ̆rbắy, vn. Esherber.

ɛṹflắy, va. Souffler (la chandelle, le feu, dans ses mains). *ɛṹflṏ*, sm. 1) sifflet ; 2) long tube de fer dans lequel on souffle pour attiser le feu.

ɛṹk, adj. Loc. : *ī fằ ɛṹk*, il fait froid. Paraît être d'importation récente.

ɛṹmắy, va. 1) Flairer ; 2) répandre une odeur. *sằ ɛṹm bō tṹsḕ*, cela sent bon ici.

ɛṹrt, adj. Sourd, sourde.

ɛ(œ̆)vṓ, sm. Cheval, chevaus. *ɛvṓ d bṏ*, chevalet de charpentier. *cvṓ d brōs*, chevaus de bois.

ɛvṓtrĭkḕ, sm. 1) Lutin qui se plaît à poursuivre les femmes. Par ext. femme aus allures vives et aus mouvements saccadés.

ɛẅĭf, sm. Suif. *ɛẅĭfắy*, va. suifer.

ɛyḕ, sm. Chien. (*ī*) *n yḕ m ẽ ɛyḕ dằ lḕ rṹ*, il n'y a personne dehors.

ɛyḕr, adj. 1) d'un prix élevé ; 2) qui inspire de l'affection. *ṃ pằwf ɛyḕr ṹm*, mon pauvre cher homme.

Digitized by Google

D

dă. Dans. *dᵈă*, dedans.

dà, *ădà*. Cri pour faire aller le cheval à gauche. *tĕrăy* (*ă*)*dà*, diriger l'attelage à gauche.

dă, sm. Dent (de l'homme, des animaus, du râteau, de la herse). *grŏ dă*, molaire, smpl., les quatre tiges parallèles à la lame de la faus et constituant le bâti du *hărnĕ*.

dămà, sf. Variété de couache (prune) appelée aussi *rŭe dămà*.

dàrè, *dàrnĭ*, adj. Dernier. *dàrnyĕr*, dernière.

dărĕ. Loc. : *tăt ŏ dărĕ*, croquer le marmot [1].

dăw, adj. Doux. *dàws*, douce. *dăwsĕt*, doucette. V. *ădăwsĕ*.

dăw(*z*). Deus. *dăwz ŭm*, deus hommes. *dăwzyĕm*, deusième.

dăy, sm. Dé à coudre.

dăym, sf. 1) Dime ; 2) maison où étaient concentrés et livrés les produits dîmés. De là le nom d'un quartier du village.

dās, sf. Danse, bal. *ălăy ŏ dās*, aller au bal. *fŭt ĕn dās*, administrer une correction. *dāsĭ*, danser. *fàr dàsĭ* act., malmener, causer des ennuis à.

dbŭ, sm. Bout. *ŏ dbŭ d l ănày*, au bout de l'année.

dĕbăwlăy, vn. Ébouler, écrouler.

dĕblăwtĕ, adj. Loc. *ĕt dĕblăwtĕ*, recommencer à voir après avoir été ébloui. V. *ĕblăwtĕ*.

1. L'origine de la locution paraît être une brimade. Pour mistifier un naïf on l'envoyait *tăt ŏ dărĕ*. Il se rendait par un grand froid — ce qui corsait la plaisanterie — avec un sac ouvert, en un endroit où on lui affirmait que les *dărĕ* devaient passer. Le chasseur improvisé devait répéter *dărĕ dă m săk* jusqu'au moment où ce gibier imaginaire se jèterait dans son sac.

Digitized by Google

dĕbrĕyĭ, vn. Épier (céréales).

dĕbrôlăy, va. Écraser pour réduire en pâte. Par ext. *l ŏrăє ĕ débrôlăy l tă*, l'orage a démoli le tens.

dĕєărjòy, sm. Déchargeoir (tisserand). V. *єăyyĭ*.

dĕєăsĭ, va. Chasser (intensif de *єăsĭ*) *ļ kărăy dĕєăs lĕ jā d l ĕglis*, le curé éloigne les fidèles de l'église (par sa sévérité, etc.).

dĕєātăy, va. Chanter une chanson méchante, prenant quelqu'un à partie.

dĕєĕrăy, va. 1) Déchirer ; 2) abîmer (ex. un cheval en le surmenant) ; 3) dissiper (son avoir) *ļ ĕ dĕєĕrăy s byĕ*, il a gaspillé sa fortune ; 4) vendre à vil pris (ex. son bétail) *dĕєĕrăy sĕ bĕt*. — Un pré a été « mangé et déchiré » par des bestiaus (acte du 4 juin 1747). V. *ănăy*, *єĕrăy*.

dĕєĭp, adj. Qui use vite ses vêtements (enfant).

dĕfăt, va. Fendre (du bois). Lettré *dĕfāt*.

dĕfās, sf. Bâton planté en terre et surmonté d'une torche de paille indiquant interdiction de passage ou de pâture.

dĕfĕrlŏkăy, va. Effilocher. Adj. : en loques.

dĕfĕt, sf. Défaite, prétexte. *ĕ d lă dĕfĕt*, et par suite (au cours d'un récit).

dĕfrăpăyĭ, adj. Déguenillé, fripé. V. *frăpăy*.

dĕfăl. Loc. : *tĕt dĕfăl*, tête nue.

s dĕgăgĭ. Se dépêcher.

dĕgalăyĭ, va. Gratter légèrement (une partie du cors).

dĕgălay, adj. Qui a les habits en désordre.

dĕgrăєĭ, va. Couvrir de crachats.

dĕgrăfăyĭ, adj. Couvert d'égratignures, de coups de griffe, d'ongle.

dĕgrăvăyĭ, va. et vn. 1) Démanger ; 2) gratter avec les doits, gratter légèrement avec un instrument menu.

dĕgrămănă, sm. Homme grognon ; *s dĕgrămănăy*, grommeler.

Digitized by Google

dĕgrĭmŭnăy, va. Lacérer de coups de griffes. V. *grĭm*.

s dĕgrŏbŭyĭ. Se dépêtrer.

dĕgrŭlă, sm. Homme grognon ; *s dĕgrŭlăy*, grommeler.

(*s*)*dĕgrŭŋĭ*. Grogner, grommeler.

dĕgŭlăy, vn. Couler ; *dĕgŭlĕnăy*, couler lentement.

dĕḣălăy, va. Débarrasser, nettoyer et remettre en ordre une pièce d'habitation. *băl dĕḣăl* ! bon débarras ! V. *ăḣălăy*.

dĕḣăbăy, va. Éclaircir en élaguant (une haie, etc.).

dĕḣŏɛĭ, va. Fréquentatif de *ḣŏɛĭ*. *dĕḣŏɛĭ l fwă*, bien remuer le foin (pour le faire sécher).

dĕḣŏdăy, va. Délasser. V. *ḣŏdăy*.

dĕḣŏtăy, va. Faire sortir de l'ornière, faire franchir un obstacle (à une voiture). *ét dĕḣŏtăy*, être sorti de l'ornière. V. *ăḣŏtăy*.

dĕḣŭkăy, vn. Perdre les plumes de la queue (coq etc.).

dĕḣŭyĭ, va. Pousser de côté et d'autre, chasser (de sa société). *dĕḣŭyĭ lĕ păwf*, refuser l'aumône aus pauvres avec rudesse.

dĕjălăy, vn. Dégeler. *dĕjălày*, sf. correction manuelle. V. *jălăy*.

dĕkănĭyĭ, vn. Décaniller.

dĕkàrăy, vn. Déguerpir. Loc. fréquente : *fàr dĕkàrăy*, faire déguerpir.

dĕkŏmŭs, sf. Loc. : *păyĭ lă dĕkŏmŭs*, payer les pots cassés.

s dĕkrăbŭyĭ. Se déchirer (la peau). *s dĕkrăbŭyĭ lă gàwl dă lĕz ĕpĕn*, se déchirer la figure en traversant des épines.

dĕkrămĭyĭ, va. Démêler (les cheveux). Par ext. : dépêtrer, tirer d'embarras. *dĕkrămĭyŏy*, démêloir. V. *ăkramĭyĭ*.

dĕkwătăy, va. Oter le couvercle. V. *kwătăy*.

dĕlĭ, adj. Peu épais. *ĕtàt tŭ dĕlĭ*, étendre en une couche mince (du foin, de la paille, etc.).

dĕlŏyĭ, va. 1) Défaire des liens ; 2) détacher (les bestiaus attachés à l'écurie).

Digitized by Google

dĕlŏ̀yĭ, va., délayer (le levain).

d(ĕ)mằy, demi. *ẽ dmằy kwằ*, la moitié d'un quart de journal. V. *mằy*.

dĕmằkằy, va. Battre le trèfle ou le chanvre pour en extraire la graine. V. *mằkằy*.

dĕmḗɛĭ(s). Démancher. V. *mḗɛ*.

dĕmōtằy, va. Démonter. *dĕmōtay l ɛḗ*, remplacer les ridelles du char par des claies et enlever l'échelle, de telle sorte que le char se prête au transport du fumier, des pierres, etc.

dĕmŭ̀lằy, vn. Étendre (les *meules*). V. *mŭ̀l*.

dĕnŏ̀yĭ, va. Nier (intensif). V. *nĭr*.

dĕpāsằy, va. et vn. Dépenser. *dĕpāsằy ằ mằl vŏ́*, dépenser inutilement, gaspiller.

dĕplằyĭ, adj. Couvert de plaies. V. *plà*.

dĕplŏ̀yĭ, va. Déplier (le linge, nappe etc.). V. *plŏ̀yĭ*.

dĕr, va. Dire. *ŏ̀yi dĕr*, entendre dire. (*s*) *dĕdĕr*, se dédire.

dĕrăm, sm. Vacarme.

dĕrŏ̀yĭ, va. 1) Couper la partie de la récolte qui est sur la limite longitudinale d'un champ ; 2) changer l'ordre de l'assolement.

dĕrǽyĭ. Dérouiller. V. *arǽy*.

s dĕruằy. Faire effort pour subvenir à son existence et y réussir, se tirer d'affaire.

dĕsĕsĭ, vn. Cesser. Le simple n'existe pas.

d(ĕ)sǽ. Dessus, sur.

s dĕstĭkŏ̀tằy. Échanger des propos aigres.

dĕtḗt, va. et vn. Éteindre. V. *ĕtḗt*. *l fŏ̀y ĕ̀ dĕtḗdǽ*, le feu (s') est éteint.

dĕtēt, va. Déteindre.

dĕtǽmằy, vn. Tomber (intensif). V. *tǽmằy*. *s ĕ ĕn mằjō ki dĕtǽm*, c'est une maison qui va à la ruine.

dĕtrằwằy, adj. Percé de nombreus trous. V. *trằwằy*.

Digitized by Google

dĕtrĕlăy, va. Laisser tomber sur son chemin une partie de ce qu'on porte (foin, paille etc.).

dĕtrĕslăy, va. Défaire les tas de gerbes de blé (pour les faire sécher). V. *trĕzé*, *ătrĕslăy*.

dĕvălăy, *dĕvŏlăy*, va. et vn. Descendre. *dĕvălày*, sf., descente (d'un chemin en pente).

(*s*)*dĕvărtĕ*. (se) Divertir.

dĕvĕnăy. Deviner. *dĕvĕnĕt*, sf., devinette.

dĕvĕtĕ, va. Déshabiller. *s dĕvĕtĕ*. 1) se déshabiller ; 2) remplacer ses vêtements d'apparat par des vêtements ordinaires.

s dĕvétrĭyĭ. Se rouler, se débattre par terre.

dĕvnĕ, vn. 1) Devenir ; 2) venir (d'un endroit).

dĕvŏlăy. V. *dĕvălăy*.

dĕvŏydĭ, va. Dévider. *dĕvŏydŏy*, sm., dévidoir, bâti, composé essentiellement d'une roue verticale, dont on se sert pour transformer en écheveau le fil enroulé autour de la bobine.

dĕzŏyĭ, adj. Qui a les yeus saillants.

dĭɛó. Loc. : *ă pĭ dĭɛó*, pieds (déchaux) nus.

dĭjyœ̆năy, vn. Déjeuner.

(*s*)*dĭspŭtăy*. Échanger des injures.

d(*é*)*jă*. Déjà.

d(*ĕ*)*lăy*. Près (avec un régime). *dlăy mĕs*, près de Metz. *dlăy l'ŭɛ*, près de la porte.

d(*ĕ*)*măy*. Demi. *ẽ dmăy jŭ*, un demi-journal. *ĕn dĕmăy lŏy*, une demi-lieue.

d(*ĕ*)*mé*. Demain. *ăprĕ dmé*, après-demain. *l lõdmé*, le lendemain.

d(*ĕ*)*mŏrăy*, vn. Habiter. *dmŏrăy ă mél*, habiter Merles.

dŏ, sm. Dos. *dŏsày*, sf. sac plein (de grain, de farine, mais non d'autres choses : *ẽ săk dĕ pœ̆m dĕ tér*, un sac plein de pommes de terre). *dŏsyĕr*, sf., dossière. V. *ădŏsĕ*.

dŏy, sf. Doit de pied. *grŏs dŏy*, orteil.

Digitized by Google

dõ. Donc. *nãyzã dõ*, venez donc.

dõ. Du. *mẽjĭ dõ pẽ*, manger du pain.

dõjĭ, sm. Danger. *ẽt ã dõji*, être en danger.

dãr, adj. Dur. *dãr kõy*, cuit dur. *dãrãy*, vn., durer, endurer. *j ã sẽ mõ kẽ jє n i sãrõy m dãrãy*, je souffre tellement que je ne puis plus y tenir. *dãrĭõ*, sm., durillon. V. *ãdãrãy*.

dãrkrã, adj. Harassé.

drã, sm. 1) Drap (étoffe) ; 2) drap (de lit). *mẽt lẽ drã õ єẽ*, garnir de draps le fond et les ridelles du char pour charrier des produits dont la graine se détache aisément (navette etc.).

drẽs, sf. Perche ou planche mise au-dessus des bords d'un récipient (tombereau etc.) pour en augmenter la capacité.

drẽsĭ. V. *drwã*.

drĭ. Loc. : *pã drĭ*, en arrière. *lã єãp pã drĭ*, la chambre située sur le derrière de la maison. *dẽ drĭ*, même sens : *l єãvõ dẽ drĭ*, le cheval de derrière.

drĭ. Derrière (préposition) *dri mẽ*, derrière moi.

drĭ. Dès. *drĭ l jũ*, dès l'aube.

d(ẽ)zõy. Sur.

d(ẽ)sã. Sur, dessus.

drwã, adj. Droit. *drwãt*, droite. *drwãtĭ*, sm. droitier. *drẽsĭ*, va., dresser. *drẽsĭ lã sũp*, verser le potage dans la soupière.

dụerẽs, sf. Duchesse. Par ext. : grande dame en général.

dũtõy, sm. Cheville en fer placée verticalement pour fixer l'avant-train du char.

dũy, sm. Deuil.

dũmãє, sm. Dommage. *ãlãy õ dũmãє*, aller paître dans les récoltes, etc., et par suite causer du dommage.

dũl, sm. Hibou.

dũvrẽ. Ouvrir. *ũvrẽ* existe aussi, mais est plus rare.

dvẽ. Vers, aux environs de. (*pĭ*) *dvẽ lã bõt*, auprès de la borne. *dvẽ pãk*, aux alentours de Pâques.

Digitized by Google

dzăw. Au-dessus de. *sôtăy* (*pă*) *dzăw lă ɛărŭ*, sauter par-dessus la charrue.

d(*ĕ*)*zŭ*. 1) Au-dessous de. *dzŭ lă ɛàyr*, sous la chaise ; 2) dessous, *j ătŏy dzŭ*, j'étais dessous.

dyă. Cri au cheval pour le faire tourner à gauche. *tĕrăy ă dyă*, diriger le cheval ou l'attelage à gauche.

dyăp, sm. 1) Diable, démon ; 2) pioche à crochets.

dyàl ! Diable ! exclamation.

dyĕmăɛ. Dimanche. *mă kăskĕt dĕ dyĕmăc*, la casquette que je mès les dimanches.

E

ĕ. Et. *ĕs*, même sens (rare, entre deux impératifs). *lăʃ tă ĕs lă fà lvăy*, lève-toi et fais-la lever.

ĕblawlĕ, adj. Ébloui par le grand soleil, une vive lumière.

(*s*)*ĕɛăpăy*. 1). Échapper à la surveillance et commettre des dégâts (bétail). Fréquent dans les procès-verbaus des fortiers. 2) Être dit involontairement ; ex. : *să ɱ ĕ ĕɛăpăy*.

ĕɛàplăy, va. Disperser, éparpiller.

ĕɛórăy, va. Faire fuir (la volaille en l'effrayant).

ĕdlĕ, va. Étendre les javelles (pour les faire sécher).

ĕfràyĭ, vn. Écarter fortement les jambes, marcher les jambes écartées.

ĕgàl, adj. 1) Égal ; indifférent ; 2) d'accord. *mĕt ĕgàl*, mettre d'accord. D'où, peut-être, la forme *să ɱ mĕt ĕgàl*, cela m'est indifférent.

ĕgrăvĕs, *ĕgrăvìs*, sf. Écrevisse.

ĕgrŭ, sm. Écrou.

ĕk, sm. aigle. Loc. : *bàyĭ kŭm ĕn ĕk*, pousser des cris d'aigle.

ék, adj. Aigre. *dĕ sris ék*, des cerises aigres.

ĕkàr, sm. Coin. *jŭăy ò kăt ĕkàr*, jouer aus quatre coins.

Digitized by Google

ĕkăwr, va. Secouer (spécialement les céréales battues, pour séparer le grain de la paille). V. *ĕskăwr*, *rĭkăwr*.

ĕkăwtăy. 1) Écouter. 2) obéir. *ĭ n ĕkăwt mĕ*, il n'obéit pas (enfant, animal).

ĕkăyĕ, sf. noix. *ĕkăyĕtĭ*, sm. Noyer.

ĕklă, sm. Morceau de bois large et mince détaché d'une bûche avec la serpe ou la hache pour alimenter le feu.

ĕklĕ, adj. Disjoint (futailles, cuveaus).

ĕklĕr, sf. Éclair.

ĕklĭs, sf. Clifoire (jouet).

ĕkŏfĭyĭ. Écosser.

ĕkŏrĕăw, sm. Écorcheur, équarisseur. *ĕkŏrĕĭ*, va., écorcher. Par ext. vendre trop cher.

ĕkŏlăy, va. Élaguer (un arbre).

ĕkrĕr, va. et vn. Écrire. *ēn ĕkrĕ*, un écrit.

ĕkrŏf, sf. Écaille (de nois, noisette), coque (de l'œuf). *ĭ n vó m ĕn ĕkrŏf*, il ne vaut absolument rien.

ĕkŭp, sf. Pelle (de terrassier, etc.). *ĕkŭpăy l ĕkŭrĭ*, nettoyer l'écurie avec la pelle.

ĕkvĭy, sf. Litière. *ĕkvĭyĭ* 1) étendre de la litière sous le bétail ; 2) éparpiller. *l vă ĕ ĕkvĭyĭ lĕz ădă*, le vent a mis les andains en désordre.

ĕkzāp, sf. Exemple, modèle.

ĕl, sf. 1) Aile. Par analogie : *tăt lĕz ĕl*, tendre les bras (pour se protéger contre les coups) ; 2) aile du soc de la charrue.

ĕlă. Comme cela. Opposé à *ĕsĕ*. *ēn ŭm ĕlă*, un homme de cette sorte.

ĕlăyr, *ĕlĕr*, va. et vn. Trier, enlever les cors étrangers. *ĕlăyr lă smăs*, trier la semence. *ĕlăyr lă potăy*, ôter les ordures se trouvant dans les pois, lentilles, etc., destinés à la cuisson.

ĕlwăt, sf. Éclair de chaleur. *ĕlwădĕ*, adj. 1) ébloui ; 2) étourdi par un coup violent ; 3) mal mûri (fruit).

Digitized by Google

ĕnŏy. Aujourd'hui.

ĕpălĕ, sm. Palissade, clôture.

ĕpăwtŏ, sm. Épouvantail.

ĕpāl, va. et vn. Étendre (les petits tas de fumier, les *frŭmrė*, ou l'herbe en andains).

ĕpĕn, sf. Épine.

ĕpēglăy, adj. Qui marche avec déhanchement (vache).

ĕpēk, sfpl. Gratification, pourboire (français récent, *épingle* ayant comme correspondant *nŭnĕt*). V. *ĕtrēgĕl*.

ĕpēsò, pēsò, smpl. Onglée. *ăvwă lĕz ĕpēsò*, avoir l'onglée.

ĕpìsyĕ, sm. Épicier. *ē єyèr ĕpìsyĕ*, un marchand qui vent cher.

ĕpŏl, sf. Épaule. *frŏtăy lă bŭn ĕpŏl ă*, se mettre dans les bonnes grâces de.

ĕpŏyĭ, va. Épargner (propre et figuré).

ĕpŏvĭyi, va. Éparpiller.

ĕprĕvì, sm. Épervier (filet de pêche).

ĕpŭlĕ, sm. Petit fuseau fixé dans la navette du métier à tisser et autour duquel s'enroule le fil.

ėr, sfpl. Arrhes. V. *ărĭ*.

ėr, sf. Air. *ėt ă lă bŭn ėr*, être au bon air.

ėr, sm. Loc. : *pār ėn ėr dĕ jòy*, se chauffer quelques instants.

ĕrĭtăє, sf. Héritage. *dĕz ĕrĭtăє*, des propriétés.

ėrp, sf. Herbe. *d lă bŭn ėrp*, de l'herbe drue et forte. *ėrp fwărăws*, mercuriale.

ėrp, sf. Herse. *ėrpi*, va. et vn., herser.

ĕs, smpl. Barres sinueuses disposées transversalement vers le milieu de l'enclumeau (*ăklĕmĕ*) pour l'empêcher de descendre trop profondément dans la terre.

ĕsăyĭ, va. Essayer.

ésĕ. Comme ceci, ainsi. Opposé à *ĕlă*.

ĕskăwr, va. Secouer (un torchon, etc.). V. *ĕkăwr, rĭkăwr*.

Digitized by Google

ĕskētăy, va. Esquinter, rouer de coups ; harassé.

ĕskŏfĭr, *ĕskŏfĭăy*. Exterminer.

ĕskŏrpyō, sm. Courtillière.

ĕsŏy mĕ, sm. Essuie-mains (mot français patoisé ; le terme patois pour *essuyer* est *tŏrɛĭ*).

ĕstrŭpĭ, vn. Estropier ; estropié.

ĕstŭmăk, sf. Estomac. Sfpl., seins.

ĕtăl, sf. Débris de bois provenant de l'abattage d'un arbre. Lettré *ĕtĕl*.

ĕtamĕn, sf. Toile adaptée au *couloir*, à travers laquelle filtre le lait. V. *kŭlŏy*.

ĕtăt, va. Étendre. *ĕtăt lă lɛĭf*, suspendre le linge lessivé pour le faire sécher.

ĕtăwl, sfpl. Éteule. V. *rătăwlăy*.

ĕtăy, sf. Été. *ă l ĕtăy*, en été.

ĕtāpĭ, *ĕtāpĭr*, va. Mettre debout (des gerbes).

ĕtĕ, sm. Étain.

ĕtĕt, va. Éteindre. V. *dĕtĕt*.

ĕtŏ, sm. Souche d'arbre. *răzăy ă blăk ĕtŏ*, couper à blanc étoc.

ĕtŏrnŭs, sf. Tubercule de la gesse.

ĕtôl. sf. Étable.

ĕtrɛ̃ɛ, adj. Étranger. *v n ătăy m ĕtrɛ̃ɛ ăsĭ nŭ*, vous n'êtes pas un étranger chez nous.

ĕtrɛ̃n, sfpl. Étrennes. V. *bŭn*, s. *bō*.

ĕtrēgĕl, smpl. Pourboire. Spécialement : gratification donnée par l'acheteur d'un animal à un enfant de la maison ou à un domestique. Les lettrés emploient de préférence *ĕpēk* (v. ce mot).

ĕtrīy, sf. Étrille. *ĕtrĭyĭ*, va., étriller.

ĕtŭ. Aussi. *mĕ ĕtŭ*, moi aussi. V. *nĕtŭ*.

ĕtŭnăy, va. Étonner.

ĕtŭp, sf. Étoupe. *mĕt dĕz ĕtŭp ă s kŭ*, être très douillet. A

Digitized by Google

l'époque où les voyages se faisaient à cheval, les cavaliers non aguerris rembourraient d'étoupe la partie du cors assise sur la selle.

ětŭrnĕ, sm. Étourneau.

ézãs, sf. Terrain communal partagé en champs répartis à dates fixes par tirage au sort entre les habitants de la commune. V. *wãyf*.

ẽ. Un. Devant consonne ou en finale : *ẽ*, *ẽ ɛ̃ĕ* un char ; devant voyelle : *ẽ* suivi de *n*. *ẽn ŏt*, un autre. *ĕn*, une.

ẽdĭjĕsyõ, sf. Indigestion.

ẽk, sf. Ongle. *ẽglĕt*, sf. Onglon.

ẽtĕrĕsăy. Économe.

F

făɛ̃ăy, sf. Ensemble des langes. *făɛ̃ĕy*, sm., bande de linge enroulé autour du cors de l'enfant au maillot.

fãɛ̃ĭ, va. Fâcher. Adj. *fãɛ̃ĭ*, irrité. *ét fãɛ̃ĭ kõt* (ou *ăvŏ*), être brouillé avec.

fădĕrŭt, sm. Sorte de jeu de billes.

fălbănă, mpl. Falbala ; péj. : toilette excentrique.

făgŏ, sm. Fagot. *făgĕt*, sf., petit fagot. *făgŏtăy*, vn., faire des fagots.

fămĭy, sf. Famille. *ĕn grŏs fămĭy*, une famille nombreuse.

fãr, va. 1) Faire ; 2) finir. *j ăvã fã d' sŭpăy*, nous avons fini de dîner.

fărăy, va. Ferrer. *ẽ lăw fărăy*, un animal imaginaire. *dĕfărăy*, adj., déferré.

fărĕn, sf. Farine.

fărfŭyĭ, vn. Mettre en désordre des objets rangés en cherchant.

fărmĭ, sm. Fermier. V. *fĕrm*.

fărŏ, adj. Vêtu avec recherche.

făt, va. 1) Fendre ; 2) labourer un champ en commençant

Digitized by Google

par les côtés, ce qui a lieu pour l'ensemencement des céréales de printens. Opposé à *ăd̀ȯsĕ*.

fȧ̀t ằ fȧ̀. Au fur et à mesure. Lettré *fḗt ằ fḗ*. *ằ fȧ̀ kĕ*, à mesure que.

fằvằ, mpl. Cosses, cossats.

fằw, sm. et adj. Fou. *fȯ̀l*, folle.

fằwĕ̀n, sf. Faîne.

fằwĕ̀n, sf. Fouine.

fằwsō, sm. Coquille d'escargot, morceau de charbon, etc. autour de quoi on enroule le fil qu'on dévide pour en faire un peloton.

fȧ̀yf, sf. Haricot. *grȯ̀s fȧ̀yf*, sf., fèverole.

fĕ̀, sm. Fils (hypocoristique). Au français *fils* répont le patois *gằɛō*.

fḗ, sf. Faim. *jᵉ n ȧ̀ m fȧ́ fḗ*, je n'ai pas grande faim.

fḗ, sm. Fer. Arch., auj. *fḗr*. *lằ fōtḗn dĕ̀ fḗ* (*fḗr*), la fontaine de fer, source ferrugineuse à deus kilom. environ du village. *fĕ̀r*, sm. Soc de la charrue.

fĕ̀lằy, sm. Fil.

fĕ̀lằy, va. Filer. *fĕ̀lȧ̀ws*, sf. Fileuse.

fĕ̀lȧ̀t, sf. Envie (pellicule autour des ongles).

fĕ̀nằɛ, sm. Territoire d'un village. V. *fē*.

fĕ̀nĕ̀. Finir (de faire quelque chose de mal, autrement *fȧ̀r*). *vœ̀ t fĕ̀nĕ̀* ? as-tu fini (de faire du bruit, etc.) ?

fĕ̀p, adj. Faible. *tœ̀mằy fĕ̀p*, s'évanouir. V. *fwằp*.

fĕ̀rgĭ̀yĭ̀, vn. Fourgonner. *fĕ̀rgĭ̀yĭ̀ dằ l fȯ̀y*, tisonner à tort et à travers.

fĕ̀rgŭ̀nằy, vn. Même sens à peu près que *fĕ̀rgĭ̀yĭ̀*. *fĕ̀rgŭ̀nằy dằ ĕ̀n ȯ̀mȧ̀r*, chercher dans une armoire en dérangeant tout.

fĕ̀rm, sf. Ferme. V. *fằrmĭ̀*.

fĕ̀rnằwằy, va. Nouer mal, de sorte que le nœud est difficile à défaire (un cordon de soulier, etc.). V. *nằw*.

fĕ̀rnḗt, sf. Fenêtre.

Digitized by Google

fèsày, sf. Fessée. *bǎyǐ lǎ fèsày*, fesser.

fét, sf. Fête. Spécialement la fête patronale. *s ě dmé lă fét ǎ mél*, c'est demain la fête patronale de Merles.

fē, sf. Même sens que *fěnǎɛ* (v. ce mot).

fè, sf. Fin, terme. *ǎ lǎ fè dō kōt*, à la fin du compte. Mot rare ; le terme usité est *bǔ*.

fē. Très, tout à fait. *fē grà*, très gras. *fē bǎl*, très belle.

fēt. Boiter légèrement.

fǐ, sm. Fil, brin (renforcement de la négation, ex. *ī ŋ ě m ē fǐ dérp*, il n'y a pas un brin d'herbe). *fǐ d ǎpwǎ*. V. *ǎpwǎ*. *fírtǘ*, sm. fil retors (ici *i* est long).

fǐl, sf. File. Loc. : *ǎ lǎ fǐl*, d'affilée.

(*s*) *fír*. (Se) fier. *fǐyět*, sf., confiance (en quelqu'un).

fǐsǎl, *fěsǎl*, sf. 1) Ficelle ; 2) mèche du fouet.

fíy, sf. Fille. *ǎlǎy vwǎr lě fíy*, aller faire la cour aus jeunes filles.

flǎé, sm. Fléau à battre les grains.

flǎmàt, sf. Cheminée large et terminée à sa partie supérieure par un vitrage.

flǎt, sf. Bouse, tas de bouse.

flǒ, sm. Nœud (de cravate, de ruban).

flóf, sf. 1) Conte, fable ; 2) mensonge.

flǒt, sf. Flotte (rondelle de fer disposée à chaque extrémité de l'essieu).

flǽr, sf. 1) Fleur ; 2) revers de la pièce de monnaie ; 3) sfpl. impuretés du vin montant à la surface. *flǒrě*, vn., fleurir.

f(ě)nǎy, vn. Faner (le foin). *fnó*, sf. fenaison. *lǎ fnó ě fàt*, la fenaison est terminée.

fnǔ, sm. Fenouil.

fō, sf. Faus. *fōɛǎw*, sm., faucheur. *fōɛǐ*, va. et vn., faucher. *fōɛǐ*, sf., mesure agraire usitée pour les prés, représentant environ un tiers d'hectare. Répont à *jǔ* pour ce qui est des labours.

Digitized by Google

fŏ gĕrnĭ, sm. Grenier en soupente au-dessus du grenier principal. Même sens que *hŏ gĕrnĭ*.

fŏrtyĕ, sm. Garde des *ăbănĕ*. Le « *fortier* » ou « *fortier juré* » n'était pas le garde-champêtre. Plusieurs habitants remplissaient simultanément la fonction de garde fortier. Mot hors d'usage ainsi que la coutume des *ăbănĕ*.

fŏs, sf. Fosse, tombeau. *fŏsăy*, sm., fossé. *fŏslăy*, va., garnir d'un fossé. *fŏslăy să tŭrnăyr*, creuser un fossé le long d'un champ perpendiculaire à une série d'autres champs et sur lequel les propriétaires de ces derniers tournent leur attelage au cours du labour. En compensation de cette tolérance, ils accordent au propriétaire de la *tŭrnăyr* d'empiéter quelque peu sur leurs champs. Ils sont frustrés de ce sacrifice si la *tŭrnăyr* est « fosselée ».

fōtŭy, sm. Fauteuil.

fŏy, sm. Feu. *făr ē fŏy ă rŏtĕ byă*, faire un très grand feu (à rôtir un bœuf).

fŏ, sm. Fond (de tonneau, etc.). *dĕfōsĭ*, va., ôter le fond. *răfōsĭ*, va., remettre un fond.

fōdē, sm. Résidu provenant de la fonte du beurre.

fæmăl, sf. Femelle. V. *eăf*.

fæmăy, vn. et va. 1) Répandre de la fumée en brûlant ; 2) fumer (du tabac). *fæmăw*, sm., fumeur. *fæmyĕr*, sf., fumée.

fæmĭ, sm. 1) Fumier ; 2) tas de fumier. *lŭ fæmĭ ĕ dvā lŭz ŭe*, leur fumier est devant leur maison. V. *fyĕ*.

fæyĭ, vn. 1) Fouiller la terre avec le groin (porc, sanglier). Par ext. : fourrager dans les affaires d'autrui.

fævrĭ, sm. Février.

fæyn, sf. Fourche à trois ou quatre dents en fer. *fæynĕt*, sf., fourche à deus dents en fer. Lettré *fwăn*, *fwănĕt*. V. *ăfæynăy*.

frăjĕt, sf. Fraise. Arc., auj. *frĕs*.

Digitized by Google

frăjĭ, va. Lancer avec force. *frăjõ*, sm. 1) grêlon ; 2) violente et courte rafale de pluie.

frăn, sm. Frêne.

frăpŭy, sf. Loque, chiffon. *frăpŭyĭ*, va., chiffonner, froisser. V. *dĕfrăpŭyĭ*.

frăyr, sm. Frère ; *frăyrŏ*, frérot. V. *bĕ*.

frăɛăr, sm. Mesure de capacité contenant 25 litres. Hors d'usage. Se trouve dans un acte du 7 mai 1750 conservé à la mairie de Dombras.

frĭ. Loc. : *mă frĭ*, ma foi. *mă frĭ*, *jɛ n ă săy rẽ*, je n'en sais, ma foi, rien.

frĭɛ, adj. 1) Mouillé. *m̥ mæ̆să ĕ tŭ frĭɛ*, ma blouse est mouillée ; 2) humide, détrempé. *lă tẽr ĕ trŏ frĭɛ pŭ răbŭrăy*, la terre est trop détrempée pour qu'on puisse labourer.

frĭɛtĭ, sm. 1) Morceau friand ; 2) repas fin.

frĭkăsăy, sf. Pommes de terre apprêtées à peu près à la béchamel.

frŏtăy, va. Frotter. *frŏtăy*, sf., tartine (de beurre, etc.).

frŏyĭ, va. 1) Frotter vigoureusement, froisser. *frŏyõ*, sm., frayon, entrefesson ; 2) frayer. *l ɛămẽ n ĕ m frŏyĭ*, le chemin n'est pas frayé.

frŭ, sm. Fruit. Mot rare, d'importation récente.

frŭɛĭ, va. Froisser ; écraser involontairement (des fruits, etc.).

frŭmăɛ, sm. Fromage. *frŭmjĭ*, sf., fromage blanc.

frŭmăy. Fermer. V. *klăwr*.

frŭmrăy, va. et vn. 1) Conduire le fumier dans les champs ; 2) pourvoir un champ de la quantité de fumier voulue. Lettré *fẽbrĕ*. *frŭmrẽ*, sm., petit tas de fumier (environ le contenu d'une brouette) fait en déchargeant la voiture dans le champ.

frwă, sm. et adj. Froid. *frwădæ̆r*, sf., grand froid. *frǽyăw*, adj., frileus.

fŭã, sm. Taupe.

Digitized by Google

fŭy, sf. Feuille. *fŭyĭ*, vn., se garnir de feuilles. *dĕfŭyĭ*, vn., perdre ses feuilles.

fŭ, sm. Four. V. *ɛ̀ap*.

fŭ, adv. Très. *fŭ rĭɛ*, très riche.

fŭɛ, sf. Forge. Arc., auj. *fòrɛ*. *fòrjĭ*, va., forger.

fŭɛ, sfpl. Forces (sorte de ciseaux).

fŭr, adj. fort. *fŭrt*, forte.

fŭrɛ̀, sm. Les deus pièces de l'arrière-train du char qui se réunissent sur la longe. *furɛ̀t*, sf., 1) fourchette de table ; 2) fourche en bois à deus dents pour remuer l'herbe etc. ; 3) perce-oreille. *fŭrɛ̀*, sf., fourchée.

fŭrmyō, *frŭmyō*, sm. 1) Fourmi ; 2) smpl, fourmillement. *frŭmyō vŏlā*, fourmi ailée.

fŭrnĕ, sm. Fourneau.

fŭryĕr, sf. Extrémité d'un champ qu'on a transformée en pré : « fourrières au bout des chanvières de Dombras » (acte du 31 juillet 1763).

fŭt, va. Lancer, jeter. *fŭt sĕ lă gɛ̆l ă*, administrer une correction à. *ă fŭt ă*, donner des coups à. *s fŭt lă gɛ̆l ā bă*, tomber.

fwă, sm. Foin. *fwă dˡ trĕf*, trèfle fané devant être consommé sec.

fwă, sf. Fois. *dĕ fwă*, parfois. *lĕz ŏt fwă*, autrefois. *tŭ lĕ fwă*, toutes les fois.

fwă. Loc. : *băyĭ l fwă*, donner le fouet.

ˈwănĕ, sm. Frelon.

fwăp, adj. Faible. Peut-être mot étranger. V. *jĕp*.

fwăr, sf. Foire, marché.

fwăr, sf. Diarrhée. *ăvwă lă fwăr*, avoir peur.

fyĕ, sm. Fumier. Arc., ou étranger ?

fyĕf, sf. Fièvre. *trăblăy lă fyĕf*, trembler de fièvre.

fyĕr, adj. 1) orgueilleus, hautain. 2) Acide (fruit) ; *fyĕrăw*, sf. aigreurs d'estomac. *ăvwă lă fyĕrăw*, avoir des aigreurs.

Digitized by Google

G

gă€, smpl. Gages, salaire des domestiques.

găji, va. Parier. *găjæyr*, sf. gageure.

gă€ō, sm. Garçon. *ptĕ gă€ō*, petit garçon.

găf, sf. Jabot des oiseaux. Péjor. : estomac, ventre de l'homme.

gălã, sm. Amoureus, fiancé.

gălĭbărdĭ, sm. Vin âpre. Dénomination imaginée lorsque les aventures de Garibaldi eurent popularisé son nom.

gălĭ€, sf. 1) Jeu de bouchon ; 2) autre nom du jeu appelé *bŭk*. Le mot *gălĭ€* paraît importé.

gàr. V. *ăgàr*.

gărĕ, va. Guérir. *gărĕt*, guérie:

gărgŏlăy, vn. Grelotter.

gàrt, sm. Garde. *gàrt dĕ bŏ*, garde forestier. V. *wărdăy*.

gŭvĭyĭ, vn. Barboter (dans l'eau, le purin).

gàwl, sf. Gueule. Arc., auj. *gàl. ăvwă ĕn bŭn gàwl*, avoir la langue bien pendue.

găy, sf. 1) Chèvre (animal) ; 2) chèvre (appui à bascule pour soulever les roues d'une voiture) ; 3) autre nom du jeu appelé *bŭk*. *găyĕt*, sf. 1) chevrette ; 2) petit tas d'herbe coupée (foin, etc.). *găyŏ*, sm. 1) chevreau ; 2) même sens que *găyĕt* 2).

găzĕt, sf. 1) Journal ; 2) par ext. : femme aimant savoir et colporter les nouvelles.

găzō, sm. Motte de terre durcie. *kăsăy lĕ găzō*, briser les mo ttesde terre pour égaliser le sol.

gĕ€, sf. Injure appliquée à une femme, à peu près : guenon.

géŋĭ, va. et vn. Gagner (par son travail, un pari, au jeu).

gĕrdē, sm. Gredin.

Digitized by Google

gĕrnăy, vn. 1) Grener. 2) part. pass. abondant en grains (céréales, etc.). *gĕrnĕt*, sfpl. Petits grains éliminés par le vannage.

gĕrnĭ, sm. Grenier. V. *fŏ. gărnĭzŏ*, sf., état des céréales au point de vue de l'abondance en grains. V. *gré.*

gĕrnŭy, sf. Grenouille.

glă, sm. Glaïeul. *ĕtăt dĕ glă*, joncher les rues de glaïeuls (sur le passage des processions).

glayô, sm. Carex.

glĕn, sf. Glane, poignée d'épis ramassés en glanant et liés ensemble.

glĕtō, sm. Glouteron.

glĭsi. Glisser involontairement. V. *grĭŏlăy.*

s gŏbèrjĭ. Faire grosse chère.

gŏdĕ, sm. Gobelet à anse.

gŏdē, sm. Bouvillon. « Godin » dans un procès-verbal de fortier du 7 mai 1751.

gŏl, sf. Gaule. *gŏlăy*, gauler.

găl, sf. V. *găwl.*

gŏy, sm. Coquin.

gōflăy, adj. Légèrement météorisé (bovins).

gră, adj. 1) Gras ; 2) bien pourvu d'engrais. *grăє*, sf. 1) Graisse, arc., auj. *grés* ; 2) engrais. *sĕ єă n pĭєŏ m lă grés*, ses champs ne sont pas engraissés. *grăєĭ*, arc., auj. *grèsĭ*, engraisser (des bestiaus, des terres). V. *ăgrăєĭ.*

grăєĭ, vn. Cracher. V. *dĕgrăєĭ. grăєĭ dvă*, cracher devant (quelqu'un, signe de mépris).

grăf, sf. Grappe.

grăfiyĭ, va. Donner des coups de griffe, d'ongle. V. *dĕgrăfiyĭ.*

grătăy, va. Gratter. *grătkŭ*, sm. Groseille à maquereau.

grăvisĭ, vn. 1) Gratter légèrement ; 2) démanger. *sĕ m grăvis*, j'ai des démangeaisons.

Digitized by Google

grăẅĭyĭ, va. 1) Remuer fréquemment (le feu. *grăẅĭyĭ dă ḷ fŏy*) ; 2) chercher à tâtons (dans un trou, un tiroir). V. *krăẅĭy*.

grăyf, sfpl. ? Inconnu comme appellatif ; semble se trouver avec le sens de : grève dans *grăyf mărbrăy*, lieu-dit.

grã, adj. 1) Grand ; 2) long. *grãt*, grande. *grã vã*, van mécanique. *lĕ grã*, les riches.

grė́, sm. Grain. *grė́ dū́rɛ*, orgelet. *lĕ grė́*, les céréales sur pied. V. *agĕrnăy*, *gĕrnăy*.

grė́ɛ, sf. Grange. *grė́jĕt*, petite grange.

grĕ̥l, sf. Grêle. *grĕ̥lăy*, v. impers., grêler. *grĕ̥lõ*, sm. Grêlon.

grẽpay, vn. Grimper. *grẽpăy sæ̥ lĕz ā́p*, grimper aus arbres.

grĭ. Gris. *grĭs*, grise, aussi nom d'animal (cheval).

grĭbŭlăy, adj. Bariolé.

grĭbŭyĭ, va. Passer le lin à travers une planche garnie de dents pour le battre.

grĭm, sf. 1) Coup de griffe ; 2) écorchure résultant d'un coup de griffe. *grĭmăy*, va., griffer. V. *dĕgrĭmŭnăy*.

grĭmĭs, sf. 1) Grimace ; 2) sfpl., cérémonies, manières.

grĭmãsyẽ, sm., *grĭmãsyĕn*, sf. Homme, femme qui a des manières affectées.

grĭŋĭ, va. Grincer les dents. *ḷ ɛæ̀vṓ grĭŋ lĕ dă*, le cheval avance la mâchoire inférieure pour mordre. *lă tér grĭŋ lĕ dă*, le sol est dur et difficile à labourer.

grĭʸŏ. Loc. : *ăvwă lĕ grĭʸŏ*, avoir mal à la tête le lendemain de libations copieuses.

grĭṓlăy, vn. Faire des glissades sur la glace.

grĭṓlăy, adj. Tacheté de noir et de blanc.

grĭpĕ, sm. Petite côte, raidillon.

grĭy, sm. Gril. *grĭʸàt*, *grĭʸàrt*, sf. Tranche de porc frais cuite sur le gril. *mė́jĭ d lă grĭʸàt*, manger une tranche grillée. *grĭʸĭ*, griller.

Digitized by Google

grŏ, adj. Gros. *lĕ grŏ*, les riches. *grŏs tḗr*, sfpl., terres argileuses.

grŏkŭ, sm. Faus-bourdon (insecte).

grôbír, *krôbír*, sf. Pomme de terre. Mot importé, plus rare que *pæ̆m dĕ tḗr*.

grŭ, sf. Fressure, foie. *k ĕ s k ḷ ĕ sæ̆ lă grŭ* ? Pourquoi est-il de si méchante humeur ?

grŭɛ, sfpl. 1) Son (des céréales) ; 2) taches de rousseur.

grŭnḗ, sm. Groin. *mḗji d lă sŭp ă grunḗ*, être mal reçu par sa femme à l'heure du repas.

grŭŋì, vn. Grogner. V. (*s*) *dĕgrŭŋì*.

grŭslĭ, sm. Groseiller. *grŭzăl*, sf., groseille.

gŭlăf, sm. et adj. Goinfre.

gŭlăy, sf. Ce que contient la gueule d'un animal.

gŭ́rɛ, sf. Gorge. *fŏs gŭ́rɛ*, œsofage. *grŏs gŭ́rɛ*, goitre, goitreus, goitreuse.

gŭ́rmĕt, sf. 1) Gourmette (de la bride) ; 2) chacun des cordons servant à maintenir la coiffure (particulièrement la *ḥălĕt*) ; 3) scrofules (méprisant).

gŭt, sf. 1) Goutte ; 2) petite quantité. *ĕn gŭt dĕ kăfĕ*, un peu de café ; 3) petit verre d'eau-de-vie ; *bwăr ĕn gŭt*, prendre un petit verre ; 4) eau-de-vie ; *bwăr la gŭt*, s'adonner à l'eau-de-vie.

gŭ́tăy, v. act. Goûter, essayer. Pour « goûter », repas, v. *mărădăy*.

gŭyĕt, sf. 1) Languette de terre humide arrondie roulée sous le cep de la charrue) ; 2) sfpl. mets composé de languettes de pâte épaisse cuite à l'eau, puis assaisonnée.

gwăp, sf. Homme qui fait des fredaines en parasite.

H

ḥăbræ̆săk, sm. Havresac.

ḥăɛ, sf. Hache. *ḥăɛĕt*, sf., hachette.

Digitized by Google

hăɛ̀ 1) Tirer à soi ; 2) tirer sur les traits. *l ɛ̀vò hăɛ bè*, le cheval tire bien.

hăkē, sm. Paille hachée.

hăldăɛ, sf. Coup douloureus, dangereus.

hălĕt, sf. Coiffure de femme, destinée à protéger contre le soleil. La *hălĕt* déborde en avant du front, grâce à de petites planchettes de bois fixées dans l'étoffe ; elle tombe à droite et à gauche du visage et est complétée en arrière par un couvre-nuque, le *băvòlĕ*.

hălgòlăy, vn. Avoir un train de culture peu important. *hălgòlĭ*, sm. petit cultivateur.

hălkrà, sm. Mauvais cultivateur.

hălmòdăy, vn. Parler allemand.

hălòt, sf. 1) Ablette ; 2) intrigante.

hăɥĕt, sf. Tas petit (surtout de regain). *mĕt à hăɥĕt*, réunir en petits tas (le regain coupé).

hăɥĭ, vn. Geindre en travaillant.

hăr, interj. Cri pour faire aller le cheval à gauche.

hár, sf. V. *hór*.

hărdĕ, adj. Hardi.

hărdè, sm. Corde d'attache pour les bestiaux à l'écurie.

hărdèlăy, sf. Troupeau nombreus. *hărdĭ*, *hărdĕ*, sm., berger qui conduit le troupeau communal (de bovins, non de moutons). V. *hĕrt*.

harèc, sf. 1) Arête (de poisson) ; 2) sfpl., résidu ligneus du teillage du chanvre.

hărgāsĭ, va. Tirailler, taquiner.

hărgɥĭ, va. Même sens que *hărgāsĭ*.

hărkò, sm. Petit râteau de fer pour le jardinage.

hărlăm, sm. Grand tapage. *fàr dò hărlăm*, faire grand bruit.

hărlòs, sf. Alise. *hărlòsĭ*, *hărlòtĭ*, alisier.

hărmèlăy, vn. 1) Grommeler ; 2) être incertain (tens) *l tă hărmĕl*, le tens menace.

Digitized by Google

ĥărnə̀, sm. Faus munie d'un bâti pour couper les céréales.

ĥàrō, sm. Héron.

ĥărpə̀t, sf. Mauvais cheval.

ĥàrs, sf. Sorte de joug.

ĥăswă, sm. Terme injurieus de sens vague.

s ĥàtăy. Se hâter (surtout au travail).

ĥăvă, sm. Croc à fumier à long manche.

ĥăw, sf. Pioche. *ĥăwăy*, piocher. *ĥăwə̀*, grosse pioche.

ĥăws, sf. Tous (des chevaus).

ĥàẅyə̀t, adj. Tardif, en retard (surtout avec une négation).

ĥăy. 1) Interjection pour encourager, à peu près : allons ! (surtout pour exciter au travail). *ĥăy, mə̀tā n ỉ*, allons, mettons-nous-y ; 2) cri pour faire avancer les bovins. Loc. : *jɛ nă pə̀ ĥày*, je n'en peus plus, je ne peus pas faire un pas de plus.

ĥày, sf. Haie (clôture).

ĥày, sf. Haie (de la charrue).

ĥăyə̀, va. Haïr (mot rare).

ĥăzə̀r, sm. Hasard. Voy. chap. VI. Locutions.

ĥădə̀, sm. Linge, essuie-mains. *lə̀ ĥădə̀*, smpl., les vètements.

ĥăd'lăy, vn. Enlever le fumier qui est sous les bestiaus. *ĥăd'lày*, sf. Quantité de fumier enlevée en une fois.

ĥèc, sf. Hanche.

ĥèr, sm. Homme riche, gros propriétaire. *grŏ ĥèr*, même sens.

ĥèrp, sf. Joug du bœuf. Arc. : on n'attèle plus de bœufs depuis longtens à Dombras.

ĥèrt, sf. Troupeau communal (de bovins). Par ext. : nombreus troupeau. Mot tombé en désuétude au sens propre. V. *ĥărdə̀lày*.

ĥil, sm. Bise. *ĥil də̀ màrs*. V. chap. proverbes.

ĥiŋ̆, vn. Hennir.

Digitized by Google

ḥṓ, adj. Haut. *ḥṓt*, haute. *pă lă ḥṓ*, le haut du village (v. *băɛ*). Lettré : *pĭr ã ḥṓ*. Par ext. : hautain, orgueilleus.

ḥŏɛì, va. Hocher, secouer. V. *dĕḥŏɛì*. *ḥŏɛkŭ* sm., bergeronnette.

ḥŏɛpŏ. Loc. : *fãr ẽ ḥŏɛpŏ*, régler un conte par approximation (au lieu d'en établir le détail).

ḥŏdăy, adj. Fatigué. *lĕ ɛvṓ sõ ḥŏdăy dˡ ɛărĭr*, les chevaus sont las des nombreus charrois.

ḥŏlăy, va. Secouer un arbre pour en faire tomber les fruits. *ḥŏlăy lĕ blŏs*, secouer les pruniers. *ĭ ḥŏl dĕ grés*, il est si gras qu'il vacille sur ses jambes.

ḥŏlé, sm. Coteau. « Hollez » dans un procès-verbal de fortier du 7 mai 1751.

ḥṓr, *ḥăr*, sf. Lien de bois. *kăwpăy ĕn ḥṓr ṓ bŏ*, couper un lien dans le bois. *ḥṓr* est plus usité, *ḥăr* paraît récent.

ḥŏrlãy, sf. Averse violente.

ḥŏt, interj. Cri pour faire aller le cheval à droite. V. *rḥŏ*.

ḥṓtõ, smpl. Criblures, épis de blé dans lesquels il reste encore quelques grains après le battage.

ḥăr, sf. Hure. Péjor. : tête.

ḥŭ, interj. Hue ! Cri pour faire avancer le cheval.

ḥuṓlay. V. *ŭṓlăy*.

ḥù, sm. Manche de la faus.

ḥùlèn, sf. Chenille.

ḥùmăy, va. 1) Flairer ; 2) humer.

ḥùmlõ, sm. Houblon sauvage.

ḥŭŋĭ, vn. 1) Grommeler ; 2) même sens que *hăŋĭ*.

ḥùp. interj. Hé ! Cri pour appeler. *ḥŭpăy*, héler.

ḥŭr, prép. Hors, *jɛ l à mẽ ḥŭr d ăsĭ mĕ*, je l'ai mis à la porte de chez moi. *ḥŭr mé*, v. *mé*.

ḥŭrlõ, sm. Hanneton.

ḥùs, interj. Cri pour chasser un chien (et, par extens., un être humain).

Digitized by Google

ĥŭsẽn, sf. Houssine.

ĥŭzẽt, sfpl. Guêtres d'étoffe montant au-dessus du genou.

I

ĭ, adv., pron. Y. *j ĭ vă*, j'y vais.

ĭjɛrŏl, sf. Érable.

ĭɛyĕl, sf. 1) Échelle ; 2) ridelle. *mĕt lĕz ĭɛyĕl ō ɛé*, remplacer les claies par des ridelles. V. *klŏyĭ*. *ĭɛyĕlĕt*, sf., petite échelle placée verticalement à l'avant du char quand celui-ci doit supporter des charges volumineuses. *ĭɛyĕlō*, sm. échelon.

ĭdăy, sf. Idée. *ăvwă bŭn ĭdăy dĕ*, avoir bonne opinion de, croire au succès de.

ĭgrăy, sm. Degré, marche d'escalier.

ĭkă. V. *kă*.

ĭkòl, sf. École. *ĭkòlăɛ*, sm., frais de scolarité. *ĭkolĭ*, sm., écolier.

ĭkă̆, sm. Écu ; monnaie (fictive auj.) valant 3 francs.

ĭkă̆m, sf. Écume. *ĭkă̆măy*, va. écumer, enlever l'écume.

ĭkă̆rō, sm. Écureuil.

ĭkurjĭ, *kŭrjĭ*, sf. Fouet. *ĭkŭrjĭ* est plus fréquent que *kŭrjĭ*.

ĭmă̆r, sf. Humeur, disposition du caractère. *mĭɛăt ĭmă̆r*, mauvaise humeur. *ĭmă̆r frwăt* sfpl., écrouelles.

ĭŋō, sm. Oignon.

ĭtyĕl, sf. Écuelle.

ĭvĕr, sf. Hiver. *ẽn grăt ivĕr*, un long hiver.

ĭvrŭŋ, sm. Ivrogne.

ĭ'ăw. V. *ăw*.

ĭ'ĕr. Hier. V. *ăvătăɛwă*.

J

jăk, sm. Geai.

Digitized by Google

jălăy, v. impers. Geler. *jălăy*, sf., gelée. V. *ăjălăy*.

jălõdˡ, sf. Bâti, tournant autour d'un axe, qui sert à dévider le fil.

jămă, adv. Jamais.

jărbyĕr, sf. Gerbière, ouverture par où on passe les gerbes. V. *jĕrp*.

jărdẽ, sm. Jardin (mot français peu usité, v. *măyє*).

jărĕ, sm. 1) Jarret; 2) grosse branche nue faisant partie d'un fagot.

jărgó, sm. Mâle de l'oie.

jăspĕnăy. Criailler, disputer bruyamment.

jătĕ, adj. Gentil. Arc., auj. *jătĭ*.

jăvé, sm., *jăvăl*, sf., javelle.

jăw, sm. Trou (fait dans le foin, etc.) dans lequel on laisse blettir certains fruits (nèfles, etc.). *jăwăy*, blettir dans un *jăw*.

jăwé, sm. Bajoue (du porc).

jàyt, sf. Gîte. *ărĭvăy ă lă jàyt*, arriver au moment du coucher. *jàytĭ*, vn. passer la nuit.

jã, smpl. Gens. *jŏn jã*, sfpl. jeunes gens (jeunes filles). *nŭ jã*, ceus de notre famille, nos ancêtres.

jãp, sf. Jambe. *jãp dĕ bŏ*, jambe artificielle (en bois). *jãbõ*, sm., jambon.

jãbŭnŭm, sm. Bonhomme grossièrement dessiné (enfantin). *jã dˡ lă sós*, sm. Annulaire. *jãpŭnà*, sm. (Jean qui pont) homme qui se charge des occupations réservées aus femmes.

jãr, sm. Gendre.

jénĕt, sf. Chanterelle (champignon).

j(ĕ)nŏ, sm. Genou. *mĕt ă jnŏ*, faire agenouiller (comme punition).

jérõ, sf. 1) Giron. *jĕrnày*, sf. ce que contient un tablier; 2) espace compris entre la lame et le manche de la faus.

jĕrp, sf. Gerbe.

Digitized by Google

jĕrwȧ̀t, sf. Dévidoir. Bâti vertical autour duquel se place l'écheveau qui doit être transformé en peloton.

jĭjĭ, sm. Gésier. Péjor. : estomac humain.

jilĕ, sm. Gilet. *gilĕ dĕ dzȗ*, tricot.

jĭpȧ̆y. Donner un coup de pied (vache).

jĭtȧ̆y. 1) Jeter; 2) mettre bas avant terme.

jĭtō, sm. Essaim. *fȧ̀r ẽ jĭtō* 1) essaimer (sens propre); 2) par ext. : faire une escapade.

jĭvȧ̆y, sf. Série de champs orientés dans la même direction.

jɛŋȧ̆f, sm. Genièvre (arbuste).

jŏ̃, sm. Coq. Arc., auj. *kŏk*.

jŏ̀k, sm. Poulailler, perchoir des poules. *ă jŏ̀k*, cri pour faire rentrer les poules dans le poulailler. *jŏ̀kȧ̆y*, vn. tarder. *lĕ sĕk ɛ̆̀r n vō m jŏ̀kȧ̆y*, les cinq heures ne tarderont pas à sonner.

jŏ̀n, adj. Jeune. *dă̆ s jŏ̀n tă̆*, dans sa jeunesse.

jŏ̀n, sm. Oiseau.

jòy, sm. Jeu. *nĕ m mĕtȧ̆y m ă jòy*, ne me mettez pas en cause.

jă̆mă̆, sf. Jument.

jă̆rȧ̆y. Jurer. *jă̆rō̃*, sm., juron.

jă̆rmȧ̆y, vn. Germer. *jă̆rmō̃*, sm., germe, rejet.

jŭs. Juste. *kŭm dĕ jŭs*, comme de juste.

jŭ̀, sm. Jour. *ĭ fȧ̀ jŭ̀*, il fait jour. *tŭ̀ lĭ jŭ̀* 1) tous les jours; 2) les jours ouvrables. *mĕ ɛȧ̀ws dĕ tŭ̀ lĭ jŭ̀*, mes vêtements de travail. *jŭ̀rnȧ̀y*, sf., journée. *ă̆lȧ̆y ă lă̆ jŭ̀rnȧ̀y*, travailler en journée.

jŭ̀, sm. Journal, arpent, Environ un tiers d'hectare. *ẽ dmă̆y jŭ̀*, un demi-journal. V. *fòɛĭ*, *rȍy*. Lettré : *jŭ̀r. vẽ jŭ̀*, juron.

jŭ̀ȧ̆y, va. et vn. Jouer. *jŭ̀ă̆w*, sm., joueur.

jŭ̈ēt. Loc. : *fȧ̀r jŭ̈ēt*, faire obéir.

Digitized by Google

jẅētȧ̀y, sf. Ce que peuvent contenir les deus mains réunies. Par ext. une petite quantité.

jẅĭ̀f, sm. Juif. *jẅĭvrĕ̀s*, sf. juive.

jwĭ̀sās, sf. Jeu (dans un outil, etc., où il y a un mouvement de va-et-vient).

jyæ̀dĕ̀, sm. Jeudi.

jyæ̀nȧ̀y, vn. Jeûner. *dĭ̀jyæ̀nȧ̀y*, vn. déjeuner.

K

kȧ̀bæ̀, sm. Toute espèce de chous.

kȧ̀bȧ̀yȧ̀r, sm. Grande centaurée.

kȧ̀dȧ̀f, sm. Homme de forte corpulence.

kȧ̀dĭ̀ɛ, sm. Cadet (surnom, péj.).

kȧ̀f, sf. Cave. *kȧ̀f dĕ̀ d'vā*, cave sur le devant. *kȧ̀f dĕ̀ drĭ̀*, cave sur le derrière.

kȧ̀fĕ̀, sm. Café. *kȧ̀fĕ̀ ŏ nwȧ̀r*, café noir. *kȧ̀ftyĕ̀r*, sf., cafetière. V. *kŏ̀kmȧ̀r*.

kȧ̀kȧ̀, sm. Œuf (enfantin).

kȧ̀kĭ̀ʸĭ̀, vn. Caqueter (poule).

kȧ̀lĭ̀frĭ̀ɛtén, *kȧ̀nĭ̀frĭ̀ɛtén*, interj. Formule de dénégation. Sens primitif « je ne comprents pas ». Par ext., à peu près l'argot : macache.

kȧ̀mŏ̀mĕ̀n, sf. Camomille. Plante autrefois cultivée pour l'huile qu'on en extrayait:

kȧ̀mȧ̀sȧ̀y, adj. Moisi, couvert de moisissures.

kȧ̀nĭ̀vŏ́, sm. Caniveau.

kȧ̀nyȧ̀r, adj. Fainéant.

kȧ̀nĭ̀ʸĭ̀, *kȧ̀nĭ́r*. Harceler (sens propre).

kȧ̀npē, sm. Calepin.

kȧ̀nsō, sm. Caleçon.

kȧ̀pȧ̀p, adj. Capable ; intelligent ; instruit.

kȧ̀pŏ̀t, sf. Redingote, jaquette.

Digitized by Google

kȁr, sm. Quart. V. *kwȁ*, *kȁrt*.

kȁrȁkȍ, sm. Casaquin, corsage pourvu de manches.

kȁrȁmȕŋȁ, sm. Chaudronnier; étameur ambulant.

kȁrȁy, adj. Carré.

kȁrbȍ, sm. Corbeau.

kȁrȍs, sf. Toute voiture un peu élégante.

kȁrȍt, sf. Carotte. *tȅrȁy lĕ kȁrȍt* arracher les carottes.

kȁrp, sf. Carpe.

kȁrt, sf. Carte à jouer. *jȕȁy ȍ kȁt kȁrt*, jouer à un jeu de cartes très simple.

kȁrt, sf. Mesure de capacité contenant quatre *bȉɛȅ*. *kȁrté*, moitié de la *kȁrt*.

kȁrtȅrȅs, sm. Tige de bois divisant les fils du métier à tisser.

kȁryȅr, sf. Carrière (lieu d'extraction de la pierre); lieu-dit.

kȁs, interj. Cri poussé pour demander une interruption du jeu (enfantin).

kȁsȁy. Casser. *kȁsȍ*, sm. débris (de vaisselle. etc.).

kȁsȅn, sf. Maison. Péj. : à peu près : boîte.

kȁsȅt, sf. Trou carré fait dans la terre pour jouer au jeu de la *trȍy*. V. chap. Jeus.

kȁsmȁ, sm. Farine délayée dans du lait (pour faire des crêpes, etc.).

kȁsmȁ. V. *kȁzȅ*.

kȁstrȍl, sf. Casserole.

kȁt. Quatre. *kȁt sȕ*, mpl., seins. *mȕtrȁy sȅ kȁt sȕ*, montrer ses seins.

kȁtȉɛȅm, sm. Catéchisme.

kȁw, sm. Cou. *kăw dᵗ pȉ*, sm., cou-de-pied.

kăw, sm. 1) Coup. *ẽ mȉɛã kȁw*, un mauvais coup; 2) fois. *rkȕmãsȉ (ȁ)kȍ ẽ kȁw*, recommencer. V. *kȕ*.

kȁw, sf. 1) Queue; 2) manche. *lȁ kȁw dõ ramõ*, le manche

Digitized by Google

à balai. *ăvwă d' lă kăw dō rămō*, recevoir une correction. *ă lă kăw dō lăw*, à la queue le leu. *i y ă n ĕ m lă kăw d ē*, il n'y en a pas trace. *kăwăy*, part. pass. 1) qui a une queue, v. *bŏkăwăy*; 2) privé de queue ou qui a une queue courte (vache, etc.). *kăwlyĕr*, sf., culeron. *kăwĕt*, sf., champ ou pré terminé en pointe. Lettré *kwĕt*.

kăwɛ̆ir. Loc. : *fär kăwɛ̆ir*, égorger (rare).

kăwp, sf. Coupe (de bois). *kăwpăy* 1) couper; 2) castrer (un cheval). *kăwpō*, bûche de bois mise au feu dans toute sa longueur. Même sens que *tijō* qui est plus usité.

kăwr, sf. Coudrier. Lettré : *kŏr* (le *Bois des Caures* a été souvent cité dans la dernière guerre).

(*A suivre.*) F. PIQUET.

Digitized by Google

EN MARGE DES GRAMMAIRES

V

LES TENS COMPOSÉS ET SURCOMPOSÉS

Nous voudrions examiner ici, à la suite de M. Foulet (*Romania*, 1925, p. 203), et en nous aidant de sa remarquable documentation, la question complexe des formes verbales composés et surcomposées.

Dès que le latin populaire, dans « habeo scriptas litteras », eut assimilé *habeo scriptas* à *scripsi*, et qu'à côté d'*habui* on eut aussi *habeo habutum*, et, à côté de *fui*, *habeo statum* ou (par analogie avec *natus sum*, *mortuus sum*) *sum status*, les éléments de nos divers tens composés et surcomposés se sont trouvés dégagés, et le roman a pu les utiliser dès le début, en variant le tens de l'auxiliaire, pour marquer nettement les différents rapports temporels des actions d'une même frase.

Le nouveau parfait a eu les deus valeurs de l'ancien (qu'il a, non pas remplacé, mais « doublé »), c'est-à-dire la valeur de parfait et celle de prétérit ; mais il était particulièrement bien constitué pour rendre le parfait, puisque, dans « j'ai écrit, je suis venu », l'action passée, exprimée par le participe passé, se trouve étroitement rattachée au tens présent, marqué par l'auxiliaire *j'ai*, *je suis* [1]. Aussi ce

1. Il semble très exagéré de dire que « le parfait marque les *conséquences* de l'action », qu'il renvoie à une action « dont *les conséquences* se font encore sentir, dont le *retentissement sur le présent* n'a pas eu le tens

Digitized by Google

nouveau parfait-prétérit a-t-il dépossédé le passé simple de sa fonction de parfait, tout en conservant lui-même les deus valeurs.

Les tens composés et surcomposés apparaissent dans les textes français à des époques fort diverses. Ainsi, le premier des tens à auxiliaire redoublé que l'on rencontre est le plus-que-parfait composé, ce qui ne prouve pas, nous dit M. Foulet, qu'il soit l'ancêtre de tous les autres. On ne lit le parfait surcomposé (« après qu'il *a eu réfléchi* ») que dans des textes postérieurs de deus siècles, mais il n'y a là, dit encore M. Foulet, qu'un simple hasard, et il croit que ce tens a pu naître dès le XIIIe siècle. Pourquoi pas plus tôt ?[1] Ces formes surcomposées, tout en marquant des nuances fort utiles, sont d'un emploi assez restreint, et on a plutôt l'occasion de s'en servir dans le langage courant que dans les textes littéraires. Les renseignements précis qu'a recueillis M. Foulet, sur les dates d'apparition de chacune dans les textes, sont fort intéressants mais peu concluants. Le passé surcomposé est une des applications normales de l'emploi des auxiliaires, ce n'est pas une « création » particulière, qui « tendait obscurément » à une signification très spéciale (dont nous reparlerons), signification à laquelle la langue « songeait » depuis longtens, et qui aurait tout

matériel de s'éteindre » ; l'action peut avoir des conséquences multiples, ou n'en avoir aucune, le tens employé nous dit simplement qu'elle est présentement accomplie, et ne dit rien d'autre.

1. « Le premier qui a dit *j'ai eu aimé* avait dit plus d'une fois auparavant, après beaucoup d'autres, *j'ai eu tort hier* ». Pourquoi cela ? Il n'y a aucune raison pour que *j'ai eu aimé*, à côté de *j'eus aimé*, ne soit pas contemporain de *j'ai eu tort* à côté de *j'eus tort*. Du moment que, dans *il l'appela dès qu'il l'eut vu*, on a pu remplacer *il l'appela* par *il l'a appelé*, on a été amené à dire conjointement « dès qu'*il l'a eu vu* ». Il est invraisemblable que le passé surcomposé soit né sur un point particulier du territoire, à Dijon par exemple, et se soit propagé de là dans le reste de la France.

Digitized by Google

à coup réalisé, au bout de quatre siècles, son « intention profonde ». Les faits du langage ne semblent guère se prêter à cette sorte de freudisme.

On sait que les prétérits *il fut*, *il ot*, comme *fuit et habuit* en latin, s'employaient souvent dans l'ancien français avec la valeur de notre imparfait ; il en résulte nécessairement que le « passé antérieur », *il fut venu*, *il eut répondu*, pouvait équivaloir au plus-que-parfait *il était venu*, *il avait répondu* [1]. Chacun de ces tens a pourtant sa valeur propre qu'il importe de préciser. Dans les tens composés de la vois active, l'action nous est présentée par le participe passé comme passée relativement au tens marqué par l'auxiliaire ; mais *il eut*, *il*

1. M. Foulet trouve une opposition nette et significative entre les deus tens dans cette frase du *Lancelot* : « Galehos sist au castel que *il avoit assis* et *ot amenei* une grant gent à pié qui traient et portent saietes entosquies de venin ». Galehot, dit-il, « avait assiégé le château et l'assiégeait encore, tandis qu'il avait amené ses gens en un jour donné, à une heure particulière, une fois pour toutes ». Si l'auteur du *Lancelot* avait mis les deus verbes soit au plus-que-parfait, soit au passé antérieur, comme il le pouvait, la signification de la frase, de toute évidence, n'aurait été modifiée en rien, ce qui prouve bien que la nuance indiquée résulte de la nature de l'action et nullement du tens employé. On ne peut présenter les deus emplois du passé antérieur l'un comme *sa* valeur *ancienne*, l'autre comme sa valeur moderne, il a eu conjointement les deus, mais l'une seule a survécu ; sa valeur ancienne comportait les deus emplois. Il n'y a pas eu de lutte pour l'existence entre le plus-que-parfait et le passé antérieur ; ils avaient, comme le prétérit et l'imparfait, une fonction commune, qui a été attribuée sans réserve au plus-que-parfait (et pour le prétérit, à l'imparfait), mais le passé antérieur a rempli dès l'origine le rôle qu'il a conservé, il n'y a eu lutte qu'entre les deus formes du tens, composée et surcomposée, comme entre la forme simple et la forme composée du prétérit, — et pour la même raison, qui est le caractère compliqué que l'évolution fonétique donnait à la conjugaison du prétérit (bien que les inconvénients de la complication fussent atténués pour les prétérits d'*avoir* et d'*être* par l'extrême fréquence de leur emploi). Cette complication a sans doute beaucoup contribué au développement initial des tens composés, que la conjugaison déponente et la vois passive du latin connaissaient déjà.

Digitized by Google

fut, étant un prétérit, exprime en principe un moment, et *il avait*, *il était*, une durée (l'imparfait est un *présent* dans le passé). « Il *avait* déjeuné » nous place dans la *durée* indéterminée du passé qui a suivi le déjeuner, et « il *eut* déjeuné » à *un moment* passé, également postérieur au déjeuner [1] ; si le verbe est précédé de la locution conjonctive *dès que*, ce moment coïncide forcément avec la fin de l'action. Comparons : « Paul *était arrivé* quand Pierre est parti » (l'action de partir se place dans la durée passée qui a suivi l'action d'arriver) et « dès que Paul *fut arrivé*, Pierre partit », ou, en remplaçant par le passé composé les deus prétérits, celui du verbe « partir » et celui de l'auxiliaire d' « arriver », « Dès que Paul *a été arrivé*, Pierre *est parti* » (l'action de partir se place au moment même où s'achève l'action d'arriver). « Dès que Paul *est arrivé* » marquerait une coïncidence de tens avec *est parti*, et non l'antériorité.

C'est d'après ces distinctions qu'une action *plus-que-passée*, c'est-à-dire passée relativement à une autre action passée, est exprimée normalement tantôt par le plus-que-parfait, tantôt par le passé antérieur, surcomposé ou non. Et nous trouverons le passé surcomposé *du subjonctif* quand la frase exigera ce mode : « Je regrette bien qu'il *ait été parti*, qu'il *ait eu pris* sa détermination, quand je suis arrivé ».

On aura un plus-que-parfait « antérieur au futur », quand on présentera l'action plus-que-passée comme une supposition : « Il *aura été parti* quand son ami est arrivé » = il était probablement parti (on l'apprendra plus tard).

Dans une frase comportant une subordonnée dépendant d'un verbe principal au passé, nous pouvons avoir à marquer un rapport de succession entre trois faits au lieu

1. C'est parce que le tens a normalement cette valeur qu'on l'emploie « après les conjonctions temporelles », ce ne sont pas ces conjonctions qui lui ont donné sa valeur.

Digitized by Google

de deus : « On *savait* que, dès que Pierre AVAIT ÉTÉ ARRIVÉ, Paul ÉTAIT PARTI », les faits se classent ainsi, dans l'ordre d'ancienneté : 1° l'arrivée de Pierre, 2° le départ de Paul, 3° le fait que « on » savait. Le départ de Paul est passé relativement au tens, lui-même passé, du verbe principal, il est par conséquent plus-que-passé, et l'arrivée de Pierre est « antérieure au plus-que-passé », car *avait été arrivé* n'est pas une autre forme du plus-que-parfait *était arrivé* (comme tout à l'heure *a été arrivé* était une autre forme de *fut arrivé*), c'est un autre tens [1]. On peut l'appeler *antérieur au plus-que-parfait*, ou *plus-que-parfait antérieur*, — toute réserve faite, ici comme ailleurs, sur l'interprétation du mot *parfait* ; notons en effet que, dans cette frase, *était parti* n'est pas, à proprement parler, un « plus-que-*parfait* », mais un « plus-que-*prétérit* » [2], exactement comme « il est parti » est un prétérit et non un parfait dans « il *est parti* dès que Pierre a été arrivé », car le verbe est accompagné d'une précision de tens (le moment de l'arrivée de Pierre), ce qui est contraire à la nature du parfait.

Mettons dans la proposition principale au passé un verbe gouvernant le subjonctif, et nous aurons un « plus-que-parfait antérieur » du subjonctif : « on *regrettait* que Paul EUT ÉTÉ PARTI quand Pierre ÉTAIT ARRIVÉ ».

Les trois actions peuvent être l'une au passé (ou à l'im-

1. Pour qu'on le rencontre, il suffit que les différentes actions rapprochées soient placées dans le passé, il n'est pas nécessaire qu'il y ait dépendance d'un verbe principal au passé ; « Paul nous manquait : il était parti dès que Pierre avait été arrivé ».

2. Et « avait été arrivé » est un antérieur au « plus-que-prétérit », c'est ce qui permet de le faire précéder de la conjonction *dès que*. L'imparfait et le plus-que-parfait « d'habitude » peuvent aussi être précédés de *dès que*, parce qu'ils expriment non une durée, mais une répétition d'actions : « il se levait dès que le jour *venait* ou *était venu* ».

Digitized by Google

parfait), celle de la proposition principale, une autre au futur dans le passé, la troisième à « l'antérieur » au futur dans le passé : « je savais que vous m'AVERTIRIEZ dès qu'il VOUS AURAIT ÉCRIT ».

Évidemment, les tens surcomposés sont d'un emploi rare (sauf la segonde forme du passé antérieur), mais ils viennent instinctivement sur les lèvres et sous la plume quand l'enchaînement des idées les comporte, auquel cas ils étaient aussi utiles et ils devaient être aussi naturels dans l'ancienne langue que dans la nôtre, en dépit de la pénurie des exemples. Plusieurs de ces tens, isolés de tout contexte, peuvent nous paraître laids, obscurs et superflus, mais chacun d'eus, placé dans la frase à laquelle s'adapte sa signification logique, s'éclaire aussitôt et prent toute sa valeur.

Descartes, Mme de Sévigné, Ménage, Beaumarchais, Balzac, Flaubert, Brunetière, Renan, usent du passé surcomposé, et ce n'est assurément pas l'indice d'un « stile trouble ». Molière le met dans un passage « patoisé » du *Don Juan* (II, 1), mais rien ne prouve que le tens ait été choisi par lui comme s'accordant mieus avec le langage paysan. De même, si Flaubert écrit dans *Madame Bovary* « Quand *j'ai eu perdu* ma pauvre défunte, j'allais dans les champs pour être tout seul », rien ne prouve que, *par le tens employé*, il ait voulu donner l'impression de la vulgarité ; comment dire autrement ? « Quand Dieu m'*a eu donné* une fille, nous dit Renan, je l'ai appelée Noémi ». C'est le plus souvent par maladresse, plutôt que par scrupule mal fondé de purisme, qu'on néglige les tens surcomposés.

A propos de deus lettres de Mme de Sévigné, M. Foulet fait une distinction ingénieuse, mais qui ne semble pas justifiée : « Mme de Sévigné parle-t-elle d'un fait passé, elle écrira : « Après que M. Foucquet *eut dit* que le seul effet qu'on pouvoit tirer du projet, c'estoit de lui avoir donné

Digitized by Google

la confusion de l'entendre, M. le chancelier lui *dit*... » S'agit-il d'un fait qui « date du jour même », elle écrira : « Quand M. Foucquet *a eu cessé* de parler, Pussort *s'est levé* impétueusement et a dit... » Ce n'est pas parce que le fait « date du jour même » que Mme de Sévigné emploie le passé et le passé antérieur composés, c'est parce qu'il n'entre pas dans un récit suivi comme c'est le cas dans la première de ces deus lettres, — la segonde en date, — où elle veut « rajuster la dernière journée de l'interrogatoire » d'après une nouvelle information. Dans la lettre antérieure, elle ne racontait pas « une journée », elle annonçait simplement que Fouquet avait bien parlé, et signalait, pour s'en indigner, le mot de l'un des juges, c'étaient alors le ton et le tens de la conversation, écrite ou non, et non ceus du récit littéraire.

Aus tens précédemment signalés il faut ajouter une double forme surcomposée du mode conditionnel, car, à côté de « il *serait* (ou *fût*) parti », on a « il *aurait* (ou *eût*) *été parti* », c'est le conditionnel passé antérieur, par exemple lorsqu'on dit : « Si Paul *était arrivé* un jour plus tard, Pierre AURAIT ÉTÉ (ou EÛT ÉTÉ) PARTI ». Et ce tens, après *si*, est naturellement remplacé par le plus-que-parfait antérieur de l'indicatif : « Si Pierre, à ce moment, AVAIT ÉTÉ PARTI. Paul ne *serait* pas *venu* ». Le point de départ du conditionnel *présent* étant historiquement et par la flexion un tens du passé (il *partirait* = il *devait* partir), le conditionnel *passé* se trouve être un *plus-que-passé* (la forme facultative *il fût parti* est emprunté au plus-que-parfait du subjonctif, et de là, après *si*, le plus-que-parfait de l'indicatif, *s'il était parti*) ; dès lors, une action antérieure au tens marqué par le conditionnel passé est antérieure au plus-que-passé, il *aurait été parti*, s'il *avait été parti*.

Dans la conjugaison des passifs, si la surcomposition est

Digitized by Google

poussée jusqu'au bout de ses possibilités, on aboutit à des formes qui réunissent les participes passés de l'un et l'autre auxiliaire : à « dès qu'on l'*a eu reconnu* » correspont dès qu'il *a eu été reconnu* », cf. la frase populaire citée par M. Foulet : « Ils ont enlevé ces tôles quand *ils ont eu été bombardés* ».

Le cas des verbes pronominaus est plus délicat. Nous les conjuguons avec l'auxiliaire *être* en raison de l'idée passive qu'ils évoquent : celui qui « s'est levé » *est levé*, celui qui « s'est évanoui » *est évanoui*. L'explication ne vaut pas quand le pronom-complément est complément indirect, celui qui « s'est donné » un coup » n'*est* pas *donné*; mais la formule populaire « il s'*a donné* un coup », seule logique, est remplacée par « il *s'est donné* un coup » par assimilation avec *il s'est levé*. Dès lors, dans la conjugaison pronominale, nous avons l'habitude invétérée d'employer toujours l'auxiliaire *être* (après le pronom complément), comme dans la conjugaison des verbes intransitifs qui se construisent régulièrement avec cet auxiliaire. Mais dans le passé antérieur des intransitifs, l'auxiliaire *il est* devient *il a été* : « quand il *a été* arrivé ». On devrait donc dire : « quand il s'*a été* levé » ou, substituant encore ici *est* à *a* après le pronom, « quand il s'*est été* levé ». Or *a* après le pronom régime, et *est été*, formule méridionale, heurtent également nos habitudes et nous sont intolérables. Il en résulte que le passé antérieur des pronominaus ne peut avoir que la forme non-surcomposée : *quand il se fut levé, quand il se fut donné ce coup*. Toutefois dans le segond cas, c'est-à-dire quand le pronom est complément indirect, on entent dire *il s'est eu* ; M. Foulet cite : « Dès qu'ils se *sont eu* dit ce qu'ils avaient sur le cœur » ; nous avons conscience que le participe ici n'est un passif en aucune mesure, mais le pronom régime entraîne une modi-

Digitized by Google

fication partielle de la formule logique *s'ont eu dit*, qui devient : se *sont* eu dit.

RÔLE DES TENS COMPOSÉS ET SURCOMPOSÉS DANS L'EXPRESSION DE LA RAPIDITÉ DE L'ACTION.

Parmi les tens composés et surcomposés, le passé composé proprement dit (passé indéfini) est le seul qui exprime normalement un tens absolu. Tous les autres nous servent à exprimer les relations temporelles entre les actions que notre pensée rattache les unes aus autres. Toutefois, les tens qualifiés d'*antérieurs*, sous leur forme composée ou surcomposée, en dehors de leur fonction de tens relatif, peuvent aussi exprimer le tens absolu d'une action dont nous voulons souligner la rapidité : « il *a eu* vite fait ». Ce n'est plus un passé *antérieur*, puisqu'il n'y a plus de relation à un fait postérieur, on pourrait l'appeler « *passé* » *de l'action accomplie* (le *parfait* proprement dit étant considéré comme le « présent » de l'action accomplie), l'action est conçue comme « accomplie » à un moment passé. Quand nous disons « Il *eut* ou *a eu* vite déjeuné. — Il *a eu* vite *fait* de s'en rendre conte, de riposter, etc. », et, au passif, « il *a eu* vite *été abattu* », nous usons d'une forme temporelle qui marque proprement, nous l'avons vu, la fin d'une action passée, non plus pour la rattacher à une autre action subséquente, mais pour indiquer que, dans des conditions de rapidité marquées par un adverbe ou une locution adverbiale, cette action, isolée de toute autre, a été menée jusqu'au bout. Cf. les exemples anciens, dont un du XIIe siècle, donnés par M. Foulet p. 207. Il y a une différence de sens très nette entre « il *a* vite *déjeuné* » (il s'est empressé de déjeuner), et « il *a eu* vite *déjeuné* » (son déjeuner a peu duré) ; la différence de sens se réduit à une nuance lorsque la durée est plus ou moins précisée : en un

Digitized by Google

quart d'heure, en un clin d'œil, etc. [1]. Le verbe *finir*, qui, par lui-même, exprime l'achèvement d'une action, s'emploie de même pour marquer l'achèvement complet en un court délai : « Il *a eu* vite fini, il *a eu fini* de bonne heure, tôt ». Au subjonctif on dirait : « Je souhaite qu'il *ait eu fini* de bonne heure. »

Le futur dit antérieur devient un futur absolu de l'action accomplie lorsqu'on dit par exemple : « il *aura* vite *réparé* le mal. » Cf. dans le conte *de l'Ermite et du Jongleur* (publié par Louis Allen, Paris, imprimerie Solsona, 1925) : « Assez briément vous *arai dit* », vers 260. Dans les mêmes conditions, le futur antérieur surcomposé devient un passé de l'action accomplie, vu du moment futur où on racontera le fait : « il *aura eu* vite *réparé* le mal » = on *pourra dire* qu'il *a eu* vite *réparé* le mal.

Soit la frase « il a pu sortir, il *avait fait* sa version », l'action est antérieure au moment passé où il a pu sortir, d'où le plus-que-parfait ; mais, si nous voulons indiquer en même tens que le travail avait peu duré nous dirons : « il *avait eu* vite *fait* sa version ». Ce plus-que-parfait surcomposé a la même valeur *relative* que le plus-que-parfait non-surcomposé ; la surcomposition, en mettant en relief la fin de l'action, permet seulement d'en marquer par un adverbe la rapidité.

Comparons encore : « Si le repas avait été prêt, Paul *aurait eu déjeuné* quand je suis arrivé », et « Si le repas avait été prêt, Paul *aurait eu* vite déjeuné ». Dans la première frase, « aurait eu déjeuné » est un conditionnel passé *antérieur* ; dans la segonde, c'est un conditionnel passé de l'action « accomplie ».

1. Pour exprimer la durée de l'action sans idée de rapidité, on n'emploie pas le passé de l'action accomplie, mais le passé non surcomposé, ou on tourne par « il a mis tant de tens à..., il lui a fallu tant de tens pour... ».

Digitized by Google

« Il ne l'*a* pas *eu* plus tôt *fait* qu'il s'en est repenti », c'est dire proprement qu'il ne l'a pas eu fait, qu'il n'a pas achevé l'action avant de s'en repentir, que le repentir a précédé la fin de l'action, pour souligner par cette exagération la rapidité extrême de la succession des deus faits. Cf. l'exemple de l'ancienne langue donné par M. Foulet p. 207.

Si compliquées qu'elles paraissent quand on veut les expliquer, toutes ces différences de valeur sont extrêmement faciles à appliquer par le sujet parlant et à saisir par le sujet écoutant, et le français possède là une magnifique floraison de tens et de moyens d'expression, grâce à la souplesse organique de la formation de ses tens composés.

Les tens surcomposés marquant le « recul » et non l'antériorité.

Bien que le développement des tens composés et surcomposés ait eu surtout pour objet et pour résultat de préciser les relations temporelles des actions entre elles, nous venons de voir que la langue avait pu les faire concourir à l'expression de la rapidité de l'action. Il est une autre utilisation des tens surcomposés, dont on trouve trace dans un certain nombre d'anciens textes et qui a persisté dans le langage populaire de certaines régions.

Si, pour l'expression de l'action « accomplie », nous comparons :

a. il *a -fait*	et	il *a eu -fait*
b. il *avait -fait*	et	il *avait eu -fait*
c. il *aurait -fait*	et	il *aurait eu -fait*

nous voyons que chacun des tens de la segonde colonne recule dans le passé, comparativement au tens correspondant de la première.

Digitized by Google

Dans la ligne *a*, l'action est « accomplie » relativement au moment *présent* marqué par l'auxiliaire *il a*, ou relativement au moment *passé* marqué par l'auxiliaire *il a eu*.

Dans la ligne *b*, elle est accomplie relativement à la durée *passée* « il avait », ou à la durée *plus-que-passée* « il avait eu ».

Dans la ligne *c*, elle est accomplie relativement au *présent* conditionnel « il aurait », ou au *passé* conditionnel « il aurait eu ».

On conçoit en conséquence un sistème où la forme surcomposée de la segonde colonne pourrait (sans corrélation nécessaire avec une autre action postérieure) être substituée à la forme correspondante pour indiquer que l'action n'est ou n'était pas aussi récente que la forme non-surcomposée le laisserait croire si on l'employait, autrement dit où

il a eu fait
il avait eu fait
il aurait eu fait

pourraient équivaloir respectivement à un *passé*, à un *plus-que-passé* et à un *conditionnel passé* accompagnés d'un adverbe tel que « jadis » :

il a fait
il avait fait } jadis
il aurait fait

de sorte que le participe *eu*, qui différencie uniformément les deus formes de chaque couple, exprimerait indirectement l'idée de « autrefois, jadis [1] ». M. Foulet donne des

1. « Il *a eu fait* », au sens indiqué, ne saurait être appelé un « *parfait* surcomposé », c'est un *prétérit* comme *a fait* au sens de « il a fait *jadis* ». L'idée serait rendue en grec par l'aoriste et non par le parfait.

Digitized by Google

exemples curieus de ces passés qu'on pourrait appeler « de l'action tout à fait révolue [1] »; nous allons en relever quelques-uns. L'importance « adverbiale », si l'on peut dire, du participe de l'auxiliaire est parfois soulignée par « un accent sur *eu* » [2].

Des trois maris de la duchesse Jacqueline, un mort et deus vivants, le croniqueur Pierre de Fenin, du XVe siècle, nous dit qu'elle épousa le dernier, qu'elle avait épousé le segond, et qu'elle *avait eu épousé* le premier. Ici le plus-que-parfait composé s'applique au premier de trois mariages, mais on le rencontre pour le premier de deus, et même pour un mariage unique considéré du passé. — « Si les Turcs *avaient eu voulu* (avaient voulu *dans le tens*), affirme avec force un poilu, ils n'auraient laissé partir personne des

Si cet emploi se généralisait, on ne peut donc pas dire « qu'il rendrait à la langue le parfait qu'elle a perdu ». On ne peut même pas concéder que ce soit un prétérit et « en même tens » un parfait, ce n'est un parfait à aucun titre, car l'action y est nettement détachée du présent, d'où le recul.

1. Pour l'un de ces passés, M. Foulet dit : « C'est du passé lointain »; ailleurs, et plus exactement : « le moment suggéré peut être très proche ou très lointain ». L'action est seulement présentée « en recul » et nettement détachée du moment où l'on parle ou dont on parle, le degré d'éloignement ne peut être marqué que par le ton ou le contexte.

2. Cet accent n'ajoute aucune vraisemblance à l'hipotèse suggérée p. 213, que ces tens à fonction spéciale seraient tout à fait indépendants des tens surcomposés de même forme à valeur relative, et que, par exemple, *il l'avait eu aimée*, au sens de « il l'avait aimée autrefois », signifierait proprement : « il l'avait eue à l'état de personne aimée ». Ailleurs, M. Foulet dit : « Il est bien certain qu'on n'est arrivé à la notion de parfait surcomposé (c'est le nom qu'il donne à cette valeur spéciale) qu'en passant par celle de passé surcomposé : il a fallu dire bien des fois *j'ai eu mangé en un clin d'œil* avant de songer à dire *j'en ai eu mangé autrefois* ». Il me paraît au contraire que le passage d'un de ces sens à l'autre est invraisemblable, et qu'il ne peut y avoir aucune parenté directe entre les deus valeurs, ce sont deus dérivations parallèles de la valeur propre du passe antérieur.

Digitized by Google

Dardanelles ». — « Il *a eu coupé,* ce couteau » = ce couteau, qui ne coupe plus, a coupé dans le tens. — « Ça *a eu été* bon » (d'être pionnier), c'était bon autrefois. (L'exemple « Quand *j'aurais eu appris* la dactylo, j'aurais appris la sténo » est conforme à la sintaxe normale, s'il s'agit comme il semble d'un projet non réalisé d'apprendre successivement les deus procédés).

En commentant ces frases du langage populaire, on fait dire au tens plus de choses qu'il n'en dit. Le recul qu'il marque dans le passé sert à mettre en relief que le fait ne se produit ou ne se produisait plus à l'époque où l'on parle ou dont on parle ; toute autre particularité résulte du contexte ou des circonstances et non du tens employé. Notons qu'à l'idée de « autrefois », qui résulte de la seule surcomposition, bien qu'un adverbe y insiste parfois, peut s'ajouter l'idée de la prolongation ou de la répétition de l'action, exprimée par une locution adverbiale : « si long-tens, maintes fois, etc. ».

Dans une bonne partie du domaine provençal le verbe et auxiliaire *être* se conjuguait et se conjugue encore avec lui-même et non avec « avoir » : *je suis été* au lieu de *j'ai été* ; et on a dans certains patois, par suite de la contamination de « je suis été » par « j'ai eu » du verbe « avoir [1] », JE SUIS EU : « je *suis eu* (j'ai été) content de le voir ». Cette dernière forme, introduite dans les verbes que le français conjugue avec l'auxiliaire « être », donne, pour le passé antérieur surcomposé, JE SUIS EU VENU au lieu de *j'ai été venu*. On ne voit pas que cette *forme* ait pu contribuer à l'extension du *sens* que nous venons de constater pour le passé antérieur en général [2], même si le domaine de *je suis*

1. Pourquoi « j'ai eu » est-il qualifié de septentrional p. 238 ? M. Foulet me répont qu'il faut lire : « j'ai été ».

2. Elle n'a pu influer que sur la *forme* de ce tens dans les verbes peu

Digitized by Google

eu = *j'ai été* et celui de l'extension de sens étaient identiques, ce qui n'est pas. Les efforts de M. Foulet pour localiser les deus fénomènes n'en sont pas moins dignes d'éloges, bien que l'insuffisance des documents et la rareté des exemples empêchent de conclure avec sûreté et précision. Ainsi, on conjecture que le passé antérieur « à recul » doit se trouver dans la Dordogne, et on l'a signalé à Lyon ; or je suis Périgourdin de naissance et Lyonnais d'adoption, et je ne l'ai jamais entendu ni à Périgueux, ni à Lyon, ni dans le français local ni dans le patois.

Quoi qu'il en soit, le passé « de l'action tout à fait révolue » ou « à recul », étranger au français, se présente dans le langage populaire de certaines régions 1° sous la forme ordinaire du passé antérieur surcomposé pour les verbes comportant l'auxiliaire *avoir*, par exemple « j'ai eu voyagé » ; 2° avec l'auxiliaire « je suis eu » au lieu de « j'ai été » pour les verbes qui ont en français l'auxiliaire *être* : « *je suis eu* arrivé » au lieu de « *j'ai été* arrivé » ; cette forme est normale dans les pays où le verbe *être* se conjuguait avec lui-même et où l'on a passé de « je suis été » à « je suis eu » ; elle est analogique dans les autres ; 3° avec le même auxiliaire « je suis eu » dans la conjugaison de tous les pronominaus, alors que ceus de ces verbes où le pronom est complément indirect ont seuls, nous l'avons vu, cette forme hibride au passé antérieur surcomposé, les autres se contentant du passé antérieur composé « quand il *se fut levé* ».

nombreus qui se conjuguent avec l'auxiliaire « être ». Et encore « je suis *eu* venu » avec la valeur spéciale a-t-il pu être produit directement par l'analogie de « j'ai *eu* vendu ». A « j'ai *eu* vendu », au sens de « *j'ai vendu* autrefois », on a pu faire correspondre, comme l'indique M. Foulet, « je suis *eu* venu » au sens de « *je suis venu* autrefois ».

Digitized by Google

VI

ETIMOLOGIES POPULAIRES

M. Gilliéron et M. Nyrop ont justement remarqué que, dans la conscience du sujet parlant, les familles de mots se réduisent à un petit nombre de termes qui sont restés solidement unis par le sens ; et l'évolution sémantique, l'effacement des métafores, peuvent rendre étrangers l'un à l'autre deus mots qui, à l'origine, étaient étroitement apparentés, et même deus acceptions d'un même mot. Nous sentons fort bien *maison* dans *maisonnette*, et *chanson* dans *chansonnette*, mais qui pense à *lune* en parlant de *lunettes* ou à *polir* en parlant de *politesse* ? *Conter* et *compter* sont un même mot, qu'on a pu diversifier par l'ortografe (sans utilité d'ailleurs), parce que le rapport primitif des acceptions a cessé d'être senti.

Nous ne songeons aucunement, en parlant, à l'étimologie des mots que nous proférons (sauf, bien entendu, quand il s'agit de dérivés dont la formation est ou paraît évidente, comme *douloureus*, *arrondir*, etc.). C'est seulement *après coup*, et en réfléchissant à tel ou tel mot, que nous avons entendu ou employé, qu'il nous arrive d'en imaginer l'origine et de les expliquer par des étimologies impropremement nommées populaires (car la plupart de ces explications sont de fausses étimologies de lettrés). Nous pouvons avoir l'idée de rapprocher *papillotte* soit de *papillon*, soit de *papier* ; le premier rapprochement est conforme à l'origine réelle du mot, le segond est fantaisiste, et il n'offre aucun intérêt, car il est loin de s'être imposé à l'esprit de tous, et il n'a pu contribuer au développement sémantique du mot, qui s'explique fort bien sans cet intermédiaire. *Bourrelé* a

Digitized by Google

conservé le sens de « torturé », bien qu'on ne sente plus sa parenté avec *bourreau* ; on est tenté de le rattacher à *bourrer*, non sans se rendre conte que « bourrelé de remors » ne peut être traduit par « bourré de remors ».

Le mot *forain* signifie proprement « qui vient du dehors, qui n'est pas domicilié dans le pays », et il s'est appliqué tout naturellement, sans que l'étimologie erronée par *foire* ait été préalablement nécessaire, aus marchands qui vont de village en village, et, dans les grandes villes, de quartier en quartier, de foire en foire.

Nous avons perdu le sentiment de la parenté qui unit les mots *plein* et *plantureus*, et cette perte explique la grafie fonétique du segond par *-an-*, mais l'idée initiale de plénitude suffit à rendre conte du développement sémantique de *plantureus*, sans que, dans l'une des acceptions, le rapprochement fantaisiste avec *plante* ait eu à intervenir : qui pense au mot *plante* quand on parle d'un pays *plantureus* ?

Le substantif *les* (d'abord *lais*, action de laisser, ce qu'on laisse) avait son acception testamentaire longtens avant que le verbe *léguer* existât. *Léguer* n'a donc aucunement contribué à la lui donner. Mais le voisinage des sens des deus mots et la fréquence de leur emploi côte à côte ont fait qu'ils nous donnent l'impression de dériver l'un de l'autre, surtout depuis qu'en vertu de cette étimologie erronée on a inséré dans le mot *les*, avant l'*s* finale héritée de « laisser », un *g* parasite, qui tent à s'introduire dans la prononciation. Peut-on dire qu'actuellement *legs* doit être considéré comme « venant » de *léguer* ? Assurément non. Mais le sentiment commun des sujets parlants le rattache à *léguer*, auquel il doit non pas une signification, mais une grafie particulière. Les mots, pas plus que les hommes, ne changent de père au cours de leur existence, mais à une famille naturelle peut succéder une famille adoptive. *Legs* appartient à la

Digitized by Google

famille de *laisser* par droit de naissance, et à celle de *léguer* par voie d'adoption.

Le cas est un peu différent pour *souffreteus* (famille du latin *frangere*) qui avait la significatiou de « besogneus », et qui a été rattaché à la famille de *souffrir*. Ici encore, il y a sentiment commun des sujets parlants, en raison d'une double analogie, de forme et de sens, mais c'est l'analogie de sens, et non celle de forme, qui s'est trouvée accentuée par le passage à la famille d'adoption. Une idée de souffrance s'est introduite dans la signification du mot *souffreteus*, en altérant le sens primitif, mais sans l'effacer complètement, car *souffreteus* n'est pas sinonime de *souffrant*, et, même dans un dictionnaire des familles « actuelles » de mots, on n'aurait pas le droit de passer sous silence la famille naturelle de *souffreteus*, à laquelle ce mot doit une nuance de sa présente signification.

J'en dirai autant de *forcené*, jadis *forsené* (proprt hors du sens), qui exprime une idée de violence folle ; la confusion des deus premières sillabes, *forse...*, avec le substantif *force*, qui depuis longtens se prononce de même, a introduit ou au moins accentué la nuance de « violence », sans effacer la signification étimologique du mot.

Il arrive assez souvent qu'une certaine ressemblance de forme entre deus mots entraîne une altération de la prononciation ou seulement de la grafie de l'un de ces mots, tendant à le rapprocher davantage de l'autre, sans qu'il y ait à l'origine, ou qu'il en résulte, aucun rapport de sens entre les deus. Par exemple, un mot commençant par *fux-*, et un autre par *flux-*, *fuchsia* et *fluxion*, le premier pourra, dans la prononciation populaire, et sans même que le sujet parlant en ait conscience, emprunter l'*l* du segond ; on entent prononcer *fluchsia*. Ces mots ne s'en trouvent pas rapprochés par le sens, ce n'est pas une étimologie popu-

Digitized by Google

laire, c'est une simple contamination de forme. De même, la contagion des mots de la famille de *galant* a entraîné le changement de *galatine* en *galantine*. Naturellement, ces déformations n'atteignent guère que des mots d'emprunt, des mots tecniques, qui n'appartiennent pas à la langue courante. Les adjectifs *bas* et *beau* se trouvant souvent placé avant le substantif qu'ils qualifient, les sillabes initiales *ba-* et *bo-* de certains mots ont été assimilées pour la forme à ces adjectifs, sans qu'il en résulte d'ailleurs aucun sens plausible : *babord*, puis *basbord*, aujourd'hui *bâbord* ; *beaupré*. De même, *bacule* est devenu « *bas*cule », et, comme le mot est féminin, on a prononcé « bassecule », d'où la transformation de *baculer* en *basculer* (avec *s* prononcée). Sous l'influence de l'adjectif féminin *courte*, *coutepointe* (= couette piquée) est devenu *courtepointe*, sans qu'on pense, en employant le mot, à une chose courte. Le vieus verbe *escondire*, excuser, refuser, est devenu *esconduire* par simple contagion de *conduire*, sans qu'il y ait eu d'idée étimologique ; mais ultérieurement, *éconduire* a été considéré comme un composé de *conduire*, et a pris le sens de « congédier » que nous lui donnons aujourd'hui ; c'est réellement un autre mot, dont la formation seule, et non le sens, s'explique par l'ancien *escondire*. Une sorte de calembour par à peu près a transformé *sarbatane* en *sarbacane*, on a pensé à une sorte de *canne* ou roseau. *Calfater*, tout en se maintenant tel quel, a engendré des formes altérées, *calfrater*, *calfatrer*, devenues, sous l'influence de *feutre*, voisin de forme et de sens, *calfeutrer*.

Dans certains mots, tels que *forsbourg*, *forsfiler*, le préfixe *fors-* (= en dehors), a perdu fonétiquement *r* devant *s* (cf. ma *Phonétique française*, § 162), et dès lors *fos-* a été assimilé à l'adjectif *faux*, auquel le maintien de *r* dans *fors-* n'aurait pas permis de penser, d'où *faubourg*, *faufiler* ; ici l'assimilation n'est pas de pure forme, on a plus ou moins

Digitized by Google

nettement dans l'esprit un faux bourg, s'opposant au vrai bourg, à la vraie ville, etc.

L'ortografe altérée *entre-temps,* au lieu de *entre tant*, offre un sens plausible, et qui d'ailleurs ne change rien à la signification réelle de cette locution, car, dans *entre tant*, *tant* avait sa valeur démonstrative de « cela même », entendez « ce tens même ». Dans la locution *de chant*, « sur le côté étroit », on n'a plus compris le vieus mot *chant* (= coin), et nous écrivons « de champ », pure déformation grafique car nous ne songeons assurément pas à un champ, et rien n'est changé au sens de la locution.

Les gens du peuple qui savent mal l'ortografe peuvent penser au mot « eau » quand on leur parle de *laudanum* (d'après « l'eau-de-vie, l'eau de mélisse, etc. ». Il y a là véritablement une étimologie *populaire*, qui d'ailleurs ne change rien au sens du mot [1].

Le démonstratif *celle* ayant cessé de s'employer adjectivement, on n'a plus compris « à *celle* fin », qu'on a altéré en « à *seule* fin », ici altération de sens comme de forme.

Il semble bien que ce soit la couleur « dorée » du fruit qui ait amené la locution, « pomme d'*arange* » à la forme « pomme d'*orange* », où *orange* est le nom de l'arbre (encore dans « eau de fleur d'orange ») ; puis on fait un dérivé analogue à « prunier, pêcher », qui est devenu le nom de l'arbre pendant qu'*orange* devenait le nom du fruit. Nous ne pensons pas à *or* en prononçant ces noms ; ceus qui ont changé *arange* en *orange* y pensaient, mais évidemment sans y voir la racine du mot ; l'altération de la forme provient d'une association d'idées, mais non d'une étimologie populaire.

1. La forme « lait d'ânon », signalée par M. Brunot (*La pensée et la langue*, p. 58) n'a rien d'étimologique ni de populaire, c'est une plaisanterie de rapin, aussi bien que « pilules à pioncer » pour *pilules opiacées*.

Digitized by Google

On entent souvent prononcer « pantomi*n*e » au lieu de « pantomi*m*e » ; cette dissimilation du segond *m* a pu être favorisée par l'idée des gestes, des *mines* des acteurs. — C'est par un rapprochement inconscient de pure forme qu'*indemne* a pu agir sur *dilemme*, et que même des humanistes réputés prononcent par inadvertance « dile*m*ne » (cf. plus haut *courtepointe*).

Les deus éléments du mot allemand *sauerkraut* ont été assimilés aus mots français *chou* et *croûte*, le premier seul avec un rapport de sens. La signification globale du mot n'a pas été altérée par cette déformation, puisque l'idée de *chou*, représentée par la première sillabe du mot français, est exprimée par la dernière du mot allemand.

Après qu'on eut perdu le sentiment que les *cordouaniers* étaient des ouvriers en cuir de *Cordoue*, le mot s'est altéré en *cordonnier*, se rapprochant de *cordon*, soit par une analogie de pure forme, soit parce qu'on a pensé aus cordons des chaussures. Dans le vocabulaire populaire actuel, le mot est isolé, ayant perdu toute relation avec Cordoue, sans s'être rattaché vraiment à une autre famille, car il n'éveille aucunement dans notre pensée l'idée de cordon.

Le vieus verbe *ordener* est devenu *ordonner*, sous l'influence de *donner*, favorisée peut-être par la locution « donner un ordre ». En tout cas, le souvenir de l'action exercée par « donner », sur la forme de ce verbe, s'est effacée, et le mot n'a pas cessé d'appartenir dans notre pensée à la famille du substantif *ordre*.

Le mot *contredanse*, d'origine anglaise, signifie proprement « danse de campagne » mais l'élément qui signifie « campagne » a été confondu avec notre préfixe *contre*, auquel il est d'ailleurs apparenté ; toute idée de « campagne » s'est effacée, et le nom a été donné à une danse de salon, où les danseurs s'opposent en vis-à-vis, et qui est fort différente de la contredanse anglaise.

Digitized by Google

Dans « taie d'oreiller », le mot *taie*, qui n'a pas dans la langue de famille apparente, n'est plus compris, et comme l'objet fait penser à la tête (qui repose sur l'oreiller), le peuple déforme *taie* en *tête*, ce qui n'implique nullement qu'il considère la taie comme la tête de quoi que ce soit. C'est une déformation par association d'idées. Une association analogue a altéré la grafie de *ranqueur*, devenu *rancœur*.

Hébété signifie proprement « émoussé » ; il semble bien que le mot ait fait penser à *bête*, et que ce rapprochement instinctif ait contribué à la signification actuelle du mot, sans qu'il soit devenu un sinonime de « abêti ».

Le verbe *ouvrer*, « travailler », auquel se rattache l'adjectif *ouvrable*, n'existant plus dans la langue courante, un commerçant peut avoir l'idée que les « jours ouvrables » sont les jours où il ouvre sa boutique [1]. Mais alors même que cette interprétation se généraliserait, la signification de la locution n'en serait pas modifiée, ce seraient toujours les jours « où on travaille », et il serait excessif de faire de *ouvrable* un dérivé « actuel » d'*ouvrir*. Sa parenté très réelle avec *ouvrier* est encore sentie malgré la restriction de l'emploi du verbe « ouvrer », qui a relâché le lien familial.

Le sens normal d' « arboriste », formé sur le latin *arbor*, serait « arboriculteur ». Ce mot a cependant servi à désigner ceus qui cherchent, cultivent ou vendent les plantes médicinales, et la Fontaine l'emploie encore ainsi. Mais comme les « arboristes », en ce sens, vendaient des *herbes*, le mot s'est altéré en « herboriste ». La première sillabe *arb-* est devenu *herb-* par association d'idées, mais de l'ancienne forme il est resté la sillabe médiane -or-, qui ne s'explique que par *arbor*.

1. Cf. Nyrop, *Grammaire historique*, t. IV, § 45 .

Digitized by Google

Le mot *miniature* a passé aisément, sans l'aide d'aucune contamination, du sens de « petite peinture » (d'abord peinture en rouge) au sens de « petit objet, qui n'a pas les proportions ordinaires ». Quand on parle d'un « torrent *en miniature* », nul ne songe assurément (sauf peut-être après coup) ni à *minime*, ni à *menu*, ni à *mignon*.

Dans les exemples que nous venons d'examiner sont englobés tous les cas où un mot agit ou est supposé agir sur la forme ou sur le sens d'un autre mot avec lequel il n'a étimologiquement rien de commun. Quelle conclusion générale peut-on tirer de cette variété et de cette complexité de cas, et comment les classer ?

En dépit de l'action signalée, les deus mots peuvent avoir toujours été étrangers l'un à l'autre. Les personnes qui prononcent aujourd'hui *fluxia* au lieu de *fuchsia* se bornent à le répéter comme elles l'ont entendu ; celles qui, pour la première fois, ont introduit *l* après *f* initial, ne pensaient pas davantage à *fluxion*, mais avaient dans l'oreille, si je puis dire, le groupe de fonèmes *flux...*, pour l'avoir souvent entendu, employé par elles-mêmes et par d'autres, dans les locutions courantes où entre le mot *fluxion*.

La relation entre les deus mots peut avoir été sentie au moment de l'altération de forme, et s'être effacée ensuite, nous l'avons vu pour *ordonner*.

Le rapprochement de forme peut être accompagné d'un certain rapport de sens, et alors nous avons conscience de la relation entre le mot agissant et le mot « agi ». La signification de la locution ainsi altérée peut d'ailleurs n'être aucunement modifiée : la « tête d'oreiller » des gens du peuple exprime exactement la même idée que notre « taie d'oreiller ». Cf. *jeu d'eau* pour *jet d'eau*. L'altération de forme peut aussi être accompagnée d'une altération du sens : « à celle fin » non compris a suggéré « à seule fin », par analogie avec

Digitized by Google

les locutions où l'adjectif *seul* précède le substantif ; ici l'idée exprimée par *seul* s'est introduite dans la locution, qui ne signifie plus « à cette fin », mais « à la seule fin ». A vrai dire, c'est une locution différente, qui aurait pu se former indépendamment de toute locution antérieure.

Quant aus mots dont la forme s'est maintenue intacte, les étimologies fausses qu'on a pu en donner ne présentent qu'un intérêt de pure curiosité quand elles n'ont pas agi sur le sens. L'indice de cette action est le sentiment commun de la parenté nouvelle, en dehors duquel toute acception particulière doit être expliquée par l'évolution sémantique normale. La modification du sens, dont l'exemple le plus certain et le plus caractéristique est offert par le mot *souffreteus*, est un fait rare, et la signification du mot en est altérée, mais non pas transformée. Le détachement de la famille primitive est extrêmement fréquent, le rattachement à une famille nouvelle est exceptionnel.

L. Clédat.

Digitized by Google

MÉLANGES

QUESTIONS DE LANGUE

Contamination de « pallier » par « obvier ». — Dans ses intéressantes « Consultations grammaticales » des *Nouvelles littéraires*, — où il proteste avec toute raison, soit dit en passant, contre la pédante proscription de *de suite*, au sens que *tout de suite* (tout à fait de suite) porte au superlatif, — André Thérive donne plusieurs exemples de *pallier à* au lieu de *pallier* suivi du complément direct ; c'est là un solécisme de lettré, car le peuple n'emploie pas ce verbe, on l'entent même peu dans la langue « parlée » des gens cultivés, il appartient surtout à la langue écrite. On nous apporte trois exemples, j'en pourrais ajouter, empruntés à un Président du Conseil, à un professeur de Faculté de droit, et même *proh pudor* ! aus bureaus de la Direction de l'enseignement segondaire dans une circulaire adressée aus Recteurs ; voici le premier : « pour *pallier* sans inflation *à* l'insuffisance de la circulation fiduciaire... » *Pallier* signifie proprement : dissimuler sous un « pallium », sous un manteau ; on pouvait passer directement de là, en parlant d'une difficulté, au sens de « la faire disparaître en y parant », mais la transition a été favorisée par l'existence de « obvier », qui se termine aussi en *-ier*, qui a précisément ce sens, et qui appartient également à la langue littéraire. Et comme *obvier* se construit avec *à*, on est sollicité, si l'on n'y prent garde, à dire « pallier à ». Ainsi recommence l'histoire de *se souvenir* et de *se rappeler*, contaminés successivement l'un par l'autre : *il me souvient* devenant l'absurde *je me souviens* sous l'action de « je me rappèle », et « *je me rappèle* cette aventure » tendant à « *je me*

Digitized by Google

rappèle de... » sous l'action de *se souvenir de*, qui prent sa revanche.

Propos du « Temps ». — Dans son feuilleton du 6 mai 1926, M. Paul Souday rent quelques arrêts en matière grammaticale. Il condamne à nouveau le sens dit anglais de *réaliser*, comme « absurde, illogique et fallacieux ». Le verbe *réaliser*, par lui-même, est pour moi sans goût ni grâce, et je suis d'avis qu'on le laisse autant que possible aux langues tecniques ; mais, si on l'utilise, l'acception que les Anglais en ont tirée les premiers, et qui s'ajoute aus autres sans équivoque, n'a rien que de très sensé et parfaitement logique, et il n'y a de fallacieus que la critique qu'on en fait. Faudrait-il renoncer à employer *revue* au sens de « périodique » parce que c'est là un sens anglais ? — « *Pourquoi pas* ? » est proscrit. Il est cependant plus naturel que *pourquoi non*, puisqu'en supprimant ou en réduisant l'ellipse on dirait *ne pas* : « pourquoi *ne pas* répondre ? » Devant les mots à valeur positive tels que *pas*, *aucun*, *jamais*, qui entrent dans les formules négatives, l'usage bien interprété non seulement autorise mais ordonne la suppression de *ne* toutes les fois qu'il y a ellipse du verbe : « Il *n'*en veut *aucun*. Pourquoi *aucun* ? — Il est allé plusieurs fois en Angleterre, *jamais* en Écosse. — Combien en reste-t-il ? *Aucun*, *pas* un, *plus* un. — Est-il content ? *Pas* toujours, *pas* trop ». Ce serait se leurrer que de croire échapper à la prétendue faute en préposant *non* à *pas* quand on le peut ; car, dans « non pas trop », ni la pensée, ni la prononciation ne joignent *non* à *pas* : *non* reste isolé, suivi d'une légère pause : *non*, *pas trop*. — Proscrit aussi *j'ai eu terminé* ; le passé surcomposé est cependant indispensable si l'action postérieure est exprimée par le passé composé : « *je suis sorti*, ou *j'ai déjeuné*, quand *j'eus terminé* mon travail » serait barbare. « Quand Dieu m'*a eu donné ma fille*, écrit Renan, je l'*ai appelée* Noémi ». — « *Il est douteux* que *j'étais né* pour être un jour colonel » écrit M. Jean Fayard, et M. Paul Souday demande : « Y a-t-il une faute d'impression et doit-on comprendre : Il *n'*est pas douteux... Ou veut-il dire : il est douteux

Digitized by Google

que je *fusse* né ». Il y a une troisième hipotèse, c'est que l'auteur ait voulu dire ce qu'il a écrit. Cet indicatif peut en effet rappeler une affirmation émise ou suggérée antérieurement. Sans doute il est contraire à une de ces servitudes grammaticales dont parle M. Brunot, ici l'application mécanique du subjonctif après *douter*, mais un écrivain a le droit de s'affranchir d'un mécanisme qui l'empêche d'exprimer une nuance de sa pensée. Benjamin Constant a écrit : « Malheur à l'homme qui, dans les premiers moments d'une liaison d'amour, *ne croit pas* que cette liaison *doit* être éternelle ». Et Victor Hugo :

Ne crois pas que l'esprit du poète *descend*.

« *Il ne manquerait plus* où *il n'aurait plus manqué que ça* ». — Ces locutions renferment un contresens aussi caractérisé que l'emploi de *sarabande* au sens de « danse échevelée » et de *compendieusement* au sens de « avec de grands détails ». Que voulons-nous dire en effet ? et que comprent l'interlocuteur ? C'est qu'une éventualité, représentée par *ça* = cela, mettrait ou aurait mis le comble à...., par exemple à nos ennuis. Or, sans nous en douter, nous disons précisément le contraire. Prenons la peine d'analiser la locution. « S'il tombait malade, ce serait le comble, *il ne manquerait plus que ça* », une telle frase ne peut avoir logiquement qu'un sens : « cela (qu'il fût malade) manquerait seul, mais *manquerait encore* », autrement dit : s'il était malade, il ne le serait pas encore. D'où vient cette absurdité ? C'est que l'expression a été tirée machinalement d'une autre où *manquer* était à l'imparfait : « Il est malade, *il ne manquait plus* que ça ! » = cela seul manquait, mais ne manque plus, c'est le comble. On a pris sans réfléchir la locution en bloc, pensant au sens de « *c'est* le comble », et pour exprimer que *ce serait* ou que *c'eût été* le comble, on a mis *manquer* au conditionnel. En réalité : pour que nos ennuis soient à leur comble, *il manque* de le voir tomber malade ; s'il tombait malade, *ça* ne manquerait plus, il ne manquerait plus rien, ce serait complet, ce serait le comble. La locution impersonnelle « ne manquer que ça »

Digitized by Google

signifie « rester seul à s'accomplir » (entre beaucoup d'autres choses assimilées) ; elle ne devrait s'employer qu'au présent (ou à l'imparfait), on dirait ainsi : « je crains bien qu'il ne tombe malade, il ne *manque* plus que ça », et on laisserait l'interlocuteur penser la frase hipotétique qu'on a soi-même dans l'esprit : « si cela arrivait, ce *serait* le comble ».

L. Clédat.

MENUS PROPOS DE GRAMMAIRE.

M. Henri de Régnier écrit : « La petite société de P... *ne* compte *pas mal* de propriétaires ruraux. » Il est certain cependant qu'aujourd'hui dans la locution familière *pas mal* (= bien), au sens de « un bon nombre, une bonne quantité », le langage parlé supprime invariablement le *ne*. Les deus mots, dans ce sens, sont arrivés à former une locution inséparable, et *ne* a l'inconvénient de les dissocier dans la pensée en attirant à soi le *pas*, qui le complète. Quand nous disons « il *n'*a *pas peu* de mérite », nous nions qu'il ait *peu* de mérite ; dire « il *n'* a *pas mal* de mérite » serait nier qu'il ait *mal* de mérite, or *mal* n'a pas, à lui seul, de valeur quantitative. Dans le même roman (*Le divertissement provincial*), M. de Régnier écrit un peu plus loin, p. 134 : « M. Bongrand s'arrangea pour faire gagner *pas mal* d'argent au père Bournillon ». Ici, pour rétablir le *ne*, en observant d'autre part l'ordre régulier des mots, il aurait fallu mettre : « M. Bongrand s'arrangea pour *ne pas* faire gagner *mal* d'argent au père Bournillon ». On comprent que l'auteur ait reculé, comme il aurait reculé devant : « La pièce *n'*a *pas* eu *mal* de succès ». Le mieus ne serait-il pas de se conformer toujours, pour cette locution familière, à l'usage actuel de la langue parlée, qui partout, au sens de « beaucoup », dit *pas mal* sans *ne* ?

— Quand on veut imiter les vieilles locutions telles que « maître *ès* arts, docteur *ès* sciences », il faudrait prendre garde que *ès* est un article pluriel (= en les), et ne pas écrire, par exemple, « docteur *ès* médecine ». La remarque n'est pas

Digitized by Google

superflue, car dans le *Théophile Gautier* de Maxime Ducamp (collection des *Grands Écrivains*), on trouve p. 15 : « un maître *ès* langue latine », et on peut lire dans un feuilleton tout récent du *Temps* : « Nous admettrions avec difficulté qu'il soit autre chose qu'un docteur *ès* psychologie. »

— Si la langue parlée employait encore le plus-que-parfait du subjonctif au sens du conditionnel passé (*j'y eusse consenti* si *tu* me l'*eusses proposé*), les deus premières personnes du singulier seraient bientôt refaites sur la 3e, plus fréquente, comme *tu venis*, seul correct à l'origine, a été refait en *tu vins* d'après *il vint*, et l'auteur qui écrirait « *J'y eus* consenti si *tu* me l'*eus demandé* » ne ferait qu'anticiper (notez que la confusion de forme du passé antérieur de l'indicatif et du plus-que-parfait du subjonctif au singulier n'aurait pas plus d'inconvénient que la double valeur actuelle de certaines formes, par exemple « que je finisse », présent ou imparfait du subjonctif). Mais on ne *dit* jamais autrement que : « j'y *aurais consenti* si tu me l'*avais demandé* ». Un auteur doit se conformer à l'usage actuel, ou, s'il lui plaît d'employer des tens arcaïques, il n'a pas le droit de les déformer de son propre chef, et de faire dire par une actrice de la Comédie française (dans la *Nuit des amants*) :

Si *je* l'*eus accepté*, *tu* ne m'*eus* plus aimée.

Je relève encore dans un article du *Temps* (9 sept. 1925) : « *J'eus préféré* trouver les ruines elles-mêmes de la divine et voluptueuse demeure. »

L. C.

L'ADROIT, *point cardinal.*

Il y a un quartier de Vence (Alpes-Maritimes), extérieur aus murailles, désigné sous le nom de *l'adrech*, mot défiguré parfois dans les cartes postales illustrées sous la forme barbare « quartier de la drèche ». Le mot *adrech*, prononcé aujourd'hui *adré*, n'est autre chose qu'une forme méridionale d'*adroit* [1]. En vieus

1. Le français, par une autre voie, était arrivé à la prononciation

Digitized by Google

français, *adroit* n'était pas seulement un adjectif ; il s'employait substantivement pour désigner une direction : on trouve dans Godefroy la locution *aux adroits de*. L'*adré* ou l'*adroit* s'oppose à l'*avers* comme l'*endroit* s'oppose à l'*envers*. De même que l'*endroit* est le côté principal d'un objet, le meilleur côté, l'*adré* est la direction considérée comme la meilleure, la plus ensoleillée, le midi. *Avers*, *envers* et *revers* s'emploient, dans certaines régions, au sens de « exposition au nord » ; voyez le Dictionnaire de Mistral à ces trois mots. C'est le plus ou moins de soleil que comporte l'exposition, qui fait considérerer le Sud comme l'endroit et le Nord comme l'envers. Pour le côté nord, on a aussi l'*ubac*, de *opacum*, région de l'ombre.

L'*adré*, en face de Vence, ce n'est pas l'adré de Vence (puisqu'il est au nord-est de la ville), mais l'adré de la montagne, telle qu'on la voit de Vence, la partie ensoleillée, la pente méridionale. Mistral définit « les adrés de l'Estérel » par « les pentes méridionales de l'Estérel » *L'adré* (avec *é* accentué, prononcé comme dans *fais-le*), dans la commune de Renaison (Loire), entre les Bachelarts et Chantoiseau, est une pente exposée au midi.

L.C.

Fr. *jacasser* anc. h. all. *gackazzen*.

Faute d'une étimologie meilleure, on admet que le fr. *jacasser* « semble formé sur le prénom *Jacques*, employé comme *Jacquot* pour désigner un oiseau parleur, notamment le geai » (Clédat, *Dict. étym.*, 1925).

Peut-être l'ancien haut-allemand *gackazzen* « strepere » offre-t-il un point de départ plus satisfaisant. Construit à l'aide du suffixe *-azzen*, ce mot s'apparente, de près ou de loin, à l'allemand *gackern*, au hollandais *kakelen gaggelen*, à l'anglais *gaggle*, et à plusieurs autres termes anciens ou modernes qui tous signifient le babil ou le caquet des poules et des oies.

adrè, à côté de *adrwa* qui a prévalu. Molière et Corneille font rimer le féminin avec *retraite* et *secrète*.

Digitized by Google

Si cette étimologie se trouvait valable, le mot *jacasser* (ou **jacacer ?*) nous viendrait sans doute d'Allemagne, le suffixe *-azzen* étant la forme haut-allemande du germ. *-atjan*.

Allem. *büchse* lat. *bŭxĕa*.

Les formes anciennes de l'all. *büchse* « boîte » sont m. h. all. *bühse*, a. h. all. *busha*. La comparaison de ces deux formes suppose un allemand prélittéraire **buhsja*.

Ce **buhsja* est généralement interprété comme dérivant du gr. πυξίς par l'intermédiaire du latin. Il est d'autant plus naturel d'y voir l'adj. latin *bŭxĕa* (s. ent. *capsa*, p. ex.), que *bŭxus* lui-même est passé en allemand (anc. h. all. *buhsboum*).

Lat. *bŭxĕa* (que représente, au surplus, en roman le prov. *boissa* « boîte ») serait passé en pays allemand à la même date que ses sinonimes *scrīnĭum* (anc. h. all. *scrīni*, all. mod. *schrein*), *arca* (anc. h. all. *arahha*, all. mod. *arche*) et *cista* (anc. h. all. *Kista*, all. mod. *Kiste*).

Paul Porteau.

Digitized by Google

CONTES RENDUS

Edmond HUGUET. — *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, 1er 2e et 3e, fascicules du tome I (Paris, Champion, 1925, LXXVI-80 pages), gr. in-8.

Nous avons annoncé cet ouvrage capital, qui formera deus gros volumes (en souscription à 12 francs le fascicule de 80 pages). Les deus premiers fascicules, réunis en un seul, contiennent une préface fort instructive, sur la langue du XVIe siècle, et le commencement de la lettre A, jusqu'à *advenement*.

Pour un bon nombre des mots que la langue a laissé perdre, M. Huguet invoque, non sans quelque hésitation, la raison d'homonimie. On pourrait encore hésiter plus souvent qu'il ne fait, surtout lorsque les homonimes appartiennent à des catégories différentes du langage. Quelle vraisemblance que le substantif *soif*, alors même qu'il se prononçait *swef*, ait pu se confondre avec l'adjectif *souef*, même réduit à une sillabe? Y a-t-il équivoque entre le substantif *bond* et l'adjectif *bon*? Le verbe *planter* n'est assurément pour rien, ni dans l'ortografe du vieus substantif *planté*, — grafie fonétique comme, sous la plume de Fénelon, « les av*an*tures de Télémaque », — ni dans la disparition de ce mot, qui nous a laissé un fils, l'adjectif *plantureus*. Même entre deus mots de catégorie identique, il ne peut y avoir vraiment équivoque que s'ils expriment des idées voisines, comme *ils clouent*, qui appartenait au verbe *clore* et au verbe *clouer* (mais nous ne sommes pas gênés par *ils peignent*, du verbe *peindre* et du verbe *peigner*), comme *il tendra*, du verbe *tendre* et du verbe *tenir*. Là, il faut qu'une des deus formes dis-

Digitized by Google

paraisse (*clouent* du verbe *clore*) ou se différencie (*tiendra* pour le verbe *tenir*). Quel risque y avait-il de confondre la *grève*, bord de la mer, et la *grève*, armure de la jambe ? Le nom de l'armure a disparu comme l'armure elle-même, sans que l'homonimie y soit pour rien. Sommes-nous gênés par l'homonimie de la *fraise* de veau, de la *fraise* du fraisier, et de la *fraise* du costume du XVIe siècle ?

En dehors de l'homonimie, dont l'action est bien souvent contestable, M. Huguet explique la réduction du vocabulaire depuis le XVIe siècle par les causes suivantes : difficulté de la conjugaison de certains verbes (p. 8) [1], cf. notre Revue, t. XXXIV, p. 6 ; tendance à réduire le nombre des sinonimes (p. 9), quand on ne les a pas utilisés, comme il est dit plus loin, pour des acceptions différentes ; surabondance des mots empruntés au latin (p. 11) et à l'italien (p. 13) ; sinonimie résultant de la formation, avec des suffixes de même valeur, de mots différents de même sens (p. 14) ; exagération de la mode des diminutifs (p. 16) ; lutte pour la vie entre deus mots de même sens, l'un sans préfixe, l'autre avec préfixe (p. 17), c'est tantôt la première forme, tantôt la segonde, qui l'emporte (*accourber*, signalé ici, ne figure pas au dictionnaire) ; enfin (p. 19), déchet des locutions proverbiales et figurées qui ont cessé d'être comprises, bien qu'un certain nombre s'emploient encore sans qu'on pense à leur origine.

L'auteur examine ensuite les changements de sens, résultant de l'utilisation des doublets (p. 21), du maintien, avec des acceptions différentes, d'anciens sinonimes de même radical (p. 22) ou de radicaus différents (p. 29) ; de la différenciation des formes avec et sans préfixe, telles que *franchir* et *affranchir* (p. 25).

Il signale la réduction ultérieure du nombre des sens de certains mots (p. 33) ; pour *coucher* on peut remarquer que le sens

1. Il nous a paru plus commode d'indiquer les pages en chiffres arabes, bien qu'elles soient marquées en chiffres romains dans cette préface.

Digitized by Google

de « inscrire » existe encore dans la locution qui vieillit « coucher par écrit ».

On nous signale ensuite les mots dont la signification s'est affaiblie depuis (p. 41), ou est devenue péjorative (p. 43), comme *garce*, qui avait le sens de « fillette » ; les mots qui ont perdu leur signification « concrète » (p. 46), comme *discourir*, au sens de « courir çà et là », ou qui se sont au contraire « matérialisés » (p. 48), comme *bâtiment*, d'abord « action de bâtir ». D'autres modifications ultérieures ne se laissent pas classer aussi facilement (p. 50) ; à propos de *se passer de*, il serait bon de noter que le verbe *passer* se rattache là non à *pas*, mais à *passion*, cf. *se souffrir de*, chez Joinville [1].

Il y a enfin les mots dont le sens primitif a complètement disparu (p. 52), comme *collation*, encore sinonime de « conférence » au XVIe siècle. Pour *habiller*, le sens primitif de « mettre en état pour une destination » existe encore dans la locution culinaire « *habiller* une volaille », l'accommoder pour la faire cuire, et même dans « s'habiller » avec l'acception de « se mettre en tenue de soirée », où l'idée de *vêtement* s'est introduite sous l'influence du mot *habit*, mais sans effacer l'idée de préparation pour une destination particulière. On n'imagine pas « se vêtir » prenant le sens restrictif de « revêtir l'habit de soirée », tandis qu'on passe, par une extension normale, du sens de « prendre une tenue de cérémonie » au sens de « prendre un vêtement quelconque » ; il faudrait intervertir dans le D. G. les sens 1° et 2° du paragrafe II de l'article *Habiller*.

Comme « un dictionnaire n'est pas une grammaire », M. Huguet nous dit qu'il a laissé de côté les faits généraus de la prononciation du XVIe siècle. Il a cependant signalé certaines prononciations particulières (comme *pays*, d'une sillabe), dont il donne de notables exemples page 56, et il énumère (p. 58) un certain nombre de particularités de morfologie et de sintaxe qu'avec raison il lui a paru nécessaire de relever dans le dictionnaire.

1. Voy. « Les deus verbes *passer* » dans notre Revue, t. XIV.

Digitized by Google

Cette préface a permis à l'auteur de mettre en relief très utilement des fénomènes qu'on retrouve à peu près les mêmes dans l'histoire de bien des mots, et dont la fréquence ne pouvait ressortir de la juxtaposition des termes isolés dans la dispersion de l'ordre alfabétique.

On ne saurait reprocher à M. Huguet de n'avoir pas, sauf exception, reconstitué l'histoire des mots depuis leur origine ; c'est un dictionnaire *du XVIe siècle* qu'il a voulu faire. Mais il n'est pas sans intérêt, à l'occasion de son livre et en l'utilisant, d'examiner de près, dans son ensemble, l'évolution de telle ou telle famille de mots. Ainsi M. Huguet signale, page 25, que « *prouver*, *approuver*, *esprouver* confondaient très souvent leurs sens ». Si l'on remonte au latin, on constatera qu'un simple peut avoir une ou plusieurs acceptions communes avec un composé ; il en était ainsi de *probare* et *approbare* (le composé *éprouver* n'existait pas en latin classique). *Probare* signifiait à la fois « prouver », « approuver », et « éprouver », et *approbare* « prouver » et « approuver ». Notons en outre que *probare*, ce n'était pas seulement prouver, c'est-à-dire démontrer, mais aussi manifester, montrer (« metu pater esse *probor* » dans Ovide). Les mots français *prouver* et *approuver* ont eu l'un et l'autre, comme *probare* et *approbare*, les sens de « prouver » et d' « approuver », et aussi d' « éprouver ». C'est évidemment un progrès d'avoir réparti les trois sens entre les trois formes. *Prouver* et *approuver* avaient également l'acception de « manifester » : « Se bien ne vous *provez* », dans *Berte aus grands piés* ; « rien par quoi il *s'approuve* disciple du Christ », dans Calvin. Et *preuve* a le sens de « manifestation » (Littré, 4°, sens non relevé dans le D. G.) : « J'admire chaque jour les *preuves* qu'il en donne » (de sa vertu), dans Corneille ; « faire preuve de courage », ce n'est pas démontrer, mais montrer son courage. Dans la frase de Calvin, « Dieu leur avoit *esprouvé* sa puissance », je crois que *éprouver* n'a pas la signification de prouver, Dieu ne *prouve* pas sa puissance, ne la démontre pas, il la manifeste ; dans l'Historique de Littré, une trahison « vue et *éprouvée* » est une trahison rendue visible et « mani-

Digitized by Google

feste », et *s'esprouver* si bien et si vassalement (Froissart), c'est « se manifester » courageusement, se montrer courageus.

Un exemple tel que « Quand il est *advenu* roy » (p. 26), proprement « quand il est arrivé roi », éclaire la parenté de *venir* avec *avènement* et avec *devenir*, qu'on substituerait aujourd'hui à *advenir* dans l'exemple ; l'avènement, au sens actuel, est proprement l'arrivée au trône, et interpréter « devenir » par « venir à être, arriver à être » serait plus exact que les définitions qu'on en trouve dans Littré et dans le D. G. J'imagine qu'Amyot n'aurait pas écrit « *par*venir à ses *fins* », formule pléonastique, au lieu de « advenir à ses fins », c'est-à-dire « arriver à ses fins ».

Parmi les mots qui figurent dans les premières colonnes du Dictionnaire, on remarquera particulièrement : ABREUVER aus sens de 1° informer, 2° informer faussement, tromper ; et ACHILLES, employé comme nom commun au sens de témoin ou témoignage invoqué à l'appui d'une cause, argument présenté comme invincible. Pour ACARER (joint à *affronter*), il convient de renvoyer à ACHAIRER (et affronter), c'est le même mot, et il faudrait sans doute rapprocher aussi ACCHEREMENT, accouplé à « visage ». — A l'article ACCONSUIVRE, on signale une autre forme d'infinitif, *aconsuyvir* (d'abord *aconsevir*) ; il eût été bon de renvoyer aussi à ACCONCEVOIR, pour *aconsevoir* (confusion de pure forme avec le produit de *concipere*). C'est le même verbe, au sens de « poursuivre jusqu'au bout, atteindre » ; il a deus prétérits, « il aconsut » et « il aconsuivit », le premier, qui est le plus ancien, écrit *aconceut* par suite de la même confusion de forme.

Dans la 1re colonne de la page 3, M. Huguet donne des exemples intéressants de compléments précédés de *à*, alors que nous ne mettrions aucune préposition. Il faut classer à part le cas de « puer *à* l'huile, sentir *au* flatteur » : les verbes *puer* et *sentir* (au sens d'exhaler une odeur) sont essentiellement intransitifs, et le nom de l'odeur est un complément circonstanciel qui, logiquement, peut être construit avec ou sans préposition, la seconde contruction a prévalu, mais la première

Digitized by Google

n'a rien d'irrationnel, cf. en latin *olēre*, *pūtēre*, *fœlēre*, généralement accompagnés de l'accusatif, mais on trouve *vino fœtēre* chez Pline et Martial. Dans les autres exemples, il s'agit d'un complément d'objet ; là encore, les deus constructions ne sont pas inconciliables, nous disons *prier quelqu'un*, mais ce verbe, dans l'ancienne langue, se liait à son complément d'objet par une préposition : *prier à quelqu'un*. On sait qu'en latin le complément du passif se mettait à l'ablatif avec ou sans la préposition *ab*, celle-ci devant les noms de personnes ; il semble que la préposition marque mieus le rôle actif de la personne dans l'action. De même, en espagnol, on dit « voir quelque chose » et « voir *à* quelqu'un », et ainsi pour tous les verbes transitifs directs ; ici la personne, comme la chose, subit l'action, mais le rôle de la chose est plus nettement, plus exclusivement passif. Les exemples du XVIe siècle français sont analogues, mais limités à quelques emplois ; comme Étienne Pasquier les attribue à l'influence gasconne, on pourrait penser à une imitation de l'espagnol, mais on ne comprendrait pas qu'elle fût ainsi limitée ; d'autre part Ronjat a montré que le fénomène est très loin d'être localisé en Gascogne, et Georges Millardet qu'il s'étent à l'Italie. La citation la plus caractéristique est celle de Montaigne : «... de faire qu'*à* nous la nature *nous* abandonne au hazard et à la fortune ». Aujourd'hui nous dirions « que nous... » ou « que, *quant* à nous... » (en ce qui nous concerne), ce qui, en somme, équivaut à « qu'*à* nous ». La préposition *à* se place ainsi devant le pronom qui reprent, pour y insister, le même pronom complément préposé au verbe, mais généralement la reprise se fait non d'avance mais après coup : « de faire que la nature *nous* abandonne, *à* nous... » On rencontre aussi la préposition devant le pronom après une locution comparative « je l'aimais *comme à* moi-même, ou *plus qu'à* moi-même ». Monluc réunit les deus cas : « j'ai *plus* grande envie de vous voir *à vous*, *que* vous *à moi* ».

Dans le fascicule 3, nous signalons comme particulièrement intéressant l'article *Ainsi* ; les exemples d'*ainsin* sont commodément classés pour l'étude de cette forme, et de même ceus de

Digitized by Google

la curieuse locution ellipique *Qu'ainsi soit* ou *Qu'ainsi ne soit* au sens de « pour ne douter qu'il en soit ou qu'il n'en soit ainsi ».

En terminant, j'exprimerai le souhait que, dans les fascicules suivants, nous soyons autant que possible renseignés sur la durée de la survivance des mots et des sens qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Il eût été bon de dire que le substantif *accessoire*, au sens de « situation difficile », n'a disparu du Dictionnaire de l'Académie qu'en 1740. Livet, dans son *Lexique de la langue de Molière*, en donne huit exemples du XVIIe siècle, dont un de *l'École des femmes*. *Affronter*, au sens de « tromper », était courant au XVIIe siècle, etc. M. Huguet, auteur du *Petit glossaire des classiques français*, est mieus qualifié que personne pour renseigner le lecteur sur ces survivances.

L. Clédat.

F. Brunot. — *Histoire de la langue française*, t. VII (Paris, Colin, 1926, 360 p. in-8 raisin).

Les quatre volumes qui restaient à paraître de cette grande Histoire étant tous à la fois sur le chantier, et le domaine de chacun étant nettement délimité, il faut louer l'auteur et l'éditeur de nous les donner, sans s'astreindre à l'ordre numérique, au fur et à mesure qu'ils sont prêts. C'est ainsi que le 7e paraît avant le 6e, auquel il renvoie d'ailleurs (p. 332), et que la 1re partie du 9e, qui est sous presse, paraîtra avant le 8e. Les travailleurs ne seront jamais mis trop tôt en possession des précieus documents que leur apporte, sur telle ou telle période, chaque volume d'une œuvre de si longue haleine.

Le tome VII, consacré à la propagation du français en France au XVIIIe siècle, constitue un essai de sociologie linguistique tout à fait nouveau ; il est divisé en cinq livres : I. La vie intellectuelle et morale ; II. L'éducation ; III. La vie matérielle ; IV. Le français dans les provinces ; V. État linguistique de la France à la fin de l'ancien régime.

Le premier livre nous renseigne sur la lutte du français contre le latin et les patois, dans la littérature et la langue

Digitized by Google

parlée, sur l'action de la presse, des bibliotèques èt des « chambres de lecture », des quelques ouvrages connus des paysans, du théâtre (par les troupes sédentaires et les tournées), des Académies et des loges maçonniques, enfin de la vie religieuse, où le patois prévaut encore dans les prônes et les catéchismes.

Le livre segond, tout pédagogique, nous introduit dans les collèges, dans les pensionnats, dans les petites écoles, et nous communique ce qu'on peut actuellement savoir sur l'enseignement du français, de la lecture, de l'écriture, avec les « maîtres écrivains », de l'ortografe et de la grammaire. L'ortografe « qui par ailleurs a fait tant de tort à la langue française, nous dit très justement M. Brunot, l'a pourtant servie en quelque chose: en rendant nécessaire quelques notions de grammaire, elle a attiré l'attention sur une discipline négligée et a forcé les écoles à lui faire une place ».

Le troisième livre est consacré à la vie matérielle, qui, plus que l'étude, a été un facteur puissant de francisation, en fournissant l'occasion de se servir du français, dans les affaires communales et privées, dans l'industrie, dans les ateliers, dans les « tours de France » ; et ici, après un regard en arrière sur l'histoire des routes en France, nous assistons à l'organisation des transports, au développement de la mode des villégiatures, du goût de la vie des champs ; et, par les voyages d'agrément et les voyages d'affaires, nous voyons la langue circuler le long des routes, comme du tens des chansons de geste.

Le quatrième livre étudie l'introduction du français dans les provinces particularistes ou de langue hétérogène : Béarn et pays basque, Roussillon, Corse, Bretagne, Flandre maritime, Alsace, Lorraine dite allemande.

Quel était l'état linguistique de la France à la fin de l'ancien régime ? C'est la question que pose et que résout partiellement le dernier livre, pour les pays de langue d'*oc*, pour ceus de langue d'*oui*, et pour la région franco-provençale. Enfin, l'auteur marque le caractère et les progrès du bilinguisme, la réaction et l'altération mutuelles des patois et du français, et donne quelques indications sur le français « régionalisé ».

Digitized by Google

Ce rapide aperçu des matières rassemblées dans le volume en aura fait ressortir, j'espère, et la richesse et l'intérêt. J'ajoute qu'on y trouvera en abondance des détails pittoresques, des citations et des anecdotes savoureuses et caractéristiques, qui, tout en contribuant à élucider les questions posées, donnent au lecteur beaucoup plus d'agrément que n'en comportent d'ordinaire les œuvres d'érudition.

L. CLÉDAT.

W. PIERREHUMBERT, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse-romand*, Neuchâtel (Attinger), fasc. 7 à 12 (*grafignée* à *spadille*).

La publication de cet intéressant glossaire, dont nous avons signalé les fascicules précédents [1], se poursuit rapidement et touchera bientôt à sa fin. C'est un répertoire aussi riche que consciencieus, tant au point de vue dialectologique qu'historique. Voici quelques remarques que m'a suggérées sa lecture.

Pour les noms de nombre *septante*, *huitante* (et *octante*), *nonante*, il faut insister davantage sur l'opposition absolue, à l'heure actuelle, entre l'usage français et l'usage suisse-romand. M. P. se contente de dire que ces mots ont vieilli en France, tout en restant usuels dans l'est et le midi : son information retarde sur ce point ; les mots vont vite... plus vite que les dictionnaires. En réalité, ces termes ne sont plus usités nulle part en France ; je ne les ai jamais entendus, pas plus en Savoie que dans le Midi, où j'ai fait de nombreus séjours ; j'ajoute même qu'ils ne sont plus compris en dehors de l'est et du sud-est (vieilles gens), et, ailleurs, d'une très petite élite intellectuelle. La remarque de l'auteur, rappelant que ces trois mots ont été rendus obligatoires en Suisse par l'administration fédérale pour les appels au téléfone, ne suffit pas à expliquer la vitalité de ces mots en Suisse, où ils sont enracinés profondément dans l'usage (avec quelques réserves pour Genève). Il eût été intéressant de noter ici le rôle de l'école. Pour 80, M. P. déclare (v° *huitante*) que *hui-*

1. 1924, p. 62.

Digitized by Google

tante est seul usuel et qu'*octante* (oublié dans le glossaire) n'existe plus que dans le langage administratif des postes suisses. Mon impression personnelle est différente : j'ai entendu, en Suisse, bien plus souvent *octante* que *huitante*, non seulement dans la bouche de Suisses alémaniques parlant français, mais aussi dans la bouche de Romands, notamment dans le Valais et l'est du canton de Vaud.

A signaler les nombreus termes régionaus, étudiés avec beaucoup de détails et avec précision, comme *joux* et son dérivé *jorat* (surtout connus par la toponimie, mais qui vivent encore comme noms communs) ; *luge*, que les sports d'hiver ont donné au français en lui infusant une nouvelle vie ; *jaffe*, écume (il fallait rappeler que *jaffe*, soupe, de l'argot français de la guerre, est un vieus mot argotique, enregistré par le *Jargon* de 1628, dans lequel il est bien difficile de ne pas voir le mot suisse et franc-comtois) ; *lave*, pierre plate, qui ouvre la porte à diverses hipotèses étimologiques ; *magnin*, chaudronnier-étameur ambulant, non moins énigmatique ; *marende*, *merande*, goûter ; *masel* 1, boucherie, qui atteste une intéressante communauté lexicologique avec l'italien ; *meillerin* (raisin à petits grains), équivalent de la forme franc-comtoise et lorraine *millerand* ; *potringuer* (qui s'étent bien au-delà du franco-provençal ; cf. *poutinga*, *poutringa* dans le *Trésor* de Mistral, *rèputyègà* à Vinzelles) ; *raisser*, intéressant représentant de RESECARE ; *raufe*, crasse ; *reloge*, horloge, et tant d'autres dont les notices nourries seront précieuses pour les étimologistes.

Les emprunts à l'allemand méritent une mention particulière, depuis *motche*, mutilé, tronqué (all. *mutz*, *mutsch*), qui est décidément l'ancêtre de notre mot populaire *moche*, laid, jusqu'à *sourièbe* (rave coupée, *sauerrübe*), en passant par la nombreuse série des mots commençant par *sch*. De ces emprunts, un certain nombre, comme *schlag* (bâton), *schnaps*, (eau-de-vie), *schouflic*, *schoumac(re)* (cordonnier), ont passé dans le langage populaire de France ; d'autres, plus nombreus, tels *schaffneur* (régisseur), *schatse* (amoureus, proprt « trésor »), *schilde* (enseigne d'auberge, proprt « écu, bouclier »), *schlampe*, pares-

Digitized by Google

seus, *schnec*, escargot, etc., sont propres à la Suisse romande qui, dans la première série, a créé des dérivés inconnus en France (*schlaguée*, *schlaguer*, *schnapseur*), prouvant ainsi la plus grande vitalité de ces emprunts chez elle. Un certain nombre de ceux-ci ont d'ailleurs une valeur plaisante ou péjorative (p. ex. *schnec*, *schnidre*, tailleur), fénomène fréquent dans les mots d'emprunt.

On aurait pu préciser davantage à propos de certains mots ou sens plus ou moins spéciaus à la Suisse. *Portion* pour *potion* a disparu à peu près du langage populaire de France, totalement de la région parisienne ; en revanche, *soupoudrer* y est courant. *Quitter*, au sens de « laisser », même dans l'emploi absolu, est inconnu dans la plus grande partie de la France ; ce sens est localisé dans le sud-ouest de la langue d'oïl (spécialement la Saintonge) et peut-être dans le sud (cf. *quitter* dans le Glossaire de Jaubert).

Les Suisses romands ne se rendent pas toujours conte de certains de leurs idiotismes. Dans son remarquable *Traité de stylistique française* (p. 149), M. Ch. Bally ne nous donne-t-il pas « enfant *sot* » comme contraire d' « enfant *sage* » et sinonime de *désobéissant*, alors que c'est un helvétisme caractérisé, signalé ici à juste titre ? L'article *restauration* nous montre comment le mot a passé de « action de se restaurer » à « mets servi dans un restaurant » en Suisse romande et à « restaurant » en Suisse alémanique. J'aurais même fait figurer ici *relevée* (après-midi), encore si vivace en Suisse et qui n'est plus usité et n'est même généralement plus compris en France, et même *relevailles*, qui est aussi en voie de devenir chez nous un de ces arcaïsmes que les dictionnaires, s'ils se tenaient au courant de la vie, devraient signaler comme tels.

A. D.

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

Thérèse LABANDE-JEANROY. — *La question de la langue en Italie* (fasc. 27 des *Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg*, 1925, 264 p.) et *La question de la langue en Italie, de Baretti à Manzoni* (Paris, Champion, 1925, XIV-135 p.). — Il s'agit des tèses opposées de la florentinité et de l'italianité de la langue. Le premier des ouvrages dont nous venons de donner les titres traite la question dans son ensemble, depuis le moment où elle est née, au XVIe siècle, le segond l'étudie spécialement au XVIIIe et au XIXe siècle. Il faut beaucoup de courage à l'auteur pour dire, non pas à la dernière page de son livre d'ensemble, mais dès son avant-propos, au risque de décourager le lecteur, que l'étude de la question traitée ne peut rien lui apprendre, et qu'elle ne mérite « ni une goutte de son encre, ni une minute de son tens ». La vérité est que cette étude n'est plus à reprendre, elle est faite de main de maître ; en dépit des affirmations modestes de l'auteur, elle touche sur plus d'un point à l'histoire de la langue et de la littérature, et nul ne regrettera le tens qu'il aura passé à s'en instruire. Les plus grands noms de la littérature italienne ont été mêlés à la controverse, qui reposait, on nous le montre clairement, sur des mots mal définis ; provoquée par le morcellement linguistique du pays, par l'absence d'une langue également répandue dans toutes les provinces, elle doit être close maintenant que cette langue existe, « commun non plus seulement de nom, mais de fait », dans l'Italie unifiée.

Georges DUHAMEL et Charles VILDRAC. — *Notes sur la tech-*

Digitized by Google

nique poétique (Paris, Champion, 1925, 50 p. petit in-8 carré). — Notes fines et alertes, parfois d'une ironie savoureuse, présentées dans un ordre dispersé qui n'a rien de didactique. C'est une segonde édition, mais les auteurs, après avoir relu la première, qui remonte à 1910, ont décidé de n'y rien changer. A la dernière page, nous lisons : « Le poète doit plus de confiance à son oreille qu'à l'Institut phonétique. » D'accord ! Mais en expliquant scientifiquement « les réalisations de l'instinct poétique libre », la fonétique peut suggérer de nouvelles trouvailles et préparer au poète des auditeurs plus aptes à le goûter.

André MARY. — *Le roman de l'Ecoufle*, avec des illustrations de A. Raynolt (Paris, Boivin, 1925, XVIII-195 p. in-8 carré). — M. André Mary continue avec le même agrément et le même succès la série de ses adaptations de textes du moyen âge. Dans une intéressante préface, à l'aide d'un petit nombre d'éléments épars, il reconstitue habilement la fisionomie de Jean Renart, auteur de *l'Escoufle*. Peut-être y aurait-il avantage à consacrer une page ou deus de plus aus notes finales sur les arcaïsmes de la traduction, tels que « aucun » au sens de « quelque » dans une frase positive ; « tables », nom de jeu ; « route » au sens qu'il a page 12, etc. Sans doute, le livre s'adresse particulièrement aus « délicats », qui peuvent avoir quelque teinture de la langue du moyen âge ; mais le lecteur « moyen » mérite aussi quelques égards.

Minnesskrift utgiven av Filologiska samfundet i Göteborg, 22 oct. 1925. — Nous avons ici l'article annoncé par M. Kjellman dans les *Mélanges Vising* (voir notre Revue, 1925, p. 157). L'auteur y passe en revue, dans tout le domaine roman, les formes qui, ayant le sens de « là », et parfois « aussitôt », peuvent être rattachées à *ĭlico*, à *illoc* ou à *loco*. Le français a : 1° *iluec* (souvent précédé de *ci*, *ici* ou *la*, comme la forme contaminée *aluec*), qui peut venir de *illoc* influencé par *ĭlico* et par *lŏco* ; 2° *lues*, qui a toujours le sens temporel de « aussitôt », et qui serait la

Digitized by Google

forme adverbiale de *loco*, celui-ci donnant *lueu*, *lieu* comme substantif, et *lueu*, *lues* comme adverbe sous l'influence assimilante de *apres*, *ades*.

L. Ph. GEOFFRION. — *Zigzags autour de nos parlers*, 2e série (Québec, chez l'auteur, 1925, 230 pages). — Cette segonde série, offerte aus oisifs qui, comme dit Nodier, « lisent tout, même ce qui peut être utile », offre le même intérêt et le même agrément que la première, signalée dans un de nos précédents fascicules.

R. KRON. *Le petit parisien* (244 pages), et *Spanische Sprechübungen* (92 p.), et Pichon-Arago, *Lecciones prâticas de Lengua española* (136 p.). — Ces trois manuels, publiés à Fribourg en Brisgau par la librairie Bielefeld, visent à être pratiques et paraissent bien adaptés au public auquel ils s'adressent.

Georges MASSOUTIÉ. — *Les noms juifs*, 2e édition (Paris, Téqui, 1925, 19 pages).

Matteo BARTOLI. — *Di una legge affine alla Legge Verner* (Udine, Vatri, 1925, 9 pages, extr. de la *Rivista della Soc. filol. friul.*, t. VI).

Dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, nos 1-2 de 1925, nous signalons particulièrement les textes wallons sur la fabrication du pain, avec les notes de J. Haust, et la suite des notes du même sur les dialectes wallons dans le *Dictionnaire étimologique* de W. von Wartburg.

L. LEBRUN et J. TOISOUL. — *Dictionnaire étymologique français* (Paris, Nathan, 1925, XXI-881 pages in-8). — Livre plein de bonnes intentions, qui ne sont pas toujours réalisées ; il aurait besoin d'être mis au point, soigneusement revu. Il semble que les auteurs aient négligé, de parti pris, d'indiquer l'étimologie quand il n'y avait pas de variation de radical dans le groupe ; mais pourquoi *frustrari* pour *frustrer*, quand on ne donne pas

Digitized by Google

unda pour *onde*, etc. ? Que signifie, pour *coup*, « le l. *culpus*, abattre, trancher, tailler » ? Comprendra-t-on, sans autre explication, que le mot *aide* vient de *juvare* ? *Empoigner* est évidemment formé sur *poing*, *poigne*, avec le suffixe *-er*, comment le décomposer (p. XVI de la préface, le mot ne figure pas au dictionnaire) en *empoi-* plus un prétendu suffixe *-gner*, qui indiquerait « quelque chose de rude dans l'action » ? Rien ne signale la parenté d'*audience* et d'*ouïr*, de *sein* et de *sinueux*, de *subit* et de *soudain*. *Chasser*, qui est une sorte de doublet de « capter », est rattaché à *caput*, avec cette explication : « c'est une action de maître, de chef ». *Juin*, mois de Junius, est encore expliqué comme le mois de Junon. *Augure* et *auspice* ne sont pas rattachés l'un à l'autre ni à « oiseau ». Aucune étimologie n'est donnée pour *poison*, et *potion* est rattaché à *pot*. *Impliquer* a un article à part, sans renvoi à *employer* ni à *pli*, sous lequel figure *expliquer*. Un remaniement s'impose.

Bibliographie lorraine, années 1922 et 1923 (Nancy, Berger-Levrault, 1925). — Nous devons signaler dans ce volume les chapitres VII et VIII, *Histoire et mouvement littéraire* (pp. 246-262), cronique par M. E. Estève, conte-rendu par M. Ch. Bruneau, et *Les parlers et la littérature populaire de la Lorraine* (pp. 263-343), cronique et contes-rendus par M. Ch. Bruneau.

René HARMAND. — *Contribution à la lexicographie lorraine du XVe siècle* (Paris, Imp. Nat. 1925, 18 p. extr. du *Bulletin philologique et historique*). — Mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires, et qui ont été relevés dans trois registres de comptes des Archives départementales de Nancy.

J. M. BUFFIN. — *Remarques sur les moyens d'expression de la Durée et du Temps en Français* (Paris, Presses universitaires, 1925, 120 p.) — L'auteur examine la notion de tens sous le double aspect de la durée et du tens-mesure, il en étudie l'origine et l'expression, avec application à la fonction et à l'histoire des principaus tens du verbe français : présent imparfait, les deus

Digitized by Google

passés. Le futur a naturellement sa place dans l'exposé général ; peut-on dire que *bientôt* donne une idée de « rapprochement *dans l'avenir* » (p. 25), et que ce terme, dans *il viendra bientôt*, fortifie la valeur de « il viendra » au point de vue du tens ? En réalité, *bientôt* n'exprime en soi qu'une idée de rapprochement pur et simple, parfois de rapidité (cf. : il a eu bientôt fait), l'idée de l'avenir est tout entière dans le tens du verbe, d'où elle rejaillit sur l'adverbe. Je ne pense pas non plus que le sujet parlant, lorsqu'il dit « Louis XIV *est mort* en 1715 », transpose, pour incorporer le fait à sa mémoire (p. 37), le tens de son livre d'histoire, qui lui a appris que « Louis XIV *mourut* en 1715 » ; l'emploi du parfait comme aoriste, M. Buffin le note lui-même plus loin, est constant dans l'exposé oral, et se rencontre aussi dans les livres, en dehors du récit continu ; l'élève ne transpose pas, il ne fait qu'appliquer le tens qui convient en la circonstance, il userait de l'aoriste s'il récitait. Je note, p. 38, de fines remarques sur la valeur de l'imparfait quand le contexte ne marque aucune coïncidence, par exemple lorsqu'on dit : « Napoléon *était* de petite taille ». Dans « il *part* demain » ou « un beau jour il *s'embarque* pour l'Amérique », peut-on dire (p. 41) que le présent soit « un terme neutre par lequel on exprime l'action pure » ? *Il part* place vraiment l'action dans le présent, par exagération, pour en exprimer l'imminence, et *il s'embarque* est un présent historique ; « un beau jour » ne contient en soi aucun élément temporel qu'il puisse communiquer au verbe. C'est seulement l'infinitif qui exprime l'action pure, notamment en stile nègre ; dans « lui partir demain », toute l'idée temporelle est dans *demain*. On ne dirait pas « Quand *partez*-vous », si l'on ne pensait pas à la proximité du départ, cf. notre Revue, 1923, p. 23. M. Ruffin remarque, p. 43, que le langage journalier, en dehors de la conversation suivie, emploie comme tens presque unique le passé indéfini (les états de mémoire, exprimés par ce tens, « montent isolément comme des bulles d'air »). Dans la conversation suivie, on voit alterner, pour le récit, dès les premiers mots, l'imparfait et le passé indéfini, et on laisse de côté, sans aucune gêne,

Digitized by Google

le passé défini, surtout quand « l'interlocuteur parle de soi-même, ou de choses faisant partie de sa vie personnelle ». Pour la langue écrite, « il semble qu'il devrait exister un mode mixte de narration du passé, dans lequel le narrateur emploierait le passé indéfini lorsqu'il parlerait de lui-même et le passé défini dans les parties objectives de son récit » ; M.B. cite un exemple de ce stile mixte, le seul qu'il connaisse. mais chez un italien, dans le récit que fait Casanova de son évasion des Plombs de Venise. Le stile parlé pur peut se trouver dans les ouvrages écrits au jour le jour, par exemple dans les lettres de Mme de Sévigné, voyez sa relation de la mort de Turenne, où le passé indéfini l'aide à exprimer la part d'émotion qu'elle ressent au récit des faits. Pour le récit *objectif* pur (p. 50), « qui ne contient aucune parcelle du passé du narrateur, le récit désintéressé », ou est amené, dans le stile écrit, à user du passé défini, et, dans le langage parlé, à lui substituer le présent dit historique ; mais M.B. estime que, dans ce cas, le présent est employé surtout comme tens universel, substitut général de toutes les autres formes verbales, « dans le besoin que l'on sent d'éviter ce passé indéfini, qui n'est pas bon à tous les emplois puisqu'il est resté chez nous inapte à remplir le rôle de parfait historique ». M.B. examine ensuite l'emploi des tens, notamment du présent historique, dans le langage « illogique », c'est-à-dire artistique, et il termine par un exposé historique sommaire, qui offre moins de nouveauté que la partie téorique du livre. Dans l'exemple emprunté à Maurice de Sully, *traist* n'est pas un « présent », c'est *traxit*.

Studier i modern språkvetenskap, IX (Upsal, Almqvist, 1924). — Outre l'article de M. Kjellman, dont nous avons parlé (1925, p. 133), nous relevons dans ce volume les articles suivants, également en français. P. 57 : Karin Ringenson, *Quelques remarques sur le groupe occlusive + nasale*, étude de fonétique expérimentale, dont les conclusions rendraient conte du changement de *pm* en *km* dans la forme patoise *kmat* pour *pmat*, pomme de terre, et peut-être de *tn* en *kn* dans *knay*, tenailles. — P. 79 :

Digitized by Google

Kerstin Hård af Segerstad, *Une note sur le Livre des Manières*, complément d'un article antérieur. — P. 199 : Paul Falk, *De « trop par est bons » à « il est par trop bon »*. L'auteur montre avec bonne humeur comment, de la construction normale « trop *par est* bons » (et mout par... tant par..., si par..., comme par...), où *par* est étroitement uni au verbe, on est passé à « par est *trop bons* », lorsque les adverbes quantitatifs ont tendu à se rapprocher de l'adjectif, et comment ensuite, dès la fin du XIIIe siècle, *par* est allé rejoindre *trop* de l'autre côté du verbe, mais sans dissocier le groupe *trop bon*, de telle sorte que *trop par* aboutit à *par trop*. Il est à remarquer que dans les tens composés des verbes qui commencent par les préfixes *re-* et *par-*, le préfixe a une tendance à se placer devant l'auxiliaire : « Li douze per i *par*furent *ocis* ». — « Et quant *par*furent *venu* devant Palerme ». — « Le secont jour *re*fu ainsi *parlé* ». Dans quelques exemples, il nous semble que *par*, ainsi placé devant l'auxiliaire, se rapporte plutôt à l'adverbe : « Or la *par*ont *si malemen* enhaye » (On ne rencontre pas *parenhaïr*). — « Com je *par*ai m'amour *noblement* emploiie (bien qu'on rencontre aussi le verbe *paremploier*). Sous cette réserve, nous sommes de l'avis de M. Falk, qui conteste l'existence de *parêtre*, *paravoir*, en dehors des tens composés. — P. 227 : Erik Staaff, « *Voyons voir*, *montre voir* », *essai étimologique*. D'après les patois qui ont, dans ces locutions, la forme se rattachant à *vidère*, alors que la forme venant de *verum* est différente, l'auteur combat l'étimologie par *verum*, qui d'ailleurs n'est pas satisfaisante au point de vue sémantique, car *montre voir* ne signifie pas « montre *vraiment* », mais « montre *pour voir* » (cf. Molière, *Bourgeois gentilhomme* : Dis un peu u *pour voir*). Je ne crois pas au croisement de *montre* et de *fais voir* (ni de *voyons* et de *allons voir*), car il y a autre chose que l'idée de « fais voir » dans « montre voir ». Cet infinitif, joint à des verbes qui ne comportent pas la construction directe avec une subordonnée infinitive, suppose évidemment l'ellipse de *pour*, comme « autant dire » suppose l'ellipse de *il vaut*. Dans ces locutions, *voir* est un complément circonstanciel équivalant a « de façon qu'on voie », en donnant

Digitized by Google

au verbe *voir* l'acception très large de : « se rendre conte », par la vue ou autrement, et c'est ce qui fait qu'il n'y a pas un véritable pléonasme dans la locution populaire « voyons voir », et qu'on peut entendre dire « écoutez voir ». Les interprétations données par M.F. p. 233 me paraissent exactes. — P. 259 : Karl Michaëlsson, *Le passage d > r en français*. L'auteur étudie tous les mots français tels que *mire*, *grammaire*, dans lesquels *r* correspont ou paraît correspondre à une dentale explosive. Il croit que le passage sporadique de *d* mouillé à *r* « battait son plein » vers l'époque de la réforme scolaire de Charlemagne, et il constate que le seul de ces mots qui se soit conservé jusqu'à nos jours est précisément *grammaire*.

Thierry SANDRE. — *L'histoire merveilleuse de Robert le Diable* (Amiens, Malfère, 211 p. in-8). — Le sous titre « remise en lumière pour édifier les petits et distraire les autres » indique bien le caractère de cette adaptation, adroitement faite, de notre vieus roman.

Mario ROQUES. — *Aucassin et Nicolette* (Paris, Champion, 1925 XXXVI, -99 p.). — C'est le 41e volume de la précieuse collection « Les classiques français du moyen âge », dirigée par M. Mario Roques [1] ; il est orné d'une planche reproduisant une page du manuscrit unique d'*Aucassin et Nicolette* ; la partie musicale de l'introduction est due à M. Th. Gérold. L'auteur nous donne là un vrai modèle d'édition « classique » ; toutes les questions qui se posent au sujet de cette œuvre, et dont quelques-unes ne pourront sans doute jamais être résolues avec certitude, sont examinées avec le plus grand soin, et le glossaire contient tous les mots du texte alors qu'on a pu regretter que ceus des autres volumes de la collection fussent souvent trop sommaires [2]. J'aurais souhaité que M. Mario Roques pro-

1. Des lettres tombées au tirage ont défiguré fâcheusement, p. 33, la fin de la ligne 10 de la division XXXIV, où il faut lire : ... *waucrant qu'ele*.

2. C'est le cas du *Jeu de saint Nicolas* (publié par M. Jeanroy), qui vient aussi de paraître, et qui par ailleurs est fort bon.

Digitized by Google

fitât de la circonstance pour mettre en pratique une idée qu'il avait lancée jadis et à laquelle n'avaient été opposées que des objections sans valeur, celle de résoudre l'abréviation $x = us$ et d'écrire *Dius* (au lieu de *Dix*) à côté du cas régime *Diu*, etc. Page 34, je crois bien qu'il faut lire, avec les éditeurs antérieurs :

Or ne vous sai (et non *ai*) *u quesler.*

Le ms. a *vousai*, avec réduction à une seule, — ce qui est fréquent, — des deus lettres semblables consécutives.

F. Brunot. — *La limite des langues en Belgique sous le premier empire* (dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, décembre 1924). — Enquête curieuse, avec cartes à l'appui, sur l'état linguistique de la France entre 1806 et 1812 ; on donne ici les documents qui concernent le Nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, jusqu'aus frontières de Lorraine.

E. Lœseth. — *Le Tristan et le Palamède des manuscrits de Rome et de Florence* (Kristiania, Dybwad, 1924, 139 p. très gr. in-8). — Il y a trois manuscrits du Tristan en prose au Vatican, et un à la bibliotèque laurentienne de Florence, et un manuscrit de Palamède au Vatican (en outre, des *Tristan* et *Palamède* en prose italienne dans diverses bibliotèques de Florence, et un *Tristan* en prose espagnole au Vatican). L'auteur expose par le menu le résultat de la comparaison qu'il a faite entre les mss français de Rome et de Florence et ceus de Paris et de Londres, en suivant l'ordre de son analise du *Tristan* et du *Palamède* de Paris. Les pages 8-82 sont consacrées au *Tristan*, 83-88 au *Palamède*, et 83-136 aus rédactions particulières du *Palamède*.

— Nous signalons dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon* (1924, pp. 73-168), l'article de M. P. Aebischer intitulé *L'anthroponymie wallonne d'après quelques anciens cartulaires*, 1re *partie*, *Du nom individuel au surnom* ; et, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne* (tome 59, 1924) les études toponimiques sur la ville de Chimay et sur les communes de Wiers et de Landelies.

Digitized by Google

— *Report of the Joint Committee on Grammatical Nomenclature* (Washington, The National Education Association), édition revue (octobre 1923), la 1re édition avait paru en 1913.

— *Language*, 1er numéro, mars 1925 (Baltimore, Waverly Press). Ce journal, auquel nous souhaitons la bienvenue, est l'organe de la Société américaine de linguistique, qui vient de se fonder.

Pauline TAYLOR. — *The latinity of the Liber Historiae Francorum* (New-York, 1924, 143 p.), bon travail sur la latinité du VIIIe siècle, suggéré par le professeur H. F. Muller, de l'Université Columbia.

Louis ALLEN. — *De l'Hermite e del Jougleour*, dissertation de l'Université de Chicago, 1922 (Paris, Solsona, 1925, 81 p.) — Texte inédit d'un conte pieus du XIIe siècle, précédé d'une étude sur la langue et la versification. Nous sommes tenté d'admettre, avec M. Allen, que le *Jongleur Notre-Dame*, le *Chevalier au barisel* et le présent conte sont du même auteur, mais les similitudes de détail, relevées entre les trois œuvres, sont assez peu probantes.

Le 1er fascicule 1925 de la *Revue des langues romanes*, distribué en janvier 1926, contient une autre édition, publiée par M. L. Karl ; ces deus éditions, qui ne renvoient pas de l'une à l'autre, ont dû être préparées en même tens. Tandis que le texte de M. Allen est précédé d'une étude sur la langue, M. Karl commence par une étude sur la légende. En comparant les deus textes, il faut prendre garde que le ms. A de l'un est le ms. B de l'autre, et *vice-versa*. M. Karl paraît avoir moins bien lu que M. Allen, il trouve le vers 36 obscur et rejète, en la déformant, la bonne leçon en note : *jougleour voisent a par eus* (et non *a parens*), « que les jongleurs aillent avec eus », c'est-à-dire avec leurs pareils, restent entre eus ; la bonne forme du mot *jongleur* est celle que donne M. Allen : *jou-* et non *jon-*.

Académie Royale de langue et de Littérature Françaises

Digitized by Google

(Bruxelles), *Bulletin*, nos 1 et 2 du tome IV, mai et juin 1925. — Le premier fascicule contient une vibrante communication de M. Albert Counson, intitulée *De Babel à Paris ou l'universalité de la langue française*. « Si l'humanité se francise, dit M. Counson, c'est parce que la France a commencé par s'humaniser. Les peuples adoptent ce qui a été fait pour tous les peuples ». — Le segond fascicule est consacré à la réception de M. Nyrop, dont M. Georges Doutrepont a présenté éloquemment les titres. Le récipendaire, après les remerciements d'usage, examine le contingent qu'ont apporté les langues scandinaves au vocabulaire français, et complète utilement ce qu'on en savait déjà. Notons en particulier la rectification du commentaire étimologique donné par Littré pour le mot *nickel*, abréviation allemande du nom propre *Nicolaus*, par laquelle on désignait une sorte de démon taquin, et, par connexion, un minerai dont on essayait vainement d'extraire du cuivre ; ce nom fut appliqué au métal qu'un Suédois réusssit à tirer du minerai récalcitrant en 1751.

Maria Tastevin. — *Les héroïnes de Corneille* (Paris, Champion, 1924, vii-250 p., in-8). — L'auteur renouvèle avec agrément un vieus sujet.

John Holmberg. — *Eine mittelnieder fränkische übertragung des Bestiaire d'amour* (Upsal, A. B. Lundequistsha bokhandeln, 1925, xvi-256 p., gr. in-8). — Indépendamment d'une étude très complète de toutes les questions se rattachant à la traduction, M. Holmberg nous donne dans ce volume une édition soignée du *Bestiaire d'amour*, qui nous manquait.

Kr. Nyrop. — *Etudes de grammaire française* (Copenhague, 1924, 36 p.). — Ces nouvelles études portent les nos 20 à 23. — 20. *Une rime de J.M. de Heredia*. Il s'agit en réalité de plusieurs rimes de Heredia, et, par la même occasion, d'autres rimes de Leconte de Lisle, de Victor Hugo, de l'*Avocat Patelin*, de Rostand, de Beaudelaire, de Boileau lui-même, qui, tout en déclarant que « la rime est une esclave et ne doit qu'obéir », en

Digitized by Google

subissait comme les autres la tirannie. — 21. *Accord fautif.* Il s'agit surtout de verbes au pluriel quand le sujet est du singulier, distraction amenée par le voisinage d'un nom au pluriel. — 22. *Pronom réfléchi.* Il arrive que le pronom réfléchi se soude en quelque sorte avec l'infinitif, si bien qu'on rencontre l'infinitif précédé de *se*, alors que le sujet est de la première ou de la segonde personne; M.Nyrop rappèle à ce propos un provincialisme voulu d'Henri Lavedan, signalé ici même, t. XVII, p. 80. L'exemple tipique est fourni par le Misanthrope : «... sans *s'emporter*, *prenez* un peu souci De me justifier les termes que voici. » — 23. *Pronoms allocutoires.* Remarques sur le tutoiement et sur le passage de *vous* à *tu*, et aussi sur l' « allocution » se faisant à l'aide de titres qui demandent que le verbe soit à la 3e personne du singulier.

Gunnar TILANDER. — *Lexique du roman de Renart* (Paris, Champion, 1924, 163 p.)

Jean HAUST. — *Notes d'étymologie wallonne*, nouvelle série (Liège, Vaillant-Carmanne, extr. du *Bulletin du Dictionnaire wallon*, 1924, pp. 40-71).

Le même. — *Li Voyèdje di Tchaufontainne, opéra comique de 1757 en dialecte liégeois* (même éditeur, 1924, 96 p. petit in-8).

Albert COUNSON. — *Le français à Gand*, lecture faite à l'Académie de Bruxelles, 10 mars 1923, 55 pages.

Vilmos TOLNAI. — *Les origines du « coche »* (dans la *Revue des études hongroises*, Paris, Champion, n° 1-2 de 1925). — L'auteur confirme par de bons arguments l'origine hongroise du coche.

Max KAPP. — *Die Frauengestalten in Molières Werken* (Halle, Niemeyer, 1925, 51 p. in-8).

Digitized by Google

CRONIQUE

Jules GILLIÉRON

M. J. Gilliéron est mort à Gléresse (Suisse) le 26 avril 1926. C'est la perte la plus sensible qu'aient faite nos études depuis la disparition de Gaston Paris et de Paul Meyer. Il avait un esprit et un tempérament d'inventeur, et il les a merveilleusement manifestés dans l'utilisation méthodique de l'Atlas linguistique de la France qui est son œuvre capitale. Il a créé de toutes pièces la géografie linguistique, et, avec la collaboration de ses élèves, il a donné les premiers modeles des recherches si minutieuses et si fructueuses que comporte cette science nouvelle. Il fut pour notre Revue un co-directeur honoraire, car il s'était refusé à assumer une part quelconque de la direction, et, après une brève collaboration, il avait pris en 1922 la décision de ne plus écrire pour les revues. Très entier dans ses opinions, mais d'une parfaite bonne foi, il lui arrivait de se corriger lui-même avec toute la vigueur qu'il mettait à critiquer les autres. Il laisse heureusement toute une pléiade de disciples, qui lui font grand honneur, et dont plusieurs sont à leur tour des maîtres.

L. Clédat.

Bibliografie. — *Patois de la commune de Vionnaz*, Paris, 1880 (Bibl. de l'École Pratique des Hautes-Études, fasc. 40) ; *Petit atlas phonétique du Valais roman* (Sud du Rhône), Paris, 1884 ; divers articles dans la *Revue des patois gallo-romans* ; (en collaboration avec E. Edmont) *Atlas linguistique de la France*, 35 fasc. in-fo, avec *Notice* (1902), *Supplément* (1920) et *Tables* (Paris, Champion), et *Atlas linguistique de la Corse*, 10 fasc. in-fo, en cours de publication depuis 1920 (Paris, Cham-

Digitized by Google

pion) ; (avec J. Mongin) « *Scier* » *dans la Gaule romane du sud et de l'est*, (Paris, Champion 1905) ; *Les noms gallo-romains des jours de la semaine* (dans l'Annuaire de l'École Pratique des Hautes-Études, 1908-1909) ; (avec M. Roques) *Études de géographie linguistique* (Paris, Champion, 1912) ; *L'aire* « *clavellus* », Neuveville, Beerstecher, 1912 ; *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, Paris, 1918, Bibl. de l'École Pratique des Hautes-Études, fasc. 225 ; *La faillite de l'étymologie phonétique*, Neuveville, Beerstecher, 1919 ; *Pathologie et thérapeutique verbales*, fasc. I et II, Neuveville, Beerstecher, 1915 (réédités chez Champion), III et IV, Paris, Champion, 1921 (le fasc. IV dans la Collection de la Société de linguistique, XI) ; *Les étymologies des étymologistes et celles du peuple*, Paris, Champion, 1922 ; *Thaumaturgie linguistique*, id. 1923 (Collection de la Société de linguistique, XIII).

Ont paru dans notre Revue : *Études de géografie linguistique* (1905, pp. 81 et 161, et 1907, p. 293, en collaboration avec J. Mongin ; — 1907, p. 107 ; 1908, p. 268 ; 1910, pp. 39 et 278, en collaboration avec Mario Roques). — *Patologie et térapeutique verbale*, (1920, p. 3). — *La fonétique artificielle* (1920, p. 97 ; 1921, p. 1). — *Essette-mouchette dans l'est du gallo-roman* (1921, p. 39). — *Leurs étimologies* (1921, p. 129).

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVI.

Digitized by Google

LE
PATOIS DE DOMBRAS
MEUSE (*suite*).

---

kăwt, sm. Coutre. *kăwt ă făt*, couteau long servant à faire les lattes.

kăwt, va et vn. Coudre. *kŭzĕ*, cousu ; *kŭzŭ*, cousue.

kăwtė, sm. Couteau. *grā kăwtė*, couteau à découper.

kăwtlày sf. Ce qui est abattu d'un coup de faus.

kăwtĕr, sf. Ensemble des champs en culture, par opposition aus prés.

kăy ? Quel ? *kăy ɛā ăvày vſ răbŭrày* ? quel champ avez-vous labouré ? *lkàyl* ? lequel ? *lkàyl ĕ s* ? qui est-ce ? *ŏ lkāyl* ! oh ! combien grand, fort, etc. !

kăyăw, sm. Caillou.

kăzăvĕk, sm. Même sens que *kărăkŏ*.

kàzĕ, adv. Quasi. *kàsmă*, quasiment.

kăzˢmă, sm. Farine délayée dans l'eau ou dans du lait en vue de faire de la pâtisserie, gaufres, etc.

kā, devant voyelle *kāt*. Quand. *kā j vă*, quand je veus. *kāt ĕ s kĕ vſ vārăy* ? quand viendrez-vous ? Dans l'interrogation absolue et en finale *ikā*. Interrogatif : *ĭkā* ? quand ? *jĕ n săy m ikā*, je ne sais quand.

kābŭs, sf. 1) Maison. Péjor. A la valeur de *kăsĕn* ; 2) sf. pl., dépôts de marchandises, au-delà de la frontière belge, où s'approvisionnaient les contrebandiers.

kāl, sf. Vaurienne, fainéante.

Digitized by Google

kāpǎnǎ, sm. Grande aunée.

kāpǎɣ, sf. Année considérée au point de vue des résultats du travail. *ǎn mār kāpǎɣ*, une pauvre année.

kāpůsǐ, va. Pourchasser. V. *půsǐ*.

kās, krās, sf. Semblant. *fār krās d ėt mǎlǎt*, feindre d'être malade.

kė̌. Loc. : *kė̌ tů*! quelle (grande) quantité! V. *kǎɣ*. *kėl*, loc. : *l kėl*! combien grand, gros, etc.! (est un objet).

kė̌, va. Chercher, quérir. *vǎ t ǎ kė̌ dᵗ l ǎw*, va chercher de l'eau.

kǐkē. Quelqu'un. *kǐkeǎws*, quelque chose.

kǐs, interj. Cri pour exciter les chiens à mordre.

kǐt, adj. Quitte. *ėt kǐt dė̌ sòrtė̌*, n'avoir pas à sortir.

kǐtǎɣ, vn. Cesser. *je kǐtė̌ d dinǎɣ*, nous finissions de dîner.

klǎbŏdǎɣ, vn. Faire des racontars.

klǎk, sf. Soufflet (coup).

klǎpǎ, sm. Flaque d'eau.

klǎw, sm. Clou. *sė̌k kům ē klǎw*, très maigre. *klǎwǎɣ*, clouer.

klàwr, va. Fermer. *l ůe n ė̌ m klŏ*, la porte n'est pas fermée. Arc., auj. *frůmǎɣ*. V. *ǎklàwr, rǎklàwr*.

klǎɣ, adj. Clair. *je̊ n vwǎ m klǎɣ*, je ne vois pas clair. *klǎyr*, claire. *klǎɣ lǎ*, petit lait. Surnom donné aus habitants de Peuvillers, village où l'on faisait du fromage en grande quantité.

klǎɣ, sf. 1) Clé; 2) tige de fer fixant l'échelette aus ridelles.

klābŏe̊ǐ. 1) Se balancer à deus sur une perche dont le milieu repose sur un point d'appui à quelque distance du sol; 2) tituber.

klė̌e, sf. Clenche. *klǐe̊ǐ l ůe*, ouvrir une porte en pressant sur la clenche.

klǐk, sf. Loc. : *ǎvwǎ lǎ klǐk*, marcher en fauchant d'une patte (vache).

Digitized by Google

klĭkăy, vn. Faire claquer le fouet.

klĭy, sf. Quenouille. *klĭyĭ*, sf., ce qui peut être fixé en une fois sur la quenouille.

klŏe, sf. Cloche. *klŏeĭ*, sm., clocher.

klŏy, sf. Claie. *klŏyĕt*, sf., petite claie. *klŏyĭ*, sm., claie du char. *mĕt lĕ klŏyĭ*, remplacer les ridelles par des claies.

klămĕt, sf. Jeu de colin-maillard.

klŭs, sf. Poule couveuse.

kŏ, *kŏeĕ*, smpl. Nielle des blés.

kŏeĕ, sm., jeune coq.

kŏ. V. *ăkŏ*.

kŏe, sf. Truie châtrée.

kŏe, sf. Loc. : *lă kŏe dō tŭy*, le faîte du toit.

kŏf, sm. 1) Coffre ; 2) coffre d'une voiture ; 3) coffre percé de trous et immergé dans l'eau, où l'on garde le poisson vivant.

kŏf, sf. Cosse. V. *ĕkŏfĭyĭ*.

kŏk. V. *jŏ*.

kŏkĭyō, sm. Escargot.

kŏkmăr, sm. Cafetière. Mot rare, importé.

kŏlăy, sm. 1) Collier (du cheval) ; 2) col de la chemise ; 3) barres formant le vide dans lequel glisse la partie mobile de la crémaillère.

kŏlày, sf. Charge très lourde. *ļ ăn ĕ să kŏlày*, il a (sur le dos) tout ce qu'il est capable de porter, et, par ext. : il est surchargé.

kŏlĭdŏr, sm. Corridor.

kŏlzà, sm. Colza.

kŏrbĭy, sf. Panier muni de deus anses. *kŏrbĭyō*, sm., petite corbeille sans anses.

kŏrdé, sm. Cordeau servant à diriger l'attelage. V. *kŭrt*. *kŏrdĕlăy*, part. pass., tressé. *ļ mée dĕ vĕzō ĕ kŏrdĕlăy*, le manche de (certains) fouets est fait de brins de bois tressés. *kŏrdĕlày*, sf., correction manuelle.

Digitized by Google

kȍrdŭnĭ, sm. Cordonnier.

kȍrĭjĭ, va. Infliger une correction. *ḷ õ vŭlǣ plȁdĭ, mȁ ī s õ fȁ kȍrĭjĭ*, ils ont voulu plaider, mais ils ont été punis (par la perte du procès).

kȍrnǎy, vn. Avertir par un son de corne. *ḷ bǎrjĭ kū́n*, le berger corne (pour annoncer qu'il rassemble les brebis du troupeau communal). V. *kū́n*.

kȍrnŭǎl, sf. Cornouille.

kȍt, sf. Jupe. *kȍt dȅ dzŭ*, jupon.

kȍzǎy, vn. Causer. *jȅ ṇ nǣ kȍzã pǣ*, nous sommes brouillés.

kõbǎt, vn. Avoir des rêves pénibles.

kõbẽ, adv. Combien.

kõdū́r, va. Conduire. *kõdū́r ḷ ɛɛ́*, diriger l'attelage du char. *s kõdū́r*, se comporter.

kõp, sm. Comble. *mzǣrǎy* (*ǎ*) *kõp*, remplir la mesure au-dessus des bords.

kõrǎy, adj. Séché à point (avant d'être mis en gerbes, blé, avoine, etc.).

kõrǎy, va. Serrer quelqu'un contre terre, un mur, etc. pour lui faire mal. Par ext. : battre. *kõrȁy*, sf., volée de coups.

kõt. Près de. *ḷ rǎmõ ȅ kõt lŭɛ*, le balai est près de la porte.

kõt, sm. Compte. *sǎ fȁ l kõt*, le compte est exact ; nous sommes quittes. *kŭmǎ ȅ s k ḷ ȅ fȁ s kõt* ? Comment s'y est-il pris ? *kõtǎy*, compter. *rǎkõtǎy*, raconter.

kõtã, adj. Content. *kõtãt*, contente. *mḗjĭ s kõtã*, se rassasier.

(*s*) *kǣyɛĭ*, vn. (Se) coucher, couché. *lȅz ǎvwǎn sõ kǣyɛ́ĭt*, les avoines sont versées.

kǣlȁy, sf. Étendue de pré s'enfonçant dans les labours ou enclose dans une boucle de la rivière. Figure dans des noms de lieus-dits.

kǣlȍ, sm. 1). Pièce de la charrue en arrière du soc ; 2) diminutif de *kǣlȁy*.

Digitized by Google

kə̆r, sm. Cœur. *ə̆vwə̆ mó l kə̆r*, avoir mal à l'estomac.

kə̆r, sm. Chœur (partie de l'église).

kə̆rə̆y, sm. Curé. *msyə̆ r kə̆rə̆y*, monsieur le curé. *wə̆rdə̆y lə̆ pə̆y də̆ msyə̆ r kə̆rə̆y*, être mort. (Le cimetière était entre l'église et le presbitère et les poules du curé s'y égaraient parfois).

kə̆və̆, sm. Cuveau. *kə̆və̆ ə̆ lə̆if*, grand cuveau servant à couler la lessive. *kə̆vyō*, sm. petit cuveau.

kə̆yr, va. 1). Cuire ; 2) cuire le pain. *kə̆yt̆*, sf. fournée.

krə̆, sm. Cran, entaille (dans le bois, etc.) ; *krə̆bə̆*, sm., entaille. *ẽ grə̆ krə̆bə̆ ó frō*, une profonde entaille sur le front.

krə̆bə̆sə̆, vn. Travailler maladroitement un morceau de bois avec une hache ou une serpe.

krə̆lə̆y, vn. Craquer, produire un craquement.

krə̆mə̆y, va. V. *krə̆m*.

krə̆mə̆t, sf. V. *krə̆m*.

krə̆mə̆, sm. Crémaillère. *kramə̆v̆ō*, sm. petit crochet en fer que l'on place à volonté au bas de la crémaillère et auquel on suspent les récipients qui doivent être exposés à la flamme.

krə̆pə̆, sm. Crapaud. *l ə̆ lə̆s kə̆m ẽ krə̆pə̆ də̆ lə̆ farə̆n*, il a des mouvements aussi agiles qu'un crapaud dans la farine.

krə̆sẽ, sm. Scories.

krə̆tə̆, adj. Crevassé (se dit des mains).

krə̆wə̆iy, sf. 1). Crochet servant à attiser le feu ; 2) *krə̆wə̆iy dō fə̆*, long crochet utilisé pour manœuvrer la braise dans le four.

krə̆y, sf. Fente dans un mur, une clôture, etc. ; entrebâillement d'une porte. *rwə̆tə̆ pə̆ lə̆ krə̆y də̆ l ə̆ɛ*, regarder (indiscrètement) par l'entrebâillement de la porte.

krãs. V. *kãs*.

krãtə̆y, adj. Épuisé de fatigue. *krãtə̆y sə̆*, ne pouvoir

Digitized by Google

finir quelque chose par lassitude, satiété. *j ȧ krātȧy sœ̆ lă frĭkăsȧy,* je n'ai pu finir de manger les pommes de terre.

krḗm, sf. Crême. *krămăy,* écrémer. *krămĕt,* sf., écrémoire.

krĕt, sf. Crête (du coq).

krĕtsḗr, sf. Plante croissant dans les champs de blé.

krēkăyĕ, sm. Quincaillier.

krĭyăy, vn. Pleurer. N'a pas le sens de crier. V. *bȧyĭ.*

krĭk, sf. Cruche. *krĭklē,* sm., cruche réservée à l'huile.

krĭp, sm. Crible. *krĭblăy,* va. cribler. *krĭblŭr,* sf. pl., criblures.

krŏ, sm. Long et gros bâton servant à porter des seaus. Le porteur charge le croc par le milieu sur son épaule, un seau étant suspendu à chacune des extrémités.

krṓk. Loc. : *ḗt ă krṓk,* être accroupi, être juché.

krŏs, sf. Béquille. *ălăy ă krŏs,* marcher avec des béquilles.

krŏsĭ, va. Railler, gouailler. Paraît d'importation récente.

krŏt, sf. Crotte. *krŏt dĕ găy, dĕ pŭy,* fiente de chèvre, de poule.

krŏy, krŭy, sf. Craie. *mărkăy lĕ bărbĕ ăvŏ dı lă krŏy rŭɛ* pour les reconnaître dans le troupeau communal. *krŏyō,* sm. 1) crayon ; 2) point marquant un coup gagné.

krŏy, sf. Croix. Arc., auj. *krwă.* V. ce mot.

krō, sm. Masse durcie, croûte très dure. *dœ̆r kŭm dō krō,* dur comme de la pierre.

krœ̆, adj. Cru.

krœ̆pḗ, sm. Crêpe. *dō krœ̆pḗ,* des crêpes.

krœ̆văy, vn. Crever ; mourir (animaus).

krœ̆zăy, va. Creuser.

krŭăy, sf. 1) Prestation en nature ; 2) démarche vaine, sans résultat. Lettré *kŏrvĕ.*

krŭpsō. Loc. : *ă krŭpsō,* accroupi. *grĭṓlăy ă krŭpsō,* faire des glissades étant accroupi.

krŭē, sm. Tas de grains sortis d'épis trop mûrs.

krwă, sf. Croix. Autrefois *krŏy.* V. lieus-dits. *krwăzȧt,* sf., carrefour. *krwăzĕt,* sf., abécédaire.

Digitized by Google

kŭ, sm. Cul. *kŭ d' bŭré*, sm., culbute. *ệt ă kŭ tŭ nŭ*, être nu. *ệt ă kŭ pănệ*, être sans pantalon. *n ăvwă nĭ kŭ ni tệt*, n'avoir ni queue ni tête. *kŭ d' ɛyĕ*, sm. fruit de l'églantier.

kŭjĕn, sf. Cuisine (pièce d'habitation).

kŭlŏ, kălŏ, sm. 1) Dernier-né d'une famille ; 2) poussin éclos le dernier. V. *kălŏ*.

kŭlyĕr, sf. Avaloir.

kŭŋĕ, sm. 1) Coin à fendre le bois ; 2) petit coin pour assurer la solidité de l'assemblage de deus parties, telles que le fer et le manche de la hache ; 3) gros morceau, *ẽ kŭŋĕ d' pệ*, grosse tranche de pain en forme de coin.

(s)kŭŋĭ. (Se) cogner, heurter ; va., frapper.

kŭ, sm. Loc. : *fàr lĕ kăt sā kŭ*, faire mille sottises.

kŭɛ, adj. Court. Arc. Auj. *kŭrt* (v. ce mot). *kŭɛ kăw*, sf., prune à courte queue. *kŭc tŭ*. V. *tŭ*. *kŭɛ vŭlyă*, lieu-dit.

kŭɛăl, sf. Petite cour (située habituellement entre la maison et le jardin).

kŭkŭ, sm. 1) Coucou (oiseau). *ệt sĕk kŭm ẽ kŭkŭ*, être bien maigre ; 2) primevère.

kŭlăy, va. et vn. Couler, faire couler. *kŭlăy lă leif*, couler la lessive. *kŭlăy l là*, couler le lait. *kŭlā*, sm., courant (de l'eau). *kŭlŏy*, sm. couloir (pour le lait).

kŭlyăf, sf. Couleuvre. Par ext. : personne habile à se faufiler. V. *là*.

kŭm. Comme. *ẽn ŭm bẽ kŭm ĭ fŏ*, homme honnête et de bonnes manières.

kŭmă. Comment. *kŭmă kĕ vf dĭjăy* ? Que dites-vous ?

kŭmăjõ, sm. Mauve sauvage.

kŭmăy, va. Enlever la cime (de l'herbe, etc.) en fauchant, au lieu de couper au ras du sol. *kŭmĕt*, sf., cime (des plantes).

kŭmāsĭ, va. Commencer. *kŭmāsmă*, sm., commencement.

Digitized by Google

kŭn, sf. 1). Corne ; 2) chausse-pied ; 3) sorte de trompe faite avec une corne. V. *kŏrnăy* ; 4) *kŭn ă bŭdẽ*, sorte d'entonnoir court et large dont on se sert pour faire le boudin.

kŭnĕt, va. Connaître.

kŭpyõ, sm. Cupule de lampe ou de lanterne.

kŭr, sm. Cors. *ẽ là kŭr*, un homme laid.

kŭrĕ, vn. Courir. *kŭrĕ vĭt*, courir fort.

krŭt, sf. 1) Corde. (V. *kŏrdĕ*) ; 2) mesure de bois façonné (environ 4 stères).

kŭrt, adj. Court. *kŭrtẽn*, sf. champ peu long. Lieu-dit.

kŭrwà, sf. Courroie.

kŭt, sf. 1) Côte (partie du cors) ; 2) colline. *lĕ kŭt*, les collines situées entre la vallée de la Meuse et celle du Loison. *lĕ kŭt sõ plẽn*, les côtes sont assombries par la pluie qui y tombe (signe de pluie pour Dombras). *kŭtĭ*, sm., habitant des côtes (parmi les habitants des côtes, surtout vignerons, un certain nombre venaient faire la moisson à Dombras, ce qui eut pour conséquence que par *kŭti* on entendait aussi moissonneur). *kŭtyõ*, sm. Côte d'une feuille (de chou, etc.), tige d'oseille.

kŭvăy, va. et vn. Couver. *kŭvĭs*, couvi (œuf), *kŭvrĕs*, sf., poule qui couve.

kŭvĕrt, sf. Couverture. *kŭvrĕ*, va., couvrir (tous les sens du français, même « s'accoupler »).

kŭyõ, sm. Poltron. *kŭyŭnăy*, va., plaisanter (quelqu'un).

kwă, sm. Abri. *s mĕt ŏ kwă dzŭ ẽn ăp*, s'abriter de la pluie sous un arbre.

kwà, sm. Quart d'un *jŭ* de terre ou d'une *fŏeĭ* de pré. Arc., auj. *kàr*.

kwăe, sf. Couèche, sorte de prune.

kwăeé, sm. Couvercle (d'un pot, d'une marmite).

kwăeĭ, va. Cacher. *kwăeĕt*, sf., cachette. *ă kwăeĕt*, en cachette.

Digitized by Google

kwăf, sf. Capuchon couvrant la tête des femmes. Arc., ce capuchon n'étant plus porté. *kwăfăy*, coiffer (rare).

kwărăm, sm. Carême. *blā kŭm ĕn vĕs dĕ kwărăm*, très pâle.

kwătăy, va. Fermer par un couvercle. (*r*)*kwăṭăy l pŏ*, (re)couvrir le pot. *dĕkwătăy*, va., découvrir. *jɛ m ăvŏy dĕkwătăy a dŏrmā*, je m'étais découvert en dormant.

kwătĭr, sm. Maison, logement (mot rare et reconnu comme étranger par ceus qui l'emploient).

kwăy, sf. Caille.

(*s*) *kwăyĭ*. (Se) blottir. *kwăy tĕ dă m jĕrō*, viens te mettre sur mes genous (dira la mère à son petit enfant).

kwē, sm. Coin. *kwē kwē*, sm., petit doit (enfantin).

kwĭzĭn, sf. Art d'apprêter les aliments. V. *kŭjĕn*.

L

lă, La. Article féminin (devant consonne).

là, sm. Lait. V. *klăy là*. *văɛ frĭɛ dĕ là*, vache qui a récemment vêlé. *là dˡ kŭlyăf*, euforbe.

là, sf. Épervier (oiseau).

là, sf. Laie, femelle du sanglier.

là, adj. Laid. *làt*, laide. *ē là kŭr*, un laid personnage.

làɛĭ, va. Lâcher ; *làɛĭ lĕ bĕt*, détacher les bestiaus pour les faire sortir de l'écurie ou de l'étable.

lăpē, sm. 1) Lapin ; 2) eau tiède mélangée de son pour le bétail.

lărm, sf. Petite quantité de liquide à consommer. *ĕn lărm dĕ gŭt*, un peu d'eau-de-vie.

lăs, sf. Tranche de pain mince.

lătŭɛō, sm. Laiteron.

lăvăy. Laver. *r*(*ĕ*)*lăvăy*, laver la vaisselle. *rlăvŭr*, *ăw dĕ*

Digitized by Google

rlăvŭr, sf., lavure de vaisselle. *r(ĕ)lavĕt*, sf., torchon qui sert à laver la vaisselle.

lăw, sm. Loup. *lăw gărăw*. 1) loup garou ; 2) injure, à peu près : bête féroce.

lăy, sm. 1) Lit (meuble destiné au coucher). *l kŭ dō lăy*, la ruelle. *l pĭ dō lăy*, le pied du lit. *ălăy ō lăy*, aller se coucher ; 2) couche plus ou moins épaisse (de foin, de gerbes, etc.), *făr ăkò ē lăy*, superposer une couche de plus.

làyĭ, va. Laisser. *làyĭ ē ɛā ă trie*, laisser un champ en friche.

làyr, va. Lire.

làytĭ, va. Étendre de la litière sous le bétail. *làytĭ lĕ văɛ ăvŏ dĕ fŭy*, répandre des feuilles sous les vaches en guise de litière. Lettré, *lìtĕ*. *làytyĕr*, sf., litière.

lāk, sf. Langue. *ăvwă ĕn bŭn lāk*, avoir la langue bien pendue. *ĕl s ĕ fà băyĭ ē kăw dˡ lāk*, elle a fait parler d'elle.

lāsĭ, vn. et a. 1) Causer une douleur lancinante. *să m lās dă lă mé*, j'ai des élancements dans la main. *lāsō*, sm., élancement ; 2) tirer par secousses sur les traits.

lāsrò, sm. Porc de mars prêt à être mis à l'engrais.

lātén, sf. Lanterne. *lātén dĕ kŭn*, lanterne avec des carreaux en corne.

l(ĕ)ɛĭf, sf. 1). Lessive ; 2) eau de lessive ; 3) linge lessivé.

lĕf, sm. Livre (à lire).

lĕf, sf. Livre (pois).

lĕf, sf. Lèvre.

lèdĕ, sm. Lundi.

lĕɛ, sm. 1) Linge en général ; 2) essuie-mains (mobile tournant autour d'un rouleau).

lēsyœ̆, sm. Linceul.

lĭᵛà, adj. Coulant, qui glisse facilement (pâte, etc.).

lĭe, sm. Liseron.

Digitized by Google

lĭɛ, sf. Tranche de pain mince.

lĭɛĭ, va. Lécher. *r(ĕ)lĭɛĭ*, essuyer le fond d'un plat avec du pain mangé ensuite. *lĭɛ kŭ*, sm. Flagorneur.

lĭgĕn, sf. 1). Bande longue et étroite ; 2) champ, pré ayant cette forme.

ligăm, sf. Légume, légumes. *dᵗ lă lĭgăm*, des légumes (servis sur la table).

lĭjŏrt, sf. Lézard.

lĭmĕró, *nĭmĕró*, sm. Numéro.

lĭmō, sm. Timon. *lĭmănĭ*, sm., cheval limonier.

lĭnĕt, sf. Lunettes. *ĕn lĭnĕt*, une paire de lunettes.

lĭnĕt, sf. Linotte.

lĭŋ, sf. Ligne (pour pêcher).

lĭᵛæyr, sf. Liure ; grosse corde assujettissant le chargement d'un char. Lettré *lĭŭr*.

lĭs, sf. Perche de clôture, ronde ou quadrangulaire, soutenue par des poteaus.

lĭternăy, sf. Portée de porcs.

lĭvrăy, va. Mesurer (un champ, un pré), opération qui se fait avec la *vărɛ dę prăy*. V. *vărɛ*. Parfois *rĭvlăy*, mais cette déformation semble individuelle.

lĭzĕrn, sf. 1) Luzerne (plante) ; 2) luzernière.

lŏbăy, va. Flatter, flagorner.

lŏr, sm. Lard. Arc. Auj. *lăr*.

lŏrɛ, adj. Large. Arc. Auj. *lărɛ*.

lŏrĭdĕ, sm. Index.

lŏsĭŋŏl, sm. Rossignol. Arc. Auj. *rŏsĭŋŏl*.

lŏy, sf. Lieue.

lŏyĭ va. et vn. 1) Lier (en général) ; 2) mettre en gerbes. *j ălā lŏyĭ*, nous allons mettre (les céréales) en gerbes ; 3) attacher les bestiaus à leur place à l'écurie (aussi *ɾlŏyĭ*). *lŏyē*, sm., lien de paille de seigle servant à faire les gerbes et les bottes de paille). *lŏyĕt*, sf., jarretière (faite primitivement d'un simple cordon).

Digitized by Google

lõ, adj. 1) loin. *vwǎr d ǒ lõ*, voir de loin. 2) loc. : *õ lõ d*, le long de ; 3) lent.

lõdⁱmė, sm. Lendemain.

lõє, sf. Poutre horizontale qui soutient le char.

lõžė, adj. 1) Lent au travail ; 2) besogne qui avance lentement.

lǎmǎy, va. Éclairer (quelqu'un qui est dans l'obscurité). *lǎmyǎr*, sf., lumière.

lǎmė, sm. Fermage. Lettré *limėl*.

lǎmsõ, sm. Limaçon. Par ext. : individu lent dans ses mouvements.

lǎn, sf. Lune.

l(ǎ)vǎy, va. Lever, soulever. *s lǎvǎy*, sortir du lit. *l(ǎ)vė*, levain. *dėlǒyi l lǎvė dă l pǒ*, délayer le levain dans un pot. *l(ǎ)vůr*, sf. levure.

lǎyr, lůr, vn. Luire. *r(ė)lůr*, vn., reluire.

lǎyr, sf. Purin.

lŭă, smpl. Les quatre pièces qui constituent le bâti du métier à tisser.

lŭєė, sm. Peloton de fil.

lůǎy. Louer (prendre ou donner en location). *lůǎy è vàlė*, engager un domestique. *s lůǎy*, s'engager (comme domestique).

lwǎ, sf. Loi. *fǎr lǎ lwǎ ǎ*, l'emporter sur.

lẅi, sm. Louis (monnaie). Arc. Auj. disparu.

M

m, mė. Mie (particule intensifiant la négation *ne*). *jė n vǎ m*, je ne veus pas. *i n rėwàt mė*, il ne regarde pas.

mà. Loc. : *fǎr mà*, donner un baiser (enfantin).

mà, conj. Mais. Loc. : *n mà k*, ne plus que. *i n ė mà k dǎw sů*, il n'a plus que deus sous. Lettré *mė k*.

Digitized by Google

mà, sf. Pétrin. V. *pǎn*. Lettré *mé*.

mà, sm. Mai, arbre de mai (servant à décorer les reposoirs). Lettré *mé*.

màɛ, sf. Petit faisceau (à peu près une poignée) de tiges de chanvre.

màɛ kǎwr, sf. Sorte d'airelle aus branches flexibles, dont on fait des liens.

màɛɛ̆rǎy, adj. Barbouillé de noir. *màɛɛ̆rō*, petit morceau de suie.

màjō, sf. Maison. *ǎ lǎ màjō*, chez soi. *màjō kŏmŭn*, mairie.

mǎk, sf. Instrument pour broyer le chanvre. *mǎkǎy*, *dĕmǎkǎy*, va. et vn. : 1) battre le chanvre (sur une claie); 2) frapper quelqu'un (seulement *mǎkǎy* dans ce sens).

màk, adj. Maigre.

mǎkré, sm. Pièce de l'avant-train de la charrue, de forme demi-circulaire, percée de trous, qui donne la direction à la charrue.

mǎkró, sm. Injure sans signification précise.

màl, sm. 1) Mâle; 2) chanvre mâle.

mǎlàp, sm. Injure, à peu près : malappris, vilain oiseau.

mǎlǎt, adj. Malade. *mǎlǎdĭ*, maladie.

mǎlbrŭk, sm. Gros char dont les roues ont des jantes larges.

mǎlē, adj. Méchant, qui a un mauvais caractère. *mǎlĕn*, méchante.

mǎlfĕnǎy, vn. Vivre misérablement.

mǎlɛ̆r, sm. Malheur. *mǎlɛ̆rǎw*, malheureus.

mǎlvó. Loc. : *dĕpāsǎy ǎ mǎlvó*, dépenser inutilement, gaspiller.

mǎmā, *mmā*, sf. Maman.

mǎnā, sm. Pauvre hère.

mǎnĭk, sf. Pièce adaptée au milieu de la faus pour la diriger de la main droite.

Digitized by Google

manĭr, va. 1) Manier ; 2) imposer ses volontés à quelqu'un.

mănyõ, sm. Mancheron de la charrue.

mănœf, sm. Manœuvre. Villageois occupé à l'époque des travaus (moisson, fenaison, etc.) par un cultivateur qui, outre une rémunération, lui rent des services (labours, charrois).

màr, sm. Maire.

măràw, *mărkàw*, sm. Matou. Lettré *mărŭ*, *mărkŭ*.

mărădăy, sm. Goûter, repas de l'après-midi. *mărădăy*, sm., repas de l'après-midi. Lettré *mărādĕ*.

mărɛă, sm. Marécage.

mărɛā, sm. Marchand. *mărɛā ă l ŏnăɛ*, marchand à l'aunage.

mărɛĭ, sm. Marché. *fàr ļ mărɛĭ*, stipuler les conditions d'un mariage.

mărɛĭ, vn. Marcher. *ĕt tŭjŭ ă plăs mărɛāt*, se trouver toujours là où l'on embarrasse.

mărɛõ, sm. Maréchal ferrant.

mărgŭlĕt, sf. Figure. Péj.

mărkănĕ, sm. Petit canard sauvage.

mărkàr, sm. Valet préposé à l'étable aus vaches. Rare, de grandes vacheries n'existant pas dans la région.

mărmŭnăy, vn. Grommeler.

màrnăy, vn. Bavarder, faire des commérages.

màrs, sm. 1) Mars (mois) ; 2) cultures du mois de mars (semailles d'avoine, etc.). *mĕt ļ màrs*, procéder à ces cultures. *màrsăɛ*, mpl., 1) céréales de printens ; 2) deusième partie de l'assolement triennal.

mărsĕ, sm. Merci. Rare, le mot fréquent est *mĕrsĭ*. *grā mărsĕ*, grand merci.

mărt, sf. Martre.

màrŭnăy. Maronner. *fàr mărŭnăy*, taquiner.

Digitized by Google

mǎsẅĕt, sf. Sorte de glaïeul.

mǎt, sf. Mensonge. *mǎtą̆w*, menteur. Arc. Auj. *mãtǣr*. *mãtrĭ*, sf., mensonge. *dĕr dĕ mǎt* (*mãtrĭ*), mentir.

mȧt, sm. Maître. *mȧt d ĭkȯl*, maître d'école. *ǎlǎy ǎ mȧt*, s'engager comme domestique. Lettré *ǎlĕ ǎ mét*.

mǎtẽ, sm. Matin. *mǎtĕnȧy*, sf., matinée. *mǎtĕnǎw*, matinal.

mȧtẽ, interj. Exclamation admirative.

mǎtõ, sm. Menton.

mǎtõ, sm. Lait caillé écrémé.

mǎtyĕr, sf. Pus. *ĭ s ǎmǎs dĕ lǎ mǎtyĕr dǎ l mó*, il se forme du pus dans l'abcès.

mǎw, adv. Beaucoup. *ŋ ǎn ĕ mǎw kĭ n sõ m rĭɛ*, beaucoup de gens ne sont pas riches.

mǎwĭʸĭ, va. Mordiller, mâchonner. *mǎwĭʸĭ ǎprĕ sǎ brĭt*, mordiller sa bride.

mǎwr, va. Moudre. *mǎwtǣr*, sf. 1) mouture; 2) résidus de la mouture.

mǎwr, sf. Mûre (fruit de la ronce).

mǎwrõ, sm. Mouron.

mǎwtõ, sm. Bélier.

mǎy, sm. Milieu. *ḷ mǎy lǎ rŭ*, le milieu de la rue. *ét ǎ mǎy lǎ rŭ*, être au milieu de la rue. *mǎytã*, sm., milieu. *lĕ trĕzé n sõ m ó mǎytã dõ ɛã*, les tas de gerbes ne sont pas au milieu du champ. *mǎydĕ*, sm. Midi. *hó mǎydĕ*, midi passé. *mǎynȯy*, sm. minuit. V. *d(ĕ)mǎy*.

mǎyɛ, sm. Jardin [1]. *fȧr ḷ mǎyɛ*, donner au jardin la première culture.

mǎyĭ, va. Usité seulement dans la loc. : *mǎyĭ ḷ lẽ*, égre-

1. Le mot *mǎyɛ* est la désignation constante en patois. Cependant quelques lieus-dits portent la dénomination *jǎrdẽ* (cf. infra : Lieus-dits).

Digitized by Google

ner le lin (sur un bloc) avec la mailloche. *mȁyȍɛ*, sf. mailloche.

mȁyr, sf. Mère.

mãɛ, sf. Manche (d'un vêtement). *mãɛɛ̌t*, sf., manchette.

mãkȁy, vn. 1) Ne pas réussir (en parlant des récoltes); 2) faillir. *j ȁ mãkȁy d' tæ̌mȁy*, j'ai failli tomber.

mãp, sm. Membre.

mãr, adj. Mauvais. *dõ mãr blȁy*, du blé de mauvaise qualité. *ẽ mãr vȁlɛ̌*, un mauvais domestique.

mɛ́, sf. 1) Main; 2) la main avec laquelle on travaille le plus aisément. *jɛ̌ n sǽy m ȁ mȁ mɛ́*, je ne suis pas placé de façon à travailler avec la main qui m'est habituelle (droite ou gauche), et, par ext. : je suis dans une position incommode; 3) côté du montoir. *hū́r mɛ́*, côté droit du cheval.

mɛ́c, sm. Manche (d'un balai, d'un outil, etc.). V. *ȁmɛ́ɛɛ̌ı̌*, *dɛ̌mɛ́ɛɛ̌ı̌*.

mɛ̌dȁr, sf. Hangar, appentis, tout lieu servant de dépôt provisoire.

mɛ́jɛ̌ı̌, va. Manger. *fȁr l mɛ́jɛ̌ı̌*, préparer le repas. *mɛ́jǽyr*, sf., mangeoire.

mɛ̌kȁnɛ̌k, sf. Frein à vis.

mɛ́l, sm. Merle. *mɛ́l d ȁw*, martin-pêcheur.

mɛ̌lȁy, va. Mélanger. *mɛ̌lɛ̌ı̌ mɛ̌lȁ*, pêle-mêle.

mɛ̌n, sf. Minerai. *tɛ̌rȁy lȁ mɛ̌n*, extraire le minerai.

mɛ̌n, sf. Apparence du visage. *fȁr lȁ mɛ̌n ȁ*, bouder, ne plus adresser la parole à; *ī s fȁyõ lȁ mɛ̌n*, ils sont brouillés.

mɛ́nȁjɛ̌ı̌, sm. Garde-manger.

m(ɛ̌)nȁy, va. Mener. *mnȁy ȍ fæ̌mɛ̌ı̌*, conduire le fumier (dans les champs).

mɛ̌rlẽ, sm. Merlin.

mɛ̌t, va. 1) Mettre. *mɛ̌t ȁ lɛ̌mõ*, mettre dans les brancards; *mɛ̌t lȁ tȍl*, mettre le couvert; 2) entreprendre certains labours, v. *mȁrs*; 3) admettre (comme juste); *mɛ̌tã k v ȁvȁy rȁjõ*, admettons que vous ayez raison.

Digitized by Google

mětǎy, sf. Manche du fléau à battre.

mětǐ, sm. Métier.

mĭʸǎw, adj. Meilleur.

mĭʸǎy, sf. Liquide dans lequel on a émietté du pain. *mĭʸǎy ò là*, « miée » faite avec du lait, *ó mǎtō*, faite avec du lait caillé. Lettré *mĭʸě*.

mĭʸět, sf. 1) Miette ; 2) petite quantité. *ěn mĭʸět dě kǎfě*, un peu de café *í ŋ ǎn ě m ěn mĭʸět*, il n'y en a pas trace.

mĭɛā, adj. 1); mauvais. *ē mĭɛā kǎw*, un mauvais coup. *ěn bèt mĭɛāt*, une bête féroce ; 2) orageus ; *í fà mĭɛā*, le tens est lourd.

mĭɛět, sf. Miche de pain. *mĭɛǒ*, sm., brioche, *mĭɛǒ mǔyĭ ó là*, brioche où entre exclusivement du lait pour la pâte.

mĭɛnǎy, va. et vn. Glaner. *mĭɛnǎw*, glaneur. *mĭɛnàws*, glaneuse. L'ancien mot pour moisson (*mɛō* ?) a été supplanté par le français : *mwǎsō*.

mĭɛtrŏl, sf. Mélasse.

mĭkěrdě, sm. Mercredi. *mĭkěrdě dě sǎt*, mercredi des cendres.

mĭnàp, adj. D'aspect misérable, loqueteus.

mĭnō, sm. Chat, jeune chat.

mĭnŏt, sf. Champignon comestible de couleur jaune.

mĭŋŏ, adj. Calin, qui aime à se faire caresser. *mĭŋŏtǎy*, caresser.

mĭrǎy, va. Viser.

mĭrgě, sm. Muguet.

mĭtŭnàt, sf. Panade.

mĭzʸbà, smpl. Vêtements usagés, mise-bas.

m(ě)nǎy, va. Mener. *mnǎy l ɛ́ě*, diriger l'attelage du char.

mnŭ pǎy, sf. Balle de blé, d'avoine.

mŏ, sm. 1) Mal. *ǎvwǎ dō mŏ*, avoir une besogne, une existence pénible ; 2) le haut mal ; *tǎmǎy d ē mŏ*, être épileptique ; 3) tort. *fàr dō mŏ ǎ*, nuire à.

Digitized by Google

mŏ, adv. Mal. *t é mŏ fà*, tu as mal agi.

mŏgrăy, prép. Malgré.

mŏrdĕ, sm. Mardi. *mŏrdĕ grà*, mardi-gras.

mŏrnĭf. V. *bărnĭf*.

mŏrzĭf, adj. Ivre mort.

mŏy, adv. Mieus.

mŏyĕ, sm. Moyeu.

mõs, sm. Monstre (injure fréquente, moins violente que le mot français).

mõt, sm. Monde. V. *ăvŏ*.

mõtăy, va. et vn. Monter.

măjĕ, *mŭjĕ*, sm. Museau.

măp, sm. Meuble.

măr, sm. Mur. *mărăy*, sf. Muraille.

(*s*) *mărăy*. (Se) mirer. *mărŏy*, sm. Miroir. V. *rmărăy*.

mărjĭ, sm. Murger, monceau de pierres (séparant deus champs).

măsă, sm. Blouse. Lettré *sărŏ*.

s măsĭ. (Se) cacher; (se) coucher.

măstăr, sf. Lit. Péj.

măyĭ, vn. 1) Meugler, beugler ; 2) gémir sans cesse. *măyă*, sm., homme qui se lamente à plaisir.

măyl, sf. Meule, gros tas de foin, de paille, etc. V. *myăl*.

măyr, sf. Mûre (fruit de la ronce). V. *măwr*. *măyr* paraît être le français « mûre » patoisé.

măyr, adj. Mûr masc. et fém. *măyrĕ*, vn., mûrir.

măzĕt, sf. Musaraigne.

mûɛ, sm. Mélilot. *băy dĕ mûɛ*, lieu-dit.

mŭjĕ, adj. Moisi.

mŭjĕ, sm. Museau.

mŭl, sm. Meule, tas (de fourrage). *mĕt ă mŭl*, même sens que *ămŭlăy*. *mŭlŏ*, sm. petit *mŭl*.

mŭnĭ, sm. Meunier.

Digitized by Google

mũ, sm. Bouchée, ce qu'on peut prendre en mordant. V. *mũrt*.

mũ, adj. Mort. *õ sẽn ă jã mũ*, on sonne le glas. *mũrẽ*, mourir.

mũɛ, sf. 1) Mouche ; 2) abeille (dans ce sens, parfois *mũɛ ăgüyõ*) ; 3) scarabée pilulaire, dans le composé *mũɛ ă mẽrt*.

mũeĭ, va. 1) Moucher (sens propre) ; 2) dire son fait à quelqu'un. *mũɛwă* 1) mouchoir de poche ; 2) foulard.

mũf, sf. Moufle (gant) ; 2) collier muni de crochets placé en avant du timon.

mũlẽ, sm. Moulin.

mũlẽnẽ, sm. Pièce de bois ronde, autour de laquelle s'enroule la *lĭʸɑ̃yr* (v. ce mot) pour serrer le chargement.

mũmã, sm. Moment, époque.

mũnàm, sm. Va-nu-pieds, vaurien.

mũɲĭ, va. Manger (animaus). Se dit péjorativement de l'homme.

mũrăl, sf. Oiseau d'eau.

mũrt, va. Mordre. *mŏrdă*, mordu. V. *mũ*.

mũsrẽ, sm. Mousseron.

mũt, sf. Mode. *mŏdis*, sf., modiste.

mũtrăy, va. Montrer. *mũtĕr muĕ ă fàr ẽ ɛũflŏ*, apprens-moi à faire un sifflet.

mũvã, adj. Bien levé (pain, pâte).

mũy, sf. Taupinière, motte de terre friable.

mũyĕt, sf. Tas de petites bottes de chanvre dressées.

mũyĭ, va. Mouiller, mouillé.

mũzĕnăy, vn. Bruiner.

mwăyẽ, sm. 1) Moyen ; 2) fortune. *ăvwă l mwăyẽ*, être aisé, riche.

myɑ̃l, *mɑ̃yl*, sf. Meule à aiguiser.

m(ĕ)zɑ̃răy, va. Mesurer. *m(ĕ)zɑ̃r*, sf., mesure.

Digitized by Google

N

n, *ṇ*, *nĕ*. Négation *ne*.

nà̆ɛā, adj. Difficile sur la nourriture (enfants).

nà̆gĭyĭ, vn. Mordiller, manger du bout des dents.

nă̆nĕ. Nenni.

nă̆ră̆w, adj. Qui éprouve facilement un sentiment de dégoût, surtout pour les aliments. Lettré *nă̆rǽ*.

nă̆vḗ, sm. Navet.

nă̆vĕt, sf. Navette (plante).

nă̆vĕt, sf. 1) Navette du tisserand ; 2) allée et venue.

nă̆w, sm. Nœud. *nă̆wă̆y*, va., nouer (v. *fĕrnă̆wă̆y*). *nă̆wyă̆w*, adj., noueus. *nă̆w d*ᵗ *bū́rḗ*, nœud coulant. V. *ă̆kŏ̀lō*.

nà̆w, sf. Noue, dépression de terrain où l'eau séjourne souvent.

nă̆wă̆y, sm. Noël.

nă̆wyō, sm. Noyau.

nă̆y, sm. Nez. *s n ĕ m pŭ t nă̆y*, ce n'est pas pour ton bec.

nă̆yzà. Loc. : 1) Venez ici ; 2) appel aus chevaus.

nātī́y, *nă̆tī́y*, sfpl. Lentilles.

nĕ. Ni. *nĕ grā nĕ fū́r*, ni grand ni fort.

nĕ, sm. Nid.

nĕnĕ, smpl. Seins.

nḗp, sm. Nèfle.

nḗr, sm. Nerf.

nĕtī́r, va. Nettoyer. *nĕtīᵛū́r*, sfpl. Saletés.

nĕtŭ. Non plus (*nĕ*) *mĕ nĕtŭ*, ni moi non plus. V. *ĕtŭ*.

nĭɛ, adj. sale. *nĭɛtă̆y*, sf. saleté. Par ext. gourgandine.

nĭɛ, sf. Neige. *nĭjĭ*, vimp., neiger.

nĭmĕrṓ, V. *lĭmĕrṓ*.

nĭᵛṓ, sm. Nichet.

nī́r, va. Nier. V. *dĕnŏ̀yĭ*.

Digitized by Google

nȯdăy, va. 1) Flairer ; 2) avoir une odeur. *să nȯd*^{t} *bõ tŭsĕ*, cela sent bon ici.

nȯkĭ^{y}*õ*, sm. *nȯkĭ*^{y}*ĕt*, sf. Reste central d'un fruit presque entièrement rongé (pomme, poire).

nȯnãt. Quatre-vint-dis.

nȯs, sf. Noces. *ălăy ă lă nȯs dõ*, aller aus noces de.

nȯy, sf. Nuit. *păr nȯy*, pendant la nuit. *nȯytĭ*, sf., nuitée.

nõ, sm. Nom. *nõ dĭ dyœ̆*, juron.

nœ̆, *nŭ*, adj. Nu. *tŭ nŭ*, nu. *ă kŭ tŭ nŭ*, entièrement nu.

nœ̆ɛ, sf. Axe de la bobine du rouet.

nœ̆văw, sm. Neveu.

nœ̆yrĕ, va. Nourrir. *nœ̆yrĕtœ̆r*, sf., Nourriture.

nŭjĕt, sf. Noisette. *nŭjĕtĭ*, sm., noisetier.

nŭm (à qui on ne tutoie pas), *nŭmé* (à qui on tutoie) n'est-ce pas ? (dans l'attente d'une adhésion). Aussi *ănŭm* (plus affectueus).

nŭnĕt, sf. Épingle. Lettré *nȯnĕt*.

nŭnõ, sm. Oncle. Lettré *nȯnõ*.

nŭvé, adj. Nouveau. *nŭvăl*, adj. et sf. nouvelle. *nŭvăl ã*, nouvel an.

nwăr, adj. Noir. *ă lă nwăr nȯy*, à la nuit noire.

ŋ. Particule de liaison. *í ŋ ĕ*, il y a. *í ŋ ăvȯy*, il y avait. *í ŋ ăn ăvȯy pwă*, il n'y en avait pas.

ŋœ̆, adj. Neuf. *ŋœ̆f*, neuve.

O

ó. Au, aux. *ălăy ó bȯ*, aller au bois. V. infra § 50.

ó, sm. ail.

óbœ̆sõ, sm. Mousseron. Lettré *óbŭsõ*.

óɛ, sf. Auge.

ógăyȯ, sm. Ail sauvage.

óglĕtĭ, sm. Églantier.

Digitized by Google

ǒjʸɛ̌t, sf. Oseille.

ǒlyɛ̌t, sfpl. Pavot.

ǒmǎr, sf. Armoire. *ǒmǎr ǎ lɛ̀ɛ*, armoire à ranger le linge.

ǒnǎɛ, sm. V. *mǎrɛā*.

ǒr, sm. Or. *ǒrrɛ̌*, sfpl. objets divers en or.

ǒrǎɛ, sf. Orage.

ǒrdô, *ǔrdô*, sm. Portion de coupe affouagère attribuée à un bûcheron pour la façonner.

ǒrgǔy, sf. Orgueil. *ǒrgǔʸǎw*, orgueilleus.

ǒrɨy, sf. 1) Oreille ; 2) versoir de la charrue. *ǒrɨy dɛ̌ lyɛ̌f*, doucette sauvage. *ǒrɨʸǎ̌*, sm. oreiller.

ǒs, sf. Os, ossements.

ǒsɛ̌ tā. Autant. *ǒsɛ̌ tǔ*, aussi tôt.

ǒt, adj. Autre. *dɛ̌z ǒt*, d'autres.

ǒtɛ̀l, *ǔtɛ̀l*, sf. Hôtel.

ǒtǔ, prép. Autour.

ǒy, sm., smpl. Œil, yeus. *i rǎy dɛ̌z ǒy kǔm dɛ̌ pǔrt dɛ̌ grɛ́ɛ*, il ouvre de grands yeus.

ǒy, smpl. Tiges des pommes de terre. Lettré *fǎn*.

ǒy. Oui. *ǒy tǎt*, oui certes. *ɭ ɛ̌ dɛ̌ k ǒy*, il a dit oui.

ǒyɛ̌, va. Entendre. *jɛ n ǔy mɛ̌*, je n'entens pas. *j ǔy dǎ̌r*, j'ai l'ouïe dure.

ǎ̌r, sf. V. *ǎwr*. Heure. *ǎ lǎ bǔn ǎ̌r*, à la bonne heure. *ǎ̌rǎw*, adj. Heureus. *bɛ̌n ǎ̌rǎw*, très heureus. V. *bǔnǎ̌r*.

P

pǎ, *pǎr*. Par. *pǎsǎy pǎ l vɛ̀lǎɛ*, passer par le village *pǎ dɪsǒy*, par dessus. *pǎr sɛ̌*, par ici. *pǎr lǎ*, par là. *pǒ*, par les. *pǎsǎy pǒ prǎy*, passer par les prés. V. *nǒy*.

pǎ, sm. Pas. *ɭ pǎ dᵘ l ǔɛ*, le seuil de la porte.

pǎ, sf. Paix. Arc. Auj. *pɛ̀*. *ɭ ō ʃà lǎ pǎ*, ils ont fait la pais. *ɭ jǔɛ dɛ̌ pɛ̀*, le juge de pais.

Digitized by Google

pă̆ɛ̆ẽ, sm. Échalas. Lettré *pĕsṓ*.

pă̆ɛ̆ũn. Personne. *n̥ ĕ pă̆ɛ̆ũn* ? il n'y a personne (à la maison) ?

pă̆dã, sm. Petite lanière de cuir qui réunit : 1) la battoire au fléau ; 2) la cordelette du fouet au manche.

pà̆jă̆l, sfpl. Pièces de fer qui rattachent le palonnier au cors de la charrue.

pà̆k, sfpl. Pâques. *pà̆kĕt*, sf., buis bénit (le jour des Rameaus). *pà̆kẽ*, sm. porc engraissé au cours de l'hiver de façon à pouvoir être tué à Pâques.

pà̆kĭ, smpl. Terrains vagues abandonnés à la vaine pâture. Le « pacage de la Wœvre » est signalé dans les actes conservés à Dombras.

pă̆l, sm. La chambre la plus propre d'une maison. Lettré *pĕl, pwă̆l*.

pă̆lă̆y, adj. Chauve. *pă̆lă̆y grà̆, pĕlă̆y grà̆*, très gras (chevaus).

pă̆lõ, sm. Pelle en bois à manche court servant à manipuler le grain.

pă̆lvà̆r, sm. Nuages formant une sorte d'arbre.

pă̆n ă̆ mà̆, sf. Rémiges servant à nettoyer le pétrin.

pă̆nẽ, sm. Pan de la chemise. V. *kü*.

pă̆pă̆, ppa, sm. Papa.

pă̆pĕnĕt, sf. Large cuiller en bois à long manche servant à remuer la bouillie etc. (*pă̆pẽ*, bouillie, est inconnu).

pă̆pĭ, sm. 1) Papier (substance) ; 2) écrit, acte.

pà̆r. Loc. : *tŭ pă̆r mĕ* (*tĕ, lŭ, lă̆y*) moi (toi, lui, elle) tout seul, à part.

pà̆r, sf. Paire. V. *ă̆pà̆rĭ*.

pă̆ră̆, sm. parent. *s ĕ m pă̆ră̆*, il est mon parent. *j ă̆vã dĕ pă̆ră̆ ă̆ Vĕlă̆y*, nous avons des parents à Villers. *lĕ bé pă̆ră̆*, les beaus-parents.

s pă̆ră̆y. Se dispenser d'une tâche, démarche, etc. *je m ă̆n ă̆rŏy bẽ pă̆ră̆y*, je m'en serais volontiers passé.

Digitized by Google

pǎrchĕt, sf. Perche (poisson).

pǎrdĕ, *pǎrdĭ*. Pardieu. Affirmation, à peu près signifiant « bien sûr ».

pǎrdrĕ, sf. Perdris.

pǎrĕn, sf. Patience (plante).

pǎrĭy, adj. Pareil, pareille. *l pǎrĭy kĕ lŭ*, le pareil à lui.

pȁrô, sm. Perron, banc sur le devant de la maison. *ĕt ô pȁrô*, être assis au repos sur ce banc.

pǎrpẽ, sm. 1) Parpaing ; 2) pierre plate servant à jouer au *bŭk*. V. ce mot.

pǎrsȁy, va. Percer. *ĕt pǎrsȁy*, avoir ses vêtements trempés par la pluie.

pǎrsé, sm. Persil. *pǎrsĕ dĕ lăw*, persil de loup (espèce de pariétaire aus feuilles ressemblant à celles du persil).

pǎrtŭ, *tŭ pǎrtŭ*. Partout.

pǎryĕr. Semble être l'ancien mot pour carrière. V. lieu-dit *pǎryĕr ɛ̃ā gǎlŏ*.

pǎsȁy, va. Passer. *pǎsó*, sm., passage fait à l'aide de grosses pierres dans le lit de la rivière. *pǎsās*, sf., ce qu'il faut (d'alimentation etc.) pendant la durée d'une année. *ăvwŭ dō blăy pŭ să pǎsās*, avoir du blé pour la consommation annuelle. *pǎsĕt*, sf., passoire, écumoire.

pǎsȁy. Mot accompagnant une affirmation positive ou négative. *pǎsȁy k sĭ*, certainement oui.

pȁt sf. Patte. *pȁt d ȁn*, tussilage. *ă tĕr dĕ pȁt*, à toute vitesse. V. *trȁp*.

pȁt, va. 1) Pendre ; 2) pendre le linge lessivé pour le faire sécher. *dĕpȁt*, dépendre.

pȁt, sf. Pâte. *fȁr lă pȁt*, pétrir la farine pour faire le pain.

pȁtĕ, vn. Pâtir.

pȁtĕnȁy, va. Prendre, tenir, remuer dans ses mains, toucher fréquemment.

Digitized by Google

pătĕr. Pater. *dĕr sĕ pătər*, dire ses prières.

pătkŭt, sf. Pentecôte. Arc. Auj. *pātkŏt*.

pătĕr, sf. *ălăy ă pătĕr*, conduire le bétail au pâturage. *pătĕrĕ*, sm. pastoureau. Lettré *pătŭrŏ*.

pătŭ̆ĭ. Tripoter (au sens propre). *pătŭ̆ĭ lă ɛà*, manier inutilement un morceau de viande.

păvĕn, sf. Chiendent. V. *ăpăvĕnăy*.

păvŏrĕ, sm. Coquelicot.

păw, sf. Peur. Loc. : *n ă̆ m păw*, sois tranquille. Aussi exclamation dont le sens se rapproche de « va ». *păwrăw* peureus.

păw. Peu. *ăkŏ d ē păw j ărŏy tă̆măy*, peu s'en est fallu que je ne tombe. *ă păw prĕ*, à peu près.

păwf, adj. Pauvre.

păwmō, sm. 1) Poumon ; 2) cœur d'un arbre.

păwpyĕr, sf. Paupière.

păwr, sf. Poudre. *păwrăy*, va., poudrer, saupoudrer.

păwsyĕr, sf. Poussière.

păwt, sf. Poutre.

păwtĕr, sf. Farine d'avoine grossièrement moulue.

păwzăy. Poser, déposer.

păy, sm. Pis (de la vache, etc.).

păy, pĭr, adv. Pis, plus mal. *tā păy* ou *tā pĭr*, tant pis.

păyɛ, sf. 1) Perche ; 2) perche qui, placée horizontalement, au-dessus et dans la longueur de la voiture chargée, en fixe le contenu. *păyɛĭ*, va., placer cette perche.

păyĕt, sfpl. Bâti horizontal sur lequel repose l'avant-train du char.

păyĭ, va. Payer. V. *bănĕt*.

pălyl, sf. Poêle à frire. Arc. Auj. *pĕl*.

pĕl ă fŭ, sf. Grande pelle pour enfourner le pain

pălyr, sm. Père.

pădŏrĭy, sf. Boucle d'oreille.

Digitized by Google

pãr, va. Prendre. *s fàr pãr*, être surpris (par le garde-champêtre, etc.) et se voir dresser procès-verbal.

pãs, sf. Panse. *pãsŭ*, adj., gourmand.

pė̆, sf. Peau.

pė́, sm. Pain. *pė̆ sė̆k*, pain sec. *mė̆ɛ pė́*, sm., jeune domestique qui rent peu de services.

pė̆bŭt, sf. Jouet constitué par un large bouton dans le trou central duquel on introduit une bûchette, ce qui en fait une sorte de toupie.

pė̆ɛ, sf. Pêche. *pi̯ɛ̆*, vn., pêcher. *pi̯ɛă̆w*, sm., pêcheur. *pi̯ɛõ*, sm., poisson.

pė̆lă̆y, sf. Quantité d'huile extraite en une fois de graines oléagineuses.

pė́n, sf. 1) Penne (tête de la chaîne du métier à tisser) ; 2) panne (pièce de charpente).

pė̆ɥ, sm. Peigne. *pė̆ɥ dė̆ lă̆w*, sm., plante sauvage. *pė́ɥ̆*, va., peigner. *pė́ɥ̆*, sf., correction manuelle.

pė̆pė̆, sm. Homme à mouvements gauches et lents. *ẽ vyė̆ pė̆pė̆*, un vieil engourdi.

pė̆rė̆. Périr. *pė̆rė̆ dă̆ lė̆ fõsă̆y dė̆ rŭt*, mourir misérablement en vagabond.

pė̆rnă̆l, sf. Prunelle (fruit).

pė̆tă̆r, sm. Jouet consistant en un tuyau de sureau évidé, à chacune des extrémités duquel on introduit une bourre (étoupe mâchée), que l'on fait partir à l'aide d'une tige de bois. *pė̆tă̆y*, péter. *pė̆tă̆y pă̆ hõ kė̆ l kü*, faire des dépenses au-dessus de ses moyens. *pė̆trė́*, sm., étincelle jaillie du feu en pétillant.

p(ė̆)tė̆, adj. Petit. *p(ė̆)tė̆l*, petite.

pė̆ză̆y, va. Peser. *pė̆zõ*, sm., balance à peson.

pė̆zė́, smpl. Vesce.

pėsi̯. Pincer. V. *ė̆pėsõ*. *pėsõ*, sm., meurtrissure produite par un pincement.

Digitized by Google

pètărt, st. Pintade.

pĭ, sm. Pied. *băy l pĭ* ! donne le pied ! (appel au cheval pour lui faire lever le pied). *pĭ dō lăy*, pied du lit. *pĭ* (*plée*) *ă eãf*, planche verticale ayant à son sommet une entaille semi-circulaire et qui sert à défibrer le chanvre. V. *rĭkăwr*. *pyĕtăy*, vn., piéter. *pyĕtō*, sm., facteur.

pĭeăw, *pĭeĭ*, *pĭeō*. V. *pĕc*.

pĭeĭ. Uriner. *pĭeĕt*, sf., urine. *pĭeălăy*, sm., pissenlit.

pĭk, sm. Pic (outil). *pĭkā* 1) sm. pointe, dard (de l'épine, etc.); 2) adj. pointu, piquant. *pĭkăy*, va., piquer.

pĭr. V. *păy*.

pĭrvŏlăy. Loc. : *fàr pĭrvŏlăy*, lancer en faisant tournoyer.

pĭrwĭ, sf. Toupie.

pĭtŏlăy. 1) Fouler aus pieds ; 2) frapper à coups répétés la terre du pied.

plă, *plăy*, sf. Plaie. *lĭeĭ sĕ plă*, lécher ses plaies ; par ext. souffrir des sévices sans se venger.

plădĕ, *plădĭr*. Plaider.

plăjĕ, sm. Plaisir.

plăs, sf. Place. *ĕt ă plăs măreãt*, être en un endroit où l'on gêne le passage.

plã, sm. Moyen d'aboutir. *s n ĕ m lŭ* (*l*) *plã*, ce n'est pas le moyen de réussir. *lĕrăy dĕ plà*, chercher des combinaisons. Par ext. chercher à duper.

plé, adj. Plein. *plén*, 1) pleine ; 2) qui porte des petits. *tŭ plé*, tout plein.

plée, sf. 1) Planche ; 2) partie large de la lame de la faus. *plĕĕt*, sf., petite planche. *plĕĕĭ*, sm., plancher. V. *pĭ*.

plŏrăy, sf. Marais bourbeus recouvert d'une légère couche solide. Lettré *măré trãblã*.

plŏt, sf. 1) Pelote (de fil etc.) ; 2) balle à jouer.

plŏyĭ. 1) Plier ; 2) ployer. V. *ăplŏyĭ*. *plŏyĕt*, sfpl., tiges de bois minces et courbées unissant les dents du *hărné* au manche.

Digitized by Google

plæ̆m, sf. Plume ; plume à écrire. *plæ̆măy*, va. 1) plumer ; 2) peler, éplucher les légumes. Par ext. râcler, enlever l'écorce (d'un bâton), labourer superficiellement. *plæ̆mrõ*, sm., édredon. Lettré *plŭmõ*.

plæ̆mẻ, sm. Pièce de bois horizontale mobile disposée sur l'avant-train de la charrue et permettant de lever ou d'abaisser l'age.

pŏ̆, sm. 1) Pot (ustensile de cuisine) ; 2) petit trou fait dans la terre pour le jeu de la *trŏ̆y*. *pŏ̆tă̆y*, sf., légumes cuisant avec le pot-au-feu. *pŏ̆sõ*, sm., pot d'assez grandes dimensions en grès ou en terre. *pŏ̆ d' ɛãp*, vase de nuit.

pŏ̆, sf. Part. *pŏ̆ d bŏ̆*, portion affouagère.

pŏ̆ɛ, sf. Poche. *pŏ̆ɛtă̆y*, sf., poche pleine.

pŏ̆kĕ̆t, sf. Variole.

pŏ̆lĭ (?) Paulier. Mot disparu du parler actuel mais usité au XVIIIe siècle. « Garde et paulier des dîmes » (acte du 5 juillet 1750) ; « paulier juré » (procès-verbal du 15 août 1733) ; trois « gardes pauliers » sont nommés dans une adjudication des « dîmes et levage » (18 juin 1744).

pŏ̆lĭ, sf. Poulie.

pŏ̆m, sf. 1) Épi ; 2) tige (de blé) ; la tige d'avoine ou d'orge est plutôt appelée *trĕ̆m*.

pŏ̆rɛyĕ̆r, sf. Trou à purin.

pŏ̆rlă̆y, vn. Parler.

pŏ̆tyŏ̆, sm. Poteau.

pŏ̆y. Puis (le plus souvent *ẻ pŏ̆y*, et puis). *d'(ẻ)pŏ̆y*, depuis.

pŏ̆y, sm. Pou. *pæ̆yă̆w*, sm., pouilleux (au sens propre). *pæ̆yĭ*, épouiller.

põ, sm. Pont. *kulŏ̆t ă̆ põ*, pantalon à pont.

pæ̆. Plus (négatif).

pæ̆, *pæ̆s*, davantage. *pæ̆ ɛyĕ̆r*, plus cher. *j ă̆n à pæ̆s*, j'en ai davantage.

pæ̆m, sf. Pomme. *pæ̆mĭ*, sm., pommier. *pæ̆mĕ̆t*, sf., pomme sauvage. *pæ̆m dẻ tẻ̆r*, sf., pomme de terre.

Digitized by Google

pæ̆rǎy, vn. Être imbibé d'un liquide. *l ſwǎ ĕ pæ̆rā d ǎw*, le foin dégoutte d'eau.

pæ̆skĕ. Puisque.

pæ̆tū́. 1) Plus tôt ; 2) plutôt.

pæ̆yɛĕ, sm. Pouce. Semble être le mot ancien, qui tent à être supplanté par *pū́s*.

pæ̆yrĕ, vn. Pourrir ; part. pass., pourri. *frŭmǎɛ pæ̆yrĕ*, fromage fait avec du lait caillé fermenté. *pæ̆yrĕtæ̆r*, sf., pourriture (sens propre et injure).

prǎy, sm. Pris (valeur d'une chose). Arc. Auj. *prĭ*.

prǎy, sm. Pré.

prǎyjō, sf. Prison.

prḗɛĭ, vn. 1) Prêcher ; 2) va., faire allusion dans un sermon à une personne déterminée.

prḗl, sf. Queue de cheval (plante).

prĕsŏy, sm. Pressoir.

prētǎy, va. Prêter. V. *ǎprētǎy*.

præ̆mĭ. Premier. *ō præ̆mì d mǎrs*, le premier mars.

præ̆ŋĭ. Loc. : *fǎr præ̆ŋĭ*, tenir les moutons à l'ombre d'un arbre pendant la chaleur du milieu du jour.

prŭmĕt, va. Promettre.

prŭmnǎy, va. et pron. Promener. *jĕ m prŭmḗn*, je me promène.

prŭn, sf. Palonnier. *prŭnḗ*, sm., palonnier de grandes dimensions. *prŭnĕt*, sf., petit palonnier.

prŭtǎ ! Cri pour éloigner un cheval.

pŭǎy. Puer. *pŭā*, puant.

pū́ɛ, sm. Puis. *pū́jĭ*, va. puiser.

pū́s, sf. Puce.

pŭtǎsyĕ, sm. Homme débauché. *pŭtē*, femme de mauvaise vie. Par ext. injure fréquente, appliquée même à un animal.

pŭ, *pŭr*. Pour. *pŭ lĕ ɛvṓ*, pour les chevaus. *pŭr mĕ*, pour moi. *pŭkwǎ*, pourquoi.

Digitized by Google

pŭeĕ, sm. Porc. Par ext. injure. *pŭeyō*, sm. porcelet. *pŭeĕlrĭ*, sf., saleté (au propre et au figuré).

pŭlĕ, sm. Poulain. *pŭlĭe*, pouliche.

pŭnăs, sf. Lit (péjor.).

pŭŋ, sm. Poing. *pŭŋĕ*, sm., poignet. *pŭŋĭ*, sf., poignée. V. *ăpŭŋĭ*.

pŭŋĕ, sm. Corbeille sans anses, de forme conique, légèrement évasé à sa partie supérieure.

pŭplĭ, sm. Peuplier.

pŭpŭ, smpl. Minette (plante).

pŭrĕt, sf. Poireau. *văr kŭm pŭrĕt*, très vert.

pŭrt, sf. Porte haute et large. *pŭrt dĕ grĕe*, sf., porte de grange. *pŭrt sẽ bĕrnà*, porte saint Bernard (arc-en-ciel).

pŭrtăy. Porter. *pŭrtăy ă lă sèt àgĕt*, porter quelqu'un sur les mains croisées de deus personnes.

pŭrtrĕ, sm. Pièce de bois qui soutient les ridelles.

pŭs, sm. Pouce. V. *păyeĕ*.

pŭy, sf. Poule. *pŭyĕt*, sf., jeune poule. *pŭyō*, sm., poussin. *pŭyrĕt*, sf. trou pratiqué au bas d'une porte pour laisser le passage aus poules.

pwă. Point (négation). *je n ă vă pwă*, je n'en veus pas.

pwăe, sm. Pois.

pwăf, sm. Poivre. *eĭr dò pwăf*, défier quelqu'un à la course, courir plus vite qu'un poursuivant, prendre la fuite. *ăeĭr*, au lieu de *eĭr* est enfantin et né d'une fausse interprétation de *tă* dans la locution *e tă eĭ*, etc. devenu *e t ăeĭ*, etc.

pwăjō, sf. Poison (substance toxique). Arc. Auj. *pwăzō*. Par ext. chose nuisible (mauvaise herbe etc.), femme dangereuse.

pwăl, sm. Poil, *pwălŭt rŭe*, groseille à maquereau rouge et couverte de poils.

pwăn, sf. Peine, chagrin. *èt ă pwăn*, être en souci, être inquiet. *fàr ărĭvăy dᵗ lă pwăn ă*, causer des ennuis à.

Digitized by Google

pwăr, sf. Poire. *pwăr dĕ tĕr*, sf., pomme de terre. *pwărĭ*, sm., poirier. *făr ļ pwărĭ fŭrcă*, faire l'arbre fourchu. *pwărĕt*, sf., poire sauvage. *pwărĕtĭ*, arbre produisant les *pwărĕt*.

pwăt, sf. Pointe. Arc. Auj. *pwēt*, mais conservé dans le nom propre (*l*)*pwăt*, Lepointe.

pwătrĕn, sf. Partie avant du versoir. *pwătrĭŋĕr*, sf. rouleau autour duquel s'enroule la toile tissée.

pyĕc, sm. Piège.

pyĕr, sf. Pierre. *tĕrăy lă pyĕr*, extraire la pierre dans une carrière. *pyĕr ă rlăvăy*, sf., évier. *pyĕrĕt*, sf., petite pierre, *pyĕr d ăw*, pierre erratique.

pyăr. v. imp. Pleuvoir. *pyăſ*, sf. pluie.

R

ră, sm. Rat. *ră d ăw*, rat d'eau. *răt*, sf. souris. *ră*, smpl. lubies, sautes d'humeur.

rà, sm. Rez. Loc. : *mzăŭrăy ŏ rà*, remplir une mesure jusqu'au bord seulement, contrairement à *kōp*. Mot rare. V. *răy*.

rà, sm. Rai (d'une voiture).

răbĭstòklăy. Faire une réparation de fortune.

răbòtăy, va. 1) Raboter ; 2) dire son fait à quelqu'un.

răbŭrăy, va. 1) Labourer ; 2) être à la tête d'une exploitation agricole. *ī răbŭr vē jŭ ă lă rŏy*, il exploite vint hectares. *răbŭrăw*, sm., cultivateur.

răbyăc, sm. Arrête-bœuf (bugrane).

răbŭy, sfpl. Brindilles, menus branchages tombant du fagot ouvert.

rà€ĭ, va. Arracher. *s făr rà€ĭ ē dă*, se faire arracher une dent. V. *ràyĭ*.

ră€tăy, va. Racheter. *s ră€tăy*, fournir un remplaçant à l'armée (avant 1870).

(*s*) *ră€ŭrăy*. Se rendormir. V. *sŏrăy* ?

Digitized by Google

rȁf, sf. Radis. Souvent *ptȅt rȁf*.

rȁfĭstŏlȁy. 1) Rafistoler ; 2) duper.

rȁflŏy, sm. Trouble (filet de pêche).

rȁfrĭɛȅ. Rafraîchir, refroidir.

rȁfū́rȁy, va. Donner à manger aus bestiaus. *rȁfū́rȁy*, sf., fourrage vert. *ȁlȁy ȁ lȁ rȁfū́rȁy*, aller chercher du fourrage.

rȁgȁgĭ. Attraper au vol, rattraper (au jeu de la balle).

rȁgȅ, sm. Lézard d'eau.

rȁgȅrnȁy, va. 1) Ramasser, en grattant, les restes, le fond (du pot etc.) ; 2) recueillir des choses de peu de valeur, même appartenant à autrui. *rȁgȅrnō*, sm. trognon (de fruits), ce qui adhère au fond d'une casserole après la cuisson.

(*A suivre.*) F. PIQUET.

Digitized by Google

EN MARGE DES GRAMMAIRES

VII

Valeurs spéciales de la forme interrogative.

On peut formuler une question soit pour *s'informer d'un fait* qu'on ignore, — c'est la valeur normale de l'interrogation, — soit, à propos d'*un fait* qu'on sait et *qu'on veut affirmer*, pour *renforcer cette affirmation* en demandant et en escontant l'adhésion de l'interlocuteur, soit encore, sans s'informer de rien ni rien affirmer, pour exprimer une *supposition*, soit enfin pour *commander* indirectement une action.

Avant de passer en revue ces différents cas, il est bon de rappeler que l'interrogation peut prendre la forme positive ou la forme négative, la première ne préjugeant rien de la réponse, la seconde préparant plutôt la réponse affirmative *si* : *Sont-ils contents? Ne sont-ils pas contents?* A l'une et l'autre forme peut s'adapter la tournure périfrastique par *est-ce que*: *Est-ce qu'ils sont contents ? Est-ce qu'ils ne sont pas contents?* Quant à *N'est-ce pas que...*, ce n'est pas une question, mais une demande d'assentiment à l'affirmation qui suit: « N'est-ce pas qu'il a raison » = « il a raison, c'est bien votre avis? » C'est vers ce sens, et même en le dépassant, qu'a évolué l'interrogation ordinaire, pour aboutir à sa valeur « affirmative ».

Le contexte et le ton peuvent donner des valeurs bien différentes à une même formule interrogative: « Y en a-t-

Digitized by Google

il » peut demander s'il y en a, ou signifier qu'il y en a beaucoup et ainsi équivaloir à « Qu'il y en a! » — Par « Est-il heureux » on peut s'informer s'il est heureux, ou manifester exclamativement qu'on le trouve très heureus. Etc.

Supposition en forme interrogative.

La forme interrogative peut, de même que la forme impérative, exprimer une supposition. *Résistez* et *résistez-vous* peuvent signifier non seulement: l'un, « je demande que vous résistiez », l'autre, « je demande si vous résistez », mais aussi l'un et l'autre: « je suppose que vous résistiez »: « résistez, — *ou* résistez-vous, — on vous accusera de parti pris » = si vous résistez, on vous accusera de parti pris. Musset : « *admire-t-on la dame,* il se rengorge »; *admire-t-on* n'est pas à vrai dire une question, c'est une supposition [1].

Interrogation impérative.

On peut demander à quelqu'un s'il fera ou s'il veut faire une action qu'on désire de lui, et, suivant le ton qu'on y mettra, ce sera une simple question ou un ordre ou une prière: « veus-tu venir? » Sur la valeur impérative de l'interrogation, voyez les *Mélanges Thomas*, page 106. Notez que cette interrogation peut prendre la forme négative: « Ne te tairas-tu pas! » comme « Te tairas-tu ! » ou la forme périfrastique: « Est-ce que tu vas, *ou* Est-ce que tu ne vas pas te taire! »

1. M. Brunot (*La pensée et la langue*, p. 874) rapproche les vers d'*Hernani* où les fronts ridés sont opposés au cœur qui n'a jamais de rides. Mais il faut prendre garde qu'il y a là une forte ellipse: « Nos fronts sont ridés? » ne signifie pas « Nos fronts sont-ils ridés? » mais: « Dira-t-on que nos fronts sont ridés? »

Digitized by Google

Interrogation affirmative.

Une idée que l'on veut affirmer est mise en relief quand, par la formule interrogative, on y associe en quelque sorte l'interlocuteur, soit qu'il s'agisse d'une impression (a) ou de la constatation d'un fait (*b*) [1].

a. Quand on associe l'interlocuteur à l'*impression* que l'on éprouve, on peut employer la forme interrogative positive, ou la forme négative, ou la tournure périfrastique de la forme négative [2]: *Est-ce* ou *N'est-ce pas* malheureus? ou *Est-ce que ce n'est pas malheureus? — Sont-ils* ou *Ne sont-ils pas charmants?* ou *Est-ce qu'ils ne sont pas charmants?* L'interrogation n'est plus sensible dans la forme positive, aussi la fait-on suivre d'un point d'exclamation: *est-ce malheureus!* (Avec le point d'interrogation, ce serait une simple question). Au contraire, sous la forme négative, on sent toujours l'interrogation, mais elle a un caractère bien différent suivant le ton et le contexte. Comparez: « Doit-on se féliciter à votre avis qu'il n'ait pas pu venir? *N'est-ce pas malheureus?* », question normale, et « Tout espoir semble perdu, *n'est-ce pas malheureus?* », question fictive, entendez à peu près: « Quel malheur! C'est bien votre avis, n'est-ce pas? » La demande d'avis, escontant un acquiescement, renforce l'idée affirmative qui est dans l'esprit du sujet parlant. — On peut employer l'interrogation indirecte: *Si ce n'est pas malheureus!* Le sens primitif est: « Dites si ce n'est pas malheureus ».

1. Quand on dit par exemple qu'une peinture est séduisante, on donne une impression; quand on dit quelle est poussée au noir, on constate un fait.

2. A noter que la tournure périfrastique de la forme positive est essentiellement une interrogation proprement dite : « est-ce qu'il vient? » ne peut avoir qu'un sens, sauf à la 2e personne, v. ci-dessus.

Digitized by Google

b. Quand il s'agit non plus de l'appréciation mais de la *constatation d'un fait*, pour en souligner l'intensité, on ne peut employer, dans la valeur affirmative, que l'interrogation positive: *Sont-ils malheureus !* [1] En ce cas, les formes négatives posent toujours une véritable question, tout en amorçant, comme nous le disons plus haut, une réponse affirmative : *Ne sont-ils pas malheureus ? Est-ce qu'ils ne sont pas malheureus?* Comparez avec « N'est-ce pas malheureus? », où la question est de pure forme. Autres exemples : *Souffre-t-il*, au lieu de poser la question s'il souffre, peut équivaloir à « Combien il souffre ! » (« *Ne souffre-t-il pas?* » pose une simple question). Au sens de « Qu'il y en a! », on dira: *y en a-t-il !* et aussi, par analogie, *en voilà-t-il* (assimilation de la préposition *voilà*, ancien impératif, à un indicatif présent impersonnel).

Quand *voilà* appèle l'attention non plus sur les objets eus-mêmes, mais sur leur qualité, on rentre dans le cas de l'impression : *voilà de beaus enfants* (= ce sont là de beaus enfants), et, sous la forme de l'interrogation négative : *Ne voilà-t-il pas*, ou *Voilà-t-il pas de beaus enfants* ?

C'est encore l'interrogation négative qui prévaut, lorsque *voilà* appèle l'attention non plus sur un objet ou sur sa qualité, mais sur un fait qui se produit tout à coup : *Voilà que le tens se gâte!* ou *Voilà le tens qui se gâte !* Formule interrogative de mise en relief: *Ne voilà-t-il pas*, ou *voilà-t-il pas* que le tens se gâte ! Cf. dans le *Misanthrope* :

Voilà-t-il pas Monsieur qui ricane déjà!

Comme nous l'avons montré ailleurs (*Revue de philologie*

1. Nos exemples, avec le mot *malheureus*, se trouvent classés dans deus catégories différentes; en effet, dire d'un événement qu'il est malheureus, c'est donner une impression, mais le dire d'une personne, c'est constater un fait.

Digitized by Google

française, 1923, p. 29), au lieu d'associer l'interlocuteur à mon affirmation, je puis m'associer à la sienne en la prenant immédiatement à mon conte et en lui demandant fictivement son avis. S'il dit: « C'est bien malheureus ! », nous ajouterons: « N'est-ce pas? »

Pour renforcer une *réponse* affirmative, on demande parfois à l'interlocuteur comment il peut poser une pareille question: « Y tenez-vous? — Si j'y tiens? [1] (vous me demandez si j'y tiens !), mais pour rien au monde je n'y renoncerais. »

Lorsqu'on allègue un fait caractéristique à l'appui d'une remarque, on peut le présenter sous la forme de l'interrogation négative. Au lieu de: « Il n'a pas de vergogne, *il a osé revenir !* », on dira: «..., *n'a-t-il pas osé revenir?* ou *est-ce qu'il n'a pas osé revenir ?* » Le sentiment de l'interrogation s'est d'ailleurs atténué dans cet emploi (sauf lorsqu'on met l'interlocuteur en scène [2]), et on s'exprime ainsi alors même que le fait est totalement inconnu de l'interlocuteur, alors qu'on le lui apprent et que par conséquent on ne peut faire appel à son témoignage. Nous sentons

1. Le *si* a une tout autre valeur dans: « *Si* tu crois que je vais y renoncer! » Ce n'est plus le *si* interrogatif, mais le *si* conditionnel. Entendez: si tu le crois, tu te trompes. De même, dans le vers de Musset cité par F. Brunot (p. 504): « *Si* ton démon céleste était un imposteur? », la question marquée par le point d'interrogation n'est pas exprimée, entendez: « qu'arriverait-il? » C'est évidemment une façon atténuée d'insinuer que le « démon céleste » est un imposteur, mais l'atténuation résulte de la présentation de l'idée par le *si* hipotétique (et non interrogatif), nullement de la question. On ne peut pas dire que la question « confine aus atténuations et en prent la forme ».

2. Comme dans les deus premiers exemples d'interrogations « apparentes » signalés par M. Brunot, p. 487 : *Vous* prit-il pas l'autre jour un baiser? » d'*Hernani*, et « N'allez-*vous* pas vous mêler des draps à présent » de Balzac. Il y a une question réelle dans le segond, qui ne veut rien prouver.

Digitized by Google

encore la *forme* interrogative, mais la pensée est nettement affirmative [1]. Autre exemple :

« Il est très inquiet; *ne s'est-il pas mis en tête*, ou *est-ce qu'il ne s'est pas mis en tête* [2] qu'on lui cherchait querelle ? »

De même, après avoir dit de quelqu'un qu'il a été un collaborateur précieus, le fait à l'appui peut être donné sous la forme exclamative « que de services il nous a rendus ! » (ici exclamation pure, comme le montre la place du pronom sujet), ou sous la forme d'une interrogation négative: « Que *ou* combien de services ne nous a-t-il pas rendus ! », mais non pas: « Combien de services nous a-t-il rendus ! »

En somme, le procédé usuel pour appeler particulièrement l'attention sur un fait qu'on affirme consiste à employer l'interrogation de forme négative, dans les conditions indiquées ci-dessus. Si cette affirmation se rapporte non

1. Le premier alinéa des *Interrogations apparentes* de M. Brunot (voy. la note précédente) donne des exemples intéressants, mais qui ont parfois besoin d'être complétés pour y faire apparaitre le fait initial, confirmé par le détail donné sous la forme interrogative. Ainsi il faut prendre la citation d'Alphonse Daudet d'un peu plus haut: « Le fait est que le pauvre homme n'avait plus sa tête.. EST-CE QU'IL NE SE FIGURAIT PAS voir là-bas... la veste blanche... du petit garçon de chez Sureau ? » La circonstance mise en relief par l'interrogation négative est destinée à prouver au lecteur que « le pauvre homme n'avait plus sa tête », comme le narrateur vient de l'affirmer; il se figurait voir le petit garçon pâtissier, qu'il devait croire bien loin de là (il le voyait en effet, mais l'explication ne viendra qu'à la fin du conte).

Le segond alinéa n'a pas de rapport avec le premier; *crois-tu* ? et *pensez-vous*? sont de véritables questions au sens de « peus-tu le croire? Pouvez-vous le penser? Est-ce croyable? » *Ce bébé qui sais lire! crois-tu ?* — Les interrogations oratoires du troisième alinéa n'ont rien de commun non plus avec les interrogations « affirmatives » du premier.

2. Ou, pour exprimer en même tens le caractère inopiné du fait: « *Ne voilà-t-il pas* qu'il s'est mis en tête... »

Digitized by Google

pas à un fait inopiné ou allégué comme preuve, mais à une impression éprouvée par le sujet parlant, on a en plus la ressource de l'interrogation positive, qui prent alors, nous l'avons vu, une valeur nettement exclamative, ce qui permet de l'employer aussi (à l'exclusion de l'interrogation négative) pour marquer l'intensité d'un fait ou d'un état constaté : *S'agite-t-il ! Est-il pâle !*

VIII

L'IMPARFAIT

Quelque habitué que l'on soit, de longue date, aus complications des commentaires grammaticaus, on est toujours étonné de constater qu'il paraisse si difficile, même parfois pour l'écrivain qui les emploie, d'interpréter, dans l'emploi des formes du langage, des nuances assurément délicates, mais que chacun exprime et saisit spontanément sans aucun embarras. M. Henri Yvon vient de consacrer une étude très pénétrante à la question de *l'imparfait de l'indicatif en français*, dans le 9e cahier des *Études françaises* publiées par la Société des professeurs français en Amérique (Paris, « Les Belles Lettres », 15 mai 1926). Il expose, confronte et discute les opinions émises successivement par Ayer, par M. Brunot 1re manière (*Méthode de la langue française*), par M. Brunot 2e manière (*La pensée et la langue*), par M. Buffin, par M. Bargy, sans oublier les meilleurs auteurs de grammaires latines et les linguistes tels que MM. Meillet et Vendryès, mais il ne m'a pas semblé que ces rapprochements et confrontations fissent jaillir beaucoup de lumière. Je me permès d'entrer à mon tour dans la controverse, avec l'espoir de n'y pas apporter un nouvel élément de trouble, et le désir de dégager des textes et des exemples jetés dans le

Digitized by Google

débat une solution plus simple qui, par là même, aurait des chances d'être plus près de la vérité.

Je ferai d'abord quelques réserves au sujet du petit tableau récapitulatif de la page 33 du cahier. Dans la colonne de l'action en cours d'accomplissement, je ne laisserais que *j'écrivais*, je transporterais *j'écris* et *j'écrirai* dans la colonne de l'action pure et simple. Je crois que ni le « présent » ni le « futur » ne montrent *par eux-mêmes* l'action en cours d'accomplissement, ce sont des tens dits *absolus*, c'est-à-dire qui datent l'action relativement au moment de la parole. Même avec le présent, la nuance de continuité de l'action ne peut résulter que du contexte ou de la signification propre du verbe. Lorsqu'on répont à une proposition : *j'accepte*, cela ne veut pas dire *je suis en train d'accepter*.

Au contraire l'imparfait, et l'imparfait seul, présente par lui-même l'action comme étant en cours, c'est-à-dire sous l'aspect de sa durée (ou de sa répétition). Si nous entendons dire *il pleuvait*, nous voyons la pluie, dans le passé, en train de tomber; mais cette indication, d'une action en cours dans le passé, ne nous suffit pas; elle appèle impérieusement la question « quand cela ? » La réponse est dans ce qui vient d'être dit par le sujet parlant, ou dans ce qui va l'être. Avec les tens « passé » et « futur », la question *quand* peut ne pas se poser (« le sol est mouillé, il *a plu*; le ciel est menaçant, il *pleuvra* »), elle se pose toujours et nécessairement avec l'imparfait. Autrement dit, l'imparfait nous place pendant la durée d'une action qui s'est produite dans un tens plus ou moins précisé du passé: « Que *faisiez-vous* AU TEMPS CHAUD ?... — Je *chantais*, ne vous déplaise ». Les contes commencent par: « Il *était* UNE FOIS... » Cette fois, c'est celle où *il advint* ce qui va être raconté. L'imparfait implique donc bien une coïncidence, coïncidence avec un tens où peuvent se placer d'autres

Digitized by Google

actions, ou directement avec ces actions. Le récit peut d'ailleurs commencer par l'imparfait ou par une série d'imparfaits, et les verbes dont l'action se passe pendant la durée ainsi indiquée peuvent être au présent historique aussi bien qu'au passé: « Un agneau *se désaltérait*... Un loup *survient* ».

> Le long d'un clair ruisseau *buvait* une colombe,
> Quand sur l'eau se penchant une fourmis y *tombe*.

L'*Expiation* commence par « Il neigeait », suivi d'une kyrielle d'imparfaits qui s'étendent sur cinquante-neuf vers, et qui aboutissent à:

> Lui *se sentit* soudain dans l'âme épouvanté.

Très souvent, il n'y a que deus verbes, l'un à l'imparfait, l'autre au passé : « il pleuvait quand il est sorti; il sortait quand la pluie a commencé à tomber. » On se place pendant la durée de celle des deus actions qui déborde l'autre. Dans la frase imaginée par M. Brunot « Le train *a manœuvré* entre 11 h. et 11 h. 1/4; vous, vous *stationniez* entre 10 h. 1/2 et 11 h. », il est inexact que les actions successives soient marquées par l'imparfait ; la coïncidence, qui justifie l'imparfait, est entre le stationnement et le laps de tens (de 10 h. 1/2 à 11 h.). Dans la frase de M. Yvon « AU MOIS D'AOUT je *voyageais*, AU MOIS DE SEPTEMBRE mon frère *s'occupait* de mes affaires », les deus imparfaits sont indépendants l'un de l'autre, et chacun d'eus s'explique par une coïncidence avec une période de tens. Dans une autre frase, imaginée par M. Brunot, « Notre voisin doit rentrer ce soir, son coupé l'*attendait* à la porte », il n'y a rien de sous-entendu, mais l'imparfait est inintelligible si l'on n'ajoute mentalement la coïncidence, qui n'a pas été exprimée, mais qui était dans la pensée du sujet parlant: « tout à l'heure » ou « quand

Digitized by Google

j'y suis passé »; on ne peut vraiment pas dire « que l'imparfait s'est étendu par analogie en dehors de sa fonction propre de relativité ». Dans « UNE MINUTE APRÈS le train *partait*, et dans la frase aus trois imparfaits qui suit[1], la coïncidence, la relation au passé, est nettement indiquée, ces exemples sont donc placés à tort sous la rubrique *Tens absolus*; mais nous avons là un emploi de tens, par anticipation et exagération, pour marquer la rapidité de l'action[2]: avec l'imparfait nous présentons l'action comme déjà « en cours » au moment où, en réalité, elle s'est produite.

Sous quelque forme que se présente le complément de tens, — adverbe, locution adverbiale, proposition circonstancielle, — il peut naturellement accompagner un passé comme un imparfait. Comparez: « elle a travaillé ce matin » et « elle travaillait ce matin »; entre les deus idées il y a une nuance qui n'est pas négligeable : le complément indique, dans la première frase, en quel tens l'action s'est faite, dans la segonde (verbe à l'imparfait) avec quel tens elle a coïncidé. Le tens ainsi marqué par un même complément est considéré d'une part comme le tens où s'est produit l'action *passée*, d'autre part comme le tens *relativement auquel* cette action était *présente dans le passé*, en cours d'accomplissement. Comparez de même : « Il est parti quand je suis arrivé », et « Il partait quand je suis arrivé ». Le verbe à l'imparfait peut avoir deus compléments de tens, l'un purement circonstanciel, l'autre marquant une coïncidence : « *l'an dernier*, il travaillait *le matin* ».

Il peut y avoir coïncidence entre deus durées d'actions,

1. « LE LUNDI SOIR 2 novembre, deus accords *étaient signés*; LE LENDEMAIN, M. R. les *apportait* à Paris; LE SURLENDEMAIN, la discussion *se terminait* par un vote favorable.

2. Cf. une exagération analogue, pour marquer la proximité de l'action, *Revue de phil. fr.*, 1923, p. 23.

Digitized by Google

d'où l'emploi corrélatif de deus imparfaits : « il *avait* d'autres amis quand il *habitait* Paris. » Si l'on dit de quelqu'un qu'il *avait* telle qualité ou telle habitude, sans marquer aucune coïncidence, il est clair, sans qu'on le dise, que c'est quand il *vivait* » ; l'emploi d'un imparfait ainsi isolé implique donc que l'être ou la chose dont on parle n'est plus : « La Gaule *avait* pour limites... Napoléon *était* de petite taille. »

Il n'y a pas de cas où l'imparfait puisse être considéré comme « impropre », comme exprimant un « passé absolu [1] ». Il n'y a pas non plus d'imparfait « causal », ainsi que le dit avec raison M. Yvon; dans les exemples donnés, ce tens ne joue aucun rôle particulier, c'est le contexte qui exprime la cause. C'est aussi le contexte, aidé par l'imagination du lecteur, qui peut suggérer bien des idées tout à fait étrangères au tens employé: « L'enfant, tout en balbutiant et en sanglotant, récita le Pater et le Credo. Le père, d'une vois forte, *répondait* Amen à la fin de chaque prière » (Mérimée). Bien qu'il n'y ait que deus prières, il n'est pas douteus que nous avons là l'imparfait de répétition ; car, sans idée de répétition, l'imparfait ne serait pas à sa place: « L'enfant récita le Pater, le père *répondait* Amen à la fin » serait impossible. Il répondait *au cours de* la récitation *des* prières; la réponse suivrait nécessairement *chacune* des prières considérée isolément, il n'y aurait plus aucune coïncidence, et c'est le passé qu'on emploierait. Comment admettre, avec M. Yvon, que, par le chois de l'imparfait, l'auteur a voulu

1. L'erreur vient de ce qu'on est parti d'une définition incomplète, au lieu de procéder d'abord à un « dénombrement complet » des emplois, et d'en induire une définition les embrassant tous. En fait, comme nous l'avons remarqué, la coïncidence postulée par l'imparfait peut s'appliquer aussi bien à un moment ou à un tens du passé qu'à une ou plusieurs actions.

Digitized by Google

« opposer la lenteur calme du père aus balbutiements éplorés de l'enfant » ? C'est aussi l'imparfait d'habitude qui est utilisé par Barrès dans la frase : « L'hiver s'avança, et au début du printens il *se louait* avec sœur Eufrasie pour les travaus des champs. » On se loue au jour le jour pour les travaus agricoles : ces locations successives coïncidaient avec le début du printens, rien de plus normal. M. Yvon suppose ici que, par le chois de l'imparfait, l'auteur a voulu « attirer l'attention sur ce que cette action de se louer avec toutes les circonstances qu'elle comporte peut avoir de pénible pour le personnage, un prêtre interdit, qui subit un abaissement cruel dans les lieus mêmes où il a joué naguère un rôle trionfal ». Que de choses dans un simple tens du verbe ! La situation peut suggérer ces sentiments, mais l'imparfait n'y est pour rien.

L. Clédat.

Digitized by Google

CONTES RENDUS

E. Frey et Mlle H. Guenot. — *Manuel de langue et de style français* et *Exercices* (Paris, Masson, 1925, x-272 et xvi-476 p.in-16).

Les auteurs de ces deus livres aspirent à renouveler l'enseignement pratique de notre langue. Il faut leur savoir gré de l'intention, et aussi de la bonne part de réalisation qu'ils nous apportent. Mais dans le bouillonnement d'idées, d'expressions et de classifications nouvelles que nous offrait le gros et beau livre de M. Brunot, ils n'ont pas su peut-être ou n'ont pas osé « écumer » suffisamment, et le breuvage qu'ils en ont tiré est parfois trouble. Le mal n'est pas grand d'ailleurs ; dans les ouvrages que les professeurs mettent entre les mains de leurs élèves, et qu'eus aussi utilisent pour leur enseignement oral et pour le chois des devoirs, les bons maîtres ont eu de tout tens l'habitude d'en prendre et d'en laisser ; quant aus moins bons, nos auteurs sauront les aider en amendant eus-mêmes leur œuvre, grâce au succès dès maintenant assuré, qui leur donnera l'occasion prochaine d'une réimpression, où ils pourront pratiquer les coupes et les redressements nécessaires.

Terminologie.

Il y a d'abord une surabondance de termes nouveaus, qui sont inutiles et par conséquent fâcheus; quel besoin d'introduire dans la nomenclature grammaticale les *indications* (ce sont les titres et les enseignes), les *présentations* (il s'agit simplement de

Digitized by Google

voici et *voilà*, constitués à eus deus sous ce nom en catégorie grammaticale), les *nominaus*, divisés eus-mêmes en deus catégories, les *nominaus personnels* (ce sont nos pronoms personnels), les *nominaus non personnels* (ce sont nos pronoms indéfinis, évidemment mal nommés; mais, s'il y a avantage à les débatiser, on pert cet avantage en continuant à les englober, avec les pronoms, dans une même désignation), les *représentants* (ce sont encore des pronoms, et nos pronoms personnels sont tantôt des nominaus, tantôt des représentants !), les *représentants distributifs*, parmi lesquels un seul, *chacun*, a par lui-même une valeur distributive; le *potentiel* et l'*irréel* (p. 239), termes qu'il vaut mieus ne pas transporter de la grammaire latine dans la nôtre, nous dirons pourquoi. Les titres des grandes divisions ne sont pas toujours très heureus; dans le chapitre des *Circonstances*, on attent qu'il soit parlé des compléments circonstanciels, mais il s'agit des compléments en général, des prépositions, et des tens absolus du verbe (les tens relatifs sont plus loin, dans le chapitre des *Relations*). Les compléments circonstanciels sont dans le chapitre de la *Caractérisation*, consacré particulièrement aus adjectifs et aus adverbes; le mot « caractérisation » est un néologisme, d'articulation pénible, qui écorche un peu l'oreille, et qu'on nous définit comme indiquant les *qualités* d'un être ou d'une chose; pourquoi dès lors ne pas employer un terme connu, plus simple et moins dur, la *qualification* ? Les adjectifs « qualificatifs » nous sont familiers, et le mot peut fort bien s'appliquer aus adverbes, car ils disent *quelle* est la manière de l'action.

Si superficielles que soient les modifications que nous suggérons, — car elles ne changeraient rien à l'exposition des idées, — elles faciliteraient l'usage du manuel. Je sais des maîtres qui, tout en recommandant le livre, s'abstiennent d'employer le mot *nominaus* dans leur enseignement, et on ne saurait les en blâmer. Si un de leurs élèves veut avoir par son livre quelque renseignement sur un pronom, il sera fort embarrassé, car il ne trouvera pas à l'Index ce mot proscrit, et il ne pensera pas à chercher successivement dans des chapitres intitulés « Les

Digitized by Google

êtres et leurs noms », « La représentation » et « Portée de l'action ».

Après ces quelques remarques d'ensemble sur la terminologie [1] (nous aurons à revenir sur le détail), nous allons examiner les différentes questions traitées dans le Manuel.

Généralités.

Dans les Généralités, il est fort bien de commencer par les cris, les mots, les rapports entre les mots, et de continuer par les propositions et les groupes de propositions, mais c'est, semble-t-il, dans le paragrafe des propositions à forme réduite, qu'il y aurait lieu de signaler que « souvent un simple mot ou un groupe de mots suffit à » exprimer une idée [2], notamment dans les enseignes, les titres de livres ou de chapitres, et même dans un récit ou une description. Point n'est besoin de donner un nom particulier à ces sortes de propositions amorfes; le mot « indications », si peu clair, n'est pas plus nécessaire dans le libellé des exercices 3 et 4 que dans celui des exercices 5 et 6 [3]. C'est dans le même paragrafe qu'il conviendrait de placer les expressions *voici*, *voilà;* l'idée verbale

1. D'autres dénominations, sans être aussi troublantes que celles dont nous venons de parler, ne sont pas san sprésenter quelques inconvénients. Des maîtres qui emploient le Manuel se plaignent de l'abus des expressions abstraites, au-dessus de la portée des enfants, telles que *action objective*, *action subjective*, *chronologie relative*, *énonciation négative*, *locutions adversatives*. Les enfants, — je cite un correspondant, — « n'ont que trop de dispositions à accepter des mots sans s'inquiéter du contenu ». Les propositions *conjonctives* se prêtent à une confusion avec les propositions *conjonctionnelles*. « Imagine-t-on chaque professeur de chimie employant une terminologie personnelle ? »

2. Le texte dit: « à renseigner », mais c'est exprimer une idée que de renseigner.

3. A propos des cris, l'exercice 2, dont on ne voit guère l'utilité, doit avoir l'inconvénient de prêter à rire : il s'agit d'exprimer une grande émotion 1° en multipliant les exclamations 2° en les évitant le plus possible.

Digitized by Google

y est encore très présente, bien qu'on n'y sente plus l'impératif du verbe *voir*. Quand un mot ou un groupe de mots sans verbe exprime une idée, il est rare qu'il y ait un verbe vraiment « sous-entendu », c'est-à-dire formulé avec précision dans l'esprit du sujet parlant, mais il y a toujours, de toute nécessité, ce qu'on pourrait appeler une « conception » verbale. En disant « L'apparence que votre père s'oppose à votre départ ? » on ne pense pas, on ne sous-entent pas : « y a-t-il ? », mais *l'apparence*, ainsi placé, n'en est pas moins exactement l'équivalent de « Quelle apparence y a-t-il..... ». — Alors même qu'on persisterait fâcheusement à appeler « directs » *tous* les compléments sans préposition, même les appositions et les compléments circonstanciels[1], il serait utile de rédiger plus clairement le segond alinéa du paragrafe des *Termes complétés*.

Pronoms.

Il n'y a plus de pronoms dans ce manuel de la langue, bien que le mot apparaisse *passim*, qu'on nous parle p. 115, sans doute par inadvertance, de *pronoms* objets, et p. 100 de *pronom réfléchi*, et bien qu'on maintienne les verbes *pronominaux*, dont le nom est fait sur le mot *pronom*. On nous présente comme *nominaux*, p. 14, toute la collection des pronoms personnels non réfléchis de la 3e personne, et *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, ausquels il faut sans doute joindre *me*, *te*. Mais, p. 50, les mêmes pronoms de la 3e personne sont qualifiés de *représentants*, ainsi que *nous* et *vous*, tandis que *moi*, *toi* sont déclarés ne pouvoir représenter (ils représentent cependant, non pas des noms, mais des personnes qu'on n'a pas besoin de nommer). Quant à *je*, *tu*, ils ne figurent plus que dans la conjugaison ; on leur fait toutefois une

1. Les auteurs eus-mêmes évitent souvent d'appeler *directs* ces compléments, ils disent alors *compléments sans préposition*, ou *non prépositionnels*, ou *compléments de construction directe*, où le mot *direct* n'a pas le même inconvénient que dans l'expression *complément direct* ; il est préférable de réserver cette appellation aus compléments d'objet.

Digitized by Google

petite place dans le tableau des « personnels » (où manquent *se* et *soi*), bizarrement placé p. 116, à la fin du chapitre sur la portée de l'action. Quelles complications ! J'admès fort bien la suppression des pronoms indéfinis, qui sont en réalité des *noms* indéterminés, et pourquoi ne les appeler noms que lorsqu'ils sont précédés d'un article ou d'un démonstratif? *Ce* ne change pas plus la nature du mot qu'il accompagne dans *ce rien* que dans *ce Philippe*; à ce conte, *on* serait un « nominal » et *l'on* un « nom »! Il y aurait vraiment avantage à débarrasser la terminologie grammaticale des « nominaux » et des « représentants », qui n'ont pas encore eu le tens de s'y implanter, ce sont de mauvaises herbes à extirper d'urgence. Qu'on maintienne, si l'on veut, le mot *Représentation* comme tête de chapitre, mais qu'on nous dise que la représentation se fait par les pronoms (en donnant du mot une définition rectifiée)[1] comme les adjectifs et les adverbes ont conservé droit de cité dans le chapitre de la *Caractérisation*.

Pour me résumer sur ce point, je voudrais 1° supprimer les set dernières lignes de la page 14, et remplacer, p. 15, *Nominaux non personnels* par *Noms indéterminés*[2], 2° rétablir partout le mot *pronom* dans les subdivisions du chapitre de la Représentation, et placer là le tableau des pronoms personnels égaré p. 116. *Pronom* est l'expression traditionnelle pour désigner des mots qui dispensent de répéter un nom (parfois un adjectif, ou même une proposition), ou qui tiennent lieu d'un nom (les pronoms des trois personnes verbales). Le nominatif des pronoms personnels n'était employé en latin que lorsqu'on voulait insister sur le sujet. En français, pour marquer simplement les personnes du verbe, *nous* cumul*ons* l'emploi des flexions et des pronoms sujets (quels qu'ils soient et non pas seulement de *je*, *tu*) ; on peut dire, sous réserve de la formule arcaïque « je, sous-

1. Le mot « représentant » a, entre autres inconvénients, celui d'impliquer un nom antérieur ; or, dans « *celui* qui met un frein, etc. », il n'y en a pas.

2. Il n'y aurait pas de confusion entre ces noms ou locutions, indéterminés par eus-mêmes, et l'emploi indéterminé des autres noms.

Digitized by Google

signé », que nos pronoms sujets ont une valeur atténuée, — exactement comme l'ancien démonstratif latin utilisé comme article, — ce qui nous oblige à des artifices divers lorsque nous voulons insister : redoublement de *nous* ou *vous*, juxtaposition de *moi*, *toi*, *lui*, *eux*, et de *je*, *tu*, *il*, *ils*, substitution de *lui* et *eux* à *il* et *ils*.

Les diverses parties du chapitre de la Représentation ne sont pas disposées d'une façon claire. On doit maintenir en premier lieu les pronoms qui représentent les deus premières personnes, en y joignant *se* et *soi*, inséparables de *me* et *moi*, et sans oublier *je* et *tu*, mais il faudrait mettre à part, et aussitôt après, le pronom *il*, qui représente des choses aussi bien que des personnes, et le rapprocher de *celui*, qui n'en est qu'une forme tonique et préfixée. On verrait mieus comment *celui-ci* et *il* sont parfois équivalents, comment *le* et *celui* ont exactement la même valeur dans « *le* mien » et dans « *celui* de mon camarade », dans « *celui* qui est rouge » et dans « *le* rouge ». En effet, *le*, *la*, *les* ne sont pas seulement articles et pronoms personnels, ils ont gardé devant l'adjectif non accompagné de nom leur pleine valeur de pronoms démonstratifs, et il n'y a pas, quoi qu'on dise, de nom sous-entendu. Nous avons contracté l'habitude d'employer les formes toniques et renforcées de ces pronoms, *celui*, *celle*, *ceus* devant la préposition *de* et le pronom conjonctif, mais nous avons conservé celle d'user de *le*, *la les* devant l'adjectif. Donc 1° les pronoms personnels des deus premières personnes et les réfléchis, 2° les divers cas et les diverses formes du pronom de la 3e personne *il*, 3° extraites du tableau précédent, les formes *le*, *la*, *les* (en ajoutant *du*, *des*, etc.), dans leur valeur de pronom démonstratif complété par un adjectif, ensuite les diverses formes du démonstratif renforcé ; 4° les pronoms conjonctifs *qui*, *que*, etc. ; 5° les principales locutions pronominales constituées par le pronom *le*, *la*, *les* et un adjectif, à commencer par les conjonctifs composés *lequel*, *laquelle*, etc. Ces locutions nous permettent, en parlant d'un ensemble d'objets semblables (êtres ou choses), de désigner spécialement *un* objet ou un groupe de ces objets et *un autre* objet ou groupe, « l'un, l'autre, les uns,

Digitized by Google

les autres », et de déterminer ces objets ou groupes par diverses précisions ; on a ainsi : *a*, les possessifs *le mien*, etc. (*mon*, adjectif possessif déterminatif ; *mien*, adjectif possessif qualificatif ; *le mien*, pronom possessif) [1] ; *b*, les numéraus ordinaus, « *le* premier » (= celui qui est premier), etc. ; *c*, les comparatifs formant, avec le pronom, des superlatifs : LE *plus* voisin, LE *moins* coûteus, LE *meilleur*. Dans « les chants les plus beaus », p. 206, on ne peut pas dire que l'article est répété, le segond *les* est le pronom. En présentant ainsi les choses, point n'est besoin de distinguer entre la représentation *simple* et celle qui ne l'est pas, ni de qualifier de « représentation par distributifs » l'emploi des numéraus ordinaus et des superlatifs ; il suffit, pour bien comprendre les locutions pronominales, de les décomposer en leur élément pronominal fixe et leur élément adjectif variable.

Quant au mot *un*, que l'on a dans *chacun*, au sens donné à *chacun* dans « *chacun* pour soi », et dans *quelqu'un*, ce n'est pas un pronom, mais un nom indéterminé ; tout adjectif, en s'incorporant une idée substantive, peut devenir un nom, et c'est ainsi que l'adjectif *un*, en s'incorporant l'idée d'homme, est devenu un véritable nom ; nous ne l'employons plus que précédé de *chaque* ou de *quelque*, mais on le trouve encore isolé dans Bossuet : « *un* qui espère ». Le même adjectif *un* et les autres numéraus cardinaus ne sont pas davantage des pronoms, quoiqu'ils ne soient pas accompagnés du nom, lorsqu'on dit par exemple : *un* avait fui, *trois* de mes amis, etc. », les noms ausquels se rapportent *un* et *trois* sont exprimés dans ce qui précède ou dans le complément, et on peut dire ici, en toute vérité, qu'ils sont « sous-entendus », rien ne les représente ni ne les remplace

1. Il ne faut pas perdre de vue que la « représentation » n'est pas un but, mais un moyen, un moyen de détermination ; *mon* et *le mien* sont la forme adjective et la forme pronominale de la détermination possessive, et l'exercice 204, si on en modifiait le libellé, fournirait une excellente occasion de rapprocher les deus formes. De même, il y a intérêt à ne pas isoler l'une de l'autre les deus formes de la détermination démonstrative, *cet* homme, *celui-ci*.

Digitized by Google

auprès des numéraus, qui restent de purs adjectifs [1]. *Chacun* a été adjectif (*chacune sœur* dans La Fontaine), et il l'est encore quand il se rapporte à un nom exprimé dans ce qui précède ou dans un complément, il est nom quand on l'emploie absolument comme nous l'expliquons plus haut, « *chacun* pour soi ».

Les verbes pronominaus [2].

P. 90. Il y a une catégorie de verbes pronominaus à valeur intransitive, qu'il faudrait tout à la fois rapprocher et distinguer des verbes tels que *s'évanouir*, ils ont la forme des substituts du passif signalés p. 112 : *se tuer* est un réfléchi quand on parle d'un suicidé, c'est un pronominal intransitif quand on parle par exemple d'un couvreur tombé du toit. *S'endormir*, *se réveiller*, sont aussi des pronominaus intransitifs. Autrement dit, trois cas se présentent pour ce qu'on pourrait appeler la vois pronominale des verbes transitifs : ou bien le sujet est en même tens l'agent et « le patient » comme dit Descartes, c'est la valeur réfléchie, ou bien le sujet n'a qu'un rôle passif, il n'agit plus, il subit l'action, soit qu'il n'y ait pas d'agent proprement dit, comme dans les fénomènes naturels ou accidentels, dans le sommeil et le réveil normaus, dans la fleur qui « se fane » et le feu qui « s'éteint », — c'est la valeur intransitive, — soit qu'on veuille appeler l'attention sur l'action elle-même, abstraction faite de l'agent, « le blé *s'est* bien *vendu* », on néglige le vendeur, la vente seule importe, c'est la valeur proprement passive.

Dans les deus derniers cas, le pronom complément est une espèce de complément circonstanciel, qui écarte en quelque sorte l'idée d'agent, et concentre l'action exprimée dans le sujet passif. D'une façon générale, en dehors des réfléchis, le pronom-

1. Un numéral cardinal peut former une locution pronominale avec *les* ; ex. : « *les deus* se valent, mais *le premier* est *le plus employé* », *les* et *le* ont évidemment ici la même valeur pronominale.

2. Cf. notre Revue, 1917-18, p. 81, et 1919, p. 1.

Digitized by Google

complément des pronominaus accentue le rôle du sujet, ici son rôle passif, ailleurs, dans les autres pronominaus intransitifs ou transitifs indirects, son rôle actif.

L'action ou l'état exprimés par les pronominaus *non-réfléchis* des diverses formations se présentent fréquemment sous l'aspect de la mise en train ; *il s'enfuit*, il prent la fuite ; *il s'irrite*, il se met en colère ; l'oiseau *s'envole*, prent son vol : il *se meurt*, il est en train de mourir (et non pas *il va mourir*, les deus idées sont voisines, mais non identiques). La coexistence de *mourir* et de *se mourir* permet de saisir nettement la nuance, parce qu'elle permet de réserver la forme pronominale aus tens qui, exprimant une durée et non un moment, comportent seuls l'idée d'une mise en train, le présent et l'imparfait, on ne dit ni « il se mourut » ni « il se mourra ».

Il est d'ailleurs évident (mais il n'est pas inutile de le faire remarquer aus élèves) que la vois pronominale d'un verbe transitif déterminé n'a pas nécessairement les trois valeurs indiquées ci-dessus, tout dépent de la signification du verbe : *se tuer* peut être un réfléchi (il *s'est tué* d'un coup d'épée), ou un intransitif (il *s'est tué* en tombant de cheval), on peut même imaginer un *se tuer* passif (les animaus de boucherie *se tuent* à l'abattoir). *Se blesser* peut être réfléchi ou intransitif (en voulant se tuer, il *s'est* seulement *blessé* ; il *s'est blessé* en fauchant), mais n'a pas d'emploi passif. *Se vendre* n'a pas de valeur intransitive, il est réfléchi dans « ce misérable *s'est vendu* », il double la vois passive dans « la maison *s'est vendue* hier » = *a été vendue* hier.

Tens composés avec *être* et propositions attributives.

Pour formuler les remarques appelées par les indications des pages 112, 130-136 et 218, sur l'action « accomplie »[1], le mieus est de reprendre la question dans son ensemble. Il n'a pas été

1. On peut parler d'une action présentement accomplie ; mais « présent accompli » (p. 136) est une expression contradictoire, et ne saurait désigner le tens d'une action *passée* considérée sous l'aspect accompli.

Digitized by Google

assez tenu conte d'une observation importante de M. Brunot dans la *Pensée et la langue*: « Dans une foule de cas, dit-il, c'est la construction attributive qui est en jeu, au lieu de prétendus passifs (ajoutons: et de prétendus tens accomplis): cet homme est *fatigué* ». En effet, avec le verbe *être* et le participe passé, on peut former soit un tens composé de verbe intransitif ou de passif, soit une proposition attributive, où *être* a sa valeur pleine, et par laquelle on attribue au sujet l'état exprimé par le participe passé: par exemple *levé* est le participe passé du transitif *lever* ou du pronominal *se lever*, *couché* est le participe passé de *coucher* ou de *se coucher; il est levé*, *il est couché*, au sens de « il est debout, il est au lit », ne sont pas des tens des verbes *lever* et *coucher*; quand on *s'est levé*, on *est* levé; quand on *s'est couché*, on *est* couché; quand on *s'est évanoui* (passé de l'action accomplie), on *est* évanoui (construction attributive). Il faut donc distinguer avec soin le tens composé *il est levé*, qui figure dans la conjugaison passive de *lever*, et qui est un présent passif, dont on a rarement l'occasion de se servir, et la proposition attributive *il est levé* qui contient le participe passé *levé*, employé comme attribut mais non plus comme élément d'un tens composé de *lever*. Même emploi de *blessé* dans « il *est* blessé », à côté du véritable passé « accompli » de la vois passive: « il a été blessé » (on l'a blessé, *vulneratus est*).

La distinction est moins importante et moins sensible avec le passif des verbes exprimant une action continue, comme *aimer*, *entraîner*, parce que le participe passé de ces verbes, employé isolément, est en réalité un participe PRÉSENT passif, comme dans la conjugaison passive, il exprime l'état résultant de l'action en train de s'accomplir, et non pas l'état résultant de l'action accomplie: « il *est entraîné* par le courant », présent passif, le courant l'entraîne, et, proposition attributive, « il *est* entraîné », il est dans l'état qui résulte de l'action *présente* d'entraîner (et non plus de l'action *passée*, comme dans « il est levé) ». Dans le tens nommé *présent passif*, l'action est présente; dans la proposition attributive de même forme, ce qui est présent, c'est l'état du sujet.

Digitized by Google

Un verbe peut exprimer, dans une de ses acceptions, une action continue, et, dans une autre, une action momentanée. Ainsi, *barrer une rue*, c'est y *établir* ou y *maintenir* une barre ou un barrage. Au premier sens, *barré* est un participe passé passif (le barrage a été établi), le participe a cette signification dans « la rue est barrée », c'est une proposition attributive. Si on voulait exprimer le présent de l'action momentanée de faire un barrage, on emploierait la vois active « on barre la rue ». Au segond sens, *barré* est un participe présent passif, et « la rue est barrée », suivi du complément d'agent, pourrait être un indicatif présent passif, mais le plus souvent, même avec ce complément, on pense plutôt à l'état de la rue qu'à l'action de la barrer : « la rue est barrée par les soldats », il y a un barrage de soldats. De même, quand on lit « la cour est fermée par une grille » on pense à l'état fermé de la cour, et à la grille qui assure la fermeture, plutôt qu'à l'action dont elle est l'instrument. Au contraire, dans les deus autres exemples du Manuel, p. 112, on voit l'action en train de s'accomplir : « Les lettres *sont levées* tous les matins », *on les lève* régulièrement. — « Les légumes *sont épluchés* avec soin », *on les épluche* avec soin. Ce sont de vrais présents de l'indicatif passif.

Soit maintenant le participe passé d'un intransitif qui exige l'auxiliaire *être*, c'est toujours un participe passé *actif : né*, *mort*, *venu*, etc. L'action du participe est présentement accomplie [1]. Joint à *être*, il formera un tens du verbe intransitif, ou une proposition attributive, suivant que « être » aura ou non le rôle d'un auxiliaire. Dans « *il est mort* jeune », on a l'équivalent de notre passé simple « il *mourut* jeune ». Lorsqu'on demande des nouvelles d'un malade, la réponse « il est mort » est le

1. « L'aspect » accompli est tout entier dans le participe passé ; ce participe communique cette valeur aus tens qui en sont formés, et qui ont pris d'autre part, en plus, le sens « aoristique ». Et cette double valeur se rencontre dans les différents tens composés, et non pas seulement au *parfait-aoriste* : entre « il était arrivé la veille » et « il était arrivé quand l'orage a éclaté », il y a la même différence qu'entre « il est arrivé hier » et « il est arrivé ».

Digitized by Google

tens que les anciens nommaient parfait, l'action est « présentement accomplie ». Si on demande des nouvelles de quelqu'un qu'on a perdu de vue depuis longtens, la réponse « il est mort » est une proposition attributive, car on pense à l'état plutôt qu'à l'action, c'est alors l'équivalent de « il n'est plus vivant » et non pas de « il a succombé ».

Pour les intransitifs conjugués avec *avoir*, la possibilité de la proposition attributive se trouve écartée, puisqu'il n'y a plus de verbe *être*, il reste les deus alternatives temporelles : « il *a* encore *grandi* l'an dernier » est un passé ordinaire ; « comme il *a grandi !* » est un parfait. Mais le transitif *grandir*, « rendre grand », ayant produit l'adjectif participial *grandi* = devenu grand, on a encore ici une proposition attributive « il est *grandi* », (p. 136), qui n'est pas du tout un tens de l'intransitif *grandir* avec changement d'auxiliaire.

Dans une proposition attributive, le verbe *être* peut se trouver à divers tens: « Quand nous sommes arrivés, les portes *étaient* fermées » (p. 218), on ne les fermait pas, ce n'est pas un imparfait passif. — « La rue *était barrée* par les troupes » peut être un imparfait du passif de *barrer*, équivalant à l'actif « les troupes barraient la rue » ; « la rue *était* déjà barrée », imparfait du verbe *être*, participe passé de *barrer* en attribut. — « La pièce *sera* certainement *jouée* et réussira », futur du passif de *jouer* (p. 139) ; « quand vous arriverez, la pièce *sera* jouée », proposition attributive, futur du verbe *être*, l'idée de l'accomplissement de l'action de jouer est tout entière dans le participe, qui indique en quel état sera la pièce. — P. 218. « A six heures, il *était* mort » (il n'était plus en vie), ce n'est pas un plus-que-parfait. — « Si nous tardons, il *sera* mort à notre arrivée » (il ne sera plus vivant) ; « si nous tardons, il *sera mort* avant notre arrivée » (il aura succombé avant), antérieur au futur du verbe *mourir*.

Certains emplois de tens dits accomplis sont particulièrement délicats; mieus vaut encore n'en pas parler dans un manuel, que d'en fournir une explication qui ne soit pas complètement adaptée. L'aspect accompli est devenu un « tarte à la crème »

Digitized by Google

pour toutes les difficultés qu'offre l'emploi des tens composés, on l'allègue à tout propos, et bien souvent hors de propos. Les élèves utilisent ces tens sans aucun embarras; car, dans sa langue maternelle, on peut exprimer et comprendre spontanément les nuances les plus fines sans être capable de les analiser. La remarque s'applique aus tens relatifs, dont il est question plus loin.

Temps « antérieurs » sans antériorité.

« Je *serai arrivé* EN MÊME TENS que vous » (p. 139) ne sonne pas français, la frase est contradictoire ; l'idée de l'antériorité à une autre action ne peut s'effacer dans ce tens que lorsqu'il s'emploie avec un adverbe ou une locution adverbiale marquant la rapidité de l'action : « je serai arrivé *en quelques minutes*, ou *aussi vite* que vous. » Cf. l'antérieur au futur du conditionnel : « José Maria l'*aurait* BIENTÔT *rejoint* » (p. 139). Il en est de même pour l'antérieur au passé de l'indicatif ou du conditionnel (exemples cités p. 143) : « Napoléon *eut* BIEN VITE *découvert* le remède; l'acheteur *eut* BIENTÔT *disparu*; vous *auriez eu* VITE *découvert* son secret » [1]. En somme, tandis que le parfait présente l'action comme *accomplie*, sans autre précision, les « antérieurs », dans cette valeur spéciale, la présentent comme *menée à bout*, comme *faite d'un bout à l'autre* dans le tens indiqué. Voir ce qui est dit plus loin de l'emploi des tens « antérieurs » avec leur pleine valeur relative. En réalité, ces tens ne sont jamais, à proprement parler, « absolus », c'est-à-dire rapportés directement au moment de la parole, l'action est toujours conçue comme antérieure au moment passé ou futur qui la suit immédiatement, et qui est marqué par l'auxiliaire (il *fut* arrivé, il *sera* arrivé). Mais, dans un cas, ce moment est lui-même envisagé et présenté comme antérieur à un autre ou à une autre action (quand il *sera arrivé*, vous *pourrez* partir) ; dans l'autre, ce moment n'est envisagé que comme limitant la durée de l'ac-

1. Voy. notre Revue, 1926, p. 41.

Digitized by Google

tion : il *sera* vite *arrivé* = « il sera vite au terme de l'action future d'arriver », c'est à la durée de l'action que nous pensons, pour en marquer la rapidité par un adverbe ou un complément.

Quand l'antérieur au futur exprime une action passée (p. 142), elle est rattachée à quelque idée future non exprimée : « il *aura* bien dormi », entendez : quand on fera le bilan de sa journée, on le constatera. Le fait peut être non à constater, mais à vérifier, c'est le futur de probabilité signalé pages 156-7.

Futur et conditionnel après *si*.

P. 138. Contrairement à ce qui est suggéré, les exemples donnés de « s'il doit venir », très voisin pour le sens de « s'il vient », et de « si cela devait vous déplaire », très voisin de « s'il vous déplaisait », ne sont pas du tout des cas où on serait tenté d'employer le futur et le conditionnel après *si*. Il s'agit là, en effet, d'actions futures, dont la réalisation, plus ou moins douteuse, doit en déclencher une autre, et c'est la valeur normale du présent et de l'imparfait après le *si* conditionnel. Entre « s'il doit venir » et « s'il vient », il y a la même nuance, sans plus, qu'entre *il doit venir* et *il viendra*. Mais lorsque « il viendra », au lieu d'énoncer simplement l'action future, l'affirme, lorsqu'il *viendra* ou *il doit venir* équivalent à « il est certain qu'il viendra », on peut tirer de cette affirmation présente d'une action future des conclusions immédiates qui n'ont aucun rapport avec les conséquences possibles de sa réalisation : s'il en est ainsi, s'il doit sûrement venir, « s'il viendra », j'en conclus par exemple que nous n'avons pas à nous inquiéter, et ici, *s'il vient* ne rendrait aucunement l'idée. D'une part, on suppose la réalisation future de l'action, de l'autre sa certitude ou sa vraisemblance actuelle.

Subjonctif et conditionnel.

P. 151. La différence de mode entre « je prétens que je *fais* tout mon possible » et « je prétens qu'on m'*obéisse* » traduit une

Digitized by Google

différence « dans la modalité » ou plus exactement dans le sens du verbe *prétendre*, car c'est le sens du verbe qui indique la modalité et qui gouverne le mode.

M. Brunot distingue deus grandes catégories d'expression, le *réel* (rendu par l'indicatif) et l'*éventuel* (rendu par le conditionnel) ; mais le fait éventuel n'est qu'un des aspects du fait simplement « conçu », envisagé, qui s'oppose au fait non pas réel (car le fait conçu peut être réel), mais affirmé. Les deus grands modes personnels sont *l'indicatif* et le *subjonctif*, dont le conditionnel, si mal nommé, est un aspect particulier ; en latin, le subjonctif avait les deus valeurs et il est encore des cas où l'idée peut être rendue aussi bien par notre subjonctif que par notre conditionnel, notamment celui qui est cité p. 159 : « Moi, héron ! *Que je fasse* une si pauvre chère ! » et « Du goujon ! *J'ouvrirais* pour si peu le bec ! »

Il ne sert à rien de nous dire, p. 152, qu'on trouve l'éventuel dans les différentes espèces de propositions, et il ne suffit pas que dans l'index, au mot *conditionnel*, on renvoie à ses diverses applications. Il faudrait donner ici un tableau d'ensemble, qui montrerait le lien logique entre les valeurs du mode, et permettrait ensuite d'en expliquer l'emploi pour l'expression des sentiments et des relations, au lieu de se borner à le constater. Le mot *éventuel* sert à désigner dans le Manuel tantôt la modalité de l'idée rendue par le mode du verbe appelé conditionnel, tantôt le mode lui-même. La double signification n'a pas d'inconvénient, on souhaiterait même qu'elle aboutit à la supression complète du substantif *conditionnel*. Mais il faudrait définir avec précision la signification restreinte qu'on donne ainsi à « éventuel » comme terme grammatical, sans quoi il se trouve qu'on remplace une équivoque par une autre, car, au sens ordinaire du mot, les deus actions sont aussi « éventuelles » dans « il s'amusera s'il y va » que dans « il s'amuserait s'il y allait ».

Je ne crois pas que le subjontif soit jamais, comme il est dit, une « marque de simple subordination ». *Heureusement qu'il est venu* signifie « il se trouve heureusement qu'il est venu »,

Digitized by Google

c'est une affirmation très nette, on le sent fort bien, tandis qu'en disant « il est heureus *qu'il soit venu* », on a le fait dans la pensée, on l'envisage seulement, non pour l'affirmer, mais pour le qualifier. Si la qualification consiste à dire que le fait est certain, on retombe dans l'affirmation, et on retrouve l'indicatif : « il est exact qu'il *est venu* ». Lorsqu'on commence la frase d'appréciation en exprimant le fait, avant de le qualifier, à ce moment il est seulement dans la conception du sujet parlant, donc mode subjonctif, — alors même qu'en finissant la frase on va le certifier (p. 153), exactement comme le participe est formulé sans accord quand on l'exprime avant le complément ou avant le mot quelconque avec lequel il devrait s'accorder : *passé* dix heures. Dans « il se peut *que je me sois trompé* » (p. 157), on « envisage » l'action comme *possible* ; l'expression de la *probabilité*, au contraire, comme l'expression de la croyance, l'une et l'autre confinant à l'affirmation, s'accommodent de l'indicatif : « *je crois* ou *il est probable* que je me suis trompé ». De même, *espérer* (p. 160) est une sorte d'affirmation anticipée, qui est suivie de l'indicatif (ou de l'éventuel, nous dit-on, mais je ne vois pas comment, à moins que les auteurs n'aient dans l'esprit un exemple où *espérer* est à un tens du passé, mais alors le verbe qui suit est au futur dans le passé et non à l'éventuel) ; mais *désespérer* ne peut se dire que d'un fait non affirmé. Entre « il est étonnant qu'il *a réussi* », qu'on a dit jadis, et « il est étonnant qu'il *ait réussi* », il y avait cette nuance : d'une part « *le fait qu'il a réussi* est étonnant », de l'autre « on s'étonne *à la pensée qu'il ait réussi* ». La seconde idée était tellement plus fréquente que l'autre, qu'elle a fini par être la seule à se présenter à l'esprit dans les cas semblables.

Ce n'est pas la *forme* négative de la principale qui entraine le subjonctif (p. 153), mais l'*idée* négative qu'elle peut exprimer *relativement à l'action de la subordonnée. Je ne dirai pas* (au sens de : je ne raconterai pas ce que je sais) et *je ne savais pas* (ce que je sais maintenant) sont des affirmations indirectes, mais très nettes : je ne dirai pas qu'il vous *a menti*, je ne savais pas qu'il *l'avait achetée* (p. 156). Mais *je ne dirai pas* peut signi-

Digitized by Google

fier « je n'affirmerai pas », je ne dirai pas *qu'il vous ait menti* ; et le fait peut être présenté comme *ayant été envisagé au moment où on ne savait pas*, d'où la possibilité de dire aussi : je ne savais pas *qu'il l'eût achetée*.

P. 156. « Après les verbes déclaratifs, on conserve dans la subordonnée la modalité qui convient ». N'en est-il pas de même après tous les autres verbes ? ? — P. 199. « Il ne réussit pas *quoiqu'il fasse* tous ses efforts. » *Quoique* implique bien l'affirmation, mais c'est une affirmation indirecte, et l'action est surtout « envisagée » dans son opposition avec l'action principale. — P. 154. Le *ne*, dit explétif, est qualifié de *modal*, bien qu'il n'exprime absolument aucun mode. Joint au subjonctif, il s'explique exactement comme lorsqu'il accompagne un indicatif dans la frase comparative (p. 204). Il serait bon de ne pas laisser ignorer aus élèves que cette tournure, qui passe aujourd'hui pour une élégance, est en réalité fort grossière : c'est le produit d'un croisement entre la forme positive de l'idée qu'on exprimait, et une forme négative de la même idée, qu'on avait dans l'esprit : « la pluie empêche qu'on se promène » et « la pluie fait qu'on *ne* se promène *pas* » ; comme l'idée formulée est nettement positive (la pluie empêche *de faire la promenade*, et non pas *de ne la pas faire*), la négation qui s'y est introduite n'a plus aucun sens.

Formation du féminin et du pluriel de l'adjectif.

P. 170. On nous dit que « dans certaines provinces », le *timbre* de la voyelle finale est modifié au féminin, avec cet exemple : « *dorée* (é fermé long) ». L'*é* final du masculin *doré* est-il donc ouvert dans ces provinces ? On nous dit que la consonne sourde de *vif* « devient » sonore au féminin, c'est au contraire la consonne sonore du mot qui s'est conservée au féminin et qui est devenue sourde au masculin. De même, p. 171, c'est l'*l* primitive du féminin *belle* et de l'ancien masculin *bel*, qui s'est vocalisée dans le nouveau masculin *beau*, devant la con-

Digitized by Google

sonne initiale du mot suivant. Comme exemple de traitements contradictoires du participe présent, on nous donne une frase de Loti, où l'on trouve : « l'ombre d'un nuage *errant* dans l'infin du ciel, ombre *errante* aussi sur l'infini des sables » ; mais *errant* se rapporte à « nuage », masculin singulier, il est donc impossible de savoir si l'auteur l'a senti comme un participe ou comme un adjectif verbal. — P. 172. Il ne serait pas superflu d'expliquer pourquoi certains adjectifs en *-al* font leur pluriel en *-als*, c'est parce qu'on les emploie presque constamment avec des noms au singulier ; dès lors, quand accidentellement on les joint à un masculin pluriel, la forme en *-aus* surprendrait désagréablement, mais le pluriel en *-al* nous gêne aussi quelque peu.

Place des adjectifs.

Ce sont surtout les adjectifs exprimant les qualités essentielles des objets, « *grand*, *gros*, *petit* ; *jeune*, *vrai*, *beau*, *bon* et leurs contraires », qui se placent avant le nom, tandis que les adjectifs de qualités circonstancielles se placent après [1]. M. Yvon a justement remarqué que les premiers étaient, par la force des choses, beaucoup plus employés que les autres, ce qui explique qu'ils aient mieus conservé la place que les Romains donnaient habituellement à l'adjectif. Pour varier l'expression de la grandeur, de la petitesse, de la beauté, de la laideur, de la bonté, de la méchanceté, on emploie souvent, par exagération, des adjectifs proprement « circonstanciels », où s'atténue alors la signification différencielle ; et, en leur donnant cette valeur méliorative ou péjorative, on les place comme *grand* et *petit*, *beau* et *vilain*, *bon* et *mauvais*, par exemple : « une monstrueuse fortune, une splendide journée, une charmante femme, etc. ». L'évolution sémantique, plus ou moins caractérisée, qui accompagne le déplacement, explique les notables différences de sens entre *un dîner maigre* et *un maigre dîner*, *un livre méchant* et *un*

1. Cf. notre Revue, 1924, p. 48.

Digitized by Google

méchant livre, etc. Les épitètes de nature ont conservé aussi la place ancienne ; c'est le cas de la *blanche hermine* et aussi du *blanc cierge* de Victor Hugo, qu'il y a lieu de rapprocher l'un de l'autre (pp. 181 et 182).

Emploi des tens relatifs.

P. 209. L'*imparfait du futur* est un très mauvais terme pour désigner le futur dans le passé ; ce tens est formé avec l'imparfait d'*avoir*, comme le futur avec le présent de cet auxiliaire, mais dire qu'un tens est l'imparfait d'un autre tens n'a aucun sens. Le futur dans le passé de la proposition principale peut bien être remplacé par la périfrase formée avec *j'allais*, *je devais*, et l'infinitif, mais la réciproque n'est pas vraie. Dans les exemples donnés p. 210, le futur dans le passé serait impossible, on ne pourrait pas dire : « j'ai vu mon ami dimanche, *il partirait* le lendemain. » On ne se sert de ce tens en principale que pour exprimer, au cours du récit d'événements passés, dans un futur fictif et en se plaçant par la pensée au moment de ces événements, un fait qui devait se produire ensuite. D'autre part, dans la subordonnée dépendant d'un verbe au passé, il est impossible de différencier le futur dans le passé du conditionnel. Mettez au passé « Mon père *déclare* qu'il *partira* volontiers *s'il le peut* », vous aurez : « Mon père *déclarait* qu'il *partirait* volontiers *s'il le pouvait.* »

P. 212. Pour bien comprendre la double formule « Avant de vous décider, il faudra *que vous réfléchissiez* ou *que vous ayez réfléchi* », il est nécessaire de la comparer à la double formule de l'indicatif : « Avant de se décider, il *réfléchira* ou il *aura réfléchi* » ; comparez de même l'indicatif « je *le rejoindrai* ou je *l'aurai rejoint* avant qu'il ait fait cent mètres », avec le conditionnel « je *le rejoindrais* ou je l'*aurais rejoint* avant que... », et de même encore l'indicatif « je *reverrai* ou *j'aurai revu* mes épreuves avant votre départ », avec l'infinitif « je pense *revoir* ou *avoir revu* mes épreuves avant... » Dans ces frases, *ayez*

Digitized by Google

réfléchi, *aurais rejoint*, *avoir revu* ne sont pas des *passés* du subjonctif, du conditionnel et de l'infinitif, mais des *futurs antérieurs*, car ces modes n'ayant qu'un nombre restreint de formes, chacune d'elles correspont à plusieurs tens de l'indicatif. — Il serait mieus d'appeler le « futur antérieur » *antérieur au futur*, car rien n'indique dans la forme de ce tens que l'action antérieure soit future, elle est souvent passée.

La constatation, p. 212, que le passé antérieur s'emploie seulement dans des subordonnées ou dans des frases d'un tipe qu'on ne définit pas, ne peut guère éclairer sa signification propre. En réalité, l'action du passé antérieur est antérieure à un *moment* passé, marqué par le passé simple de l'auxiliaire, et celle du plus-que-parfait est antérieure à une *durée* passée, marquée par l'imparfait de l'auxiliaire : « je commençai après qu'il *eut fini* », après le *moment* de la fin (mais non pas nécessairement aussitôt après, comme on le remarque justement), et « je commençai alors qu'il *avait fini* », pendant la durée passée, indéterminée, qui a suivi la fin. « Il *avait fini* quand je commençai », on était dans la durée postérieure à la fin ; « dès qu'il *eut fini*... », dès la fin, aussitôt après (c'est *dès* qui exprime la suite *immédiate*). C'est parce que le passé antérieur exprime un moment et non une durée, qu'il n'est pas apte à rendre une action répétée. Quant au tipe « à peine *eut-il ouvert* la porte », il équivaut à « *dès qu'*il eut ouvert la porte... » (la porte était à peine ouverte quand...) ; ne pas confondre avec l'emploi particulier du passé antérieur, non plus pour marquer l'antériorité à une autre action, mais pour contribuer, avec l'adverbe, à l'expression de la rapidité de l'action : « il *eut vite ouvert* la porte », « il *eut* compris *en un clin d'œil* », il ne fut pas long à *avoir* compris, le moment de la fin de l'action arriva vite. Voir ce qui est dit, plus haut, de la valeur spéciale des tens « antérieurs ».

Dire, p. 213, « qu'*un* passé surcomposé s'emploie *dans les frases isolées* », n'est pas très clair et n'explique rien. Ce n'est pas *un* « passé » surcomposé, mais *le* « passé antérieur » surcomposé, qui s'emploie forcément quand l'autre verbe est au passé

Digitized by Google

composé : « il *partit* dès qu'il *eut* dîné, mais il *est parti* dès qu'il *a eu* dîné. »

Il serait extraordinaire que le plus-que-parfait pût « exprimer une action simplement passée » (p. 213) ; il y a toujours, au moins dans l'esprit du sujet parlant si ce n'est dans la frase, un autre fait passé postérieur : « Où donc est le jeune mari que vous m'*aviez promis* » ; premier fait passé : la promesse ; segond fait passé, auquel la promesse est antérieure : la constatation récente que le jeune mari manque. « J'avais cru qu'il viendrait », il *n'est pas venu*, comme je l'*avais cru*.

Il faudrait dire (p. 213) qu'à l'éventuel l'antériorité au passé ne s'indique pas, les deus actions, dont l'une est antérieure à l'autre, se rendent l'une et l'autre non pas par « le subjonctif ou l'indicatif », mais par les diverses formes du passé du conditionnel : dans le cas où il *aurait* ou *eût* tué le colonel, ou s'il l'*avait* tué, il s'en *serait* ou *fût* vanté. Reprenez l'exemple donné pour le *passé* de l'éventuel, p. 137, et vous constaterez qu'il n'y a aucune différence de forme entre l'expression du passé et celle du passé antérieur.

P. 215, il faudrait préciser que l'imparfait est le tens de la contemporanéité *dans le passé*, et noter qu'une seule des deus actions est exprimée par l'imparfait, celle qui a « débordé » l'autre, celle qui durait, qui était en train quand l'autre s'est accomplie, à moins que les deus actions ne soient présentées comme ayant « duré » simultanément. L'imparfait, comme il est dit plus loin, est un tens de description, précisément parce que, par ce tens, on se place pendant la durée de l'action ou de l'état passés. — On ne peut pas dire (p. 216) que l'imparfait serve à « expliquer une autre action », avec l'exemple : « c'*étaient* les invités qui *arrivaient*. » L'explication est annoncée par la formule *c'est*, au tens voulu, le tens n'explique rien ; cf. « ils sont ravis, *c'est* qu'ils ont été bien reçus ». L'imparfait ne sert pas non plus à « rapporter les paroles ou les idées » de quelqu'un (p. 216) ; on le rencontre dans ce cas comme ailleurs, avec sa valeur propre, comme tous les autres tens : « Son sommeil fut troublé par un cauchemar ; dans son rêve, elle *se promenait* au milieu d'un jar-

Digitized by Google

din, un oiseau *se mit* à chanter, etc. » — P. 217. Quand on dit : « il était *une fois*, en ce tens-là *il y avait* », on entent : quand arriva l'histoire que je vais raconter, en ce tens-là... Qu'on dise « il *a fait beau* hier » ou « il *faisait beau* hier », il y a une relation entre la journée d'hier et le beau tens, mais la formule avec l'imparfait laisse entendre que le beau tens a commencé avant ou continué après. Nous avons parlé de l'aspect prétendument accompli de l'imparfait à propos des *Temps composés avec « être » et propositions attributives*, avant-dernier alinéa.

Pour la correspondance des tens (p. 219), il faut remarquer que le conditionnel *présent* et son substitut après *si* n'ont d'un tens du passé que l'apparence, et le lien étimologique qui les rattache au futur dans le passé de l'indicatif ; ils expriment une action présente ou future, et le tens de la subordonnée ne devrait pas logiquement être exprimé relativement au passé ; il en est autrement avec le conditionnel *passé*, mais le discrédit de l'imparfait du subjonctif (dont certaines personnes sont si rarement employées qu'on s'en est déshabitué) fait que la langue courante le remplace constamment par le subjonctif présent, qui tent à devenir le tens unique de ce mode, ou plus exactement l'un des deus tens conservés, car le passé composé, où entre le présent du subjonctif de l'auxiliaire, n'a rien perdu.

Les causes.

P. 220. On ne voit pas bien comment, dans la citation de Daudet, « l'expression causale » serait *en concurrence* avec « l'expression finale », les deus coexistent utilement et sans se nuire. Mais l'expression finale pourrait être tournée en expression causale : au lieu de dire que la chèvre tomba en garde *pour voir* si elle pourrait tenir aussi longtens que la Renaude, on dirait qu'elle le fit *parce qu'elle voulait voir...* » ; la *volonté* d'atteindre le but est le *mobile* de l'action. *Pour* figure comme préposition causale et comme préposition finale, cette double valeur mériterait d'être soulignée, car elle simbolise l'affinité des deus idées.

Digitized by Google

L'emploi conjonctionnel de l'adverbe *or* est indiqué p. 198, mais il n'en est pas question dans la suite ; comme conjonction, ce mot sert à coordonner deus faits dont le rapprochement forme la raison d'une conclusion. La remarque capitale à faire au sujet de *car* et de *puisque*, qui sont l'objet d'indications particulières (pp. 222 et 223), c'est que ce sont exclusivement, comme *donc* parmi les conjonctions de conséquence, des conjonctions de raisonnement. Chose curieuse, le raisonnement est une forme essentielle de la pensée humaine, et il n'en est pas parlé dans ce livre. « Il a trop couru, *car* ou *puisque* il est essoufflé », *car* et *puisque* annoncent non point la cause de l'action, mais la cause ou mieus la raison de l'affirmation de cette action, et le fait qui est cause de l'affirmation se trouve être ici la conséquence de l'action et non sa cause. — P. 223. La cause peut être dans le nom sujet aussi bien que dans la « caractéristique » qui l'accompagne : « *le repos* l'a guéri », le sujet est l'agent et par conséquent la cause immédiate de l'action.

Les conséquences.

P. 233. A noter que par *donc*, on « tire » une conséquence au lieu de la constater ; cette conjonction, qui appartient essentiellement au raisonnement, annonce non une conséquence de fait, mais une conclusion. — P. 234. En se référant à une bonne définition du subjonctif, qui aurait été préalablement donnée p. 152, on pourrait simplifier et clarifier la remarque sur le subjonctif dans l'expression de la conséquence, en disant qu'après *sans que*, et après *ne... que* au sens de *non sans que*, la conséquence ou l'absence de conséquence n'est pas affirmée, elle reste incluse dans la conception du sujet parlant. « Il est arrivé *sans qu'on le sache* », on affirme qu'il est arrivé sans cette conséquence à laquelle on pouvait s'attendre, que le fait soit connu ; cette absence de conséquence, ici simplement conçue, quoique très réelle, serait affirmée si l'on disait : « *on n'a pas su* qu'il était arrivé, ou : il est arrivé, mais on *ne l'a pas su* ». Avec la

Digitized by Google

locution *tant que*, la conséquence est directement affirmée, en même tens que la cause : « Il *travaillait* tant qu'il *s'attirait* des éloges » (P. 234).

Les hipotèses.

P. 234. La conjonction *si* n'implique pas nécessairement l'incertitude plus ou moins caractérisée de l'action. Elle annonce une action à laquelle une autre se rattache, ou se rattachera, ou était rattachée, ou bien à laquelle une autre s'oppose. *Le voici. S'il est venu, c'est qu'il accepte*, la venue n'est aucunement une hipotèse, elle est réelle et affirmée, l'acceptation s'y rattache et en donne l'explication. *S'il est venu, on le saura*, la venue est hipotétique, et le fait *qu'on le saura* s'y rattache. — P. 235. La donnée peut être non seulement dans un complément (3°), mais encore dans le sujet : « *Une récompense* l'encouragerait. » Je proposerais d'ajouter aus données hipotétiques ici indiquées celles qui sont qualifiées plus loin de « spéciales » ; l'épitète est obscure, et ces données n'ont vraiment rien de spécial. — P. 238. Les exceptions relevées n'ont rien d'hipotétique, ce sont les hipotèses qui sont exceptées. — P. 239. Une hipotèse, quelle qu'elle soit, peut toujours être qualifiée de « possible ». Ce qui distingue l'hipotèse *s'il écrivait* de l'hipotèse *s'il écrit*, c'est quelle est particulièrement douteuse, j'aimerais mieus l'appeler *dubitative*. La distinction entre le *potentiel* et l'*irrél*, empruntée à la grammaire latine, est compliquée, inutile, et même fausse, car dans les éléments constitutifs de notre conditionnel passé, rien n'indique que l'action n'ait pas eu lieu, le contexte seul peut fournir cette indication. M. Brunot a écrit (p. XXIV de sa Préface) : « J'*aurais donné* à la langue française une méthode libératrice », ce qui ne veut pas dire qu'il ne l'a pas donnée et que ce don est « irréel ». Dans l'hipotèse dubitative s'appliquant au passé ou au présent, l'action est toujours présentée comme ayant été possible dans le passé, mais, en fait et d'après le contexte, tantôt il est actuellement certain qu'elle n'a pas eu lieu, tantôt il est possible qu'elle ait eu lieu. La locution « hipotèse

Digitized by Google

irréelle » n'a vraiment aucun sens. — P. 241, note, la locution « proposition conséquence » peut prêter à une confusion avec les conséquences non hipotétiques ; il serait peut-être utile d'indiquer que l'emploi de l'imparfait montre par exagération la conséquence en train de s'accomplir, pour en marquer l'imminence dans le cas supposé.

Remarques diverses.

Au cours de notre lecture, nous avons laissé de côté un certain nombre de remarques de détail, que nous allons reprendre dans l'ordre des pages. — P. 9-11 et *passim*. Je demande qu'on renonce définitivement aus épitètes obscures « propre » et « impropre », appliquées à la dérivation. Les dérivés dits impropres dérivent réellement et proprement des mots ausquels on les rattache. Il est un peu plus long mais beaucoup plus clair et plus exact de dire : *dérivation sans* ou *avec suffixes et préfixes*. — P. 10, *adjectifs devenant noms*, ces adjectifs peuvent former des noms neutres : *l'utile* = *ce* qui est utile, comme *le riche* est *celui* qui est riche. Les noms de fractions sont aussi des ordinaus neutres substantivés. Devant l'adjectif, *le* a été d'abord un pronom, comme il l'est encore quand on dit : « de ces deus étoffes, je préfère *la* grise à *la* blanche ». — P. 17. Dans *bergère*, il y a à la fois modification de la voyelle (*è*) et prononciation de la consonne aujourd'hui muette de *berger*. — P. 19. Je propose de préciser : « le français n'a pas de *noms* neutres, en dehors des adjectifs substantivés signalés p. 10 ». — P. 20. Une courte explication sur l'évolution du genre d'*aigle*, *amour* et *orgue* ne serait pas inutile, non plus que, p. 24, l'indication que l'emploi uniforme de l'*s* comme marque du pluriel serait le seul parti raisonnable à prendre.

P. 27 (aussi dans les exercices 135 et 136), on maintient les « noms de nombre », mais pour dire, immédiatement après, qu'ils ne sont *noms* dans aucun cas, ce qui est inexact; dans *deux* et *deus* font *quatre*, *deus* et *quatre* sont les vrais noms des

Digitized by Google

nombres, et aussi des chiffres qui les représentent : le deus, le quatre. — P. 34. Je ne pense pas que « il ne faudra *seulement que...* » soit à imiter; c'est un croisement, rebelle à toute analise, de « il faudra seulement » et de « il ne faudra (autre chose) que... » — P. 36, l. dernière, je remplacerais *nominaus indéterminés* par : locutions nominales indéterminées. — P. 43. Comme *mien*, *tien*, *sien* ne figurent pas, p. 40, parmi les adjectifs possessifs, il serait bon de les grouper ici, comme possessifs qualificatifs, pour préparer l'exemple « un mien parent ». — P. 48. « Ces mots (*il*, *qui*) *appelés pronoms*, ne doivent pas être confondus avec les nominaux comme *quelqu'un* ». Si l'on se contente de les appeler *pronoms*, en définissant le terme, et si l'on voit dans *quelqu'un* un véritable *nom* indéterminé (ci-dessus, *Pronoms*, dernier alinéa), on supprime radicalement la confusion.

P. 121. L'opposition entre « espérer réussir » et « désespérer *de* réussir » n'est pas inexplicable, il y a une idée d'éloignement dans *désespérer* (préf. *dés-*); comparez *s'intéresser à* et *se désintéresser de*. — P. 146. Il n'est pas exact que *je* « ne peut » porter l'accent tonique; on aurait *pu*, dans l'inversion interrogative, prononcer *trouve*-JE, comme nous disons, dans l'inversion impérative, *trouve*-LE. La prononciation *trouvé-je* pourrait s'expliquer par le passé *trouvai-je* avec une modification grafique et une valeur temporelle élargie; la locution *ai-je*, si courante (ai-je tort, ai-je bien fait, etc.), a pu aider au dégagement de cette forme hibride, qui se serait ensuite propagée à *puissé-je*, etc. Si *dors-je* ne se dit pas, c'est sans doute qu'il est plutôt rare d'avoir à se demander si on dort; on se demande plutôt si l'on rêve.

P. 162. « *Voulez-vous* suivi de l'infinitif » n'est pas la seule tournure interrogative à valeur impérative, on emploie de même « *Vas-tu* te taire », ou le futur pur et simple : *te tairas-tu* ? (Cf. *Mélanges Ant. Thomas*, 1926, p 106). A noter qu'avec *voudrais*, on peut exprimer un souhait rétrospectif : « je voudrais maintenant l'avoir acheté », je regrette de ne l'avoir pas acheté. Le sens est tout différent dans les frases comme « je voudrais ou j'espère l'avoir satisfait, ou je souhaite de l'avoir satisfait », on

Digitized by Google

souhaite *d'apprendre*, *de constater* qu'il a été satisfait. — P. 173. Il serait bon de dire qu'entre les acceptions des adjectifs *bas* et *net*, l'une a été attribuée à l'emploi adverbial de l'adjectif, l'autre à l'adverbe en *-ment*, sans qu'aucune des deus formes fût particulièrement désignée pour la signification qu'elle a retenue; c'est le procédé habituel de la langue pour différencier deus mots ayant théoriquement le même sens. — P. 177. Ce n'est pas le *sens*, qui permet de faire varier de genre l'attribut *instituteur*, c'est l'existence des deus formes du nom; *maître de conférences* n'en a qu'une, aussi disons-nous: « Mme X a été nommée maître de conférences. » — P. 178. L'attribut de l'objet se construisant normalement avec *pour* et *comme*, il conviendrait d'expliquer le *de* dans « traiter *de* lâche ». Il y a sans doute, comme dans « qualifier *de* lâche », une sorte d'ellipse, cf. « appeler du nom de... »

P. 184. En entendant « le sceptre et le glaive *royaus*, un courage et une foi *nouveaus* », ce qui est choqué ce n'est pas notre oreille, car les sons de ces groupes de mots n'ont rien de désagréable par eus-mêmes, c'est notre habitude de prononcer des formes du singulier à côté d'un substantif singulier, et des formes du féminin à côté d'un substantif féminin. — P. 194. Il y a une autre manière d'exprimer le superlatif, avec des adjectifs à valeur « affective », c'est de les marquer de l'accent d'insistance: un procédé DÉGOÛTANT, une peinture ÉTONNANTE (Cf. *Mélanges Antoine Thomas*, 1926, p. 106). — P. 195. Les locutions « *méchant*, ou *beau*, **comme tout** » doivent sans doute, s'interpréter par: «.... *comme tout* ce qu'il y a de plus méchant, de plus beau », on ne trouve pas sur le moment de terme de comparaison assez fort, et on y supplée par *tout*. — P. 203. Si *meilleur* a « mieus résisté » que *pire*, à côté duquel on emploie *plus mauvais*, c'est qu'il était senti en latin comme le véritable comparatif de *bon*, et il l'est resté, tandis que *pire* était le comparatif du vieil adjectif *mal*, que nous avons perdu; *plus mauvais* est le comparatif régulier de *mauvais*, comme *meilleur* est celui de *bon*, et il double *pire* parce que le vieil adjectif *mal* avait le même sens que *mauvais*. — P. 211. Il serait bon de faire

Digitized by Google

remarquer que les seules tournures vraiment correctes sont: *avant de* venir, et *avant qu'*il vienne ; *avant que de*, employé par nos classiques, est un mélange tout à fait illogique des deus formes, et a commencé par être une grosse incorrection. — P. 231. On dit « de manière *à ce que*, de façon *à ce que*, parce que *de manière* et *de façon* se construisent régulièrement avec *à* devant un infinitif; c'est ainsi que « tenir *à* » a entraîné « tenir *à ce que* ». *De manière* QUE s'explique par: de (*telle*) manière *que*.

*
* *

Le manuel suit le plan de *la Pensée et la Langue* ; les faits sont classés, non d'après les formes, mais d'après les idées, et c'est fort bien ; mais comme une même forme a pu être adaptée à l'expression d'idées fort diverses, il résulte souvent de l'ordre suivi un émiettement des notions grammaticales, qui n'est pas sans nuire à la clarté. Il serait facile, tout en maintenant les groupements d'idées, de rétablir dans la mesure utile les groupements de formes, et de renvoyer des uns aus autres. Les valeurs diverses d'une même forme ne se comprennent bien que par une vue d'ensemble qui doit précéder et préparer leur répartition entre les applications particulières. Après ce léger remaniment et l'élagage des néologismes superflus, le manuel se distinguerait moins, dans son aspect général, des grammaires antérieures ; mais les parties vraiment neuves et utilement neuves, — elles sont nombreuses, — n'en auraient que plus de relief.

Les exercices, multipliés et diversifiés avec beaucoup d'habileté, sont ingénieusement conçus, bien que la concision du libellé soit parfois de nature à embarrasser un peu les élèves et même les maitres [1]. Leur abondance, qui permet le chois,

1. Par exemple, pour l'exercice 82, on ne voit pas bien le rapport entre le texte donné et le sujet du devoir. On se plaint encore de l'abus des frases tronquées, (notamment p. 178), où la particularité signalée n'apparait pas toujours nettement, faute de contexte (aussi dans la dernière frase de l'exercice 661).

Digitized by Google

répare le mal. Les textes, d'une grande variété, et où les auteurs modernes tiennent, comme il convient, une large place, sont très intéressants et de nature à donner aux leçons de langue, « et de stile », un charme inaccoutumé [1]. Félicitons-nous de voir les vieilles et stériles analises de formes faire place à l'analise fructueuse et captivante des idées.

L. Clédat.

G. Esnault, *L'imagination populaire. Métaphores occidentales. Essai sur les valeurs imaginatives concrètes du français parlé en Basse-Bretagne, comparé avec les patois, parlers techniques et argots français.* Paris, Les Presses universitaires, 1925; in-8°, 348 p.

Ce livre, qui marquera une date dans l'histoire de la sémantique, comprent une partie téorique (p. 1-54) où l'auteur définit les termes en vue d'une étude de la métafore, et une partie pratique où les métafores des parlers français de Basse-Bretagne et spécialement de Brest sont classées d'abord selon leur contenu concret (p. 53-299) et ensuite selon les catégories psicologiques (p. 301-313). Il se termine par des additions et corrections, l'application des signes et abréviations, un index alfabétique et des errata de *Le poilu tel qu'il se parle.*

L'intérêt spécial que présente le vocabulaire original que M. Esnault a recueilli depuis 1898 est qu'il est en rapport avec la langue bretonne. Mais il est presque impossible de distinguer les images d'origine bretonne des images d'origine française. La valeur de ce vocabulaire vient surtout de l'exactitude absolue et ingénieuse des documents recueillis et interprétés. L'auteur sépare avec soin l'usage bourgeois et l'usage populaire, la donnée orale et la donnée écrite, les dates où les métafores ont

1. A condition toutefois de prévenir les élèves qu'on ne recommande pas à leur imitation des expressions comme les bras « de plainte » d'un moulin, les « contentements gonflés » des oiseaus d'eau, les vaches « squelettaires », etc.

Digitized by Google

été recueillies, en sorte que, si l'on n'adopte pas les solutions qu'il propose, on a, avec le maximum de précision, les données des problèmes.

Avec plus de précision sans doute que n'en ont mis les sujets parlants. Pour la plupart de ceus-ci il ne s'agit que de répéter une formule toute faite, qui souvent plait d'autant mieus qu'elle semble incompréhensible. Le besoin de nommer les choses par les termes les plus généraus n'est pas particulier à Buffon. Depuis l'adjudant Flick créé par Courteline et dont le vocabulaire se réduisait au mot « chose » jusqu'à cette personne que j'ai connue et qui concentrait toutes ses descriptions dans les mots « et puis tout ça et puis tout », les gens doués d'une médiocre faculté de parole se contentent d'un petit nombre de mots que l'accent de frase répartit en nuances infinies et que leur imagination transforme au gré de leurs sentiments. Comme les expressions figurées qu'étudie M. Esnault sont propres au parler populaire ou au parler enfantin, elles sont fondées le plus souvent sur des ressemblances grossières que des gens plus cultivés ou plus âgés n'apercevraient sans doute pas. Mais d'autres, au contraire, proviennent de sources savantes et n'ont peut-être été adoptées qu'à cause de leur inintelligibilité même. Au milieu de ce fatras, l'esprit alerte et subtil de M. Esnault se meut à l'aise et sa prodigieuse érudition lui fournit maint rapprochement qui nous amène bien près de la certitude. Pour éclairer la sémantique du français de Basse-Bretagne et rechercher le point de départ de chaque métafore, l'auteur apporte une foule d'analogies constatées en d'autres milieus, époques ou régions, en sorte que toute la sémantique française vient au secours de cette sémantique régionale.

Il est évident que c'est à la métafore que nous devons la plupart des expressions nouvelles : issues de l'imagination populaire, elles pénètrent dans la langue des métiers, d'où elles passent bientôt dans le langage courant. On vient de créer le mot « nids de poules » pour désigner les cavités circulaires que les autos creusent dans le sol des routes. C'est sans doute un cantonnier frappé de la ressemblance qu'offrent ces cavi-

Digitized by Google

tés avec les nids que les poules se façonnent dans la poussière, qui le premier employa cette expression. La plupart des mots usités pour désigner des instruments de travail sont nés d'images analogues, comme *bédane*, *bec de corbin*. Les métafores ont encore l'avantage de pouvoir dénommer congruement les choses inconvenantes et de constituer des parlers spéciaus connus seulement d'un petit nombre d'initiés. Si des casernes et des écoles où ils se développent, ces argots ne tardent pas à pénétrer dans le public, leur caractère propre est pourtant l'extension restreinte de leur emploi ; une expression qui se répant au dehors ne tarde pas à disparaître du milieu qui l'a créée.

Il est vraisemblable que beaucoup de ces métafores ont, grammaticalement parlant, une valeur de surnom et sont senties comme tels. En dehors de celles qui contiennent un nom propre, comme *Jean Subout* « armoire », *Marie salope* « drague », la plupart des injures imagées ont dû naître de dialogues où les interlocuteurs se lancent à la tête des qualificatifs variés. Leur emploi comporte la litote où l'on dit peu en sous-entendant beaucoup. Je ne suis pas sûr que dans *se fiche une guigne* « s'enivrer », ce soit la couleur de la cerise, analogue à celle du vin, qui entre en jeu ; on dit volontiers par eufémisme ou par ironie d'un homme très ivre qu'il « a bu un petit coup » ; la guigne est aussi un fruit de peu de valeur dans l'expression « ça ne vaut pas une guigne » et on a pu l'employer comme un des termes vagues qui suffisent à désigner l'ivresse, assez voyante d'elle-même.

Un grand nombre d'images sont complexes et combinent entre elles plusieurs expressions. Il est vraisemblable que *foutreau* a quelque rapport avec *fouteau* « bâton de hêtre », mais il est non moins sûr que le verbes *foutre* dans le sens de *battre* est de bonne heure intervenu. Sur ces combinaisons, du tipe échaubouillé = *échauffé* + *bouill(ant)*, voir un article des *Annales de Bretagne*, XI, p. 131-146, 309-343, que d'ailleurs M. Esnault connaît.

D'autres font allusion à des anecdotes oubliées : si *monter sur ses grands chevaus* » est une expression générale, *chevaucher le*

Digitized by Google

cheval de Hamon rappelle sans doute un personnage de conte populaire.

Voici à propos de quelques mots des localisations ou précisions que nous soumettons à M. Esnault.

P. 76, il est possible que *game* « colère » ait l'étimologie que suppose l'auteur, mais pour ceus qui emploient ce mot, c'est l'idée de « monter la gamme », de « se monter » d'un ton grave à un ton aigu, qui est présente. — P. 163, *chiffon* se dit à Rennes, aussi bien que *peillot*, pour désigner la peau du lait bouilli. — P. 176, Pour *cloches de Bodonou* qui désignent les filets de morve qui coulent du nez, on dit à Rennes et dans la Mayenne, *chandelles*. — P. 178, ici le nom officiel du *baquet russe* est *baptême du Tropique*. — p. 69, *bonhomme* se dit même d'objets qui ont avec une tête un rapport encore plus vague que le cercle de la marelle, par exemple les narcisses jonquilles. — P. 153 *avoir des mains de beurre* se dit couramment un peu partout et ne représente guère d'autre idée que « avoir des mains molles pour tenir quelque chose ». — P. 225, *être près de ses pièces* « être avare », se dit beaucoup en Haute-Bretagne et dans la Mayenne. — P. 273, l'explication de *rabiot* par « progéniture dernière sur laquelle on ne comptait plus » explique vraisemblablement le mot *rablot*, nom d'amitié appliqué aus petits enfants dans la Mayenne et qui n'a sans doute aucun rapport avec « rat belot ». — *Avoir la tête dans un sac* (p. 147) se dit en irlandais comme en français pour signifier « être dans l'ignorance » (Voir *Annales de Bretagne*, XXXIV, p. 193, l. 13).

Aus errata de *Le Poilu tel qu'on le parle* j'ajouterai (p. 14) que le *macaou*, « chant » est sans doute le *marcou*, *marcaou* « chat mâle » du parler mayennais.

Il faut féliciter M. Esnault de n'avoir pas craint de chercher les conceptions générales qui réunissent ces faits individuels de création ou ces faits collectifs d'imitation, et aussi de ne pas hésiter à proposer des explications dont les plus invraisemblables peuvent être les plus vraies. Car la sémantique dépent de deus forces contraires, qui luttent dans le sujet parlant, le besoin de dire des choses qu'on ne comprent pas et le plaisir de se rendre

Digitized by Google

conte de ce qu'on dit. Dans un cas comme dans l'autre, il est rare qu'il n'y ait pas déformation, volontaire ou involontaire, des expressions originelles. Ces déformations sont particulièrement curieuses dans le passage d'une langue à l'autre; ainsi le nom d'un ornement brodé des gilets du Pont-l'Abbé *fausse-cuillère* est évidemment la déformation française d'un mot breton *fauss-sküer* emprunté au français *fausse-équerre*, car l'ornement, en angle aigu, n'a, comme le remarque M. Esnault, rien d'une cuillère vraie ou fausse. Ainsi la linguistique et l'histoire interviennent sans cesse dans cette curieuse étude de psicologie comparée.

G. DOTTIN.

G. BERTONI et G. BARTOLI, *Breviario di neolinguistica*, Modène, 1925, petit 8°, 126 p.

Voilà quinze ans qu'un des deus auteurs de ce petit livre, M. G. Bartoli, publiait un manifeste remarquable[1], qui lançait l'École des néolinguistes et que je commentai la même année dans une de mes conférences à l'École pratique des Hautes-Études, en en faisant ressortir l'importance, car il avait passé, du moins en France, à peu près inaperçu. Coïncidence curieuse: j'avais alors parmi mes auditeurs un jeune et déjà brillant linguiste, devenu aujourd'hui un maître, M. Leo Spitzer, et que ses tendances placent, dans le romanisme, assez près de M. Bartoli.

Le Bréviaire de néolinguistique, que nous donnent les deus éminents professeurs, est une œuvre mûrie, dans laquelle deus pensées se sont associées et complétées. A M. Bertoni est échu le rôle de dégager les principes généraus, je dirai presque la filosofie de la néolinguistique. M. Bartoli, serrant les faits de plus près, en a précisé les critères tecniques, exemples à l'appui.

La néolinguistique constitue, avant tout, une réaction contre l'école des néogrammairiens qui, même à l'époque de son trionfe

1. *Alle fonti del neo latino*, Trieste, 1919

Digitized by Google

dans le dernier quart du XIXe siècle, rencontra toujours des oppositions. Elle se réclame d'Ascoli et s'appuie spécialement d'une part sur la géografie linguistique et le grand mouvement de rénovation provoqué par J. Gilliéron, de l'autre sur les études d'estétique du langage poursuivies principalement en Italie.

Les reproches adressés aus néogrammairiens sont de valeur diverse. On ne saurait sans injustice leur imputer des téories controuvées depuis longtens et abandonnées par la plupart d'entre eus, comme celle des radicaus primitifs ou des trois stades (monosillabisme, agglutination, flexion).

On exagère aussi, à mon sens, la réaction contre le rigorisme des lois fonétiques ; je renvoie le lecteur à ce que j'ai écrit à ce sujet[1]. Je crois toujours à la constance des lois fonétiques, bien que les causes susceptibles de les troubler soient infiniment plus complexes et plus fréquentes que ne le pensaient les néogrammairiens. Prétendre comme M. Bertoni (*Breviario*, p. 52, n. 1) que des fénomènes aussi généraus que la diftongaison de *ĕ* et *ŏ* toniques libres en bas latin doivent avoir leur origine « dans un individu et dans une seule expression », est un paradoxe beaucoup plus éloigné de la vérité que les concepts les plus rigides de l'ancienne école. Les études si précises de l'abbé Rousselot à Cellefrouin ont péremptoirement démontré qu'une évolution fonétique donnée se manifeste chez tous les individus d'une même génération, avec un peu d'avance ou de retard suivant les conditions du milieu familial. On peut répéter partout une telle expérience et observer en outre la constance des fénomènes chez un individu donné pour un son donné : le jeune Parisien, par exemple, qui palatalise *k* devant *a* ouvert palatalise tous les *k* dans cette position, sous réserve, bien entendu, des variations produites par des différences de condition (*a* atone ou tonique, etc.) et d'intonation (prononciation rapide, détaillée, criée, etc.). Il est incontestable que la loi fonétique est l'expression des tendances psico-fisiologiques d'un groupe social à un

1. *La géographie linguistique*, pp. 46 et sqq.

Digitized by Google

moment précis. Mais la formule des innovations fonétiques reste encore à trouver.

Beaucoup d'autres critiques sont plus justifiées et rencontrent aujourd'hui l'adhésion à peu près unanime. Encore qu'il ne soit pas très exact de représenter les néogrammairiens comme les matérialistes de la linguistique (ne seraient-ce pas plutôt les fénoménistes ?), il est certain qu'ils ont eu la tendance fâcheuse de trop étudier le langage en lui-même, abstraction faite du milieu ambiant, voire des sujets eus-mêmes ; ils ont trop isolé la fonétique et la morfologie du vocabulaire, qu'ils ont négligé. La géografie linguistique, la néolinguistique réintroduisent la vie avec sa complexité dans une science qui menaçait de se dessécher. Elles ne séparent plus arbitrairement le normal de l'anormal, la langue de la littérature. L'histoire des mots est replacée au premier plan. La géografie et la répartition des formes apparaissent comme des moyens d'investigation de premier ordre. L'étude des langues mortes doit être renouvelée d'après l'expérience des langages vivants. Tout cela est excellent.

L'exposé des critères tecniques, appuyé de nombreus exemples, n'est pas moins solide et substanciel.

Rapport cronologique, d'abord, entre deus fases linguistiques, d'où M. Bartoli déduit ce qu'on peut appeler les lois des aires: aire plus isolée (généralement plus arcaïque); aires latérales (plus arcaïsantes, en principe, que l'aire centrale, sauf si celle-ci est plus isolée, comme en Sardaigne); aire plus grande (plus conservatrice que l'aire plus petite, sauf en cas d'aire plus isolée ou d'aires latérales); aires tardives, c'est-à-dire d'expansion plus récente (p. ex. les provinces romanisées après l'Italie), qui gardent en général les tipes plus anciens (cette dernière loi se rapproche des deus premières).

L'étude des centres d'irradiation est aussi fort suggestive. Enfin les causes des innovations, qui sont d'origine externe ou interne, se rattachent au substrat, aus mélanges de peuples et à « l'imitation de langages ayant plus de prestige », fénomène capital, un des plus importants qui aient été mis en valeur par

Digitized by Google

les néolinguistes (J. Gilliéron en tête). M. Bartoli a réuni, notamment, une série fort curieuse d'évolutions latines calquées sur le grec.

Ce petit livre, plus riche en pensées et en faits que maint ouvrage volumineus, est modestement dédié aus étudiants. Les linguistes pourront, eus aussi, en tirer profit.

Albert DAUZAT.

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

A. Dauzat. — *Les noms de lieux* (Paris, Delagrave, 1926, VII-264 p. in-16). — Après les noms de personnes, les noms de lieus. L'auteur nous donne les renseignements les plus circonstanciés sur leurs origines et leur évolution, qu'il s'agisse de villes ou villages, de pays, de cours d'eau, de montagnes ou de lieus dits. Un très grand nombre de noms de lieus restent encore à élucider ; il n'en n'était que plus nécessaire de présenter un tableau d'ensemble des résultats déjà acquis. On trouvera ici pour la première fois un exposé rationnel des fénomènes généraus et des principes qui dominent cette science, ardue entre toutes ; et on appréciera l'intérêt des cartes insérées dans le texte pour montrer par exemple la répartition des *Saint-Jean* et des *Saint-Martin* en France, et la persistance des noms en *-ac* dans une partie de la Bretagne romane et des Charentes. Quelques menues remarques, notées en cours de lecture : P. 150, à propos de *Noirmoutier*, il serait utile de renvoyer à la page 60, où l'*n* initiale est expliquée. P. 153, 8e ligne avant la fin, il faut lire « le suffixe *-ie* » et non *-erie*. P. 154 : *le* n'a pas la même valeur dans *Mesnil-le-Roi* et dans *Montfort l'Amaury*, il est article dans l'un et pronom dans l'autre ; d'une part, le sens primitif est « Mesnil *de* le Roi », de l'autre, c'est « Montfort le (celui) *d'*Amaury », cf., en vieus français, *l'autrui* au sens de « celui d'un autre ». P. 160, il serait bon d'indiquer que *Bénissons-Dieu* est une grafie absurde pour *Bénisson-Dieu* (La bénédiction de Dieu), *bénisson* n'est pas une forme verbale mais le vieus substantif, qui a été d'abord *béneïsson*. P. 172, l. 3, le texte est obscur parce que la virgule est mal placée, il s'agit

Digitized by Google

de saint François, dit *Xavier* d'après son lieu de naissance. P. 178, l'expression « la région reconquise *au* français » est équivoque. P. 192, la prononciation par *ai* des vieilles formes *Anglois*, *François*, etc., s'explique par la transmission orale, les mots tels que *Danois*, *Hongrois*, qui n'appartenaient pas à la langue courante, ont été *lus* en donnant à l'ancienne grafie équivoque *oi* sa valeur la plus fréquente. P. 225 : la transformation de *rue de Potier* en *rue de Poitiers* peut être une déformation par « à peu près », et ne prouve pas qu'on prononçât *Potiers*. P. 245 : *Grenier-Saint-Lazare* se trouve page 225 et non 224. P. 247, ajouter aus renvois, pour *Lemovices*, la note de la page 107. P. 107. P. 250, le renvoi (166) est omis pour *Montrouge*.

E. Hoepffner et P. Alfaric. — *La chanson de Sainte Foy* (Fascicules 32 et 33 de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1926, tome I, VIII-376 p., tome II, VI-206 p.) — Le tome 1er contient le fac-similé du manuscrit, et une bonne édition critique du texte, avec une introduction (étude paléografique, linguistique et littéraire) et un minutieus commentaire filologique. Le tome II nous donne une introduction sur la patrie, la date et les sources de la chanson, sur sa destination et sur l'auteur, puis une traduction avec commentaire, et le texte de deus sources latines. Cette remarquable publication, luxueusement éditée et ornée de très belles planches, fait le plus grand honneur aus deus auteurs, à l'imprimeur, et à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Karl Heisig. — *Studien zur Chanson de la Croisade contre les Albigeois*. (Dissertation de Breslau, 1926, 37 p.)

Mario Roques. — *Pour le commentaire d'*Aucassin et Nicolette « *esclairier le cuer* » (Pages 723-736 des Mélanges Ferdinand Lot). — Nombreus exemples de cette locution, que M. Roques interprète exactement par « soulager le cœur »,

Digitized by Google

mais en donnant à *esclairier* le sens de « nettoyer », qu'il me paraît difficile d'admettre ; car, si l'on trouve parfois *clair* au sens de « net » (clair et net), on ne trouve pas *esclairier* pour « rendre net ». Je crois qu'il faut conserver la métafore empruntée à la lumière : l'inquiétude assombrit le cœur, c'était l'éclairer que de le dégager de ses préocupations. Je comprens comme M. Roques le vers 301 du *Roland*, et j'incline à expliquer comme lui le vers 3302.

J. C. PALAMOUNTAIN. — *Précis de prononciation française avec des lectures phonétiques* (Paris, Champion, 1924). — Ce sont en réalité des *Lectures fonétiques* (197 pages), précédées d'un court précis de prononciation (XXXVI pages). Le sistème grafique adopté est celui de l'association fonétique internationale, très légèrement modifié. En face de chaque texte, accompagné parfois de quelques notes, se trouve, au verso de la page précédente, la transcription fonétique. Les textes sont variés, courts, intéressants, et très heureusement choisis ; ils commencent par deus fables de La Fontaine et se terminent par des extraits de François de Curel, de Tristan Bernard, de Paul Raynal (*Le tombeau sous l'Arc de triomphe*), de Jean Sarment. Dans le Précis de prononciation, l'auteur constate, page XIV, que lorsque, dans un mot simple, la voyelle accentuée est un *é* ouvert, dans le dérivé elle a tendance à se fermer si la syllable accentuée de ce dérivé contient un *é* fermé, *traite* (= trète) et *traiter* (= tréter). L'effet est le même, réserve faite de l'action intermittente du simple sur le dérivé, quand la voyelle accentuée du dérivé est un *i* ou un *u* ; le Dictionnaire de Michaelis et Passy note *vétu*, le Précis de l'abbé Rousselot *tétu*, et le Dictionnaire Général *abétir*. Page XXXV : l'*f* de *neuf* ne « devient » pas *v*, c'est le *v* de *novem* qui est « resté » *v*, par une tradition ininterrompue, dans *nov(em) horas* et *nov(em) annos*, en raison de la fréquence de ces locutions ; mais on ne dirait ni « il a neuv élèves » ni « cette constellation a neuv étoiles », ici et partout ailleurs c'est la forme *neuf* qui prévaut, empruntée à l'emploi du mot isolé.

Digitized by Google

CRONIQUE

QUESTIONS DE LA LANGUE

Le pauvre subjonctif. — Le *Temps* (P. S., *passim*) s'apitoie sur le « pauvre » subjonctif. Entendons-nous, c'est un tens de ce mode, l'imparfait, et non le mode lui-même[1], qui est malade. Comme le passé simple de l'indicatif, auquel il se rattache (car il vient du *plus-que-parfait* latin, formé sur le parfait de l'indicatif), il souffre d'une maladie de croissance qui le tue. Dans un bon nombre de verbes très employés, l'évolution fonétique, qui est la croissance des mots, a fait disparaître, à ces deus tens, une partie du radical, voire même la totalité. Que reste-t-il du radical *sav-* de *savoir* dans « ils *s*urent, qu'ils *s*ussent ? » Simplement la consonne initiale *s*. Le radical *av-*, de *avoir*, n'existe plus dans « ils eurent, qu'ils eussent », puisqu'il y est réduit à un *e*, jadis prononcé, aujourd'hui muet dans toute la force du terme. Cette difficulté de conjugaison amène tout naturellement la langue à se passer le plus possible de ces deus tens dans ces verbes, particulièrement importants (savoir, pouvoir, faire, mettre, prendre, etc.) et, par extension, dans tous les autres[2]. Pour le passé simple de l'indicatif, on a eu la

1. Au sujet de la préférence donnée au mode indicatif après les conjonctions dites « d'opposition », telles que « quoique, quel que », il y aurait fort à dire : l'ancienne liberté, dans ce cas, avait du bon, et l'écrivain doit pouvoir encore en user, pour exprimer une nuance de sa pensée, pour affirmer plus nettement. Bossuet : «... quoiqu'elle n'*avait* pas *mérité* d'être flattée ».

2. Gilliéron, qui avait proposé une autre explication pour le discrédit des deus tens, s'est rallié nettement à celle que nous indiquons ici.

Digitized by Google

ressource du passé composé, qui a ajouté à sa valeur propre de parfait la valeur d'aoriste, et nous nous retrouvons ainsi dans les mêmes conditions que le latin, qui n'avait qu'un tens pour les deus valeurs. Dans les récits prolongés, la langue écrite a encore besoin du passé simple (à la 3e personne surtout), sans lequel elle serait singulièrement alourdie, mais il a disparu de la langue parlée courante. Quant à l'imparfait du subjonctif, nous y suppléons par le présent, qui cumulait déjà les valeurs de présent et de futur, et qui supporte sans faiblir cet accroissement d'emploi. Est-on gêné le moins du monde, lorsqu'on entent un professeur de Faculté, dans une soutenance, dire au candidat: « J'aurais voulu que vous y renonciez »[1], et la langue est-elle en péril parce qu'il ne s'applique pas à dire : « j'aurais voulu que vous y *renonçassiez* ? » Dans ce mot, ce n'est pas le groupe de sons qui blesse notre oreille (car elle supporte fort bien *ressassiez*, *paperassier*), mais la forme verbale aujourd'hui inusitée.

Ceci m'amène à remarquer que la troisième personne du singulier n'est pas tombée en désuétude comme les autres, et, sans éviter « j'aurais voulu qu'il y renonce », nous disons aussi « j'aurais voulu qu'il y *renonçât*[2] ». C'est que cette personne se prononce comme la 3e personne du passé simple, qui est restée familière à notre oreille, par la lecture, grâce à son emploi, rappelé ci-dessus, dans la langue écrite, et c'est sur cette personne qu'on refait indûment les deus premières lorsqu'on écrit

Des formes contractées analogues se rencontrent au participe passé, mais là elles sont restées bien vivantes parce qu'il n'y avait pas de substitution possible.

1. « Je *voudrais* que vous y renonciez » est une frase d'une correction rigoureuse, car le tens de la subordonnée y est relatif au *présent* du conditionnel.

2. Dans la frase critiquée (feuilleton du *Temps* du 19 août) « Quelque romantique que cela *puisse* paraître, quelque honte qu'il en *éprouvât*, tout cela ne le satisfaisait pas », le passage du présent à l'imparfait s'explique fort bien. Comparez, dans la tournure indicative : « cela *peut* paraître romantique, et il en *éprouvait* quelque honte..... »

Digitized by Google

pour la Comédie française : « Si je l'*eus* accepté, tu ne m'*eus* plus aimé »[1].

Il y a des troisièmes personnes de l'imparfait du subjonctif qui sont identiques à la troisième personne du passé de l'indicatif non seulement dans la prononciation, mais encore dans l'écriture, à la seule réserve d'un accent circonflexe ajouté au subjonctif. Habitués que nous sommes à cet accent du subjonctif, nous sommes également choqués de ne pas l'y trouver ou de le voir transporté à l'indicatif. Mais cette négligence, ou plutôt cette indifférence de grafie, ne tire pas à conséquence, car les auteurs qui s'y laissent aller n'en distinguent pas moins les deus modes dans leur pensée, et nous n'avons pas besoin de cet artifice pour les distinguer dans le langage oral. Pour réagir contre l'impression indûment fâcheuse que nous cause l'absence ou la présence inusitées de l'accent, réfléchissons qu'il correspont normalement à une contraction, à une suppression de lettre, et que, s'il est important de le maintenir lorsque résulte de cette suppression un timbre particulier de la voyelle, nous l'avons effacé dans bien des cas, et avec toute raison, quand il ne marquait aucune particularité de prononciation. « Il *prit* » et « qu'il *prît* » sonnent exactement de même, et il y a eu suppression d'*s* aussi bien à l'indicatif qu'au subjonctif. Dès lors le parti le plus sage ne serait-il pas d'écrire les deus formes sans accent ? C'est ce que proposait Gréard, dont le bon sens savait s'affranchir de la routine. Claude Farrère ne recevrait plus sur sur les doits pour avoir « déjà oublié, lui aussi, la règle des accents circonflexes ».

Les « consultations grammaticales » des Nouvelles littéraires. — André Thérive reprent (16 octobre) l'idée de créer un Conseil d'écrivains et de filologues à qui seraient soumis les mots nouveaus, et, sans plus attendre, il propose de réformer le mot

1. Voyez ci-dessus, p. 61, où nous signalons un autre arcaïsme incorrect, *ès* devant un singulier, dont on a pu voir encore un exemple, en première page du *Temps*, le 27 juillet 1926 : « Robespierre, son maître *ès* jacobinisme. »

Digitized by Google

séisme, emprunté au grec, qui jure avec le dérivé *sismique* et le composé *sismografe*. « Séisme », en effet, est aussi saugrenu que pourrait l'être « chéirurgien ». Il rappèle à ce propos l'intervention heureuse de Reinach (Théodore), — j'ajoute : et de Louis Havet, — contre *taxamètre*, qui, à peine né, fut refait grâce à eus en *taximètre*. Ne pourrait-on pas réagir aussi contre la tendance à écrire *amerrir*, au lieu de *amérir*, pour la plaisante raison que *terre* a deus *r* ?

La *Consultation* du 25 septembre signale l'emploi du substantif *terme* comme adjectif, au sens de « intermédiaire », dans un rapport arkéologique où il est question d'une date *terme*, et sous la plume de M. Jouhaux, qui parle d'adopter une solution *terme*. L'erreur vient évidemment de la locution « moyen terme », où c'est *moyen* qui est adjectif et qui a le sens de « intermédiaire ». Mais comme ce mot, lorsqu'il est ainsi placé *avant* un autre, formant groupe logique avec lui, est ordinairement le substantif (moyen sûr, moyen honnête, etc.), on a instinctivement attribué au segond l'idée adjective incluse dans la locution, et on a joint ensuite ce faus adjectif à de vrais substantifs, avec la valeur qui, dans la locution originelle, appartenait à l'adjectif *moyen*. Il ne semble pas que, dans l'affaire, l'adjectif *terne* ait joué un rôle quelconque, même par contagion obscure ; il y aurait plutôt eu une sorte de confusion entre *terme* et « intermédiaire », qui en réalité n'ont rien de commun.

A propos de notre dernier fascicule (p. 61), M. K. R. Gallas nous écrit d'Amsterdam : « Voulez-vous me permettre de vous signaler l'origine de l'erreur de Maxime du Camp (plus d'un maître *ès* langue latine) ? Du Camp, un intime de Gautier, doit s'être rappelé la dédicace des *Fleurs du mal* : « Au parfait Magicien *ès langue française* », etc., que Baudelaire, tellement maître de sa langue, a changé dans la segonde édition en « ès lettres françaises ». M. Gallas ajoute modestement : « Il sera inutile de signaler cela à vos lecteurs ». Je le prie de m'excuser de n'avoir pas été, sur ce point, de son avis.

Digitized by Google

TABLE DU TOME XXXVIII

DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*, 1926.

Pages

F. PIQUET. — Patois de Dombras (Meuse)..... 1, 89

L. CLÉDAT. — En marge des grammaires.....

V. Les tens composés et surcomposés..... 33

VI. Étimologies populaires..... 48

VII. Valeurs spéciales de la forme interrogative... 121

VIII. L'imparfait..... 127

MÉLANGES. — Questions de langue : Contamination de « pallier » par « obvier ». Propos du *Temps*. « Il ne manquerait plus que çà ». Menus propos de grammaire. L'adroit, point cardinal (L. Clédat). — Français « jacasser » Allemand bûchse » (Paul Porteau)..... 57

CONTES RENDUS. — Edm. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, fasc. 1-3 (L. Clédat). — F. Brunot, *Histoire de la langue française*, tome VII (L. C.). — W. Pierre-Humbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*, fasc. 7 à 12 (A. Dauzat)..... 64

E. FREY et Mlle H. Guenot, *Manuel de langue et de style français* et *Exercices* (L. Clédat). — *L'imagination populaire, métaphores occidentales* (G. Dottin). — G. Bertoni et G. Bartoli, *Breviaro di nea linguistica* (A. Dauzat)..... 133

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS..... 75, 170

NÉCROLOGIE : Jules Gilliéron..... 87

CRONIQUE. — Questions de langue : Le « pauvre » subjonctif. — Les consultations grammaticales des *Nouvelles littéraires*. — La dédicace des Fleurs du mal..... 172

Le Propriétaire-Gérant : ÉDOUARD CHAMPION

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVI

Digitized by Google

LE
PATOIS DE DOMBRAS
MEUSE (*suite*).

---

s rằgrĭpằy. Se rattraper au cours d'une chute en s'accrochant à un point d'appui. V. *ằgrĭpằy*.

rằgŭjĭ, va. Aiguiser. *pyĕr ằ rằgŭɛ*, pierre à aiguiser.

rằjō, sf. Raison. *bằyĭ rằjō ằ*, donner raison à, rendre un jugement en faveur de, approuver.

rằkằyō. sm. Couvreur, surtout couvreur en ardoises.

rằklằwr, va. Ramener un animal dans l'écurie etc., l'y renfermer. *rằklŏ*. 1) enfermé. *lĕ ɛvŏ sō rằklŏ*, les chevaus ne vont pas au pâturage ; 2) confiné à la maison pendant l'hiver. *kā jɛ srā rằklŏ, rằklŏ*, quand les travaus des champs seront terminés. V. *ằklằwr, klằwr*.

rằklằy. 1) Racler ; 2) fig. *ĕt rằclằy*, mourir. *rằklằy*, sf., rossée.

rằkŏkĭvĭ, vn. et pron. Recroqueviller.

rằkōtằy. v. *kōt*.

r(ằ)kŭmāsĭ. Recommencer.

rằkwằtằy, va. Faire prendre à un animal l'habitude de rentrer de lui-même à l'écurie, etc. *nŭ bằrbĕ sō rằkwằtằy*, nos moutons rentrent maintenant seuls à la bergerie.

rằkwē, sm. Recoin.

rằl, adj. Rare. Arc. Auj. *rằr. sĕ bē rằl sĭ*, ce serait chose étonnante si.

Digitized by Google

rălăy, vn. Aller de nouveau. *s ă rălăy*, retourner à la maison. *ĭ s ă rvă*, il retourne chez lui.

rămăe, mpl. Commérages, racontars malveillants et mensongers.

răməsăy, va. Ramasser. *răməsăy dō byĕ*, amasser de la fortune (surtout sous forme d'acquisition de terres).

răməy, va. Ruminer (sens propre).

răməwr, va. Émoudre. *răməlăw*, sm., rémouleur.

răməs, adj. Apprivoisé, familier.

răməō, sm. Balai, *răməənăy*, balayer. *răməənăw*, sm., ramoneur.

răyĭ. Fureter, chercher dans les coins ce dont on fera son profit.

răpĕnăy. Marauder, s'approprier des choses sans grande valeur dans les champs. *răpĕnă*, sm., celui qui a l'habitude de *răpĕnăy*.

răpĭtăy. Réparer le pied des bas, des chaussettes.

răpŭ, sm. Procès-verbal (dressé par le garde-champêtre ou les gendarmes).

răpyĕstăy. Rapiécer. Adj. rapiécé ; garni de nombreuses pièces.

rătăfyă, sm. Liqueur faite avec du moût de vin et de l'eau-de-vie.

rătăt. Empêcher de passer, barrer le passage ; empêcher de tomber. *rătăt ē vĕ*, se placer devant un veau pour l'arrêter dans sa fuite. *rătăt ĕn pĕm*, rattraper au vol une pomme qui tombe ou qui est lancée.

rătəwlăy, *rĕtəwlăy*, va. Déchaumer ; semer une céréale dans un champ qui vient de produire une récolte de même nature. V. *ĕtəwl*.

rătrăy. 1) Rentrer à la maison ; 2) faire rentrer (les bestiaus). *ĕt rătrăy*, avoir terminé les travaus d'été et d'automne.

Digitized by Google

rătŭ. Loc. : *fâr dĕ tŭ ĕ dĕ rătŭ*, faire des tours et des détours.

răvé, sm. Ravin.

răvĭgŏtăy. Ravigoter.

răvŭ. Loc. : *ĕt răvŭ*, être reparti. V. *ăvŭ*.

răvŭ'ĭ. Renvoyer. *răvŭ'ĭ ē vălĕ*, chasser un domestique.

răwăy. Tondre l'herbe tout près de terre. *l prăy ĕ tŭ răwăy*, l'herbe du pré est mangée (par le bétail) jusqu'à la racine.

răwzé, sm. Roseau.

răy. Rez. Loc. : *ŏ răy dĕ*, jusqu'à. *kŏtăy ŏ răy d ĕn sātĭm*, conter à un centime près ce qui est dû.

răyĭ, va. Arracher. *răyĭ lĕ pŏm dĕ tĕr*, arracher les pommes de terre. *răyĭ lă pyĕr*, extraire la pierre. Loc. : *răyĭ dĕz ŏy*. V. *ŏy*.

rădˡlăy sf. Toile d'araignée.

rājĭ, va. Ranger. *dĕrājĭ*, va. déranger.

rāp, sf. 1) Lierre ; 2) clématite des bois.

rāplĭ, sm. Rempli.

rāpŏ. Loc. : *fâr rāpŏ* être à partie égale, avoir le même nombre de points au jeu, abattre la même quantité de quilles.

r(ĕ)băyĭ. Redonner, rendre.

rbŭlĕ, smpl. Recoupes, deusième farine.

r(ĕ)bĕnăy. 1) Donner le troisième labour à la terre en jachère ; 2) cueillir les raisins restant après la vendange.

r(ĕ)bŭlăy, va. 1) Émousser ou recourber un objet pointu en le faisant entrer dans un cors dur. *rbŭlăy ē klăw*, émousser la pointe d'un clou, river un clou ; 2) faire faire un pli à un objet étendu. *rbŭlăy ē drŭ*, retrousser un drap ; 3) loc. *rbŭlăy dĕz ŏy*, écarquiller les yeus (généralement avec une comparaison, ex. *kŭm ē ɛă ki ɛì dă lă brăyɛ*).

r(ĕ)bŭtnăy, va. Reboutonner.

Digitized by Google

r(ĕ)ɛãẅĭ. V. *ɛãẅĭ*.

rɛĭ. Loc.: *tŭ rɛĭ*, très ressemblant. *sĕ s pãyr tŭ rɛĭ*, c'est son père tout craché.

r(ĕ)ɛĭŋĭ, va. Singer, contrefaire.

r(ĕ)ɛõjĭ. V. *ɛõjĭ*.

r(ĕ)ɛŭãy, vn. sécher légèrement, extérieurement. *lĕ rŭt sô rɛŭãy*, les chemins sont à peu près secs. Lettré *(r)ĕsẅĭyĕ*.

rẽ, smpl. Reins. *ãvwã mõ lĕ rẽ*, avoir mal aux reins.

rẽm, sf. Rame; tige de bois prise dans un fagot.

rẽpŭblĭk, sf. Terrain communal divisé en petits champs répartis entre les habitants.

rẽstãy, vn. 1) Rester; 2) *rẽstãy ã*, habiter (une localité).

rẽŭs, adj. Stupéfait, déconcerté.

rẽzõ, sfpl. Loc.: *ɛãrɛĭ (dĕ) rẽzõ*, chercher querelle. *ãvwã dĕ rẽzõ ãvõ*, être en querelle avec. Cf. *rãjõ*.

rẽzŭnãy, vn. Loc.: *nĕ m rẽzŭn mĕ*, ne me réplique pas, pas d'observations.

rẽ, sm., pron., adv. Rien. *ĭ n ẽ rẽ*, il est sans fortune.

r(ĕ)gẽ, sm. Regain.

s r(ĕ)grẽtãy. Se rebeller; résister en se servant de ses moyens de défense (animaux).

rhõ, *rŭho*. Même sens que *hõt*.

rĭbã, sm. Ruban.

rĭbõt, sf. Ivresse. *ã rĭbõt*, ivre. *fãr ẽn ribõt*, s'enivrer.

rĭflãy, va. 1) Frôler; 2) écornifler.

rĭgõl, sf. Rigole (creusée pour amener et distribuer l'eau dans les prés).

rĭgõlãy, va. Contrefaire (une personne).

rĭgõlĭs, sm. Réglisse. *rĭgõlĭs dĕ bõ*, réglisse sauvage.

rĭk ĕ rãk, ric-à-ric.

rĭkãwr, va., vn. Débarrasser le chanvre des filaments restés après le broyage. *rĭkãwɛt*, sf., *rĭkŭzɛt*, sf., lame de bois dont on se sert pour exécuter ce travail.

Digitized by Google

rĭvyĕr, sf. Nom donné sans autre précision au Loison. Cette dernière désignation n'est jamais employée.

rĭ'ænăy, va. Ruiner. Adj. ruiné.

rjĭglăy, vn. Se détendre brusquement. *rjĭglĕ*, sm. reinglette.

r(ĕ)kăwpĭy, vn. Donner la deusième culture à la terre en jachère.

r(ĕ)kė, va. Aller chercher. *i vă rkė sĕ văє*, il va chercher ses vaches pour les ramener à l'étable.

r(ĕ)kŏrdăy, va. 1) Faire repasser une leçon ; 2) souffler quelqu'un qui est interrogé.

(ĕ)r(ĕ)kălăy, vn. Reculer. Loc. : *ă lă rkălō*, à reculons.

r(ĕ)kărăy, va. Récurer.

r(ĕ)kæ̆nĭ, va. Fouler (un doit, etc.) par suite d'un choc. V. *kŭnĭ*.

r(ĕ)kŭrĕ, vn. Herser une segonde fois, quelques jours après l'ensemencement.

rlĭkă, sm. Arnica.

r(ĕ)lŏє, sm. Horloge. *ălăy kŭm è rlŏє*, se comporter parfaitement au travail (enfant, jeune animal).

r(ĕ)lŏyĭ, va. Rattacher les bestiaus à l'écurie. *lĕ bĕt sòt ĕl rĕlŏyĭt ?* les bestiaus sont-ils rattachés ?

r(ĕ)lăwăy, vn. Lever (pâte, pain).

r(ĕ)mĕdĭr, vn. Remédier. *rmĕt*, sm. Remède.

s r(ĕ)mémŏrăy, *s r(ĕ)mŏrăy*. Se rappeler.

r(ĕ)mĕrsĭr, va. Remercier.

s r(ĕ)mărăy. Se comparer à. V. *mărăy*.

r(æ̆)mŭăy, va. Remuer. *rmŭăy lă bŭtĕy*, agiter la bouteille.

rnŏ, smpl. Octave de la fête patronale.

rnŏ, sm. Renard. Auj. *ṛnăr*. Mais *rnŏ* est attesté par le lieu-dit *hăy ŏ rnŏ*, haie au(x) renard(s) et par le verbe *ṛnŏdăy*, vomir (cf. l'allemand *einen Fuchs schiessen* = vomir, Grimmelshausen, Simplicissimus, I. 33).

Digitized by Google

rŏ̊, sm. Ros (du métier à tisser).

rŏ̊bē, sm. Robinet.

rŏ̊ɛ, sf. Grosse pierre ; banc de pierre dans le sous-sol.

rŏ̊klay, vn. Coasser (crapaud).

rŏ̊p, sf. Robe.

rŏ̊y, sf. 1) Sillon. *lă̊ rŏ̊y ă̊ mă̊y*, le sillon du milieu. *tă̊mă̊y ă̊ lă̊ rŏ̊y*, n'en plus pouvoir ; 2) sillon formant la limite d'un champ (v. *ărŏ̊yĭ*, *dĕrŏ̊yĭ*) ; 3) une des trois parties de l'assolement triennal. *ă̊vwă̊ di jŭ ă̊ lă̊ rŏ̊y*, avoir dis tiers d'hectare dans chacune de ces trois parties, donc posséder dis hectares de terres en culture.

rŏ̊yĭ, *rə̆̊yĭ*, v. Rouir (*rə̆̊yĭ* est né sans doute sous l'influence de *ărə̆̊y* par étimologie populaire).

rŏ̊yŏ̊, sm. Ruisselet souvent à sec.

rŏ̊yō, sm. Petit champ.

rō, adj. 1) Rond (de forme) ; 2) rassassié. *nŭ bĕt sō rōd*^{t}, nos bêtes à cornes sont rassasiées (ce qui se voit aisément, la panse de ces animaus saillant alors fortement). Par ext. : ivre, *l ătŏ̊y fē rō*, il était complètement ivre.

rōbŏ̊t, *rŏ̊bŏ̊t*, sf. Chausson aus pommes.

rōd^{t} *tă̊k*, sf. Jeu dont la disposition est une circonférence, d'une douzaine de mètres de diamètre, traversée de rayons dans lesquels se poursuivent les joueurs. Lettré : *rōd*^{t} *tă̊p*.

rōflă̊y, vn. Ronfler ; produire un grondement.

rə̆̊m, sf. Rume.

r(ĕ̊)pă̊ɛĭ, vn. 1) Paître, manger (animaus) ; 2) faire paitre, donner à manger.

s r(ĕ̊)pār. Reprendre haleine.

(s) r(ĕ̊)pă̊wză̊y. (Se) reposer. V. *pă̊wză̊y*.

r(ĕ̊)sărsĭ, va. Rapiécer.

rĕ̊snă̊y, *rsĕ̊nă̊y*, vn. Ressembler. *ĭ n mə̆̊ rsĕ̊n mĕ̊*, il ne me ressemble pas.

rĕ̊snă̊y, *rsĕ̊nă̊y*, vn. Réveillonner.

Digitized by Google

r(ĕ)sŭu̯ĭ, vn. Redouter, avoir de l'appréhension à l'égard de.

r(ĕ)tĕ. 1) Râteau. *ăvwă̆ ẽ bĕ̀ rtĕ̀ ăsi*, avoir contracté des dettes importantes près de ; 2) râtelier. *rtĕlăy*, râteler. *rtĕlŭr*, sfpl. ce qui a été ramassé par le râteau.

rtĕnĕ̀, vn. Retenir (à la descente). *l ɛă̆vŏ d lă̆ mé ne rtyĕ̀ m bẽ*, le cheval de gauche ne retient pas suffisamment. *r(ĕ)tnŭ̆r*, sf. Courroie fixée, d'une part, à l'avaloir, de l'autre au timon ou aus brancards.

r(ĕ)tĕrăy, vn. 1) Retirer ; 2) ressembler. *ĭ n rètĕr mĕ̀ dĕ̀ s pàyr*, il ne ressemble pas à son père ; 3) loc. : *s fàr rètĕrăy*, se faire fotografier.

rŭ, sf. Rue. *lĕ̀ rŭ sô nìɛ*, les rues sont boueuses. *rŭă̆l*, sf., ruelle.

rŭ, sf. Roue. Loc. : *fằr lă̆ rŭ*, baisser la tête pour se préparer à donner un coup de corne.

rŭbrĭ̆k, sf. Expédient, ruse. *rŭbrĭ̆kăy*, vn., trouver ou employer des moyens pour atteindre un but.

rŭɛ, sf. 1) Ruche ; 2) abeille. *rŭɛé*, sm., rucher.

rŭɛé, sm. Ruisseau.

rŭhŏ̆. V. *rhŏ*.

rŭsô, sf. Chant monotone, musique sans caractère.

rŭtŭtŭ, mpl. Copeaus de rabot.

rŭă̆l, sf. Petite roue (roue de la charrue, etc.).

rŭɛ, adj. Rouge. *rŭc tèr*, lieu dit (le sol ferrugineus y est de couleur rouge). *rŭjĕ̀*, adj., rougeâtre, rougeaud.

rŭnĕ̀, sm. Arbuste à baies noires disposées en grappes plates.

rŭt, sf. Route. *ălăy à rŭt*, partir en voyage.

rŭzăy, sf. Rosée.

rŭzĕ̀, sm. Roseau.

rŭyĕ̀r, sm. Propriétaire d'un champ contigu. *l ĕ̀ rŭyĕ̀r dô màr*, son champ jouxte celui du maire. Lettré : *rwăyĕ̀*. « Royé » se trouve dans un procès-verbal de fortier de 1732. « Royer » dans les actes notariés.

Digitized by Google

r(ĕ)vǎjĭ. Venger quelqu'un. *s r(ĕ)vǎjĭ*, se venger. Lettré : *rvājĕ*.

r(ĕ)vŭlwǎ, va. Vouloir à nouveau. *i n s ǎ rvæ̆ m*, il ne veut pas en démordre.

r(ĕ)vwǎr, va. Revoir. *ǎ rvwǎr*, au revoir.

rwǎt, adj. Raide. Arc., auj. *rĕt*. V. *ǎrwǎdĕ*. *j ǎ lĕ mé rwǎt dĕ frwǎ*, j'ai les mains engourdies par le froid.

r(ĕ)wàtĭ. Regarder. Parfois, surtout à l'impératif, *wàtĭ*. *wàtǎy*, regardez. *sǎ n tæ̆ rwàt mĕ*, cela ne te regarde pas.

rwǎyĕ. V. *rŭyĕr*.

r(ĕ)zē, sm. Raisin.

r(ĕ)zōbǎy, vn. 1) Résonner, être sonore. *nŏt ɛāp rĕzōp*, notre chambre est sonore ; 2) produire un bourdonnement ; 3) retentir, donner naissance à un écho.

S

sǎp, sm. Sable, gravier.

sǎbŏ, sm. 1) Chaussure en bois ; 2) sabot (du cheval) ; 3) frein en bois agissant sur la roue et actionné par la « mécanique ».

sǎbŭlǎy, va. Malmener quelqu'un en paroles ou en actes.

sǎɛ, sf. Sac. V. *ǎsǎɛì*. Arc., auj. *sǎk*. *sǎklĕt*, sf., petit sac de toile qui se porte en sautoir.

sǎɛĕ, sm. Grosse saucisse.

sǎdrĭ, sm. Charrier, drap sur lequel on coule la lessive.

sǎklǎy, va. Échardonner. *sǎklŏy*, sm., bâton terminé par une lame d'acier en forme de croissant avec laquelle on coupe les chardons. *sǎklǎw*, sm., sarcleur.

sǎkrė, adj. précédant et renforçant une injure, ex. *sǎkrė vǎrǎ*.

sǎlĕt, sf. 1) Tabouret à trois pieds ; 2) pièce de bois longitudinale qui repose sur les roues de l'avant-train du

Digitized by Google

char ; 3) partie du harnais placée sur le dos du cheval (sellette). *ét ă lă sălĕt*, être assis sur le cheval, les jambes pendant du même côté. *săl bărĕs*, grand trépied de bois sur lequel on place le cuveau où se coule la lessive.

sălăy, sălŏy. V. *săy*.

sămdĕ, sm. Samedi.

să păs. Loc. signifiant : selon, comme dit une personne nommée. *să păs l flip*, comme dit Philippe.

săpē, sm. 1) Sapin (arbre) ; 2) hotte en planches pour le transport de la vendange.

sărăy, va. Serrer. Part. pass., *ă lă sărăy nŏy*, à la nuit close.

sărŏ. V. *măsă*.

sărp, sf. Serpe. *sărpĭvō*, sm., serpette.

sărvyĕt, sf. Serviette (de table).

sășĕ, sm. Crible en toile de crin ou métallique.

sășĕrdŏs. Loc. : *păyĭ lă sășĕrdŏs*, même sens que *păyĭ lă dĕkómŭs*.

săt, va. Sentir, avoir une impression par les sens (mais non l'odorat, v. *nŏdăy*). *săt lĕ pŭy*, tâter les poules pour savoir si elles vont pondre.

săt, sfpl. Cendres. V. *sădrĭ*.

sătă, sm. Individu (homme ou femme) méchant et violent.

săvăt, sf. 1) Savate ; 2) forme du jeu du furet, dans laquelle un soulier ou une pantoufle remplace l'anneau qui sert pour jouer au furet.

săvflō, sm. Savon.

săvwă, va. 1) Savoir ; 2) au condit. : pouvoir. *jĕ n sărŏy*, je ne peus pas.

săw, lĕ săw. Ceus. *tŭ lĕ săw*, tous ceus. *săw sĕ*, ceus-ci. *săw lă*, ceus-là.

săw, adj. Ivre. (*s*) *săwlăy*, (s)'enivrer. *sălăr*, ivrogne (semble un mot importé).

Digitized by Google

sǎwdǎy, va. Souder. *sǎwdǎy*, sfpl. Nom d'une ancienne coutume perdue à Dombras, et qui était la proclamation publique de fiançailles arrangées sans le consentement des intéressés.

sǎwlmǎ, adv. Seulement.

sǎwmǐ, sm. Grosse poutre de la charpente.

sǎy, sf. Seau. Lettré : *sěy*. *sǎyǐ*, sf., ce que contient un seau.

sǎy, sf. Sel. *sǎlǎy*, v. 1) saler ; 2) faire des salaisons. *sǎlǒy*, sm., saloir.

sǎyē, sm. Saindous.

sǎyl, sf. Faucille. Lettré : *sil*. *sǎylǐ*, va., couper avec la faucille. Lettré : *silě*. *sǎylǎɛ*, sm., rémunération, généralement en nature, des moissonneurs. Lettré : *silǎɛ*. *sǎylǎw'* sm., moissonneur.

sā, sm. Sang. *s fǎr dō mǒvé sā*, s'attrister, se fâcher.

sã, prép. Sans.

sāglǎy, sm. Sanglier.

sātǐm, sf. Centime ; valeur insignifiante.

sé, adj. Saint. Arc., auj. *sē*. *sé lěrǎ*, Saint-Laurent, nom d'une localité. *sēt*, sf., sainte.

sě, adv. Si. *sě grǒ kě*, si gros que. *ǒsě*, aussi. *ǒsě fǔ*, aussi fort.

sěk. V. *sɛ*.

sěnǎy, va. Signer (apposer sa signature).

sěnǎy, va. Sonner. *ō sěn ǎ jà mǘ*, on sonne le glas. *sěnět*, sf., clochette.

sěnlō, *ɛěnlō*, sm. Collier de fer mobile entourant l'age de la charrue.

sěnǒ, sm. Grenier. *lǒ sěnǒ*, même sens que *hǒ gěrnǐ*. Lettré : *sinǒ*.

sěptāt, adj. num. Soixante-dis.

sěrfǔ, sm. Cerfeuil.

sěrk, sm. Cercle de bois semblable à ceus qui entourent les tonneaus et qui sert à porter les seaus.

Digitized by Google

sĕrvăy, va. Sevrer. *ĕt ă lă sĕrf*, devenir sevré.

sĕrvĕ, va. Servir.

sĭɛ, adj. Sec. Arc., auj. *sĕk*. *sĭɛĭ*, vn., sécher. *sĭɛrĕs*, sf., sècheresse. *sĭɛrō*, sm., pré haut et peu fourni en herbe.

sĭfrōt, sf. Avant-toit.

sĭkĭy, va. Donner un coup de corne.

sĭkĕt, sf. Vache petite et maigre.

sĭŋĭ, va. 1) Faire le signe de la crois sur une plaie, etc., en prononçant des paroles à l'effet de guérir le mal. *s sĭŋĭ*, faire le signe de la crois.

sĭnŏdàl, sm. Sacristain.

sĭzŏ, sm. Paire de ciseaus.

slŏ, sm. Soleil. Arc., auj. *sŏlĕy*.

s(ă)măl, sf. 1) Semelle de soulier ; 2) poutres sur lesquelles repose le métier à tisser.

s(ă)măy, v. Semer. *s(æ)măs*, sf., semence. *băt ŏ smăs*, battre pour avoir le grain destiné à l'ensemencement. *s(ă)mŏy*, sm., semoir (large toile).

s(ă)mĕn, sf. Semaine. *lă smĕn dĕ kăt jyădĕ*, la semaine des quatre jeudis.

s(ĕ)năy, sm. Sené.

s(ĕ)năy, v. Sembler. *ă s kĭ m sĕn*, à mon avis.

sŏ, sf. Saule. *sŏ pĕtrăl*, genre de saule ainsi nommé parce qu'il pétille en brûlant.

sŏkĕt, sf. Souche (en terre ou arrachée). *dŏrmĕ kăm ĕn sŏkĕt*, dormir profondément.

sŏlăy, sm. Soulier.

sŏrtĕ, vn. 1) Sortir ; 2) venir de faire quelque chose. *jɛ sŏrtè d dĭnăy*, nous venions de dîner.

sŏs, sf. Sauce. *sŏsĭ*, mouillé par la pluie. *j ăvă ĕtăy sŏsĭ*, nous avons été trempés.

sŏsĭs, sf. Saucisse.

sŏsō, sm. Associé. *s măt ă sŏsō*, se dit de deus petits culti-

Digitized by Google

vateurs unissant leurs attelages pour cultiver leurs terres en commun. *s ǎsǒsnǎy*, même sens. *ẽt mǒ ǎsǒsnǎy*, avoir un mauvais *sǒsō*.

sǒt, sf. Folle. Le masc. est toujours *fǎw* (V. *ǎsǒtɛ̌*).

sǒtǎy, va. 1) Sauter; 2) saillir. *sǒtrǎl*, sf., sauterelle.

sǒy, sf. Soie du porc.

sǒy, sf. Sie. *sǒyɛ̌l*, sf., sie, petite sie. *sǒyǎw*, sieur.

sō, sf. Sommet. *ɛ̌t ǎ lǎ sō*, être en haut. *ǎ lǎ sō dō tǎy*, au faîte du toit.

sōrǎy. Dormir. Péj.

sōrǎ̀y, sf. Portée de porcs.

sɛ̌, prép. Sur. V. *d(ɛ̌)sɛ̌*.

sɛ̌ŋō, sm. Sureau.

sɛ̌ŋɛ̌l, sf. Petite prune noire.

sɛ̌pǐ, sm. Cep (de la charrue).

sɛ̌r, sf. Sœur. *ɛ̀ɛr sɛ̌r*, sf., sœur institutrice.

srǎy, *srɛ̀ɛ*, sm. Séran. *srɛ̀jǐ*, va. sérancer.

srǎ̀ys, sf. Cerise. Arc., auj. *srís*. *srís dɛ̌ bǒ*, merisette.

sŭǎy, v. 1) Suer; 2) être en sève. *lǎ sǒ sŭ*, le saule est en sève. *sŭɛ̌t*, nom de plusieurs maladies caractérisées par une transpiration abondante. *sŭɛ̌r*, sf., sueur.

sŭɛ̌, sm. Pantoufle.

sŭk, sm. Sucre. *sŭk d ŭrɛ*, sucre d'orge.

sŭmtyɛ̌, sm., *sŭnpyɛ̌r*, sf. Cimetière.

sŭr, adj. Certain, assuré. *sŭr ɛ̌ sertɛ̄*, absolument sûr.

sŭrpɛ̌lɛ̌, sm. Surplis.

sŭsǐ, v. Sucer. *ō n vyɛ̌ m grà ǎ sŭsǐ lɛ̌ mǎ̀rǎy*, on ne s'engraisse pas en suçant les murailles (en mangeant peu).

sŭ̀ǎdǐ, v. Souhaiter. *sŭ̀ǎdǐ dō mǒ*, souhaiter des malheurs.

sŭ̀ldà, sm. Soldat. *l ǎtǒy ǎ sŭ̀ldà*, il était en uniforme de soldat.

sŭ̀m, sm. Sommeil. *l ɛ̌ pǎrdɛ̌ l sŭ̀m*, il a perdu le sommeil.

Digitized by Google

sŭŋĭ, va. Soigner. *sŭŋĭ lĕ bét*, donner à manger au bétail.

sŭp, sf. Soupe. *sŭp ṓz ḗrp*, soupe aus herbes. *sŭp ṓ lȁ*, soupe au lait. *sŭpăy*, vn. souper, prendre le repas du soir.

sŭpĭrọ́, sm. Soupirail.

sŭrĭ, sf. Souris.

sŭrízĕt, sf. Variété du jeu : petit bonhomme vit encore.

sŭ tăy. A la maison, chez soi. *rătĕr sŭ tăy*, rentre à la maison.

sŭtrăy, sm. Espace en sous-sol ou de plain-pied avec la grange et où l'on entasse les gerbes.

sŭtré, sm. Lutin qui hante l'écurie, tresse la crinière des chevaus, etc.

sŭvă, adv. Souvent.

swă, sf. Soif. *swălā*, altérant. *ī n fȁ m swălā*, le tens ne donne pas soif.

swăl, sm. Seigle, champ de seigle.

sĭʸĕ, adv. Si fait. *tĕ n é m kȍ méjĭ* ? — *sĭʸĕ*, tu n'as pas encore mangé ? — Si fait.

syĕl, sm. Ciel.

T

tă, sm. 1) Température. *ḷ tă ĕ frwă*, le temps est froid ; 2) aspect du ciel, *ḷ tă ĕ lȁ*, le ciel est laid ; 3) durée. *dă l tă*, autrefois.

tăbŭrăy, va. Rouer de coups.

tȁɛĭ, v. Tâcher, s'efforcer. *jᶜ n ĭ ȁ m tȁɛĭ*, je ne l'ai pas fait exprès.

tȁɛō, sm. Blaireau. *lă tȁɛŭŋĕr*, lieu-dit.

tădȍy, sm. Tige raide qui maintient l'ensouple du métier à tisser. V. *tăt*.

tăḧæ̆, sm. Vent du nord.

tăḧæ̆ré, sm. Homme entêté.

tăk, sf. 1) Plaque de cheminée ; 2) pièce située derrière le foyer. *tăk ă fŭ*, plaque de tôle servant à fermer le four.

Digitized by Google

tălăw, sm. Scorpion.

tălăwr, adv. Tout à l'heure.

tălō, sm. 1) Talon ; 2) petite pièce en arrière de la lame de la faus.

tăō, sm. Taon.

tăpĕt, sf. Jeu. Deus ou plusieurs joueurs lancent contre un mur des objets (billes, sous, etc.) qui sont gagnés par le joueur dont la mise est projetée à moins d'un empan de celle du ou des joueurs précédents.

tăr, adv. Tard. V. *tŏ*.

(*s*) *tăr*. (Se) taire. *tă tă găwl, tă tă lăk*, tais-toi.

tărăyr, sf. Tarière.

tărĕ, sm. 1) Aire d'argile ; 2) revêtement en argile.

tărsĕlĕ, sm. Tiercelet.

tărtăl, sf. Crécelle pourvue d'une caisse de résonance et mue par un tourniquet. Par ext. : femme loquace. *ăvwă ĕn bŭn tărtăl*, avoir la langue bien pendue.

tăt, va. 1) Tendre ; 2) déposer. *tăt sĕ săbŏ*, mettre ses sabots dans la cheminée. V. Chap. Usages.

tăt. Interj., à peu près : certes, *vĕ n ĕl dĕrăy bē, tăt !* vous nous le direz bien, allons !

tătă, sf. Tante (avec un nom propre : *lă tătă zăbĕt*, tante Élisabeth), sinon, plutôt *tāt*.

tătŭyĭ, vn. Bavarder ; bredouiller. Loc. : *ăvwă ĕn bŭn tătŭy*, avoir une bonne langue.

tăvlăy, adj. Tacheté ; qui a des taches de rousseur.

tăy, sm. Toit.

tăyā, sm. Tranchant d'un instrument ou outil.

tăbŭr, sm. 1) Tambour (caisse) ; 2) petit corridor à l'entrée de la première pièce d'une maison. *tābŭrăy*, va., annoncer à son de caisse.

tāp, sf. Templet (du métier à tisser).

tār, adj. Tendre, mou.

Digitized by Google

tə̆l. Tel (peut-être autrefois *tə̆y*. V. Ps. lorr., 37, et Corssen, Lautlehre, § 9 ; v. aussi *kə̆y*, quel).

tə̆lə̆y, sf. Pièce de toile tissée. V. *twə̆l*.

tə̆nə̆t, sf. Baratte.

tə̆nwə̆r, sm. Tonnerre. Arc., auj. *tə̆nə̆r*.

tə̆r, sf. Terre. *blɑ̃ɛ tə̆r*, v. *blɑ̃*. *grə̆s tə̆r*, terres fortes.

tə̆rə̆y, va. Tirer (au sort, des coups de feu). V. *pyə̆r*.

tə̆rɑ̃, sm. 1) Tiroir ; 2) pièce de charpente sur laquelle reposent les *pə̆n*.

tə̆sə̆, va. Téter (animaus) ; *tə̆tə̆y*, vn., téter (enfants). *tə̆t*, sf., trayon.

tə̆t, sf. 1) Tête. *lə̆ tə̆t dɔ̃ lə̆y*, le chevet ; 2) droit de la piece de monnaie. *jə̆ə̆y ə̆ flə̆r ə̆ tə̆t*, jouer à pile ou face.

tə̆t, va. Teindre. *tə̆t də̆z yə̆*, teindre des œufs (de Pâques).

tə̆ɛ̆, va. Tisser. *tə̆ɛrɑ̃*, sm., tisserand.

tə̆ɛɔ̃, sm. Crochet de la partie postérieure de la lame de la faus qui entre dans le manche.

tə̆jɔ̃, sm. Tison. V. *kə̆wpɔ̃*.

tə̆y, sf. Teigne.

tə̆lyə̆, sm. Tilleul. Arc., auj. *tə̆yœ̆l*.

t(ə̆)nə̆. 1) Tenir ; 2) élever (une sorte de bétail). Ex. *tnə̆ də̆ bə̆rbə̆*.

tɔ̆, adv. Tard. Arc., auj. *tə̆r*.

tɔ̆ɛ̆, va. Mettre des gerbes sur pied (généralement pour les faire sécher). V. *tũɛ̆*.

tɔ̆kə̆y, vn. Frapper. *tɔ̆kə̆y ə̆ l ŭɛ*, frapper à la porte. Plus usité que *bɔ̆kə̆y*.

tɔ̆kə̆y, vn. Taller. *tɔ̆kə̆y*, sf., touffe, plantes nées de la même racine ; ex. *tɔ̆kə̆y də̆ pə̆m də̆ tə̆r*.

tɔ̆rɛ̆, va. Torcher.

tɔ̆rdɔ̆y, sm. Pièce de bois ronde autour de laquelle s'enroule la *lĭvɛ̆r* quand il s'agit d'assujettir le chargement d'une voiture. *tə̆̃rt*, tordre. *tɔ̆rdə̆*, tordu. V. *fi rtə̆̃*.

Digitized by Google

tŏ̀ré, sm. Taureau. *avwă ḷ tŏ̀ré*, être fatigué au point de ne plus pouvoir travailler. *băyĭ ḷ tŏ̀ré*, lasser celui (ou ceus) qui doit suivre dans un travail d'ensemble.

tŏ́rt, sf. Tarte.

tŏ̀y, sf. Taie. *tŏ̀y d ŏ̀rĭyæ̆*, taie d'oreiller.

tŏ̀yō, sm. Coiffure faite d'une serviette.

tæ̆yl, sf. Tuile. *tæ̆ylrĭ*, sf., tuilerie.

tæ̆mă̆y, vn. Tomber. *bẽ tæ̆mă̆y*, bien réussir. *tæ̆mă̆y ă̆ rẽ*, dépérir.

trà̆, sm. Trait d'attelage.

trăblă̆y, vn. Trembler.

trà̆jŏ̀y, sm. Braise incandescente (laissée dans l'intérieur du four, etc., pour y conserver une chaleur intense). Par ext. : braise rouge retirée du four après l'enfournement.

trăk, sf. Trace laissée dans l'herbe par le passage d'un homme ou d'un animal. *trăkă̆y*, va. fouler l'herbe.

trămŏ̀y, sm. Dévidoir consistant en une large roue et servant à enrouler le fil autour de l'*ĕ̆pulĕ*.

trăp, sm. Tremble. *păt dĕ̆ trăp*, jambe de bois. Par ext. et péj. : toute personne estropiée. *trăblwă̆*, sm. tremblaie (lieu-dit).

(*A suivre.*) F. PIQUET.

Digitized by Google

EN MARGE DES GRAMMAIRES

IX

FUTUR DANS LE PASSÉ, SES VALEURS MODALES

1. Il s'agit du tens nommé *conditionnel*. Le mot est d'une impropriété manifeste; car il s'en faut de beaucoup que ce tens suppose toujours une condition, et une action conditionnelle peut s'exprimer autrement que par ce tens : « il viendra seulement si on l'invite ». Nous avons d'autres formes verbales mal nommées, mais quand le mauvais terme est obscur, par exemple « subjonctif », il n'y a pas d'inconvénient à le conserver comme étiquette; lorsqu'il paraît clair et qu'il est équivoque, c'est une cause perpétuelle de confusions et d'erreurs. Une proposition conditionnelle n'implique nullement l'emploi du tens qui porte ce nom ; dans l'exemple tipe, donné par *La pensée et la langue* pour ces propositions, c'est un futur que l'on rencontre : « Si vous lui donnez sa liberté, il *recommencera* à gaspiller », c'est aussi l'indicatif ou le subjonctif dans tous les exemples du même livre pour les « ligatures conditionnelles », sans en excepter la frase de Georges Sand : « Mon père lui avait laissé de l'argent à condition que je *passerais* pour leur fils », car *passerais* est ici un futur dans le passé de l'indicatif. Les locutions conjonctives « à condition de, à condition que, à la condition que » accompagnent normalement un futur : « *Il ira*, à condition de pouvoir se retirer de bonne heure. » — « Je

Digitized by Google

vous prête ce livre à condition que vous le *lirez* promptement » (exemple du D. G.)

2. La valeur propre et primitive du « conditionnel », qui s'est d'ailleurs maintenue à côté de l'emploi modal, est celle d'un *futur dans le passé* de l'indicatif, d'un futur relatif au passé, tandis que le futur proprement dit, le futur absolu, est un futur relatif au présent. Entre les deus il n'y a que la différence du point de départ. Comparez:

Tout *est* arrangé, il VIENDRA le premier, etc. Je *sais* qu'il VIENDRA.	Tout *fut* arrangé, il VIENDRAIT[1] le premier, etc. Je *savais* qu'il VIENDRAIT.

3. Dans les différentes acceptions modales de ce tens[2], ce qui prévaut, c'est une idée de doute, doute réel ou doute fictif, et le nom de *dubitatif* convient bien à l'emploi modal dans son ensemble. Qu'on dise « il viendra s'il peut » ou « il viendrait s'il pouvait », l'action est également conditionnelle dans les deus cas, mais on la présente comme particulièrement douteuse dans le segond. En qualifiant ainsi l'emploi modal du futur dans le passé, nous ne risquons pas d'établir une confusion avec le subjonctif, car le subjonctif n'est pas, quoi qu'on ait pu dire, le mode du doute; une action se rent par le subjonctif quand elle est seulement « envisagée » par le sujet parlant ou dont on parle, au lieu d'être affirmée, mais ce mode n'indique nullement par lui-même qu'elle soit douteuse, et elle peut être certaine: « nous sommes heureus qu'il *ait accepté.* »

1. Cf. *Revue de phil. fr.*, 1923, p. 39. Encore un exemple entre cent autres: « Le pot de lait *attendait*..... Mamette le VERSERAIT dans deux écuelles.... et *appellerait* Catherine. » (J. Estarvielle, *Le Temps*, 2 avril 1926.)

2. Le présent article complète et modifie à l'occasion ce que j'ai dit ailleurs sur ce mode. Vovez notamment, pour le détail des tens du mode, la *Revue de phil. fr.*, 1897, p. 275.

Digitized by Google

4. On emploie le dubitatif:

1° pour rapporter un fait d'après autrui, en marquant qu'on n'en est pas très sûr: « La ville *aurait capitulé.* »

2° pour présenter sous la forme d'une supposition [1] un fait douteus auquel se rattache dans notre pensée une autre action: « Nous partirons, quand bien même le tens *menacerait.* »

3° pour exprimer la simple possibilité d'un fait, en marquant qu'il se rattache ou se rattachait à une circonstance de réalisation douteuse. Cette circonstance peut être indiquée par le sujet, par le complément d'objet, par un complément circonstanciel, — quand le fait exprimé par ce sujet ou ce complément est conçu non comme une réalité mais comme une supposition, — ou par une autre proposition: *un peu de repos* le REMETTRAIT (ou l'AURAIT REMIS); *avec un peu de repos* il SE REMETTRAIT vite; *s'il prenait un peu de repos*, il SE REMETTRAIT vite [2]. Quand la circonstance qui amène le dubitatif se trouve dans le sujet ou dans le complément, les grammaires, pour la mieus mettre en évidence, « transcrivent » sous la forme la plus explicite, celle d'une proposition commençant par *si* ; mais le sujet parlant qui dit « un peu de repos le remettrait » exprime ainsi directement sa pensée, et son interlocuteur la comprent directement,

1. Pour éviter des confusions, nous emploierons le mot *supposition*, plutôt que *condition*, dont on a abusé, et que *hipotèse*, terme tecnique de la langue scientifique et filosofique ; *supposition* dit d'ailleurs, sous sa forme latine, exactement la même chose que *hipotèse*, emprunté au grec.

2. La circonstance peut même être dans le verbe lui-même, qui se trouve alors exprimer à lui seul la supposition et l'action qui en dépent. Soit la frase : « On écrit *je voudrais qu'il vint*, mais on DIRAIT *je voudrais qu'il vienne.* » L'idée de *dire*, ici, opposée à *écrire*, se décompose nettement en « exprimer oralement », et la supposition est dans l'adverbe *oralement* ; entendez : « si c'était oralement, on s'exprimerait ainsi.... » Cf. § 18.

Digitized by Google

le secours d'aucune formule équivalente. La circonstance peut n'être pas exprimée, et résulter du contexte, par exemple: « il souhaite trouver une installation qui *serait* à l'abri du vent » (l'installation, telle qu'il la souhaite, *serait*...) La circonstance supposée et non exprimée de la réalisation du souhait (réalisation douteuse, dont dépent le fait de « être à l'abri du vent ») justifie le mode dubitatif du verbe *être* dans cette frase. Comme le fait n'est pas affirmé, mais seulement « envisagé » par le sujet parlant, le verbe de cette incidente « de finalité » pourrait aussi se mettre au subjonctif: « .... une installation qui *soit* à l'abri du vent. »

4° Par l'emploi du dubitatif, on atténue l'expression d'une volonté, d'une recommandation, d'une possibilité: je *voudrais*, il *faudrait*, il *se pourrait*.

Nous allons reprendre ces différentes valeurs pour les examiner dans le détail.

I. Incertitude pure

5. Pour un fait qu'on rapporte sans garantie d'après autrui, ou qu'on déduit de certains indices, mais dont on n'est pas tout à fait sûr, le dubitatif est courant: « Paul, dit-on, *aurait accepté*. » Il est complétement faus qu'en s'exprimant ainsi on sous-entende « si ce qu'on dit était vrai ». Nous n'avons rien de pareil dans la pensée (cf. *Rev. de phil. fr.*, 1923, p. 50, note). Comment d'ailleurs adapterait-on cette condition à l'emploi dans une subordonnée ou sous la forme interrogative: « Le bruit court qu'il *aurait accepté*. *Se serait-il décidé* ? » Cet emploi du dubitatif est très fréquent dans les manchettes des journaux: « L'ac-

Digitized by Google

cord *serait* assuré », « L'ennemi *battrait* en retraite », etc.

La forme interrogative demande confirmation : *aurait-il accepté?* Elle pose simplement la question, c'est la flexion modale qui exprime que le fait est considéré par le sujet parlant comme possible, mais encore douteus dans son esprit. L'action n'est pas conçue comme dépendant d'une autre, mais l'idée qu'elle est possible dépent de certains indices, d'où les deus dubitatifs, d'espèces différentes, qu'on a dans les frases suivantes: « L'orage *approcherait-il ?* » et « (D'après les apparences, si on s'y tenait) *on croirait* que l'orage approche », voy. ci-dessous § 14.

6. Le dubitatif interrogatif peut se rattacher à une supposition, et rentrer ainsi dans le cas n° 2 : « *Répondrait-il si* on lui écrivait ? — *Consentirait-il ?* (*si* on le lui demandait). » Quand il n'y a de supposition ni formelle ni implicite, il faut distinguer entre le dubitatif réel (Vous paraissez rassuré. *Consentirait-il ?* = Est-ce que vraiment il consent ?) et le dubitatif de politesse, à LA 2e PERSONNE, tel que: *voudriez-vous* m'aider ?[1]

On s'exprime ainsi couramment, quand il y a lieu de demander un service, le plus souvent un petit service: *voudriez-vous...* ? *Auriez-vous la bonté* ou *l'obligeance de...* ? *Pourriez-vous...* ? *Vous serait-il possible de...* ? *Connaitriez-vous...* ? (au sens de *pourriez-vous* m'indiquer ?) *Sauriez-vous* me dire... ? Sous cette forme interrogative, et TOUJOURS à LA 2e PERSONNE — du singulier ou du pluriel suivant qu'on tutoie ou non, — c'est un souci de politesse qui nous fait douter *fictivement* que l'interlocuteur réponde oui à la question, douter qu'il puisse, veuille, etc. J'ose à peine croire

1. Dans « *consentiriez-vous* à m'aider », il y aurait une supposition non exprimée, parce que le sens même de *consentir* implique une demande préalable, cf. § 13.

Digitized by Google

que vous puissiez, que vous vouliez. Quand on emploie ces formes au lieu de l'impératif, il y a double précaution vis-à-vis de l'interlocuteur, par la forme interrogative et par le chois du mode; au lieu de « passez-moi ce livre », il est poli de dire: « voulez-vous me passer ce livre », et plus poli encore de dire : « *voudriez-vous*, etc. » Il n'y a pas ici atténuation de la force expressive du verbe comme dans « je voudrais » au sens de « je désire » (ci-dessous, § 21), mais introduction dans la question posée d'un élément affectif, par la prévision obligeante, à peine indiquée, d'un refus possible. Naturellement le dubitatif de politesse n'a pas de passé, ce qui établit une différence très nette avec le dubitatif d'atténuation (§ 19). On ne peut solliciter la bonne volonté que pour l'avenir prochain, jamais pour le passé. On peut avoir l'idée d'arrondir, si je puis dire, *voudrez-vous* en *voudriez-vous*, mais il n'y a rien à changer à « avez-vous voulu ». Assurément *auriez-vous voulu* existe, il a des acceptions dubitatives diverses, d'après le contexte, mais jamais celle d'une formule de politesse.

6 *bis*. Au lieu de solliciter un service sous la forme indirecte d'une question, on peut les solliciter directement en disant qu'on *demande* à l'interlocuteur de le rendre, qu'on l'en *prie*, et ici encore, en mettant au dubitatif les verbes *demander*, *prier*, etc., on présente plus discrètement la demande puisqu'on insinue qu'on ose à peine la faire: je vous *demanderais*, je vous *prierais* d'intervenir. Ce dubitatif de politesse n'a pas de passé, pas plus que celui du paragrafe précédent et pour la même raison: les formes composées « je vous aurais demandé. je vous aurais prié » rentrent dans l'acception n° 3, impliquent une supposition qui ne s'est pas réalisée. Tandis que dans « je voudrais » (§ 21) le mode agit sur la signification du verbe

Digitized by Google

qui passe de l'acception de « vouloir » à celle de « désirer », *je vous demanderais, je vous prierais* sont, dans la bouche du sujet parlant, de simples formules courtoises, qui n'ont pas de conséquence sur le sens, aussi ne tendent-elles pas à se propager aus autres personnes [1] ; « *il* demanderait » ne peut guère s'employer que comme dubitatif de l'action rapportée, de l'action rattachée à une supposition, ou de l'action supposée.

7. L'emploi du dubitatif pur sous forme exclamative indique que, dans l'idée du sujet parlant, le fait n'aura pas lieu ; par le mode, on laisse l'affirmation du fait au conte de l'interlocuteur, et on proteste par le ton. Comparez en effet :

la forme positive *Il renoncerait à son projet* (on le dit, mais je n'en suis pas sûr).

la forme interrogative *Renoncerait-il à son projet* ? (J'en doute, mais je pose ou je me pose la question parce que certains indices le feraient croire). *Renonce-t-il* à son projet ? » avec l'indicatif, serait une simple question, n'impliquant ni le doute ni des raisons de croire.

enfin la forme exclamative *Il renoncerait à son projet ! Vous plaisantez !* (Je n'admès pas qu'il veuille renoncer).

« Il renoncerait... » signifie proprement : « d'après vous il renoncerait ». C'est le ton exclamatif qui transforme le doute exprimé par le mode en une idée négative. La Fontaine : « Du goujon !... *J'ouvrirais* pour si peu le bec ! Aux dieux ne plaise ! » (Peut-on penser que j'ouvrirais pour si peu le bec ?) La même nuance est rendue ailleurs

1. On peut aussi mettre le verbe au futur de l'indicatif (je vous *prierai*), qui présente la demande avec un retard fictif, comme le dubitatif marque une hésitation fictive ; je vous *demande*, *demanderai* ou *demanderais*, je vous *prie*, *prierai* ou *prierais* de me garder le secret. « *Il* vous priera de... » serait un vrai futur.

Digitized by Google

par le subjonctif, ce qui ne doit pas nous étonner puisqu'il s'agit d'une action « envisagée » : « Moi des tanches !... *que je fasse* une si pauvre chère ! (Peut-on penser que je fasse...) Et pour qui me prend-on ? » La Fontaine ne s'est probablement pas aperçu, pas plus que ses annotateurs d'aujourd'hui, que, pour exprimer une même modalité, il employait deux modes différents. Il a utilisé instinctivement les deux moyens dont dispose notre langue pour rendre la même impression, et il aurait pu intervertir les deux emplois, le sens restant identiquement le même.

II. Incertitude s'appliquant ou se rattachant a une supposition

8. Une action peut être rattachée à une autre, et alors trois cas peuvent se présenter, comme on le voit par les exemples suivants :

a. Il viendra, tout s'arrangera.

b. S'il vient (ou : qu'il vienne), tout s'arrangera.

c. Il viendrait (ou : s'il venait), tout s'arrangerait.

Dans le cas *a*, les deux actions, sont nettement affirmées, d'où l'indicatif pour les deux.

Dans le cas *b*, la seconde action est affirmée, mais en supposant la première accomplie. La supposition est marquée soit par la conjonction *si*, soit par le mode subjonctif, qui convient fort bien puisqu'il s'agit d'une action « envisagée » et non affirmée[1].

Dans le cas *c*, aucune des deux actions n'est affirmée : la première est « supposée », avec une nuance de doute,

1. *Qu'il vienne* peut d'ailleurs, dans cette frase, exprimer soit un ordre ou un conseil, soit une simple supposition (= s'il vient).

Digitized by Google

la segonde est présentée comme possible, mais dépendant de la réalisation douteuse de la première.

9. Comparons d'autre part :

S'il ne vient pas,	Il *ne viendrait pas* (s'il *ne venait pas*).
les choses s'arrangeront TOUT DE MÊME	les choses *s'arrangeraient* TOUT DE MÊME.

Entendez : « tout de même que *s'il venait* ».

Le dubitatif accentue l'incertitude de sa venue, mais comme l'arrangement qui s'y rattache est possible *dans les deus cas*, qu'il vienne ou non, les deus possibilités réunies aboutissent, pour cet arrangement, à une certitude. Les choses *s'arrangeraient* dans un cas, et tout de même dans l'autre, donc elles s'arrangeront, et, pour exprimer formellement cette certitude qu'on a dans l'esprit, on est tenté de mettre le verbe au futur de *l'indicatif*, bien que, dans la frase, l'action soit rattachée à une supposition dubitative : « Lors même qu'il ne *viendrait* pas, tout *s'arrangera* ». C'est une anacolute.

> Quand même *grandirait* l'abjection publique...,
> Je ne *fléchirai* pas. (V. Hugo, *Ultima verba*.)

Ainsi le dubitatif, appliqué à deus actions exprimées côte à côte ou à l'une d'elles, a une double signification, il marque le caractère douteus de l'action et il indique que nous les concevons l'une et l'autre comme ayant un rapport ensemble, mais ce rapport, nous venons de le voir, peut n'être pas un rapport de dépendance, au contraire. L'indépendance se manifeste par une locution adverbiale telle que « tout de même » ou par la forme de la locution conjonctive (*quand*, quand *même*..., alors *même* que...) [1] et quelquefois par le mode du verbe principal.

1. Ou en tournant par le subjonctif, avec inversion du pronom sujet : « L'eût-il voulu... »

Digitized by Google

10. L'action « supposée » et celle qui en dépent peuvent être l'une et l'autre, ou l'une seulement, dans le présent ou dans le passé, d'où il résulte généralement qu'elle n'est plus ou qu'elles ne sont plus réalisables. Mais on ne saurait dire que le dubitatif exprime ici l'irréalité de l'action : « il serait venu » n'indique pas en soi qu'il n'est pas venu, mais seulement que l'action est supposée (si le sens est: dans le cas où il serait venu) ou qu'elle a été possible. C'est cette possibilité passée que nous voulons exprimer et non pas l'irréalité du fait, qu'un indicatif négatif pourrait seul rendre : « il n'est pas venu ». Comparez: « *il vous aurait écrit* si vous le lui aviez demandé » et « dans le cas où *il vous aurait écrit*, faites le nécessaire » ; l'action. présentée comme ayant été possible, n'a pas eu lieu (première frase) ou a peut-être eu lieu (segonde frase).

« Il a eu de mauvais médecins ; s'il avait été bien soigné, *il serait* tout de même *resté* paralisé, mais... »,

ou bien : « ...*on l'aurait guéri.* »

Des deus actions principales exprimées par le dubitatif passé, l'une a eu lieu, l'autre non ; c'est ce qui résulte du contexte, mais l'une et l'autre sont présentées simplement comme ayant été possibles dans la supposition formulée. Cf. *Revue de phil. fr.*, 1923, p. 51, et ci-dessous §§ 18 et 23.

Dubitatif de supposition.

11. Après le *si* dit conditionnel, le dubitatif de supposition est remplacé par l'imparfait de l'indicatif [1] (sauf lorsque l'action supposée dépent elle-même d'une autre circonstance, « si...ta main *serait trempée* (en me tuant toi-même) », ou lorsqu'il s'agit d'un dubitatif d'atté-

1. Voy. *Revue de phil. fr.*, 1923, p. 42.

Digitized by Google

nuation). Mais on a le dubitatif lui-même après toutes les autres conjonctions, *alors que*, *au cas où*, *quand même*, etc., et quand la supposition est présentée dans une incidente ou sous les apparences d'une proposition principale : « Celui *qui* le *flatterait* obtiendrait tout de lui. — *On le flatterait*, qu'on obtiendrait tout de lui. »

12. Le dubitatif de supposition après *si*, exprimé par l'imparfait de l'indicatif, peut n'être pas accompagné d'un verbe principal : *S'il allait arriver* ! La frase reste interrompue, mais le ton indique que le sujet parlant a dans l'esprit une idée interrogative ou exclamative telle que « qu'en diriez-vous ? Quelle surprise ce serait ! (surprise d'ailleurs, suivant le cas, agréable ou désagréable) ». Sans que l'idée soit formulée avec précision dans l'esprit des interlocuteurs, on se comprent fort bien. L'action exprimée dubitativement dans la supposition se trouve ainsi présentée comme espérée ou redoutée [1] — ou encore comme suggérée [2] si elle dépent des interlocuteurs : *Si nous allions le chercher* ? — *Si vous lui écriviez* ? (Qu'en pensez-vous ?) Autrement dit, on a dans l'idée que l'action serait un bonheur ou un malheur, ou, si, elle dépent de nous ou de vous, qu'il serait peut-être raisonnable ou agréable de l'accomplir. Pour que l'action puisse dépendre de l'un des interlocuteurs ou des deus, il faut naturellement que le verbe soit à l'une des premières ou des segondes personnes, mais cela ne suffit pas, car l'action peut être telle qu'elle s'impose au sujet au lieu d'être volontairement produite par lui : « Si vous acceptiez ? » action conseillée ; « Si vous tombiez ! » action appréhendée.

1. M. Brunot signale cette tournure pour l'espoir, mais l'omet pour la crainte.

2. Cf. Brunot, p. 567, B.

Digitized by Google

On peut encore avoir dans l'esprit cette idée, que, dans la supposition formulée, les choses se passeraient autrement qu'elles ne font: « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait! — Si je l'avais su! » Cf. *La pensée et la langue*, p. 555. M. Brunot indique la formule comme expression d'un regret, mais elle peut exprimer au contraire un soulagement: *S'il le savait*! au sens de: Quelle chance qu'il ne le sache pas.

Grâce à la variété possible des conséquences de la supposition, la proposition suppositive non complétée peut ainsi servir à exprimer des sentiments multiples: espoir, crainte, suggestion, regret, satisfaction.

12 *bis*. L'action rattachée à la supposition peut encore n'être pas exprimée, dans les frases comparatives contenant *comme si, comme quelqu'un qui, plus que si, moins que si*. En général, dans les comparaisons, quand le segond terme est sans verbe, c'est l'action du premier terme qui est sous-entendue: « Il pleut moins à Paris qu'(il ne pleut) en Bretagne ». Lorsque le segond terme consiste dans une supposition, c'est encore le verbe du premier terme qu'il faut suppléer avant *si*, mais naturellement au dubitatif: « Il ralentit son pas comme (*il le ralentirait*) *s'il hésitait*, comme (*le ralentirait*) quelqu'un *qui hésiterait* ». Sans analiser la pensée, nous exprimons ainsi une ressemblance, une approximation : il est comme s'il avait peur, il ressemble à quelqu'un qui a peur, d'où la locution populaire « il est *comme qui dirait* (= comme si on disait) hébété, quelque chose comme... » Un dubitatif amené par *comme si* peut s'employer exclamativement, sans que le premier terme de la comparaison soit exprimé : « *comme* s'il avait besoin de nous! » L'idée première complète c'est: « Il fait tout comme s'il avait besoin de nous! » On proteste là-contre, c'est une façon de négation.

Digitized by Google

Dubitatif de l'action rattachée à une supposition.

13. La détermination de la condition a été le fléau de l'ancienne pédagogie grammaticale. Comme on ne concevait pas le tens dit conditionnel sans quelque condition, on s'évertuait à en trouver une, alors même que ce tens exprimait en réalité une réserve sur l'exactitude d'une nouvelle, ou une nuance de politesse, ou simplement un futur partant du passé, et on aboutissait ainsi à des contresens caractérisés. C'est seulement dans l'acception 3° que le doute marqué par le tens repose sur l'incertitude d'une action supposée; et dans ce cas, mais dans ce cas seulement, la recherche de la supposition, recherche souvent délicate, doit intervenir.

Lorsqu'on dit: « il *consentirait* à revenir si on lui donnait certaines satisfactions », la supposition qui explique le mode dubitatif est exprimée par une subordonnée, mais on pourrait l'inclure dans un complément circonstanciel: « *moyennant certaines satisfactions*, il consentirait etc. »; l'action de consentir est possible, en supposant réalisée l'action douteuse de donner satisfaction. Quand on dit simplement « il consentirait à revenir », sans exprimer de supposition sous aucune forme, on entent qu'il est disposé à consentir », mais si l'on veut aller au fond de l'idée, et trouver la supposition qui justifie l'emploi du mode, le sujet parlant lui-même a parfois quelque peine à la préciser. Remarquons cependant que la signification du verbe « consentir » implique et suppose une action antérieure, à savoir qu'on ait proposé ou demandé le consentement: « (en supposant qu'on le lui demandât), il consentirait à revenir. » Toute autre supposition, non impliquée dans la signification du verbe, devrait être formellement exprimée.

Digitized by Google

De même, dans « Je *répondrais* de lui », la « réponse » suppose une question préalable, ici une demande de garantie : je répondrais de lui (en supposant qu'on fît appel à ma garantie, à l'occasion). Toute autre supposition devrait être formulée, par exemple : « je répondrais de lui s'il faisait une promesse ferme. »

14. « *On dirait* de la soie, *on dirait, on croirait, on jurerait* que c'est de la soie ; *on dirait*, etc., que le tens se gâte. » Nous ne nous exprimons ainsi qu'après avoir constaté une ressemblance apparente entre l'étoffe dont on parle et la soie, une menace dans les conditions atmosfériques. La supposition est donc à peu près « *en s'en tenant à l'apparence*, on dirait... » Cette supposition implicite n'intervient, en amenant le dubitatif, que lorsque nous généralisons l'idée, lorsque nous la mettons au conte de « on » [1]. Si nous l'attribuons à des personnes déterminées, le sujet parlant ou tout autre, nous affirmons la croyance par l'indicatif : « *on croirait* qu'il va pleuvoir », mais « *je crois* ou *il croit* qu'il va pleuvoir » [2].

Souvent on exprime par le dubitatif une fausse apparence, mais le contexte ou le ton peuvent indiquer que, dans l'esprit du sujet parlant, l'apparence doit répondre à la réalité : « on dirait *bien* de la soie, on dirait *bien* que c'est Paul, on dirait qu'il va neiger ». C'est en somme l'équivalent de « Il semble que... »

15. Naturellement le dubitatif passé a des emplois ana-

1. Parfois on a *vous*, au sens indéterminé de « vous, qui que vous soyez » : *vous diriez* de la dentelle.

2. On dirait cependant à la première personne : « Je n'en ai aucun souvenir, *je jurerais* qu'il ne m'a pas répondu », mais c'est qu'ici *jurer* signifie non pas « *affirmer fortement* d'après une apparence », mais « *donner sa parole* en cas de contestation », ni le sens du verbe, ni la supposition ne sont les mêmes.

Digitized by Google

logues: *on aurait dit, on aurait cru, on aurait juré, on se serait imaginé, on aurait pensé*, et, avec la négation, *on n'aurait pas dit, on n'aurait pas cru, l'idée ne serait pas venue que...* Avec le dubitatif passé, le sujet n'est pas uniformément « on », sauf pour *dire* (car *on dirait, on aurait dit* sont des locutions figées [1]): *j'aurais pensé, je ne me serais pas douté que..., il n'aurait pas cru*, etc., et, après des locutions comparatives, « il est venu plus (ou moins) vite qu'on n'*aurait pensé*, que tu n'*aurais cru*, etc.

Rodrigue, qui l'*eût cru* ? — Chimène qui l'*eût dit* ?

De même que *on dirait* équivaut à « il semble », *on aurait dit* équivaut à « il semblait », et *j'aurais cru* ne diffère guère de « je croyais ».

16. On emploie souvent le dubitatif négatif de *croire* avec une supposition formellement exprimée: « je ne l'*aurais pas cru* SI ON ME L'AVAIT DIT ». Mais ici *croire* a le sens de « acquiescer au sentiment d'un autre »; ailleurs, c'est « penser spontanément », et la supposition (non exprimée) est différente, comme nous l'avons vu [2].

17. L'adverbe *volontiers* est très fréquemment joint à un dubitatif. Comparons : « il *ira* volontiers vous voir » et « il *irait* volontiers vous voir ». Dans les deus cas l'adverbe « volontiers » indique que le sujet est tout disposé à aller, mais la première formule affirme qu'il ira, tandis que la segonde laisse entendre qu'il peut y avoir un empêchement. La supposition qui lèverait

1. Où l'on rencontre cependant, outre *on*, l'interrogatif indéterminé *qui*: *on* n'aurait pas dit, ou *qui* aurait dit qu'il allait pleuvoir?

2. Au sens de « acquiescer », la supposition peut n'être pas exprimée, quand la tournure est interrogative: « *Croiriez-vous* (si on vous le disait) qu'il a eu l'audace de..... » Noter que, dans ce cas, *croire* interrogatif ne gouverne pas le subjonctif, parce qu'ainsi on affirme que l'action a lieu ou qu'elle a eu lieu.

Digitized by Google

l'obstacle peut être formellement exprimée (par exemple: s'il en avait le loisir), sinon elle reste dans le vague, il faut l'extraire de l'adverbe et entendre: « si la volonté suffisait, il irait ». L'obstacle peut être précisé après coup, et amené par *mais*: «... mais il attent lui-même une visite. »

18. L'action rattachée à la supposition peut être l'action supposée elle-même, limitée à une circonstance précise; dans le cas où cette action aurait lieu, ce serait seulement avec la limitation indiquée. Exemple: Si *j'y allais* (au cas où *j'irais*), *j'irais* (ou *je le ferais*, ou *ce serait*, toutes expressions équivalentes) uniquement *pour lui faire plaisir*, ou *seulement la semaine prochaine* ». La proposition suppositive peut n'être pas exprimée : « *j'irais* pour lui faire plaisir (entendez: *si j'y allais*, si je me décidais à y aller) » ; au passé : « *j'y serais allé* pour lui faire plaisir. » La frase pourrait se retourner, et la limitation se placer dans la proposition suppositive sans que le sens fût modifié: « En supposant qu'il se fût agi d'y aller pour lui faire plaisir, j'y serais allé. »

Le dubitatif interrogatif peut rentrer dans cette catégorie, quand la question, au lieu de porter sur l'action elle-même (§ 5), porte sur une circonstance de l'action, par exemple sur la cause ou le but; comparez : « IL SERAIT VENU *pour m'obliger* » et « *pourquoi* serait il venu ? » Comparez encore : « On prétent qu'il est ici, pourquoi *serait-il venu?* » et « Il est resté à Paris, pourquoi *serait-il venu* ici ? » (en supposant qu'il fût venu). Dans les deus frases, l'action passée est présentée comme ayant été possible : premier cas, elle est encore douteuse pour le sujet parlant; deusième cas, elle n'a pas eu lieu, c'est le contexte qui l'indique. Cf. § 10. La possibilité de l'action était douteuse dans l'esprit du sujet parlant, parce qu'il ne voit pas de raison pour expliquer cette action: « je ne vois pas pourquoi

Digitized by Google

il serait venu ». La question peut porter sur l'agent ou sur l'objet de l'action : « Je n'ai rien entendu ; *qui* SONNERAIT à pareille heure ? » (si on sonnait vraiment, je ne vois pas qui ce pourrait être). — « Je crois qu'il agira, *que* CRAINDRAIT-IL ? » Nous exprimons sous cette forme interrogative, plus vive, l'idée qu'il n'y a *rien* à craindre, et, dans la frase précédente, que *personne* ne sonne.

19. Un cas remarquable de « dubitatif à supposition » nous est offert par la locution courante « *Il ne manquerait plus*, ou *il n'aurait plus manqué*, que ça ». On dit par exempe : « Les tarifs, dit-on, vont être augmentés, *il ne manquerait plus que ça*! » La supposition est: « si les tarifs étaient augmentés », et nous pensons que, s'il en était ainsi, cet ennui, qui manque encore, *ne manquerait plus*, ce serait complet. Or, sans nous en douter, nous disons précisément le contraire, nous proférons cette absurdité que, si le fait se produisait, il ne se produirait pas encore (puisque cela seul manquerait alors à nos ennuis). Au moment où l'on parle, « ça » manque encore, et, si l'on veut employer le verbe *manquer*, c'est au présent de l'indicatif qu'il faut le mettre [1], « il ne manque plus que ça ! » en ajoutant ou en laissant l'interlocuteur conclure : « ce serait le comble ». Ainsi, dans cette tournure, le verbe qui est au dubitatif exprime un fait conçu comme existant (il ne *manque* plus que ça), et l'idée vraiment « dubitative », si elle n'est pas formulée à part, reste dans la pensée des interlocuteurs. J'explique ailleurs cette déformation singulière (*Revue de phil. fr.*, 1926, p. 59).

20. Dans les différentes valeurs du dubitatif examinées

1. A l'imparfait quand nous parlons du passé.

Digitized by Google

jusqu'ici, il s'agit d'actions qui ne sont pas affirmées par le sujet parlant, mais « envisagées » par lui, et auquelles par conséquent peut s'adapter la définition du subjonctif. Aussi est-ce par le subjonctif que nous les trouvons rendues en latin et partiellement en vieus français, et il nous reste quelques expressions consacrées comme « *plût* à Dieu que... (§ 21, note 5); *dût-il* s'en offenser », etc., et la forme subjonctive de notre dubitatif passé (forme qui tent à disparaître de la langue parlée). C'est l'imparfait du subjonctif qui « correspont » au dubitatif présent [1], mais il arrive que la même idée puisse être exprimée par le présent soit du subjonctif, soit du dubitatif: « Moi des tanches! *Que je fasse* une si pauvre chère!... Du goujon! *J'ouvrirais* pour si peu le bec! » (ci-dessus § 7, cf. aussi § 4, 3°)

III. Atténuation
(Cf. le *dubitatif de politesse*, § 6.)

21. Sans qu'il y ait aucune supposition, le dubitatif peut simplement atténuer l'expression d'une volonté: *je voudrais*... Par un sentiment de réserve, on hésite fictivement à dire que l'on veut. Sous cette forme, *vouloir* change vraiment d'acception, il équivaut à « désirer, souhaiter » ; on obtient une atténuation plus marquée, mais cette fois sans changement d'acception, en mettant à leur tour *désirer* ou *souhaiter* au dubitatif: *je désirerais*, *je souhaiterais*. Il semble que ces formes n'aient de raison d'être qu'à la 1re personne, puisqu'elles s'expliquent par un scrupule du sujet parlant, mais elles se sont propagées aus autres personnes, où elles ne correspondent à aucun sentiment particulier du sujet, mais expriment simplement une volonté ou un désir tempéré : « il voudrait, il désirerait. »

1. Voy. *Revue de phil. fr.*, 1923, p. 43, note 1.

Digitized by Google

Vouloir, au dubitatif d'atténuation, peut avoir une acception très particulière, qui est très fréquente et qui n'est signalée, à ma connaissance, dans aucun dictionnaire [1], il peut *s'appliquer à une action passée*, tandis que la volonté et le désir portent normalement sur l'avenir, il peut exprimer un désir *rétrospectif*, autrement dit un regret [2] : *je voudrais l'avoir connu* exprime le *regret* de *ne* l'avoir *pas* connu [3]. Cette particularité ne s'étent pas aus autres verbes exprimant des des idées voisines. Mais on peut désirer, espérer, craindre un fait passé *sur lequel on n'est pas encore renseigné* [4] : « je souhaite (ou: plaise à Dieu) qu'il soit arrivé à tens, j'espère qu'il est arrivé à tens, je crains qu'il ne soit arrivé trop tard. » En réalité, ce qu'on souhaite alors, ce qu'on espère ce qu'on craint, c'est apprendre bientôt que le fait s'est, produit [5], et, si la subordonnée comporte l'indicatif, on peut marquer nettement l'idée par l'emploi de l'antérieur au futur : « j'espère qu'il y *a* ou qu'il y *aura* pensé. » L'action est bien dans le passé, mais ce qu'on espère ou ce qu'on craint est dans le futur. De même, « je vous ai dit ce que je pensais, mais je voudrais m'être trompé », qui est très différent de « je voudrais l'avoir connu », car on ne veut

1. Les définitions des diverses acceptions commencent toutes dans le D. G. par avoir « l'intention ».

2. Dans son chapitre sur le *Regret*, M. Brunot ne signale pas ce mode d'expression.

3. Quand Pascal (art. IV) parle des gens « qui passent tout le jour à courir après un lièvre qu'ils ne *voudraient* pas *avoir acheté* », c'est un tout autre cas ; le sens est évidemment, non pas « qu'ils ne regrettent pas de ne pas avoir acheté », mais : « qu'ils n'auraient pas voulu acheter », exactement comme « vous *deviez* ou *devriez* l'avoir cru » s'employait au sens de « vous auriez dû le croire ».

4. *La pensée et la langue* ne signale pas cette particularité.

5. Lorsqu'on sait que le fait n'a pas eu lieu, *je voudrais* est seul possible, et *plût à Dieu* au lieu de *plaise à Dieu* (on voudrait qu'il *eût plu* à Dieu, car ici *plût* a la valeur arcaïque d'un dubitatif passé, cf. § 20).

Digitized by Google

pas dire « je regrette de ne m'être pas trompé », mais « je voudrais constater que je me suis trompé. » D'après le contexte, *je voudrais l'avoir convaincu* a deus sens possibles : je regrette de ne l'avoir pas convaincu, ou je souhaite apprendre qu'il est convaincu. « La différence, m'écrit M. Brunot, tient à ce que *avoir convaincu* est dans le premier cas un passé, dans l'autre un accompli. » En réalité, c'est un accompli dans les deus cas. Cf. : « Je voudrais l'avoir convaincu l'*autre jour* », qui peut avoir aussi les deus sens, et où *avoir convaincu* a la valeur de l'aoriste. La différence, il me semble, est tout entière dans l'esprit du sujet parlant, qui, d'une part, conçoit un regret, de l'autre un espoir (l'espoir de s'apercevoir que les arguments ont porté).

22. Nous avons vu aussi, § 6, que *vouloir* (mais *vouloir* seul parmi les verbes à dubitatif d'atténuation), employé interrogativement à la 2e personne, peut constituer une formule de politesse. S'il se sépare des autres verbes, c'est que dans ce cas, le sens n'est plus le même : *vouloir* n'exprime plus alors la volonté spontanée, mais la volontée sollicitée, le consentement [1].

23. Pour transporter dans le passé l'expression atténuée de la volonté du sujet, on substitue naturellement le dubitatif passé au dubitatif présent : « je *voudrais*, je *désirerais* le convaincre » devient « j'*aurais voulu*, j'*aurais désiré* le convaincre ». A noter que, dans cet emploi, le dubitatif *passé* n'indique pas du tout comme c'est le cas le plus fréquent dans les emplois 2° et 3°, que l'action n'a pas eu lieu, au contraire ; le plus souvent celui qui « aurait écrit » *n'a pas écrit*, parfois *il a peut-être écrit* [2], tandis que celui qui « aurait

1. Ce sens, bien spécial, a son numéro (5°) dans Littré, il n'en a pas dans le D. G.

2. Voy. *Revue de phil. fr.*, 1897, p. 280, et 1923, pp. 49 et 51, et ci-dessus §§ 10 et 18.

Digitized by Google

voulu », au sens « atténué », *voulait certainement*. Dans le dubitatif passé d'atténuation, il n'y a ni idée négative, ni incertitude ; le doute, fictif, est transformé en atténuation.

24. On trouve encore, comme dubitatif d'atténuation : *il serait bon, il conviendrait, il serait souhaitable, il faudrait, il vaudrait mieus, vous devriez, je conseillerais, je serais d'avis*, etc., formules diverses pour recommander une action. Même remarque que tout à l'heure pour le passé du dubitatif : « vous auriez dû » n'implique pas du tout qu'on n'a pas dû, c'est au contraire l'équivalent atténué de « vous deviez » : vous *auriez dû* lui répondre. On rencontre fréquemment dans l'ancienne langue « vous deviez, il fallait », là où nous disons plutôt « vous auriez dû, il aurait fallu ».

25. Il est parfois délicat, notamment dans les formules impersonnelles, composées du verbe *être* et d'un attribut, de distinguer le dubitatif d'atténuation de l'autre. Comparez « il serait bon », formule de conseil, et « il serait intéressant », qui qualifie par avance un fait douteus, exprimé par la proposition infinitive qui suit. « Il *serait* bon de le ménager » peut être l'expression atténuée de « il *est* bon de le ménager », tandis que « il *serait* intéressant de le rencontrer » équivaut non pas à « il *est* intéressant de le rencontrer », mais à : « si on le rencontrait, ce serait intéressant. »

26. On atténue aussi l'expression d'une possibilité, mais non pas celle d'une impossibilité, parce que l'impossibilité est chose absolue, tandis que la possibilité comporte des degrés et peut donc s'atténuer. On dira par exemple : *il serait possible, il pourrait arriver* ou *se faire, il se pourrait, il ne serait pas impossible*, moins affirmatifs que « il est possible, il se peut, il n'est pas impossible », mais jamais *il serait impossible*, si ce n'est avec la valeur d'un

Digitized by Google

dubitatif rattaché à une supposition, par exemple: SI VOUS NE L'AVIEZ PAS AVERTI, *il serait impossible* qu'il vînt ce soir ». Notez que « je pourrais, tu pourrais, etc. » peuvent équivaloir à « il serait possible que je..., il serait possible que tu..., etc. », au lieu de signifier « j'aurais le pouvoir — fisique ou moral — de.... » Dans cette acception, le dubitatif de *pouvoir* peut naturellement avoir une valeur d'atténuation: « Il ne faut pas être si sûr de soi, tu *peus* ou *tu pourrais* te tromper. » Il peut aussi d'ailleurs, comme les locutions impersonnelles indiquées d'abord, être rattaché à une supposition: SI TU NE PRENAIS PAS GARDE, tu *pourrais* te tromper. — SI ON INSISTAIT, *il ne serait pas impossible* qu'il vînt ».

27. « Il *m*'est possible » et « il est possible » sans complément de personne ont des sens très différents. Comparez: «*Il est possible* qu'il vous aide » et « *il lui est possible* de vous aider », d'une part il vous aidera peut-être, de l'autre il peut vous aider, au sens de « il a le pouvoir de vous aider ». *Pouvoir* dans ce sens et l'impersonnel *être possible* accompagné du complément de personne n'expriment plus la simple possibilité d'une action qui a des chances de se produire, mais le pouvoir qu'a le sujet de l'accomplir, la possibilité (dans l'autre sens de ce mot) qu'il a de la réaliser, et ces verbes, dans cette acception, n'admettent que le dubitatif rattaché à une supposition (explicite ou implicite) : « Vous *pourriez* l'aider ou *il vous serait possible* de l'aider [1], si... » Lorsqu'on dit : « Il ne pourrait pas (ou il lui serait impossible de) vous renseigner », on pense ou on ajoute formellement: « avec la meilleure volonté du monde » ou « si vous vous adressiez à lui ».

1. Ou « il *serait possible* de l'aider » au sens de « *on* pourrait l'aider », avec un complément de personne virtuel, non exprimé et indéterminé.

Digitized by Google

28. Comme celui qui « sait » faire une chose, « peut » la faire (savoir marcher, c'est pouvoir marcher), on comprent que, par connexion de cause à effet, *savoir* ait pu prendre le sens de *pouvoir*. C'est ce qui s'est produit, toutefois cette acception de *savoir* ne s'est maintenue qu'au dubitatif négatif[1] : *je ne saurais* = je ne peus, avec *ne* arcaïque pour *ne pas* [2].

> Ils *ne sauraient* servir, mais ils *peuvent* vous nuire.
> (Molière).

Ils ne sauraient est l'équivalent atténué de *ils ne peuvent* Cette équivalence aboutit à l'effacement complet du sens primitif, puisque « ne saurait » dans cette valeur peut avoir pour sujet un nom de chose ou s'employer impersonnellement: « *La pluie* NE SAURAIT tarder à tomber. *Il* NE SAURAIT s'agir de revenir sur la décision prise ». *Je ne saurais*, en ce sens, ne comporte aucune condition, c'est un « je ne peus » catégorique, sans restriction suppositive, mais atténué dans la forme, tandis qu'en principe, nous l'avons vu (§ 26), la notion d'impossibilité, exprimée par *ne pas pouvoir* lui-même, ne s'atténue pas; *je ne pourrais* implique un *si...*, formel ou non, et par conséquent n'est pas la traduction exacte de *je ne saurais*. « La grève *ne saurait* être évitée » peut assurément être accompagné d'une supposition, mais n'en exige pas, tandis que «... ne pourrait être évitée » en implique une, telle que « si les affaires ne s'amélioraient pas », ou toute autre, que le contexte suggérerait. Dans l'exemple de Molière cité plus haut, ce serait faire un contresens que

1. On trouve dans l'*Historique* de Littré des exemples de Commynes à d'autres tens. Ni Littré, ni le Dictionnaire Général n'ont remarqué que cette acception de *savoir* ne se rencontre qu'avec la négation.

2. C'est seulement quand *saurais* a son sens normal que la négation peut prendre la forme moderne « ne pas »: « *je ne* saurais *pas* » ne saurait être traduit par « je ne peus ».

Digitized by Google

de traduire « ils ne pourraient ». *Je ne saurais* peut d'ailleurs avoir les deus valeurs de *pouvoir* : simple possibilité (tu ne saurais te tromper) ou pouvoir proprement dit (il ne saurait lui pardonner). Ce dubitatif ne s'emploie plus au passé ; Mme de Sévigné dit encore, et même sans négation [1] « le plus beau garçon qu'on *eût su* voir ».

En somme, les locutions qui expriment une simple « possibilité » peuvent s'atténuer, mais non celles qui expriment un « pouvoir ». L'impossibilité ne s'atténue pas non plus, sauf sous la forme *ne saurait*.

29. C'est seulement sous la forme interrogative et à la segonde personne que le dubitatif de *pouvoir*, au sens de « avoir le pouvoir de », peut être indépendant de toute supposition : « *Pourriez-vous* me rendre ce service ? » Voyez, sur ces formules de politesse, le § 6.

30. Tous les verbes qui s'emploient au dubitatif d'atténuation peuvent aussi se rencontrer avec les valeurs 1°, 2° ou 3° : « Il paraît qu'il *aurait voulu* s'évader », fait rapporté sans garantie. — Il *conseillerait* aujourd'hui la patience, qu'on ne l'écouterait plus », supposition d'un fait douteus. Etc.

*
* *

31. Un verbe quelconque avec la flexion du dubitatif, par exemple « il viendrait », isolé de tout contexte, peut avoir la signification primitive ou l'une des trois acceptions modales 1°, 2° ou 3°. Ce peut être : « il devait venir » (futur dans le passé), ou « on dit qu'il vient, mais je n'en suis pas certain », ou « en supposant qu'il vienne », ou « sa venue est rattachée à une circonstance de réalisation douteuse ». Quelque complication que présente la

1. Il y a cependant une *idée* négative : on *n*'eût su voir un plus beau garçon.

Digitized by Google

variété des significations, le sujet parlant et celui qui l'écoute, guidés par leur instinct de la langue, n'hésitent pas pour l'emploi et la compréhension des diverses valeurs.

32. En résumé, le mode se présente avec les valeurs suivantes :

1° *a*, dubitatif du fait rapporté sans garantie (Le vote *aurait lieu* demain, on le dit), ou, sous forme interrogative, du fait conclu, avec hésitation, de certains indices (Le vote *aurait-il lieu* demain ?); *b*, dubitatif de politesse, avec certains verbes, et à certaines personnes de ces verbes.

2° dubitatif de l'action supposée (Au cas où le vote *aurait lieu* demain, en SUPPOSANT qu'il eût lieu, s'il avait lieu).

3° dubitatif de l'action rattachée à une supposition (Le vote *aurait lieu* demain *si* la Chambre se réunissait matin et soir).

4° avec certains verbes, dubitatif d'atténuation (je *voudrais* vous décider).

(*A suivre.*) L. CLÉDAT.

Digitized by Google

LOIS DE L'ARGOT

(*Suite*).

23. — **Geularde**, Poche. — Comme ce doit être le répondant féminin du « Gueullard. *Biffac* » de GRANVAL *1725*, *Poche* doit s'entendre Sac à vivres, Sac à renfermer le produit de la gueuserie. Voici des textes du Nord-Ouest pour ce sens de *poche* : on donne de la soupe à trois « coc-quins », « un en prend pour deux et la hume toute. Celuy qui n'en avoit point se tourne vers le troisiesme pour luy oster la sienne ; lequel se voyant trop importuné luy gette son esculée à la face. Ils s'entrebattent, comme questoux sur la poche », Dom NOËL GEORGES, résumé du *Jeu de Saint Maxent*, texte haut-breton de 1624 ou 1625, in ROPARTZ, *Le jeu de saint Maxent*, 81 ; « *Qui tient la poche eſt auſſi grand voleur que celui qui l'emplit* », GRÉGOIRE, *Dict. fr.-celt.*, 733 ; « *A-préſent au plus fort la poche* », CILLART, *Dict. fr.-br.*, 292, = Le plus fort aura le butin, frase proverbiale qui se dit encore à Dol, LECOMTE, 167, et en Anjou, VERR. & ON., II, 129.

24. — **Hus-mus**, Grand merci. — Quoi, ces bougres d'argotiers avaient un mot secret pour se dire Merci ! n'est-ce pas touchant ? Ils ont su discerner et noter le son grave que sonnait leur Gratitude, et *hust-must* en 1628 en est l' « onomatopée », comme dit quelqu'un !... ; c'est même attendrissant. — Mais l'énigme *hust-must*, Grand merci, préfèreune autre solution.

Digitized by Google

Dans le *Jargon 1628*, je vois, tout au bas de la p. 18, (cf. *Lois*, VI, § 7) :

« Cric, croc. c'eſt, ie boy à toy. » ;

et portant les yeus tout au haut de la p. 19 :

« Huſt muſt, grand mercy. »

C'est lumineus : le manuscrit CHEREAU portait quelque chose comme :

* Cric, croc. / Huſt, muſt. } c'eſt, { ie boy à toy, grand mercy.

Mais le tipografe, lui, eut à passer d'une page à une autre ; le cœur léger, il a sacrifié l'accolade ; et la traduction, il l'a répartie au mieus de son œil. A preuve : toutes les onze autres frases argotiques en liste, qui sont le contexte, ont chacune, pour introduire la traduction française, la locution « c'eſt, » ; elle manque uniquement devant « grand mercy », parce que « grand mercy » était la suite de « c'eſt, ie boy à toy ». Ainsi restitué par une sorte de bertillonnage linguistique (oh ! ce n'est pas une science neuve), CHEREAU nous enseigne, quand on nous porte la santé *Cric !*, à retourner *Croc !*, A la tienne !, et que, si le camarade a dit *Hust !*, Je bois à toi !, la raison sera *Must !*, Grand merci !

Cric, Eau-de-vie, apparaît dans VIDOCQ, *Voleurs*, I, 90, II, 287, (écrit « crique ») ; j'observe que, si on trinque par un coup de *cric*, on trinque aussi par un *coup de croc* [1] ;

1. LITTRÉ, v° Croc. — J'en trouve un texte de 1845 : « Un beau matin à 4 1/2 je m'embarque pour Landerneau avec q. q. messieurs de Brest dans le petit navire du capt. Leroy. Que n'étais-tu avec nous, mon cher Braud, tu aurais pris le petit coup de croc, puis tu aurais admiré <...> », Armand Guéraud, (de Nantes), *Voyage en Bretagne, Nord*, f° 1, ms., à la Bibl. de Nantes.

Digitized by Google

voilà qui nous inviterait, quoique non enregistré avant le XIXe siècle, à voir dans ce *cric* et ce *croc* deus moitiés, la souche et le talon, les deus simboles, d'un **cric-croc* qui aurait désigné l'Eau-de-vie. D'autant plus que l'instrument élévatoire nommé un *cric* s'est aussi nommé en breton un *croc-cric* (GRÉGOIRE et CILLART). Soit *cric*, soit *croc*, soit **cric-croc*, l'Eau-de-vie ne fut-elle pas ainsi nommée par une métonimie du *Cric !*, *Croc !* des trinqueurs (la chose nommée par son usage cérémoniel, comme *hosanne*, Buis bénit) ?

En dialoguant par *Cric !* et *Croc !* les argotiers qui trinquaient faisaient allusion au rituel des récits de gaillards et chambrées : « Brulin va conter un conte ! — Ça y est-il ? — Oui ! — Cric ! — Crac (3), répète l'auditoire ! — Il y avait une fois <...> (3) Acclamations dans les casernes et les prisons, quand un individu se prépare à raconter une histoire », *Mémoires d'un forban philosophe* (1829), 86 ; « Cric, crac ! » et « Cric, crac, sabot ! », NIBOR, *Chansons et Récits*, 120, 146, (cf. *Chanson des cols-bleus*, 66), et SÉBILLOT, *Rev. celt.*, VI, 63 ; « Cric ! crac ! sabot ! Cuiller à pot !... Et je commence. », RICHEPIN, *La mer*, *Largue* ; « Cric ! crac !..... vingt doublons dans mon sac ! un crapaud dans ton hamac ! Telle fut la digne péroraison de Madurec », LA LANDELLE, *Quarts de nuit*, 268. — De là sans doute *riqueraque*, f., Ancienne chanson longue, TRÉVOUX 1772.

Or, voici que GRÉGOIRE, dans son *Dict. fr.-celt.*, très bon ouvrage, où il a consigné force locutions savoureuses par lui qualifiées « burlesques », qu'il a mises au jour par son enquête personnelle, donne comme nom de l'Eau-de-vie, aus articles *Eau-de-vie* et *Fesse-moulin*, et expressément comme nom de *l'eau-de-vie en fraude* le mot « fuſt-muſt ». *Fust-must* n'est-il pas issu du cérémonial noté dans CHEREAU, et cela n'est-il pas parallèle et sissémantique à *cric*, *croc* et **cric-croc* , Eau-de-vie ?

Digitized by Google

Il est évident que des locutions comme *Hust !*, *Must !*, comme *Cric !*, *Croc !*, des mots, soit autonomes comme *cric* et *croc*, soit conjoints comme *fust-must*, doivent par leur anatomie et leur tempérament se classer dans le régiment bohème des mots qui, soit provenus d'onomatopées, ou de radicaus verbaus ou nominaus, jouent entre eus à échanger leurs voyelles ou leurs consonnes. On a signalé depuis longtens les jeus *i* = *a*, (du tipe *cric-crac*, onomatopée d'un bruit et d'un acte rapides), *i* = *o*, (du tipe *tric pour troc*, s. m., « Echange pur et simple », MONTESSON), et il y en a bien d'autres...

Sur mon assez copieuse cueillette de locutions allitérées par leurs consonnes, je n'en trouve pas qui jouent en *h* et *m* ; j'en trouve, un petit nombre, mais j'en trouve, qui jouent en *f* et *m* : *friche ni miche*, = Rien, *Ancien théâtre français*, I, 55 ; « Feuille, Meuille, » dans une formulette d'élimination, à Genève, HUMBERT (1852), I, 17 ; les sinonimes *faupir* et *maupir*, Froïsser, en Anjou, VERR. & ON. — Un *m* peut riposter à un *ch*. A côté de *bistric*, Fourbi, Méli-mélo, (G. E., *Poilu*), et de *astrakou*, Affaire compliquée, (G. E, *Danvez Geriadur*, p. 11), voici *chichstrac*, Excrément (mot alsacien, MERLIN, *Langue verte du troupier* (1888), p. 28), *chousetrac*, Machin, Chose, avec dédain (VERR. & ON.) et *mistrac*, Supercherie, Manigance (VERR. & ON.). Un *ch* se déguise en *m* dans *chuchumuchu*, = Bas à l'oreille, En cachette, En secret, adverbe aus verbes « parler », ÉM. ERNAULT, *Étym. bretonnes*, ch. 13, *Mém. Soc. Lingu.*, XI, où *chuchu* sort du français *chuchoter*, et *muchu* de *chuchu* par ricochet [1].

1. Le turc se permet une fabrique indéfinie de mots plaisants qu'on dirait une gimnastique préparatoire au loucherbèm, *guèẓmék-mèẓmèk* = Se promener, *ayaq-mayaq* = Pieds, etc., où le son préfixé *m* est l'indice consacré des mots répliques, reflets, sortes d'antisoleils des

Digitized by Google

Dès lors nous n'avons plus à rendre conte d'un composé inexistant, (*hust-must*), ni même du bloc *fust-must*, mais de l'une seulement, et de préférence de la première, des deus parties de *fust-must*, composé d'une sorte d'appel, *fust* (ou *hust*) et d'une sorte de réponse *must* [1]. — ÉM. ERNAULT, ingénieusement, quoique en porte-à-faus sur le prétendu *hust-must*, Grand merci, propose que l'origine du *fust-must* breton soit l'argot *hust* + *must* accommodé au substantif breton *fust*, Fût de tonneau, *Rev. celt.*, XIV, 285. Mais *hust* n'est pas d'emblée plus respectable que *fust* et forcément premier. Toute postérieure d'un siècle à la donnée de CHEREAU que soit la donnée de GRÉGOIRE, elle est indépendante, et GRÉGOIRE est au moins aussi réaliste que ce faiseur de CHEREAU. Ce qui fait la précellence de la donnée de CHEREAU, c'est qu'on saisit au mieus que du couple *.ust* et *must* servant aus trinqueurs ait été tiré le composé *.ust-must*, désignatif d'une boisson vraiment trinquante ; mais cela ne dit pas, de *f* et de *h* lequel est premier. — Une explication topique du *fust* de GRÉGOIRE par le *hust* de CHEREAU consisterait à rappeler la fonétique courante de Basse-Cornouaille qui traite *hw* → *f*. Mais il y a aussi en breton des *f* → *hw*, par exemple *fust* → *c'hwist*, Fléau ; voir ÉM. ERNAULT, *Notes d'étym.*, (1901), ch. 55 et 56.

Le plus souhaitable serait un mot dont la tête pût également engendrer *h* et *f* et les renvoyât fraternellement dos-à-dos. — Il ne me semble pas qu'on puisse évoquer l'allemand *fusel*, Eau-de-vie, mot d'étymologie obscure, signalé depuis la première moitié du XVIIIe siècle, ni le

vrais mots. J'attribue à une influence turque la locution grecque καὶ ἡ σάρα καὶ ἡ μάρα = Tout le tralala.

1. On a bien *must* autonome dans le môt moyen-breton *must*, Moût de vin ; mais la forme moderne est *moust* dès le XVIe s. ; voir ÉM. ERNAULT, *Dict. étym.*, 339, et GRÉGOIRE, 644.

Digitized by Google

strasbourgeois *fûs*, Ivresse (voir GRIMM) ; — ni le verbe anglais aussi rare que désuet « I huste, I styll, *je repayse* and *je recoyse* », PALSGRAVE (voir MURRAY). — Ne serait-il pas meilleur d'invoquer l'espagnol *vuestra merced* → *usted* (*á la salud de Usted !*, A votre santé !), qui nous resterait dans *hust* et dans *fust* ? Nous avons d'autres *u* espagnols réformés en *u* français ; voir H D T, *Traité*, § 13. — Et *la vuestra*, la Vôtre (votre santé), nous resterait-il aussi dans *vouistra*, Eau-de-vie, en terratsu de la Tarentaise [1] ? Ceci, je n'incline pas à le croire, car ce *vouistra* me paraît lié à *vouisto*, f., Saveur épicée, montant ; ardeur, vigueur », mot languedocien, MICHALIAS, *Rev. de Philol. fr.*, XXVI, 290 ; une toute semblable métonimie donne *un çoup de vigousse* (c.-à-d. de Vigueur), un Coup d'eau-de-vie, à Nantes, 1919, lequel est adopté sous la forme *bigouss* en français de Basse-Bretagne et en breton. — En revanche, les formes *fust* et *hust*, et les sens A ta santé ! et Eau-de-vie, sont éclairés par ces *vouisto*, *vouistra* aussi justement que par l'hipotèse espagnole.

25. — **Jâlo**, Chaudronnier. — Le ms. d'argot mormé du XVIIIe siècle donne « *jolot*, chaudronnier » et « *joloterie*, chaudronnerie », DAUZAT, *Arg. mét.*, 138. Ce terme serait donc à ajouter, *ibid.*, 23, à la liste des mots communs au « jargon » et aus « argots de métiers ». — Et le revoici en Bretagne, à ciel ouvert, en 1659-1732, avant la naissance du rédacteur de notre dictionnaire mormé, et assez loin des régions où se parlait le mormé, Lorraine et Picardie (mais, à mon sens, Picardie beaucoup plus sensiblement que Lorraine). C'est GRÉGOIRE qui parmi quatre

1. DAUZAT, *Arg. mét.*, le tire de *vouessa*, Pluie, même argot (ce *vouessa* représente l'allemand *wasser*, Eau).

Digitized by Google

autres sinonimes, *minter*, *piliguer*, *pilyer*, *maignouner*, traduit « chauderonnier » « jalod. *p.* [*luriel*] jaloded », *Dict. fr.-celt.* C'est *jalot*, Chaudronnier, chez MAUNOIR (1659). — A la même époque où Grégoire faisait son enquête, P. DE CHÂLONS (né à Lyon) notait, vers 1696-1718, en diocèse de Vannes, *jalotaj*, Tas de gredins, Gredinerie ; et en 1744, CILLART (il connut le travail de P. de Châlons), se sert de *jalott* pour rendre en breton vannetais Coquin, Croquant, Gueux, Maraud, Vermine des bourgs (voir aussi ses articles Suppost et Rebuffade), et de *jalodage* pour Maraudaille. — On voit que l'*a* semble autorisé plus que l'*o*, au moins quant à l'Ouest de la France, — à supposer que le dictionnaire mormé (qui est français-mormé, c'est-à-dire non alfabétique), ne porte pas ici une mauvaise lecture (il en a d'autres), *o* pour *a*. — Quant à l'étimologie du mot, je doute que ce soit le français *jalot*, Petit baquet : l'*a* y est ouvert et bref ; MESIÈRE note un *á* fermé et long ; et les auteurs bretons ne connaissent pas de mot de cette famille pour désigner les chaudrons.

Voici un mot dont les chances ont été analogues. GRÉGOIRE (1732) donne le mot breton « burlesque » **miñtard**, et **mitard**, Froid, Froidure ; il y faut joindre *mintrad* = Peu, noté dans PELLETIER, *Dict. de la langue bretonne* (1752). Je trouve chez Le Laé, le poète léonard, « edo mindard guenen », Mon garde-manger était vide, *Morin*, (écrit vers 1766-1771), v. 1080. Le sens qui unit ces définitions devait être quelque chose comme Carence, Disette, comme quand on « becte des courants d'air », G. E., *Poilu*, 180. En 1821, le Léonard Le Gonidec ne connaît pas le mot dans l'usage oral. Mais voici que de nos jours M. l'a. LE GOFF note en « langaj kemener », argot des tailleurs de Vannes, à l'autre bout du pays bretonnant, *mendard*, Faim, *mendard de vrifein*,

Digitized by Google

Besoin de manger. — Artifice et convention ? — D'autre part, le *mite* et le *mitard*, de l'argot français, qui désigne le Cachot, de 1800 à nos jours, n'est-ce pas, ou le froid de l'ombre et la ration de jeûne, ou l'un des deus au moins ?

Autre histoire, qui montre comment un mot arrive à se faire coter « argotique » par les lexicografes. Au 5e escadron de réserve du 13e dragons, en 1915, 1916, un Montmartrois forte tête, qui a fait de la prison civile à Montauban, emploie **chimer** = Boire ; on trouve au mot un parfum malfaiteur ; l'employer, ce sera se pencher sur le mistère, les bonhommes lui font un succès ; sans être décrété par un « archisuppôt », il devient d'argot. Or, 215 ans auparavant, en Dauphiné, *chima*, Boire, était « terme populaire », CHARBOT, *Dict.* (composé avant 1719). Mais ce mot ne se retrouve pas dans les dictionnaires régionaus du XIXe siècle de BLANCHET (Voiron), BRACHET (Albertville),... RAVANAT (Grenoble) en cite un vieus texte patois ; il était en vie ralentie. Pourtant il avait été recueilli « secrètement » par les moissonneurs de Montmorin, les peigneurs de chanvre de l'Ain et du Jura : *chimar*, *zéma*, Boire ; *çinma*, Vin (DAUZAT, *Arg. mét.*, 156, 158, 161, 166, 209). Était-il si secret ? Un Toulonnais me témoigne qu'au licée en 1913 ses camarades et lui-même employaient usuellement *chimer*, Boire, — et *râler*, Manger.

Ainsi se dessine une loi du « royaume d'Argot », qui est d'incorporer dans le vocabulaire du groupe fermé tels mots qui ont chance, je dis *chance*, d'être inconnus de l'ambiance. Cette loi, est-ce une convention ? des mots sont arrivés à la connaissance du groupe avec l'autorité de l'usage ; autorisés par leur usage dans un premier milieu, le succès préférentiel qu'un nouveau milieu leur ménage n'est ni un artifice ni une convention.

Digitized by Google

26. — **Lampie**, Onguent. — J'ai dit, *Lois*, VI, § 8, note, à quoi le rattacher, et comment cela annule les *lampie* = Repas, et *morphe* = Onguent, du *Jargon 1824*. — A ajouter à la liste de DAUZAT, *Arg. mét.*, p. 24. — Dans des argots du Piémont, *lampi*, Uile, est un italianisme, *ibid.*, 55 ; mais en argot français *lampie*, Onguent, est plutôt un lyonnaisisme : *lampi*, f., Mesure de quatre livres d'uile en Lyonnais et Beaujolais vers 1397-1408, de douze dans des pays voisins, PUITSPELU (1890).

27. — **Laumir**, Perdre. — Se retrouve dans *Jargon 1824* (cf. *Lois*, VI, § 8). Et ne se retrouve pas dans le *Dict. d'argot ou Guide des gens du monde* (1827), ni à la partie *latin-français*, ni à la partie *français-latin* (A l'inverse de SAIN., *Sources*, I, 209).

28. — **Lermonner**, Etamer. — Cf. « Lermond, *étaim* », *Jargon 1824*. — Encore un mot à ajouter à la liste DAUZAT, *Arg. mét.*, p. 24. Dans le dictionnaire français-mormé de CAVILLIER les mots français sont à gauche, rangés par ordre alfabétique ; ce dispositif empêche le contrôle immédiat des initiales des mots mormés. Outre que ce manuscrit du XVIIIe siècle me paraît avoir été transcrit sur arkétipe sans une parfaite intelligence du vocabulaire mormé, M. Dauzat a souvent fondu en un seul article mormé-français divers articles français-mormé. Lors donc que je lis « *etermou*, etim, métail, ailliage », *Arg. mét.*, 137, je me crois autorisé à restituer l'arkétipe :

* Ailliage.	Lermon.
.....	.....
Etim.	Lermon.
.....	.....
Métail.	Lermon.

Digitized by Google

Je vois fort bien L majuscule manuscrit devenir *et* minuscule manuscrit.

29. — **Lusquin**, Charbon ; **Lusquines**, Cendres. — Suffixe *-quin*, très populaire, et qu'on retrouve adapté à un « radical » en *s*, *z*, dans *rusquin*, Ecu, *pétrousquin* (*pétra*), Gros paysan, *pousquin* (*pousse-caillous*), Soldat, *pédesquin*, Anus, *musequin*, Museau. — Quant au radical, il est bourguignon, d'entre Châlons et Franche-Comté : *luzot*, m., *luzote*, f., Tison restant du feu, Lumignon (de diverses sortes), Feu de paille, Ver-luisant (FERTIAULT, GUILLEMAUT). Du latin *lucere*. — Cf. *luquet*, m., Allumette en langue d'oc (Armagnac, Quercy).

Les Cendres, charbons éteints, sont traitées en dérivé du Charbon, par le même radical, et, à cause du genre de *cendres* en français, par un suffixe féminin. C'est ainsi que dans CHEREAU, où le Blé est du *grenu*, la Farine est de la *grenuë* ; non qu'elle ait forme de graines, mais parce que le mot *farine* est féminin et s'accouple bien à *blé* comme une femelle à son mâle.

30. — **Melette**, Petite. — Encore un mot de Normandie, David Ferrand, *Muse Normande*, II, 50 et 68 ; et de Bas-Maine, *mèlè*, Mince, Frêle, DOTTIN, p. 341.

31. — **Mêruchée**, Poêlée. — Ce mot ne semble pas désespéré. Le latin *mater* est Lit d'une rivière (DU CANGE) ; O. de Serres écrit : « la mere de la fontaine », le Réservoir de captation de la source (GODEFROY) ; il écrit aussi : « un grant saloir appelé *mere* composé de plusieurs aix joints ensemble » (GOD.). Dans des inventaires dressés à Landerneau les 26 mars, 6 juin, 10 sept. 1791, je lis « deux meres d'abeille », « trois meres abeilles », « trois meres

Digitized by Google

d'abeilles ». Or, si d'un côté le Lit de fleuve et la Ruche d'abeilles ont tous deus été nommés en latin *alveus*, d'un autre côté le Recreus où s'assemble le poisson d'un étang qu'on vide s'appèle une *poêle* et une *chaudière* (JAUBERT et LITTRÉ). Il n'est donc pas question chez MESIÈRE des poêles à frire, mais des Bassins, ou Chaudrons, à confitures, etc. *Poêle*, Chaudière à faire l'uile de nois, est usuel en Anjou. — Et si MESIÈRE auteur du mot *mêruchée* s'en est tenu à ce dérivé, auquel le *Jargon 1824* adjoint *méruche*, Poêle et *méruchon*, Poêlon (cf. *Lois*, v, § 7), la raison vraisemblable est que *mêruchée* ne lui est pas parvenu au sens Contenu d'un chaudron, mais au sens berrichon de *poêlée*, « Repas, régal donné aux ouvriers, notamment après la moisson » (JAUBERT) et après la « tondaille » des moutons (JAUBERT, 652).

32. — **Mouvante**, Bouillie. — Il faut la *mouver*, la Tourner, la Brasser, pour qu'elle n' « attache » pas. *Mouver* est poitevin, berrichon et normand. — Le suffixe *-ant* a les valeurs les plus diverses, transitive dans *gratantes*, Mains; intransitive dans *tournante*, Clef; active dans *battant*, Cœur; passive (comme dans *mouvante*) dans *coulant*, Lait, qui se passe au couloir; moyenne dans *pliant*, Couteau; factitive dans *pleurant*, Ognon; locative dans *morfiante*, Assiette; descriptive dans *cornant*, Bœuf.

33. — **Nojon**, Poisson. — De même exactement, « Nojon, *poisson* » dans le *Jargon 1824*, mais à un nouvel ordre alfabétique, entre « Nivet, *chanvre* » et « Nombril, *midi* ». — *Deckherr 1836* en fait « Nonjon ». — Dans HALBERT (= *Jargon 1849*) le mot devient « Noujon », que conservent LARCHEY et DLLE. Plus hardi, SAINÉAN introduit « *Noujon*, poisson », et à la fine place alfabétique, dans sa

Digitized by Google

reproduction documentaire du *Jargon 1824* (cru 1836) [1]. — Le mot, tel qu'il est situé dans le MESIÈRE, s'interprète soit par **najon*, c'est-à-dire nageur, par le même suffixe que dans *soûlon*, Ivrogne, soit par **najan*, c'est-à-dire encore nageur, par le suffixe verbal *-ant*. Le *Dict. complet de l'Argot* (1844) donne « du nagant [,] du poisson », p. 28. — De **najon* et **nageant* se rapprochent sensiblement et *nageoir*, Poisson, VIDOCQ, *Vol.*, I, 281, et *nageoire*, VID.,[f.-a.] II, 318, dont les suffixes *-oir* et *-oire*, plus étranges l'un que l'autre, ne valent pas le suffixe *-on* du MESIÈRE.

34. — **Nisette**, Olive. — Libre suffixation de *niçoise*, le comté de Nice étant par excellence fournisseur d'olives et d'uile.

35. — **Orphie**, Oiseau. — MESIÈRE étant parti de l'idée de supplémenter CHEREAU et successeurs par des mots dont quelques-uns se trouvaient bien dans les *Jargon* mais non à une place alfabétique, et ayant suivi ce principe avec une honnêteté respectable, ne doit pas être soupçonné d'avoir voulu loger ici *ornie*, qui est dans la lettre O de CHEREAU. — On ne saurait penser à certain Merle batisé *Orpheus* par Swainson en 1827 (CHENU, *Encycl. d'hist. nat.*, *Oiseaux*, IV, 18). — Si on est réduit à des conjectures, la moins bonne serait une déformation d'*orfraie*. — Quelque chanson sentimentale avait-elle qualifié les oiseaus chanteurs d'*orphées* pleurant leurs eurydices ? — Mieus, n'y aurait-il pas ici l'un des deus aspects d'une équation sémantique populaire établie entre certain oiseau et certain poisson ? L'Esox belone est un poisson qui s'appèle vulgairement *aiguillette*, *orphie* et *bécasse* (*Orphie* se trouve sous la forme *orfe* dans DU PINET, *Pline* (1615), in GODEFROY). En 1666

1. Il l'explique, mais non plus en qualité de sourcier, comme une « coquille de forme » pour *nouant*.

Digitized by Google

dans son *Dict. françois-caraibe*, R. BRETON traduit « *orphi, poiſſon* caóbiri » (tandis que l'oiseau « *beccaſſe, becaſſine* » se rent par « tíou »). Mais dans son *Dict. caraibe-françois* (1665) il écrivait « CÓBIRI, *vn Orfi, ou beccaſſe de mer, ils ſont aſsez connus par deçà* ». De nos jours je n'ai jamais vu et entendu appliquer le nom de *bécasse-de-mer* qu'à certain oiseau côtier. Le fait que R. BRETON l'applique, et le dit appliqué en Europe, à un poisson, corrobore l'idée que, parce que le nom de *bécasse* avait passé à l'Esox, le nom d'*orphie* pouvait passer de l'Esox (poisson) à la Bécasse de mer (oiseau), par réciprocité.

36. — **Pacant**, Paisant. — Dans la liste établie ici, *Lois*, v, § 6, c, fallait-il insérer *pacant* parmi les mots que MESIÈRE trouvait dans GRANVAL *1725* ? MESIÈRE a bien plutôt ici le mérite d'annuler GRANVAL, qui donne « PA cant. *un Paſſant* »; il redresse *ss* = *is*. Evidemment ! Et comment un même mot désignerait-il Paysan qui est du pays et Passant qui n'est pas du pays ? — Si la partie français-argot de GRANVAL donne aussi Passant (à son ordre alfabétique) traduit « Pacant », j'ai dit, *Lois*, VI, § 6, que cette partie français-argot, jointe au *Vice puni* à partir de la 4e édition pour le contentement des romanciers pressés, n'est qu'une servile façon donnée à la partie argot-français.

A *pacan* (et *pagan*, et autres formes), répandu du Languedoc à la Normandie et de la Suisse romande à la Bretagne bretonnante, se rattachent directement *pacquelin* (et *pacguelin, pacquellin*), des vieus *Jargon* = Pays. Ce dérivé est devenu *patelin* par la même fonétique qui, dans le MESIÈRE même, donne **matignon**, Messager, autre prononcé de *maquignon*, — qui fait passer de *aquiger, Jargon 1628*, à *atiger*, attesté à partir du *Dict. d'argot* de 1827, — et qui vers 1630 fait passer de *flouquière, Comédie de pro-*

Digitized by Google

verbes (1633), a. III, sc. I, à *floutière, Jargon 1628.* — Les avocats patelins n'ont rien à voir en cette affaire.

37. — **Parc,** Théâtre. — Bien loin qu'il s'agisse de verdures dans ce *parc,* ni d'architecture à la Garnier dans ce « théâtre », il s'agit simplement du Parterre. Il y eut dans les téâtres préclassiques les *galeries du parc,* dominant le parterre, et les *galeries du hourd,* futures loges d'avant-scène ; voir G. COHEN, *Rev. des Deux-Mondes,* 15-5-1923, 406. — Lorsque René Berthelot, de la troupe de Molière, se donna le nom de téâtre *Du Parc,* n'était-ce pas comme s'il s'était surnommé Du Parterre, avec une clarté ésotérique ?

Il ne s'agit pas ici d'un *palco,* m., « *échafaud pour une fête* », comme dit pour l'espagnol un petit QUINTANA de poche, ou mieus d'un *pálco,* m., « *Plancher, théâtre,* ou *échafaud* », comme dit pour l'italien un petit *Dizionario portatile* de 1806 ; cf. *palchétti d'un teatro,* Loges, *ibid.* — Ce terme de saltimbanques vit encore aujourd'hui : Des saltimbanques « qui « travaillent en palque », c'est-à-dire en plein vent », HACHET-SOUPLET, *Les animaux savants,* 43. — Il y a bien d'autres contacts argotiques des cabotins français avec l'Italie : *allumer, gonze, lof, logagne, rabouin,...* et l'histoire de notre téâtre explique pourquoi. Mais notre *parc* est un arcaïsme français.

38. — **Peccavi,** Péché. — Quelque latin savant, de certaines catégories, n'est pas interdit à la sémantique populaire. MESIÈRE ne s'est pas avisé que ce mot-ci entrerait dans LITTRÉ. Mais notons que LITTRÉ le définit, avec raison, Aveu, tandis qu'ici c'est Péché. Le péché et l'aveu ce n'est pas tout un ; le *peccavi* de MESIÈRE est tout près de ce qui se dit encore de nos jours à Dol en Bretagne : « Il y a pris

Digitized by Google

un *pœkāvi* de : il a été pris du désir de », DUINE, *Annales de Bretagne*, XII, 596.

39. — **Pied**, Sol. — Dans P. DE RUBY le *pied* était le Denier; le mot aura eu son inflation de sens à mesure que la vie renchérissait. — A l'époque du MESIÈRE, *pied* devait vivoter dans les patois de l'Ouest, car en 1908 le revoici, mais moribond, à Torfou, confins de la Loire-Inférieure, de la Vendée et du Maine-et-Loire, tout à fait dans le pays où P. de Ruby fit son noviciat de mercelot (*Lois*, IV, § 3). « Il a mis la main dans la *cossette*, mon neveu ; | Il n'a laissé ni maille ni *pieu*. | Amenez donc tous vos archers, | Et faites-le emprisonner », VERR. & ON.; II, 478; ces quatre précieus vers étaient récités, il y a maintenant dis-set ans environ, par une personne ignorante de ce que fut une maille, un pieu, une cossette, voire même un archer. *Ni maille ni pieu* = Ni maille ni sol, ou Ni maille ni denier, comme on voudra, car *sou* est le rafraîchissement sinonimique de *denier* ; *propre comme un sou*, s'est dit *net comme un denier*. La *cossette* est assez évidemment un Sac à argent. D'où notre *écosser* = Dépenser.

(*A suivre.*) GASTON ESNAULT.

Digitized by Google

NOTES LEXICOLOGIQUES [1]

(*Suite*).

---

absentéisme :

L'*absentéisme*, ce mot barbare que les journaux nous apportent d'Irlande, représente votre plus grand péché et votre état habituel...

A. DE VIGNY à Guiraud, 19 décembre 1843.

absolu :

L'idée de l'*Absolu*, dont les Allemands s'occupent beaucoup depuis Kant, et que nous Français nous ne recherchons pas ; puisque nous n'avons pas ce mot dans nos dictionnaires ni dans aucun de nos ouvrages.

ARSON. *Document pour servir à l'histoire des grands fourbes*... Paris, 1817-18, p. 21.

acerbe :

Acerbe est un mot révolutionnaire et doit être rejeté...

CHATEAUBRIAND à un inconnu, 25 décembre 1813 (*Corresp.*, t. V, p. 242).

activer :

C'est surtout la confection des instruments de musique qui *active* son commerce [Mirecourt].

1. Voir notamment notre Revue, 1919, p. 111, et 1924, p. 144.

Digitized by Google

[En note, pour *activer* : « Nous employons ce verbe avant que l'Académie française nous y ait autorisé dans la nouvelle édition de son Dictionnaire, qui est sous presse au moment où nous écrivons cette note (mai 1826). »]

JOUY. *L'Hermite en Province*, t. XI. Alsace, Lorraine. Paris, 1826, p. 315.

attractions :

...des combinaisons, des *attractions*, comme disent les Anglais [mot à glisser dans un journal].

BALZAC. *Correspondance*, 11 août 1835 (édit. C. Lévy, t. I, p. 306).

bancal :

«... par mon *bancal* (c'est le nom que les cuirassiers donnent à leur sabre)... »

Jacques Bontemps, ancien maréchal des logis des cuirassiers de la garde, dans :

SAINT-AUBIN (= Honoré de BALZAC). *La dernière fée, ou la nouvelle lampe merveilleuse*. Paris, 1823, t. II, p. 105.

courir l'éguillette :

Les habitants de Beaucaire en Languedoc avaient établi une course, où les prostituées du lieu, et celles qui voulaient venir à la foire de la Magdeleine, couraient en public la veille de cette foire, et celle de ces filles qui avait le mieux couru, et atteint la première le but donné, avait pour prix de la course un paquet d'*éguillettes*.

D. D. A. *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition*. La Haye, 1768, t. I, p. 218.

Digitized by Google

directive :

« ... une de ces *directives*, comme disait M. de Moltke, qui servent à guider les opérations... »

P. BOURGET. *Cosmopolis*. Edition in-8° (1892), p. 246. C'est le baron Hafner qui parle.

grigri :

Un diable nommé *grigri*, se voit en Canada, et en la Guinée, et principalement dedans les forests.

Cinq livres de l'importance et tromperie des Diables ; des enchantements et sorcelleries ; pris du latin de Jean WIER, et faits françois par Jacques GRÉVIN. Paris, 1569, p. 49, v°.

glas :

La cloche du couvre-feu tinte le clas du jour qui expire.

ANONYME. *Poésies de Gray traduites en français*. Paris, an VI, p. 155. Et en note : « On appelle ainsi en Angleterre [knell] le son de la cloche qui annonce qu'un homme est mort ».

herbaliste, herboriste :

...mêlé à un groupe d'*herbalistes* qui cherchaient des simples...

et en note : « Il est probable que Michel se sert ici de ce vocable anglais, parce qu'il sait que le mot français *herboriste* est un horrible barbarisme. »

CH. NODIER. *La Fée aux miettes* (1831). *Œuvres complètes*, Paris, 1835, t. IV, p. 366.

Digitized by Google

intellectuel :

Un poète ne saurait avoir des idées trop *intellectuelles*, si je puis m'exprimer ainsi, trop élevées.

BAUDRY DES LOZIÈRES. *Les soirées d'hiver du faubourg Saint-Germain*. Paris, 1809, p. 415.

jockey :

...le *jokai* de douze ans, transporté à mille lieues de son pays, connaît la monnaie avant de savoir la langue...

SENAC DE MEILHAN. *L'Emigré*. Brunswick, 1797, t. I, p. 136.

libéral (subst. et adj.) :

Le libéral le plus haineux, mot qui n'était pas encore monnayé... [en septembre 1814].

BALZAC. *Le Lys dans la vallée*, p. 40 de l'éd. du Centenaire ; et, dans la *Vieille fille* (déjà noté par Littré) :

Le sacrifice de ses opinions *libérales*, mot qui venait d'être créé par l'empereur Alexandre, et qui procédait, je crois, de madame de Staël par Benjamin Constant.

mastoc :

Ce que les Anglais appellent un *mastok* (de bonnes grosses couleurs, de la chair, une membrure carrée).

BALZAC. *Modeste Mignon* (1844 ; édition C. Lévy, in-8°, I, p. 393).

mentalité :

... Elle a passé à Robert son état d'esprit.

— Vous ne saviez peut-être pas, monsieur le duc, qu'il

Digitized by Google

y a un mot nouveau pour exprimer un tel genre d'esprit, dit l'archiviste qui était secrétaire des comités anti-revisionistes. On dit « mentalité ». Cela signifie exactement la même chose, mais au moins personne ne sait ce qu'on veut dire. C'est le fin du fin et comme on dit le « dernier cri ».

M. PROUST. *A la recherche du temps perdu*. III. *Le côté de Guermantes*, I, p. 312 [on est vers 1897] de l'édition originale de 1920.

mercantilisme :

Le *mercantilisme* littéraire l'indigne...
en note : « Je souligne ce mot pour réparer un oubli de M. Chaudesaigues. *Mercantilisme* n'est encore français que dans les journaux. »

OLD-NICK. [FORGUES]. Feuilleton du *National*, 27 mai 1841, sur Chaudesaigues. *Les Écrivains modernes de la France*.

petit-maître :

L'origine de cette dénomination de Petits-maîtres n'est pas fort ancienne : on l'attribue au Grand Condé. Dans sa jeunesse, il s'était fait chef d'un parti opposé à la Cour, et composé de jeunes gens qui, par les airs de pétulance et de hauteur qu'ils se donnèrent, se firent appeler Petits-Maîtres. Cette espèce de secte s'est beaucoup multipliée depuis, malgré le ridicule dont on l'a toujours couverte.

G... DOURX... *Essai historique et philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations*. Amsterdam, 1766, p. 148.

Digitized by Google

polisson :

Venu *en polisson*. Expression du moment qui servait à désigner une personne qui conduisait sa propre voiture à Marly, vêtue en cocher.

BALZAC. *Les deux rêves* (janvier 1830, mais l'action se passe en 1786) dans les *Études philosophiques*.

plate (vaisselle) :

A propos de la vaisselle plate, vous vous êtes peut-être demandé pourquoi elle s'appelle ainsi, car elle n'est pas plus plate qu'une autre ; mais c'est un mot qui s'est glissé, dans le langage habituel, de l'espagnol où *plata* veut dire argent ; or, *vaisselle plate* ne dit rien autre chose que *vaisselle d'argent*.

CH. DE FORSTER. *Quinze ans à Paris* (1832-1848). Paris, 1848, t. I, p. 139.

réaliser :

— Avez-vous vu tout à l'heure la duchesse de Guermantes ? demandai-je à Mme Swann...

— Je ne sais pas, je n'ai pas *réalisé*, me répondit-elle d'un air désagréable, en employant un terme traduit de l'anglais.

M. PROUST. *A la recherche du temps perdu*. III. *Le côté de Guermantes*, I, p. 245 de l'édition originale de 1920 [on est vers 1897].

suave :

SOAVE, terme italien employé quelquefois dans la musique, et qui signifie, d'une manière agréable, douce, gracieuse, etc.

LACOMBE. *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts, ou Abrégé* de ce qui concerne l'architecture, la sculpture, etc. Paris, 1759, p. 583.

Digitized by Google

subodorer :

Pour nous servir d'une expression que Diderot, d'Alembert et Voltaire n'ont pu naturaliser, malgré son énergie, une péripétie conjugale se *subodore*.

BALZAC. *Physiologie du mariage* (1829). *Méditation XXII*, p. 449 de l'édition C. Lévy, t. XVII.

Fernand BALDENSPERGER.

Digitized by Google

MÉLANGES

Action usuelle et action virtuelle.

Quand nous attribuons une qualité permanente à un être vivant, ou, d'une façon générale, à une catégorie d'êtres vivants, il nous arrive de préciser notre pensée en indiquant les actes habituels par lesquels cette qualité se manifeste :

« Paul est inconstant, *il change souvent d'amis.* — Le lièvre est un animal peureus, *il s'enfuit au moindre bruit.* » Le présent employé ici un présent « d'habitude », il nous place pendant la durée d'une habitude d'action, qui déborde le moment de la parole, ayant commencé avant et se poursuivant dans l'avenir, « hors du tens » si l'on veut.

Mais au lieu de signaler l'action comme habituelle, on peut la présenter comme « virtuelle », comme étant dans la nature du sujet [1] et se produisant dans un cas déterminé. Ici, on use encore du présent d'habitude, mais on peut employer aussi le futur, parce que cette action déterminée peut être envisagée isolément dans l'avenir : « Il est inconstant, *tantôt il vous* FAIT *le meilleur accueil, et tantôt il vous* TOURNE *le dos* » ou : «... *un jour il vous* FERA *le meilleur accueil, le lendemain il vous* TOURNERA *le dos.* » Dans ce cas, suivant qu'on utilisera le présent d'habitude ou le futur « virtuel », une action antérieure s'exprimera par le parfait ou par l'antérieur au futur : « il vous *tourne* le dos après qu'il vous *a fait* le meilleur accueil » ou « il vous *tournera* le dos après qu'il vous *aura fait* le meilleur accueil ».

On a un mélange des deus tournures, c'est-à-dire, en terme

1. Cf. *Mélanges Chabaneau*, p. 311.

Digitized by Google

de rétorique, une anacolute, dans un passage du roman d'*Enéas* cité par M. Yvon (*Romania*, 1926, p. 135). Il s'agit de réflexions générales sur la femme, à propos de l'histoire de Didon :

Fous es qui an fame se fie :
Mot a le mort tost oblié,
Ja ne l'avra si bien amé ;
Puis fait del vif tot son deport.

Le troisième vers signifie que la femme devenue veuve n'a pas assez aimé son mari (pour ne pas l'oublier vite). On mettrait les tens d'accord en disant : ou bien « Tost *avra* le mort *oblié*, ja ne l'*avra* si bien *amé* , puis *fera* del vif son deport », ou bien « Mot *a* le mort tost *oblié*, ja ne l'*a* pas si bien *amé*, puis *fait* del vif tot son deport ».

L. C.

Être « sur les dents ».

Le D. G. traduit « être sur les dents » par « être accablé de fatigue ». Il en fait une expression figurée qu'il associe, sans dire comment, à « prendre le mors aux dents ». Littré, plus explicite, dit : « Le cheval est sur les dents quand, fatigué, il appuie ses dents sur le mors. » [1] Mais on sent que c'est là une explication inventée après coup pour retrouver l'image originelle, alors que cette image s'est effacée, comme il arrive si souvent, dans la conscience du sujet parlant. Le cheval fatigué prent un point d'appui sur le mors (mais non avec les dents) ou sur les boulets, auquel cas on dit qu'il est « sur les boulets ». Mais c'est là un point d'appui, tandis que dans la locution courante « être sur les dents », il s'agissait à l'origine, nous le verrons, d'un point de chute (comme lorsqu'on dit d'un cheval épuisé qu'il est « sur le flanc »).

Aujourd'hui nous n'employons plus guère l'expression qu'en parlant d'une fatigue causée par la surabondance des occupations:

1. Le *Larousse* s'y est trompé, et enregistre la locution comme un terme de manège.

Digitized by Google

ainsi un médecin est sur les dents quand il y a une épidémie, il est débordé, il ne sait où donner de la tête. Ce peut être là une spécialisation d'un sens plus étendu à l'origine. Et en effet, dans les exemples du XVIe et du XVIIe siècle, il s'agit bien d'une grande fatigue en général. En revanche, c'est une fatigue qui abat son homme, qui le met à plat, qui le *met sur les dents*, et la locution « mettre sur les dents » a conservé cette nuance restrictive, que nous ne sentons plus dans « être sur les dents ».

Voyons les exemples.

Malherbe (cité par Livet) : « Ces beaux fils *sont sur les dents* au bout de la première traite. » Dans la fable *Le Lion et le Moucheron*, la fureur extrême du lion

Le *fatigue*, l'*abat* : le voilà *sur les dents*.

L'imbroglio de la grande scène avec Mercure met à plat l'esprit de Sosie :

Tout cet embarras *met* mon esprit *sur les dents* [1].

Dans le *Bourgeois gentilhomme*, Molière fait dire à Nicole que la pauvre Françoise « *est* presque *sur les dents* à frotter les planchers ». Il y a là un jeu de mots qui montre que l'image originelle ne s'était pas encore effacée. Car « être sur les dents », c'est proprement être étendu sur la face, « mordre la poussière » comme on dit encore en parlant d'un ennemi abattu, c'est la vieille locution de nos chansons de geste « être *à dents* », rajeunie par le changement de la préposition et l'introduction de l'article :

Et Berte gist *a dens* par dessus la bruiere.

On est passé au sens actuel par l'oubli de l'image primitive et l'effacement de l'idée d'abattement qui en résultait. L'homme « sur les dents » reste aujourd'hui debout.

L. C.

1. Livet trouve que cette métafore est forcée, mais elle est d'accord avec celle qui nous fait dire : « un esprit *mordant* ».

Digitized by Google

Plus souvent !

Le D. G. termine son article *Souvent* par : « *Famil. Ironiqt.* Plus —, jamais ». Il semble d'après cela que cette locution familière, *plus souvent*, puisse se substituer à *jamais* dans n'importe quel cas, ce qui est loin d'être exact. Littré dit : « Populairement. Le plus souvent, et, par abréviation, plus souvent, pas du tout, jamais. » Il donne un exemple de *Jérôme Paturot* où Malvina répont à Jérôme, qui lui propose le suicide à deus : « Plus souvent ! » Et il fait la remarque suivante : « Cette locution très vulgaire s'explique par une ironie et une ellipse. On propose à quelqu'un ce qu'il ne peut pas faire, et il répond en se moquant: (C'est ce que je fais) le plus souvent. » La remarque précise utilement que la locution suppose une réponse à une proposition, réponse faite naturellement à la première personne et visant l'avenir.

Mais nous ne disons jamais, et il n'est pas vraisemblable qu'on ait jamais dit ni pensé, au sujet d'une action proposée, pour exprimer qu'on ne veut pas s'y prêter: « *Le* plus souvent je ne le fais pas. » Tandis que nous disons couramment, à propos d'une action que nous ne sommes pas disposés à recommencer : « je l'ai fait *plus souvent* que je ne le ferai. » Notre « Plus souvent ! » est le résidu de cette frase, où l'idée d'actions semblables antérieurement faites, indiquée à l'origine par « souvent », s'est effacée; il ne reste plus que l'idée globale d'un refus indirect et ironique, s'appliquant à une action quelconque, même à une action qu'il s'agirait de faire pour la première fois. Et, en reprenant, dans une subordonnée, l'idée de l'acte repoussé, on dit: « Plus souvent *que j'irai !* » Cf. la tournure: « Heureusement que... »

L. C.

Digitized by Google

CONTES RENDUS

L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, E. Muret, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel-Paris, 1925, fasc. II, *aborda-adosser*[1].

Le segond fasicule de cet important ouvrage, dont la publication se continue avec régularité, permet de juger de la richesse documentaire du Glossaire, de sa variété et de la mise en œuvre des matériaus. Voici quelques articles, intéressants à divers égards, qui ont particulièrement attiré notre attention.

abòtsị est un exemple caractéristique pour la classification de sens nombreus, plus ou moins étroitement apparentés, et déduits de deus notions primaires, « coucher sur la face » et « incliner », avec diverses restrictions sémantiques adaptées à tel ou tel usage agricole, et avec des différences d'emploi (transitif, réfléchi, intransitif).

Abraham nous conduit dans le domaine de l'onomastique : nom individuel puis prénom, nom de famille, nom de lieu, il offre diverses altérations, de nombreus diminutifs et ipocoristiques; la prononciation a distingué *abram*, personnage biblique, et *abrã*, prénom. Ce nom, longtens réservé aus Juifs, fut adopté ensuite par les protestants; particulièrement fréquent dans certains districts, il a donné lieu à quelques sobriquets.

abrecoue est un des exemples les plus curieus, par son adaptation fonétique, des emprunts à l'allemand. Le mot désigne un pain d'épice, souvent ornementé, appelé en Suisse allemande *Lebkuchen*, prononcé *lᵃ̊bĉụĉè* : le groupe *bĉ*, impossible à prononcer par un Romand, est devenue *bèrk*, *brèk*, et l'*l* initial a été pris pour l'article.

Voici, avec *abreuver*, une précieuse carte fonétique, nous

Digitized by Google

montrant la répartition actuelle des trois tipes *èbovrè* dans l'extrême nord (qui représente la forme originaire de langue d'oïl *abevrer*), *abera*, forme franco-provençale disloquée en trois tronçons (Valais, Genève et îlot dans le Jura neuchâtelois) et *abreva* avec la variante *abréa*, emprunté au français, et qui, faisant irruption par le centre, a sectionné l'aire précédente et réduit la première à la portion congrue.

Absinte nous offre une étape plus avancée d'une lutte analogue. L'indigène *ouchin*, forme populaire, ne subsiste plus que dans les vallées arcaïques d'Hérens et d'Anniviers. La forme savante, venue de France, a pénétré une première fois comme nom de la plante, plus récemment comme nom de la liqueur.

Acheter soulève une question d'un autre ordre. Soit dit en passant, je suis de ceus qui préfèrent au traditionnel *accaptare* l'étimologie **accapitare* de M. Thomas, me refusant à voir dans l'achat une captation, et estimant que l'italien *accattare* doit s'expliquer, comme tant d'autres formes, par une influence du nord, lombarde ou autre, le mot toscan étant *comprare*. (On en jugera mieus le jour prochain où nous aurons un Atlas linguistique de l'Italie). Pour en revenir à la Suisse romande, les formes en *dz* (*adzeta*, etc.) ne me paraissent pas explicables par une dissimilation. Je croirais plutôt à l'influence d'un autre mot, soit *adjitè*, propriété située sous les alpages (les formes *adzetà* ne sont signalées que dans des pays montagneus), soit de *jeter*. L'influence de *jeter* a produit le même fénomène en parisien populaire contemporain, dans des conditions fonétiques, il est vrai, un peu différentes : le couple *aɛèt aɛtô* (achète-achetons) y devient souvent *ajèt-aɛtô* sous l'influence du couple *jèt-ɛtô* (jette-jetons) ; c'est ce que j'appèle une quatrième proportionnelle.

Les termes régionaus sont parfois des créations particulières comme *aɛòtạ*, mettre à couvert (de *SUSTA, abri), plus souvent des résidus d'anciennes aires très vastes, comme *adometsi*, apprivoiser (vs. fr. *adomeschier*, vs. prov. *adomescar*) ou *achoueidjyè* (vs. fr. *assoagier*), qui a subi une curieuse restriction de sens,

Digitized by Google

« lisser » (les cheveus, etc.), par extension « caresser ». Certains vestiges de ce genre sont encore plus localisés, comme *achouitchyè*, s'associer pour les labours, spécial au nord-ouest du canton de Vaud : antique composé verbal de SOCIETATEM avec le préfixe AD, et qu'on retrouve épars sans préfixe (*soiter*, etc.) dans plusieurs provinces de France ; de même *achourchon*, compagnon de travail, localisé à Torny-le-Grand (Fribourg) et qui paraît apparenté au picard *chochon*, lorrain *soçon*, etc.

Adieu présente une régionalisation de mode d'emploi très frappante : cette formule de salutation n'est usitée pour s'aborder qu'en Suisse romande et sur ses confins, dans les Alpes françaises, où cet emploi tent à vieillir, et dans une grande partie du Midi, spécialement le sud-est. Il serait intéressant d'en tracer l'aire précise (l'Auvergne et presque tout le Massif Central restent en dehors).

Comme mot à valeur topografique, signalons *ados* (substantif verbal d'*adosser*), élévation de terrain, comportant d'intéressantes variantes sémantiques, et représenté dans la toponimie des lieus-dits.

On remarque dans les patois romands beaucoup d'emprunts au français, dont un certains nombre, assez anciens, sont décelés par les réactifs fonétiques (p. ex. *achever*). Le contingent devient très considérable à l'époque contemporaine ; il se recrute également dans la langue littéraire et dans le français populaire.

Divers articles apportent, en outre, une riche contribution au folk-lore. A signaler en particulier les coutumes relatives à l'accouchement (v° *accouchée*), les gravures (*abośon*, *abrègé*, *abrèkoué*, la reproduction des airs sifflés en abreuvant les chevaus (v° *abreuver*), etc.

A. DAUZAT.

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

F. BRUNOT. — *La pensée et la langue* (Paris, Masson, 1917, 2e ÉDITION). — Nous savons que, pour cette nouvelle édition, l'auteur a fait bon nombre de corrections de détail, mais il n'est pas facile de les découvrir dans un volume de 954 pages, et de voir, par exemple, que p. XXI, au milieu du 3e alinéa, on a introduit la frase « Il a suffi des *chandelles romaines* du 14 juillet », que p. 694, au milieu de tout un développement sur l'hiperbole, un exemple a été ajouté, celui du « macaroni *extra sublime* », et que p. 750, la note a été complétée par un renvoi utile à la p. 758. Plusieurs des corrections que nous avions indiquées (voir notre Revue, 1923, pp. 31 et suiv.) ont été faites, et, naturellement, les redressements de l'Errata de la première édition ont été opérés dans le texte. Ainsi les *Généralités* forment maintenant le Livre I et la numérotation des anciens Livres I à IV a été accordée avec celle de la Table des matières; mais alors il fallait supprimer la note de la page 925, qui est devenue incompréhensible, puisque l'erreur qu'elle signalait a été réparée. Il y a lieu aussi, dans la Table, d'introduire les titres de la Partie I (p. 926. *Les êtres, les choses*) et de la Partie II (p. 930. *Les faits*, même titre que pour le livre VII)[1]. Ce n'est

1. Nous rappélerons quelques corrections importantes qui ont été omises, et nous en signalerons quelques autres : P. 50, vers le milieu de la page, les mots sont transformés, mais non pas « déformés », par l'évolution fonétique. — P. 71, parmi les noms exprimant une *opposition*, on ne voit pas quél est le mot qui a été, lui, déformé en « contrefer ». — P. 77, n. 3, pour ne pas trop remanier le texte, conformément à l'Errata de la première édition, à propos de la locution « faire une chandelle », empruntée par l'aviation à la langue du tennis, on a simplement supprimé cet exemple, mais alors les derniers mots de la note (Et tout à coup une de ces expressions pousse un rejeton) ne sont plus compréhen-

Digitized by Google

pas là un détail indifférent, car l'exacte disposition des titres permet de se retrouver plus facilement dans un plan qui n'a rien de traditionnel.

Comme nous l'avions demandé, et contrairement à toutes les habitudes tipografiques, les pages initiales des chapitres ont été « paginées ». En faisant des recherches dans un ouvrage qui conte trois cent vint et un chapitres commençant tous « en page », on était fort gêné de rencontrer à chaque instant des pages non numérotées, plusieurs centaines en tout, et souvent deus ou trois de suite. Il en résultait une perte de tens qui nous sera désormais épargnée.

On ne peut que se réjouir du succès d'un livre qui est l'honneur de la science française ; l'épuisement d'un fort tirage en quelques années est d'un excellent augure.

A. JEANROY. — *Les « coblas » provençales relatives à la « croisade » aragonaise de 1285* (Madrid, Hernando, 1925, p. 77-88 *del Homenaje a Menéndez Pidal*, tome III). — Texte intégral, traduction et commentaire de ces curieus couplets, souvent difficiles à interpréter.

sibles. L'explication de la locution est donnée p. XXI.— P. 104, 2e ligne du 3e alinéa, ce n'est pas l'élément « dental » qui disparut, mais l'élément « explosif ». — P. 189, n. 1, il est indispensable, pour *icelui*, de renvoyer à la page 143. — P. 207, 7e ligne, *pruderie* n'est pas à sa place parmi les noms formés « du tème verbal ». — P. 397, note, 2e col., pour *les buts*, ce n'est pas au livre XXII, mais au livre XXIII (p. 843), qu'il faut renvoyer.— P. 550, l'appel de note 1, dans le titre du chapitre, doit être après le premier mot (*L'acceptation*). — P. 583, 7e ligne du 3e alinéa, supprimer « ou » entre *un* et *verbe*. — P. 624, 1re ligne, corriger **porté** en **portée**. — P. 859, à la la fin de la 1re ligne de la note, il faut « ains » et non pas « ainsi ». — P. 908, pour le *Futur au sens de passé*, il faut aller à la page *479* et non pas *79*. — P. 910, les *Interrogations* « oratoires » se trouvent p. 488 et non pas *88*. — P. 913, pour *ne faire que*, ajouter *451* à 486, et pour *n'est-ce pas*, corriger *489* en *487*. — P. 922, introduire une ligne TEMPS ABSOLUS, 454, et pour les TEMPS RELATIFS, « tableau général », ajouter 794 à 801. — P. 923, pour TRANSITIFS « verbes », corriger 368 en 308.

Digitized by Google

M. Bartoli. — *Italia linguistica, abbozzo dell'Italia dialettale e alloglottica* (Torino, Chiantore, 1927, 12 p. extr. de la nouv. éd. de la *Grammatica storica della lingua italiana* de Meyer-Lübke). — Du même auteur, dans l'*Archivio glottologico italiano*, important conte rendu des recherches de V. Bertoldi « sulla vitalità di *corylus* » p. p. *Revue de linguistique romane*, fasc. I de 1926.

G. Cohen. — *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, 2e édition (Paris, Champion, 1926, LVI-332 p. gr. in-8). — Cette reproduction anastatique d'un livre épuisé depuis longtens est précédée d'un important avant-propos de cinquante-sis pages, contenant maintes additions et rectifications, présentées par l'auteur avec sa grâce coutumière. Une des questions sur lesquelles il revient est celle du *Silete*. A qui s'adressait cette invitation au silence, qui était le signal d'une bruyante musique ? « M. Leendertz croit que le terme s'applique aux acteurs, qui, pendant ce temps, se bornent à une pantomime ». M: Cohen est plutôt tenté de maintenir qu'il sert à imposer silence au public. Je partage le sentiment de M. Leendertz, sauf en ce qui concerne la « pantomime » ; je crois qu'on indique simplement ainsi un arrêt dans le dialogue, une pause (*silete* ou *pausa*, dit le manuscrit de la *Résurrection* attribué à Jean Michel), c'est-à-dire un entracte ou entre-scène. Sans doute on trouve dans les prologues des appels « cent fois réitérés » au calme des spectateurs, mais ces appels se font dans la langue des spectateurs, et non pas en latin comme les recommandations et les indications qui s'adressent aus clercs acteurs. Le mot latin qui prescrivait l'arrêt du dialogue s'est d'ailleurs introduit dans le français tecnique du téâtre du moyen âge pour désigner la musique qu'on faisait pendant l'arrêt du dialogue : un beau *silete*.

E. Bourciez. — *Précis historique de phonétique française* (*6e édition*, Klincksieck, 1926, XL-319 p.) — Sans comporter des remaniements aussi importants que la précédente (voy. notre Revue, 1922, p. 71), cette sisième édition n'est pas simplement

Digitized by Google

un nouveau tirage sur clichés, c'est une réimpression, et le texte a été revu avec le plus grand soin. Il y a une dizaine de pages de plus, dont trois sont constituées par un Répertoire alfabétique fort utile « des définitions et des faits fonétiques généraus ». Pour améliorer son œuvre, l'auteur a notamment utilisé le livre de M. Millardet intitulé *Linguistique et dialectologie romanes*, et la téorie lumineuse de M. Grammont sur les lois de l'*Assimilation*, qui l'a amené à refondre le paragrafe 91 sur les effets divers de l'hiatus, en particulier l'Historique du 3° : les mots tels que *haine* sont expliqués non plus par le recul de l'accent, passant de l'*i* à l'*a*, et par la consonnification de l'ancienne tonique, mais par le passage de l'*i* tonique à *è* sous l'influence de l'*a* postérieurement assimilé lui-même à cet *è*, puis fondu avec lui, sans que la grafie ait subi aucune adaptation. Le louable scrupule de l'auteur et l'incertitude de telle ou telle évolution sont plusieurs fois attestés par le retour, dans la présente édition, à une formule corrigée dans la précédente : § 60, 2°, rem. I, une explication du changement de *mains* en *moins*, présentée d'abord comme possible, puis comme certaine, devient simplement probable; § 119, 1°, Historique, on *pouvait* supposer, dans la 4e édition, le renforcement de l'articulation du *k* lorsque le groupe *ky* originel était précédé d'une voyelle, on *devait* le supposer dans la 5e édition, cette obligation redevient une possibilité. — P. 97, l. 3-4, une explication utile a été ajoutée pour la forme *queux* (avec *x* final), « ancien cas sujet conservé dans les interpellations ». — P. 134, 8e l., le renvoi au § 156, dont nous avions signalé la nécessité, a été substitué au renvoi insuffisant au § 96 ; p. 232, 5e ligne avant la fin, l'origine onomatopéique que nous avions proposée pour le *g* initial de *grenouille* a été admise comme possible ; p. 226, 15e ligne, au sujet de la valeur de l'*f* dans *neuf heures*, le remplacement de la formule « *f* redescent à *v* » par « *f* se sonorise en *v* » ne fait pas disparaître la contradiction avec l'idée exprimée deus lignes plus loin, à savoir que la prononciation « neuv heures » est un un *reste* d'une prononciation autrefois générale. — Enfin, faute d'avoir obtenu satisfaction sur ces deus points, nous demandons à nouveau

Digitized by Google

que les consonnes telles que le *d* de *gendre* soient appelées consonnes *de transition*, et non pas *transitoires*, terme inexact ou à tout le moins équivoque; et que, pour plus de clarté (car nos étudiants s'y trompent souvent) *avant* soit substitué à *devant*, et *après* à *derrière* quand on parle de la position respective des consonnes consécutives.

Transcription phonétique et translitération (Oxford, Clarandon Press, 1926, 35 pages). — Ce sont les propositions établies par la conférence tenue à Copenhague en avril 1925 ; la conférence comprenait des professeurs des Universités de Bonn, Breslau, Copenhague (trois), Cracovie, Göteborg, Hambourg, Leide, Londres, Oslo, Paris (M. Vendryes, remplaçant M. Meillet, empêché) et un missionnaire norvégien, natif du Zululand. Le rapport a été rédigé en anglais par M. Jespersen, de Copenhague, et traduit par M. Vendryes. Seules, les trois dernières pages, sur la translitération des écritures non-latines, ont été directement rédigées en français par M. Pedersen, de Copenhague.

K. Nyrop. — *Etudes de grammaire française*, 24 à 28 (Copenhague, 1926, 59 p.) — M. Nyrop continue, toujours avec le même succès et le même intérêt, la série de ses « études » de grammaire française. Quelques remarques au cours de la lecture : *concluer* (pp. 10 et 57) et *poigner* (p. 16) me semblent plutôt faits sur les adjectifs participiaus *concluant* et *poignant* que sur les impératifs. On ne rencontre pas *excluer* parce qu'il n'y a pas d'adjectif *excluant*. Cf. *attrayer*, fait sur *attrayant* : « Tout m'y *attraie* » (Saint-Germain, dans Sainte-Beuve, *Lundis*, X, 269). — P. 11, on nous signale chez Paul Fort un emploi, visiblement tiré du *Misanthrope*, de la locution populaire *du dor*, que Molière a mise dans la bouche de Pierrot et de Basque, et qui, n'est autre chose que la locution adjective figée *d'or*, employée substantivement comme on dit « du bleu, du rouge, etc. » — P. 18, M. Philipot communique un exemple curieus d'un emploi équivoque du verbe *réaliser* au sens anglais. Il est bien évident

Digitized by Google

que nous devons éviter d'utiliser cette acception avec des compléments pour lesquels l'autre sens est consacré, tels que *intention*, *désir*, *espérance*, car « réaliser les espérances de quelqu'un », c'est nécessairement pour nous les convertir en réalités et non pas les comprendre dans leur pleine réalité. — P. 21 et suiv., M. Nyrop démontre que Littré a raison contre le D. G., quand il rattache *folie*, dans le sens de maison de plaisance, non pas à *fou*, mais à *feuille*. Dans *foillie*, *folie* et dans *feuille*, on a la même alternance *o* et *eu* que dans *foyer* et *feu*; forme remodelée sur *feuille : feuillie*. C'est en somme le subst. participial de *foillir*, *feuillir*, à côté de quoi on a aussi *foillier*, *feuiller*, d'où *foillée*, *feuillée*, en provençal *feuillade* (*foillie* peut être dans l'Est une variante dialectale de *foilliée*). Quelle que soit la forme de ce dérivé du latin *folia*, le sens primitif est : « maison de feuillage, de branchages ». Aus nombreus exemples des noms de lieu *La Feuillie*, *La Folie*, *Les Folies*, *Les Feuillées*, ajoutez à Lyon le pont de *La Feuillée*. La fausse étimologie, qui remonte loin, a réagi sur le sens du mot. — P. 42 et suiv., *la locution « avec ça »*. Je pense, comme MM. Nyrop et Philipot, que, pour expliquer *avec ça*, il faut partir de l'emploi de cette locution dans une proposition négative. Nous avons très souvent l'occasion d'exprimer l'idée qu'un fait ne s'est pas produit en dépit des circonstances favorables qui se présentaient ; avec çà, c'est-à-dire avec ces circonstances favorables et malgré elles, le fait n'a pas eu lieu. Quand on nous l'annonce, nous pouvons nous étonner qu'*avec ça* le fait ne se soit pas produit. En réponse à une affirmation négative, telle que « il n'a pas réussi », *avec ça* a dû être à l'origine l'expression d'un étonnement et d'un doute : « *avec ça* (dans les conditions en question) il n'a pas réussi ? » Entendez : « je m'en étonne et j'en doute fort ». L'allusion aus circonstances favorables, exprimée par « avec ça », s'efface complètement, il ne reste plus que le doute ; et on passe facilement de l'idée de « j'en doute fort » à celle de « je n'en crois rien ». La locution, que l'on n'analise plus, et où l'on ne sent plus l'interrogation originelle, devient alors exclamative : *Avec ça* ! Entendez : *je ne saurais l'admettre* ! Et, en exprimant ce qu'on juge inadmis-

Digitized by Google

sible par une subordonnée complétive : « *Avec ça qu'*il n'a pas réussi ! » Je ne vois pas de rapport avec : *il ne manquerait plus que ça* (cf. notre Revue, 1926, p, 59), ni avec *plus souvent !* dont le sens primitif est « je l'ai fait *plus souvent* que je ne le ferai » (cf. le *Mélange* ci-dessus, p. 67).

L.-Ph. Geoffrion. — *Zigzags autour de nos parlers*, 3e série (Québec, 1927, chez l'auteur, 230 p.). — Nouvelles remarques sur des mots et des locutions du français Canadien. « Une *ponche* », au sens de « un punch », a figuré dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, de 1762 à 1835, les Canadiens disent aujourd'hui « une *ponce* », et M. Geoffrion a certainement raison de croire que c'est le même mot. « Mouiller *à siaux* » et « mouiller *à puits à siaux* » équivalent à « pleuvoir *à seaus* », je pense qu'il faut comprendre « puis à seaus » comme une locution substantive tirée de la locution verbale « puiser à seaus », entendez : comme si on puisait l'eau à pleins seaus. Cf. « à brûle-pourpoint », tiré de « brûler pourpoint ». Si on prononce aujourd'hui « à *pui* à siau », c'est qu'on n'analise plus la locution, et qu'on n'y sent plus le verbe « puiser ». *Nicher* ne vient pas du substantif *nic* pour *nid*, comme le croyait Malherbe, mais c'est *nic* qui a été tiré de *nicher*, le *c* final correspondant au *ch* intervocalique, comme dans *sec* à côté de *sécher*, *roc* à côté de *rocher*. La prononciation *icit* pour *ici* est sans doute due à l'influence de l'adjectif démonstratif *icet*, dont le *t* sonne encore en liaison : « ce*t* enfant ». *Escousse* ne se rattache pas à *secousse* « par l'interversion des lettres *s* et *e* », comme le dit M. Geoffrion, l'un est *excussa* (cf. *rescousse*), l'autre est *succussa*. Le mot *jote*, au sens de « joue », ne peut être qu'une variante de *jatte*, doublet de *joue*, ce n'est certainement pas le même mot que la forme primitive de *joue*, « jote », où le *t* est « caduc », comme disait G. Paris. Les sens du canadien *placoter* sont si divers qu'on est tenté de dédoubler le mot ; ce pourrait être, d'une part, un diminutif de *plaquer*, de l'autre une forme onomatopéique, analogue à *clapoter*, mais faite directement sur une racine *plac*, aussi expressive que *flac* et *clap*. La forme *estatue* ne peut pas être le

Digitized by Google

doublet populaire de *statue*, c'est la prononciation populaire du mot savant. Au lieu de considérer *drès que* comme un amalgame de *dès que*, et de *très que*, j'y verrais plutôt la substitution à *dès* du vieil adverbe *droit*, au sens de « justement, précisément », prononcé *dret* au XVIIe siècle. Dans la formule « Comme la plupart des vieus mots français, *mi*, *ti*, *si* sont tout simplement du latin altéré », je propose de remplacer *altéré* par « évolué ». *Orgueil*, au sens d'orgelet, ne peut être qu'une déformation d'*orgel*, il n'y a pas plus de rapport sémantique entre ce mot et le sentiment de l'orgueil, qu'entre *fuchsia* prononcé *fluchsia* et une *fluxion*. On a certainement prononcé *flan-me*, mais cette prononciation ne pouvait engendrer le *b* de *flamber*, qui ne s'explique que par le diminutif **flammula*. M. Geoffrion a recueilli des exemples intéressants des formes diminutives *formil*, *formille*, *fourmille*, qui éclairent l'origine du verbe *fourmiller:* il a coexisté avec *fourmiier* avant de le remplacer. Quant aus exemples anciens de *seul* avec *l* amuï, il importe de noter qu'on les trouve aus cas en *-s*, ce qui explique la rime *seuls-cieux* de Ronsard; la prononciation canadienne *seu* a été tirée du pluriel, tandis que nous avons refait le pluriel sur le singulier. M. Geoffrion, p. 207, emploie « vocaliser » l'*l*, au sens de « prononcer » cette consonne; pour nous, l'*l* vocalisée est un *w*.

Paul Barbier. — *Étymological and Lexicographical Notes on the French Language* (36 p. extr. de *Proceedings of the Leeds philosophical Society*, oct. 1925). — Recherches fructueuses sur l'étimologie et l'emploi d'un certain nombre de mots français, appartenant à la langue courante, aus dialectes et aus langues tecniques. Quand l'auteur ne propose pas d'étimologie nouvelle, il apporte au moins des exemples plus explicites et souvent beaucoup plus anciens que ceus qui ont été relevés jusqu'ici. Il refait utilement l'article *Berne I* du D.G., reprent et vivifie une suggestion de Littré sur l'origine de *barcelonnette*, et suggère lui-même une ingénieuse explication de *berner*. Nous signalons en outre particulièrement les Notes sur *bâcler*, *gueux*, sur les divers termes tecniques de « l'équipage » des mulets,

Digitized by Google

sur *carrick*, sur *dorine*, nom de fleur, sur la vieille locution « a esture », sur *toilette* au sens 13 de l'article de Littré. — Une nouvelle série de 39 pages a paru en février 1927. A noter comme particulièrement important le nº 3, sur l'intérêt lexicografique de la *Vie de S. Evroult*, d'après la 2e éd. publiée par F. Danne en 1913 ; on trouve dans ce texte près de cent mots, surtout des mots savants, dont le premier exemple donné par le D. G. est bien postérieur, une soissantaine que Godefroy enregistre à une date plus récente, et douze qu'il n'a pas relevés. Le nº 10 établit que le vieus français *doelise*, associé à *douaire* dans un texte de 1290, est un dérivé du latin *dotalis*, et ne signifie pas « délice » comme l'a cru Godefroy. Le nº 13 étudie à travers le tens et l'espace l'histoire et les variantes du mot *gilet*, d'origine orientale. Le nº 14 attribue au hennin, à la coiffure et au mot qui la nomme, une origine flamande.

A. Duraffour. — *La langue des comptes syndicaux de Châtillon-les-Dombes*, 1385-1500 (15 p. extr. des *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, 1925). — — Remarques sur un certain nombre de mots curieus et sur le caractère « francisé » de ces contes.

Le même. — *Trois phénomènes de nivellement phonétique en franco-provençal* (Pages 68-80 du tome XXVII du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*). — Il s'agit du traitement, dans le patois de Vaux (près Lagnieu, Ain), 1º de *-a* final, inaccentué, précédé de palatale, 2º de *c* (+ *a*), 3º de *n* accentué.

Jean Bourciez. — *Recherches historiques et géographiques sur le parfait en Gascogne* (Bordeaux, Feret et fils, 1927, xvi-251 p. et une carte). — Nul ne contestera l'influence que peut exercer sur une langue le caractère du peuple qui la parle, bien qu'il soit à peu près impossible de préciser avec quelque sûreté cette influence sur une langue donnée, mais elle ne peut guère se manifester dans les formes d'un simple tens du verbe, et on admettra difficilement, quoi qu'en dise M. Jean Bourciez dans

Digitized by Google

les dernières lignes de sa conclusion, que le parfait gascon par excellence, celui des Béarnais, fût celui-là même « que pouvait adopter une race avant tout soucieuse de traduire d'une façon nette et ferme les nuances nécessaires de la pensée ». D'ailleurs quelle est la race qui n'a pas le souci d'exprimer sa pensée ? Et n'est-il pas de toute évidence que les formes diverses de parfait ne correspondent pas à une diversité de nuances dans la pensée, et que la valeur du tens est la même sous la diversité des flexions, sans qu'elle puisse ressortir plus nettement des unes que des autres ? Cette réserve ne diminue en rien l'intérêt ni l'utilité des recherches de l'auteur. Nous savions peu de choses sur le parfait gascon, qui diffère sensiblement, dès l'origine, des autres parfaits de langue d'oc ; nous voici bien renseignés sur son développement dans le tens et dans l'espace et sur ses notables particularités. Tandis que, dans tout le reste du midi de la France, le parfait de la 1re conjugaison a subi, dès les premiers textes que nous possédons, une assimilation, et ne diffère pas du parfait de « vendre » *vendei*, avec *e* à toutes les personnes, en catalan et en gascon on trouve pour cette conjugaison les flexions *-ei*, *-as*, *-a*, *-am*, *ats*, *-aren* ou *an*, soit la voyelle *a* à toutes les personnes, sauf à la 1re, et M. J. Bourciez nous dit, p. 39, que *cant*EI a été en Gascogne l'aboutissement strictement fonétique de **cant*AI (plus tard, on trouve au pluriel, 1re et 2e personnes, les flexions *-em* et *-etz*, qui, elles, sont analogiques). Une autre particularité, plus notable encore, et qui distingue le gascon de tous les autres dialectes d'*oc*, y compris cette fois le catalan, c'est l'existence de parfaits semblables aus parfaits français en *-us* accentués sur la flexion, mais où la voyelle accentuée est *o* au lieu de *u*, sauf à la 1re personne : *-ui*, *-os*, *-o*, *-om*, *-ots*, *-oren* ou *-on*. (On retrouve ici la différence entre les formes françaises et les formes provençales du parfait du verbe *esse* : *fui*, *fus*, *fut*, *fumes*, *fustes*, *furent*, d'une part, et d'autre part *fui*, *fost*, *fo*, *fom*, *fotz*, *foron*). Dans une partie de la Gascogne, *-ui*, *-os*, etc., a évolué en *-oui*, *-ous*, etc. ; dans une autre, on a refait toute la conjugaison du tens sur la dernière personne en *-oren*, et obtenu ainsi : *-ori*, *-ores*, *-ot*, *-orem*, *-orets*, *-oren*, d'où, — après substi-

Digitized by Google

tution d'un *u* à l'*o* sous l'influence de la première personne en *-ui*, — la conjugaison bordelaise du parfait du verbe « battre » : *baturi, batures, batut, baturem, baturets, baturen*. On a des formes allongées analogues pour les verbes se rattachant aus 1re et 4e conj. latines. Le provençal moderne a aussi des formes tirées de la 3e personne du pluriel, telles que *vendére, vendéres, vendet*, etc. Notez que, dans ces conjugaisons refaites, l'ancienne forme de la 3e personne du singulier a été préservée par la grande fréquence de son emploi. — Un autre trait qui distingue nettement le parfait gascon, c'est l'effacement de la conjugaison avec déplacement d'accent, qui par contre s'est longtens maintenue en français et en provençal : pour les parfaits de cette catégorie, on ne trouve que la série des flexions, caractérisées par la tonique *o*, dont nous venons de parler, et des formes isolées ayant l'accent sur le radical (on peut exprimer le fait sans user des locutions « formes faibles » et « formes fortes », qui nous paraissent peu recommandables, quelque habituelles qu'elles soient). Signalons encore les troisièmes personnes analogiques en *-ic* et *-ec*, et l'introduction du radical allongé des tens incoatifs dans les formes telles que *partisquec* au lieu de *partic*. On trouvera dans le livre des renseignements abondants sur ces différentes transformations, sur leur date et sur leur répartition géografique. La deusième partie, consacrée au radical du parfait, et qui occupe la moitié du volume, est d'un grand intérêt. — On ne comprent pas (p. XVI) que dans les diftongues telles que *aù*, l'élément noté *ù* « oscille » entre *ou* et *w* ; il faudrait dire comment l'*ou*, segond élément de diftongue, peut se différencier du *w*.

Digitized by Google

CRONIQUE

Dans l'*Annuaire 1926-27* de l'École pratique des Hautes-Études (Section des Sciences historiques et philologiques) a paru une importante notice de M. Mario Roques sur Jules Gilliéron, dont il a été fait un tirage à part avec portrait.

« *Imposer* » *et* « *en imposer* ». — De la signification étimologique d'*imposer*, — mettre dans ou sur, — sont dérivés, entre autres sens, ceus de « mettre dans *l'esprit de quelqu'un* une impression vive ou une impression fausse », soit 1° lui inspirer un respect admiratif, ou simplement l'intimider, soit 2° le tromper, faire illusion. Chacune des deus formes, *imposer* et *en imposer*, avait les deus sens. Comme le dit André Thérive, dans une des dernières *Consultations grammaticales* de 1926, c'eût été un progrès que de répartir les deus sens entre les deus formes. L'Académie en prit l'initiative en 1762 (4e édition), décidant que *en imposer* aurait toujours le sens de « tromper » ; mais l'usage en a décidé autrement, il a tranché la difficulté et il évite l'équivoque d'une autre manière, il a laissé tomber l'une des formes et l'un des sens, la forme *imposer* sans *en*, et le sens de « tromper » (dont il reste trace dans le dérivé *imposteur*). L'arcaïsme *en imposer*, au sens de « tromper », ne serait plus compris, ni, dans aucun sens, *imposer* employé absolument (dont il reste l'adjectif participial *imposant*). La langue actuelle s'exprime comme Voltaire, quand il écrit : « Le cardinal crut *en imposer* au peuple en les faisant arrêter en plein midi. » C'est par affectation d'arcaïsme qu'on écrit parfois (on ne le dit jamais) : « Il crut *imposer* au peuple... »

Mots nouveaus.

Amérir. Nous avons signalé (1926, p. 175) l'absurdité d'in-

Digitized by Google

troduire dans un mot fait sur *mer* les deus *r* de *terre* et d'*atterrir* [1]. Ceus qui la commettent obéissent inconsciemment à la tendance qui nous pousse à distinguer dans l'écriture l'*e* dit *muet* et l'*é* ou *è*. Il est bien connu que, dans les cas semblables, tantôt nous redoublons la consonne, en écrivant par exemple *cruelle*, tantôt nous usons de l'accent : *discrète*, *fidèle*. Le plus sage est d'employer l'accent. On ne peut nier l'inconvénient qu'il y aurait à écrire de la même manière l'*é* fermé de « amerir » et l'*e* muet de « ferai, amener ». Mais *amérir*, à côte de *mer*, n'est pas plus extraordinaire que *chérir* et *enchérir* à côté de *cher*, que *véreus*, *cancéreus*, *amère*, à côté de *ver*, *cancer*, *amer*. On n'écrit pas « encherrir, verreux, cancerreux, amerre ».

On a remarqué avec raison qu'*amérir* ne convient guère lorsque la descente s'opère sur l'eau d'un fleuve ou d'un lac, et on a proposé d'employer *mouiller*. Mais il y a peu de rapports entre le mouillage de l'ancre d'un bateau qui est déjà sur l'eau, et la descente aérienne de l'hidravion. Pourquoi ne pas recourir à la comparaison si naturelle qui a donné naissance aus mots « avion, aviation » ? Comme l'oiseau, l'avion et l'aviateur volent,

1. *Atterrir*, proprt « aller à terre », se dit d'une barque qui aborde, d'un ballon et d'un avion qui prennent terre. Littré et le Dictionnaire Général enregistrent aussi le sens ancien de « remplir de terre », plus exactement « rendre terre » par asséchement ; à ce sens disparu se rattache la signification, encore vivante, du substantif *atterrissement*. En réalité, ce ne sont pas deus sens d'un même verbe, mais deus verbes indépendants l'un de l'autre. Un verbe fait avec les affixes *a-* et *-ir*, encadrant *terre*, peut normalement signifier : ou bien « aller à la terre » comme *aboutir* signifie proprt « aller au bout », ou bien dans une valeur figurée, qui est la plus fréquente, « aller ou conduire vers l'état terre, devenir ou rendre terre », comme *attendrir* c'est « rendre tendre » et *ameublir* « rendre meuble ». On a d'abord fait un *atterrir*, rendre terre, en parlant d'une pièce d'eau qu'on dessèche ou qui se dessèche ; dans une charte du XVe siècle, citée par Du Cange, il est question d'un vivier « qui pièça *aterrit* et vint en prez ». Il est bien évident que le sens actuel de « toucher terre » ne dérive pas de celui-là. L'ancien verbe *atterrir* était probablement déjà mort après avoir donné naissance à *atterrissement*, lorsqu'on a formé avec les mêmes éléments, autrement interprétés, notre verbe actuel, qui, à son tour, a engendré *atterrissage*.

Digitized by Google

et, comme lui, ils *se posent*. Voilà une locution bien française et très expressive, qui pourrait doubler utilement *atterrir* et *amérir*, et suppléer à leur insuffisance quand il s'agit d'une descente en eau douce [1]. (Voir la note tardive de la page 88.)

Paroissial. Dans *Nos actes nous suivent*, roman de P. Bourget, p. 21 de l'éd. de la *Petite Illustration*, et t. I, p. 55 de l'éd. Plon, on lit : « Prenez également ce livre. C'est un simple *paroissial* » [2]. Il s'agit d'un de ces livres de prières que nous appelons des « paroissiens ». Le mot *paroissial* ainsi employé a de l'allure, il fait penser au livre liturgique qu'on appèle le *pontifical*. Comme l'adjectif *paroissien* a deus valeurs substantives, puisqu'il désigne soit un fidèle de la paroisse, soit un livre de messe, la segonde valeur pourrait, sans inconvénient, passer à la forme *paroissial*. Mais il est peu probable que cet emploi du mot, qu'on ne remarquera sans doute guère, soit ratifié par l'usage.

Clochard. Dans le *Temps* du 12 janvier 1927, M. G. Montorgueil signale ce mot comme introduit tout récemment dans la circulation par les actifs metteurs en scène de l'Armée du Salut : « Pour la Nativité, dit-il, l'Armée du Salut fit savoir par une circulaire qu'elle organiserait le *Noël des clochards* », c'est-à-dire

1. En faveur d'un emploi extensif d'*amérir*, on a dit qu'*amérir* sur un fleuve n'était pas plus extraordinaire qu'*arriver* (= aborder) au sommet d'une montagne. Mais, entre *amérir* en eau douce et *arriver*, au sens actuel, même si l'on pense à la valeur étimologique, il y a toute la distance qui sépare une expression impropre d'une image. Entièrement effacée dans *arriver*, l'image est encore sensible dans « *aborder* quelqu'un » et ne nous choque pas. Mais « *atterrir* en pleine mer » n'offrirait à notre esprit aucune image acceptable, et serait simplement un terme impropre ; il en est de même de « *amérir* sur un fleuve ».

2. Page 39 du même roman, ligne 5, j'avais signalé à l'auteur le lapsus (qui n'a pas été corrigé dans l'éd. Plon, t. I, p. 107) : « N'*eus*-je pas *dû* comprendre... » pour *N'eussé-je pas dû*. Cf. notre Revue, 1926, pp. 61 et 173-4. Il vaudrait beaucoup mieus laisser tomber cette forme arcaïque du conditionnel passé, qu'on ne sait plus employer parce qu'elle n'est plus courante, et écrire simplement : « *N'aurais*-je pas dû... »

Digitized by Google

qu'elle ramasserait dans les rues les errants sans feu ni lieu, les « vagabonds *trainant* leur détresse dans les fanges de la cité ». Et il se demande quel rapport il peut y avoir entre la cloche et ces vagabonds : serait-ce que le mendiant se pent à la sonnette du riche pour appeler l'aumône, ou qu'il reste dehors comme l'ouvrier arrivé en retard, après le coup de cloche de l'usine ?

Mais ne serait-il pas plus naturel de croire que les créateurs du mot ont appelé *clochards* ceus *qui clochent*, qui vont *clopin-clopant*, qui *trainent le pied*, comme la « volatile » aventureuse de la fable,

Traînant l'aile et *tirant le pied*,
Demi-morte et *demi-boiteuse*.

Dans une autre fable célèbre, quand le Meunier est « comme un évêque assis », tandis que l'enfant suit à pied, La Fontaine fait dire à l'une des passantes :

C'est grand honte
Qu'il faille voir ainsi *clocher* ce jeune fils !

Sans doute le verbe *clocher* ne s'emploie plus guère qu'au figuré, mais il signifie proprement : boiter, clopiner, traîner le pied, et ce sens s'adapte fort bien aus errants que l'Armée du Salut a voulu ramasser dans les rues de Paris pour les associer aus réjouissances de la nuit de Noël.

Ainsi compris, analogue à « traînard, geignard », le mot est bien venu, pittoresque, d'une couleur agréablement vieillotte, et digne de pénétrer dans la langue usuelle. Quatre jours après l'article qui le signale, on le trouve employé sous la signature P. F., dans le même journal : « Sans doute y rencontre-t-on toujours... le vagabond, le « clochard », l'homme sans domicile, etc. »

Celui, quel qu'il soit, qui, le premier, a employé le mot, a-t-il vraiment pensé au verbe *clocher*, et non pas au substantif *cloche* ? Oserai-je dire que cela n'importe guère ? En contribuant à introduire ce nouveau venu dans la langue, nous avons le droit de le faire nôtre par notre interprétation ; et, si nous réussissons à la faire prévaloir, elle deviendra la bonne et véri-

Digitized by Google

table étimologie du mot. En présence d'un mot tout récent, il est aussi légitime de réformer, s'il y a lieu, la conception qui a pu lui donner naissance, que de redresser au besoin sa grafie comme il est arrivé pour « taxamètre », utilement corrigé en taximètre.

Quelques cas de non-accord du participe passé. — Un correspondant des *Nouvelles littéraires* signale la frase « Je ne puis vous dire l'impression que cela m'a *fait* ». Il dit avec raison que pas un Français sur mille ne fera l'accord, « et notez, ajoute-t-il, que je ne mets en balance que les avis de personnes douées d'une culture appréciable ! » André Thérive dit de son côté : « *L'impression que cela m'a faite* choque l'oreille, et, pour ainsi dire, l'esprit même. Il n'y a pas un pédant qui oserait faire l'accord dans une telle occasion, malgré les lois formelles de la grammaire.... Je crois personnellement que, dans *l'impression que ça m'a fait*, le neutre *ça* contamine de sa neutralité toute la proposition relative ». Peut-être, quoique « l'impression que vous m'avez *faite* » ne semble guère moins singulier. Il paraît certain que « les expressions verbales composées ont tendance à être invariables ». Par *expressions verbales composées*, il faut entendre surtout celles qui sont plus ou moins figées, que l'esprit ne décompose pas, où l'article ne s'est pas introduit, comme *faire pitié*, ou bien où l'article n'est pas devenu obligatoire, comme *faire impression* (à la différence d'autres, telles que « faire *une* recommandation », puisqu'on ne dit jamais « faire recommandation »). On peut d'ailleurs noter ou imaginer bien d'autres cas où l'accord nous choquerait. Dirait-on ou écrirait-on à une femme : « En apprenant votre déception, croyez bien que nous vous avons *plainte* » ? Sans doute, la rareté de l'emploi de ce verbe au passif fait que notre oreille n'est pas habituée à la forme féminine du participe. Veuillot a écrit : « *Elle s'*y est mal *pris*. » La locution « *se prendre* d'une certaine façon *à* faire quelque chose », comme disait Molière, « s'*y* prendre *pour la faire* », comme nous disons avec un beau pléonasme, signifie proprement « se disposer, s'arranger en vue de... ». Elle est aujourd'hui figée, nous ne

Digitized by Google

l'analisons plus et elle nous fait l'effet d'un réfléchi intransitif, mais ce n'est pas la raison du non-accord. Le verbe *s'ouvrir*, en parlant d'une fleur ou d'un objet inanimé, a toujours été un réfléchi intransitif, la fleur ne s'ouvre pas elle-même, et cependant nous n'hésitons pas à dire qu'elle s'est *ouverte*. C'est l'ancien accord normal de tous les réfléchis avec le sujet. Pourquoi donc dit-on : « Phèdre s'est *éprise* d'Hippolyte » et « pour lui plaire, elle s'y est mal *pris* » ? La raison est bien simple. *Éprendre* s'emploie couramment au passif, et *prendre*, dans ce sens spécial, jamais ; Phèdre est *éprise*, mais, quand elle s'y prent mal, elle n'est pas *prise*, d'où la répugnance à dire qu'elle s'y est *mal prise*.

Ailleurs l'accord ne nous étonne pas, ou nous étonne moins; mais on l'omet constamment dans la langue courante, sans que nous y prenions garde. Vaut-il la peine de faire une discrimination, de s'arranger comme le propose A. Thérive, « pour *dire* sans crainte les frases où l'accord sonne de façon trop baroque, mais pour ne les *écrire* jamais » ? Personnellement, je verrais sans inquiétude la langue écrite suivre la pente de la langue parlée, qui conduit tout doucement à l'invariabilité du participe conjugué avec *avoir*. Elles n'y perdraient rien l'une ni l'autre ; car l'idée verbale est tout à fait indépendante de la place du complément; l'accord déterminé par cette place ne peut donc exprimer aucune nuance particulière de la pensée. Il y a des siècles que nous ne sentons vraiment plus le rapport entre le participe passé et le complément qu'il qualifiait à l'origine, quelle que fût sa place. On a signalé par constraste l'accord populaire avec le complément d'un autre verbe : « la maison qu'il a *faite* construire » ; c'est surtout au sud de la Loire, où l'accord a été mieus conservé par les patois, qu'il s'est introduit abusivement dans des constructions semblables, ce qui en montre l'inanité. On est tenté de conclure, comme la *Revue pédagogique* de février 1925 (p. 109, article intitulé *La règle des participes*) : « N'est-il pas temps de mettre fin à une pratique qui n'a plus de sens ? Pourquoi les hommes civilisés se conduisent-ils comme ces insectes qui, en vertu de l'instinct, con-

Digitized by Google

tinuent à accomplir certains actes même lorsque ces actes n'ont plus de motif, et amoncellent des victuailles auprès de leurs larves, même lorsqu'elles sont mortes ? Pourquoi continuons-nous à contraindre nos enfants à amonceler des fautes autour de règles mortes ? »

Encore la confusion de la forme subjonctive du CONDITIONNEL PASSÉ *avec le* PASSÉ ANTÉRIEUR DE L'INDICATIF. — A l'exemple tiré du dernier roman de P. Bourget (ci-dessus, p. 84, n. 2), ajoutons celui que nous apporte la dernière nouvelle d'H. de Régnier (*Nouvelles littéraires*, 9 avril 1927, p. 7, col. 2) : « Je ne m'y refusai pas (à apprendre les nouveaux principes). C'était un moyen de me rapprocher de ma chère Lise dont les préjugés de jadis m'*eurent* stupidement *séparé*. » Simple distraction d'un auteur qui connaît admirablement les moindres finesses de notre langue classique, ou faute de copie, il est caractéristique qu'elle ait échappé à la correction des épreuves. On ne sait plus distinguer ces deus tens, qui ont normalement, dans la prononciation, une forme commune, la 3e p. du singulier.

Note tardive pour la page 84, 4e ligne. — Nous avons déjà proposé l'emploi de « se poser », dans le *Nouvelliste de Lyon* et dans les *Annales politiques et littéraires*. Il semble que cet emploi tende à se généraliser ; nous avons, depuis, rencontré maintes fois *se poser* dans la presse, et la locution figure dans le texte officiel de la citation en l'honneur du jeune pilote Henri Érable (*Le Temps* du 4 avril 1927) : «... S'apercevant que l'avion qu'il accompagnait avait été contraint d'atterrir par suite d'une panne de moteur, il n'a pas hésité à *se poser*, près du cap Bojador, pour porter aide et protection à son camarade en détresse,... a été tué, victime de son dévouement ».

Le Propriétaire-Gérant : ÉDOUARD CHAMPION

MACON, PROTAT FRERES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII

Digitized by Google

LE

PATOIS DE DOMBRAS

MEUSE (*suite*).

---

trăpăy, va. Tremper. *trăpăy la sŭp*, tremper la soupe. Part. pass., trempé. *lă tĕr ĕ trăpăy*, le sol est détrempé.

trăr, va. et vn. Traire. *lĕ văe trăyõ*, les vaches donnent du lait.

trăvàeŏy, sm. Cheville de fer qui fixe les *àrmõ* au timon du char. *trăvé*, travers. *õ travé dĕ ɛã*, à travers les champs. *trăvĕrsăy*, traverser, franchir. Mot qui a supplanté le verbe d'où est né *trăvàeŏy*.

trăw, sm. 1) Trou en général ; 2) espace vide, pratiqué dans la muraille près du foyer et destiné à recevoir les cendres. *trăwăy*, va. trouer.

trãeĭ, sfpl. Colique du cheval.

trĕf, sf. Trèfle, champ de trèfle.

trĕlăy. Même sens que *dĕtrĕlăy*.

trém, sf. Trame.

trém, sf. Épi tombé au cours du travail de la récolte.

trĕmœyr, sf. Trémie (du moulin, du van mécanique).

trénà, sm. Lambin.

trĕzé, sm. Tas de gerbes (actuellement de 10 ou de 12) fait sur le champ moissonné avant l'engrangement. V « des trézaux d'avoine » (acte du 13 septembre 1763). Lettré *trĕzẽ*.

trie, sm. Pièce de terre en friche. Primitivement, dési-

Digitized by Google

gnation de l'une des trois parties de l'assolement triennal, la jachère.

trɨɛmãt, sf. Fainéante, coureuse.

trɨgɔ̃dɑ̃y, va. Falsifier.

trɨkwɑ̃ɛ, sf. Tenaille.

trɨmɑ̀zɑ̀, sm. Cortège de fillettes qui, les dimanches de mai, vont quêter de maison en maison et chantent une chanson appelée aussi *trɨmɑ̀zɑ̀*.

trɨɔ̃lɑ̃y, va. Aller de çà de là en perdant son tens, musarder.

trɨplɑ̃y, va. 1) Frapper la terre du pied à coups répétés ; 2) piétiner. *trɨplɑ̃y lɛ̃ grɛ́*, abîmer les récoltes sur pied en traversant les champs.

trɨs, adj. Triste.

trɔ̃, adj. num. card. Trois. V. *trwɑ̀*.

trɔ̃, sm. Trot. *trɔ̃tɑ̃y*, vn., trotter.

trɔ̃y, sf. 1) Truie. Par ext. : injure ; 2) jeu qui consiste à envoyer, à l'aide d'un bâton, dans un trou pratiqué dans le sol une boule de bois.

trœ̃ŋ, sf. Mine désagréable. *fɑ̀r lɑ̃ trœ̃ŋ*, bouder.

trœ̃pɛ́, sm. Troupeau (de moutons).

trœ̃vɑ̃y, v. Trouver. *r(ɛ̃)trœ̃vɑ̃y*, retrouver.

trwɑ̀, adj. num. card. Trois. Loc. *trwɑ̀ fwɑ̃*. V. chap. VI, Locutions. Primitivement *trɔ̃*, qui se rencontre dans la désignation *ɛ̃ trɔ̃ kwɑ̀*, pièce de terre d'une contenance de trois quarts d'un journal.

tœ̃y, va. Tuer.

tœɛ̃, sm. 1) Meule de gerbes ; 2) ensemble de gerbes rangées dans le grenier.

tœ̃, adj. et pron. indéf. Tout, tous. *tœ̃partœ̃*, partout. *tœ̃sɛ̃*, ici. *tœ̃lɑ̃*, là. *kɛ̃ tœ̃* ! quelle quantité ! *s ɛ̃ tœ̃t ɛ̃*, c'est tout un, indifférent. V. *ɛɑ̃kɛ̃*.

tœ̃, sm. Tour. *fɑ̀r ɛ̃ tœ̃*, tracer un sillon à l'aller et un

Digitized by Google

segond au retour. *fȁr ẽ dmȁy tŭ*, arrêter le tour vers le milieu du champ. *fȁr ẽ kŭ́ɛ tŭ*, arrêter le tour à peu de distance du point de départ. *fȁr ẽ tŭ*, jouer un tour. *s ĕ bẽ l tŭ sì jĕ n sṓy m mȁt ȁsí mĕ*, ce serait trop fort si je n'étais pas maître chez moi.

tū́, adv. Tôt. V. *byètū́*.

tŭbȁk, sm. Tabac.

tŭɛ, sm. Aiguille d'une horloge. *tŭɛì*, va., toucher.

tŭné, sm. Tonneau.

tū́r, sm. Tort. *bȁyì tū́r ȁ*, condamner q.q.n. (en justice).

tū́rɛ, sf. Brassée de foin, etc. pliée en deus par son milieu, ce qui assure la cohésion du chargement d'une voiture.

tŭrĕ, sm. Rouet à filer.

tŭrnȁy, v. 1) Tourner (sens propre); 2) devenir aigre (lait). *s turnȁy ȁ*, se changer en. *kãd^{t} ō rmŭ bẽ l mȁtò dȁ sȁ mì^{v}ȁy, í s tŭrn ȁ krém*, si l'on remue le lait caillé dans sa *mì^{v}ȁy*, il se transforme en crème (plaisanterie). *tŭrnȁy*, sf., volée de coups. *tŭrnā*, sm., cordelette de cuir du fouet. *tŭrnís* adj. 1) étourdi à force de tourner ; 2) sf., maladie des moutons. *tŭrnœ̀yr*, sf., champ perpendiculaire à une série d'autres champs. V. *fȍslȁy* s. *fȍsȁy*.

tū́rt. V. *tȍrdȍy*.

tŭrté, sm. Gâteau rond. *tŭrtĕlȍ*, sm., languette de pâte cuite à l'eau ou dans du lait et qui se mange trempée dans du vinaigre (mets du vendredi saint).

tŭrtŭ [1]. Tous sans exception. Ne s'emploie qu'absolument.

tŭs, sf. Rume, tous. *ȁvwȁ lȁ tŭs*, être enrhumé. *tŭsì*, vn. Tousser.

tŭsé, sf. Toussaint.

tŭt ȁvṓ [1]. Loc. adv. Partout, en tous sens, sans ordre. V. *ȁvṓ*.

1. A ranger sous *tŭ* ?

Digitized by Google

tŭ̈yõ, sm. Souillon.

twăl, sf. Toile. V. *tĕlăy*.

tyă ! Viens (appel, surtout au chien et au porc).

U

ŭɛ, sf. Porte petite ou de dimensions moyennes. V. *pŭrt*. *mĕt ă l ŭɛ*, mettre à la porte. *l ŭɛ dĕ dvã*, la porte qui donne sur le devant de la maison.

ŭmœ̆r, sf. V. *ŭmœ̆r*.

ŭ̈ólăy, *hŭ̈ólăy*, va et vn. Crier fort, appeler par un cri retentissant.

ŭtŭ̈, sm. 1). Outil. *mĕt lĕz ŭtŭ̈ sœ̆ l tăy*, cesser un métier.

ŭzăy. User, usé.

u

u̇bliăy, v. Oublier.

u̇ɛ, sf. Clavette disposée à l'extrémité de l'essieu.

u̇m, sm. Homme. *ẽn u̇m ĕlă*, un homme de cette sorte, de cet acabit.

u̇nĕt, adj. Poli, courtois. *u̇nĕttăy*, sf., acte de prévenance (invitation, etc.).

u̇nœ̆r, sm. Honneur, honneurs.

u̇rɛ, sf. Orge, champ d'orge. *grė d u̇rɛ*, grain d'orge.

u̇rsõ, sm. Hérisson.

u̇t. Loc. : *mĕt ă u̇t*, donner du bétail (généralement des moutons) à un preneur pour une durée déterminée en vue d'avoir la moitié du profit.

u̇tăy, va. Oter. *rŭ̇tăy* va., enlever, ranger. *rŭ̇tăy lă tŏl*, desservir.

u̇vrăɛ, sf. Travail. *u̇vrăɛ*, sfpl., travaus des champs (moisson, etc.)

u̇vrĕ. V. *dŭ̇vrĕ*.

Digitized by Google

ŭvrĭ, sm. 1) Ouvrier en général. *ẽ bô ŭvrĭ*, un bon ouvrier ; 2) artisan.

ŭy, sf. Oie. *wărdăw d ŭy*, gardeur d'oie (tombé en désuétude ; les oies, qui étaient très nombreuses à Dombras dans le passé, comme en témoignent les procès-verbaux de fortiers, n'y existent plus qu'en très petite quantité et ne vont pas aus champs). *ŭyô*, sm., oison.

V

vă. sm. Vent. *vătwăr*, sm., vent violent. Arc., auj. *grā vă*.

văє, sf. Vache. *văєĕt*, petite vache. *văєĭ*, vacher gardant le troupeau communal alors qu'il en existait un.

văєăw, sm. Putois. Par ext. : braconnier d'eau douce.

văєẽn, sf. Une des trois parties de l'assolement triennal, celle qui suit les *màrsăє*. V. ce mot s. *màrs văєăy*, va., labourer les terres en *văєén*.

văєĕt, sf. Colchique d'automne.

văddăє, sf. Vendange. *văddăjĭ*, va., vendanger

vălĕ, sm. Domestique.

văr, adj. Vert. *vărdiᵘô*, sm., plante en retard dans sa maturation.

vără, sm. Verrat. Par ext. : injure.

vărăw, sm. Verrou. *vărăwdăy*, va., *mĕt l vărăw*, verrouiller.

văr€, sf. Verge. *văr€ dĕ prăy*, gaule d'environ deux mètres de long servant à mesurer les champs et les prés. *vărjĕt*, sf. 1) rebord extérieur de la lame de la faus ; 2) bande fixe de la crémaillère.

vărgŏjŏ, sm. Grenouille verte. Lettré *vărgŏzŏ*.

vărjĭ, sm. Verger.

vărkăwrĕs, sf. Grenouille rainette.

Digitized by Google

vằrpĭɛằw, sm. Martin-pêcheur.

vằrsằy, vn. 1) Se renverser (voiture). *j ằvạ̄ vằrsằy*, notre voiture s'est renversée ; 2) tomber sur le côté (blés, etc.) ; 3) donner la première culture après la récolte des céréales de mars [1]. *vằrsén*, même sens que *vằɛén*.

vằrvyæ̆, sm. Verveus.

vằryĕr, sf. Verdier.

vằryŏl, sf. Verrue.

vằryŏl, sf. Virole.

vằrzyō, sm. Tige de bois à laquelle s'attache le fil qui s'enroule dans l'ensouple.

vằs, sf. Loc. : *pyæ̆r ằ lằ vằs*, pleuvoir à verse.

vằt, va. 1) Vendre. *s vằt* faire office, moyennant rémunération, de remplaçant à l'armée ; 2) trahir, dénoncer.

vằt, sm. Ventre.

vằwl, adj. Meuble, qui se laboure aisément ; qui glisse facilement sous le pied ou dans la main.

vằwt, sf. Crêpe (mets). Lettré : *vŏt*.

vằwt, sf. Voûte.

vằwtĕ, sm. Lisses (du métier à tisser).

vằyẽ, sm. Pelle à feu.

vãrdĕ, sm. Vendredi.

vé, prép. Même sens que *dvé*, mais plus rare.

vé, sm. Veau. *fằr lằ vé*, vêler. *véyō*, sm., jeune veau.

véɛ, sm. Ver (de terre).

vĕl, sf. Ville. *dzằw lằ vĕl*, lieu-dit. *vĕlằɛ*, sm., village.

vĕ ḷ sĕ. Le voici. *vĕ ḷ lằ*, le voilà. *lằ vsĕ*, la voici. *lằ vlằ*, la voilà.

vĕnằk, sm. Vinaigre.

v(ĕ)nĕ, vn. Venir. *ṛvĕnĕ*, revenir. *ṛvĕnĕt*, sf. retour d'un objet projeté (boule etc.) ayant rencontré un obstacle.

1. Le nom donné à la deusième culture est *r(ĕ)kằwpằy*, à la troisième *r(ĕ)bĕnằy*. La dernière est l'ensemencement, le *wằyẽ*.

Digitized by Google

vẽp, sfpl. Vêpres. *vẽp dẽ fiy*, vêpres récitées par les jeunes filles avant les vêpres proprement dites. *vẽprăy*, sf., après-midi. Arc., auj. *ăprẽ măydẽ*.

vẽr, sm. Verre.

vẽs dẽ lăw, sf. Licoperdon.

vẽzõ, sm. Manche de fouet fait de brins de bois tressés ; le fouet lui-même.

vĭ, sf. Vie. *sẽ lă vĭ d ŏ mõt*, ainsi vont les choses. *nõ d*[l] *lă vĭ*, juron anodin.

vĭf, vn. Vivre. *ĭ fŏ vĭf ăvŏ lẽ vĭvã*, il faut de la tolérance et de la bienveillance à l'égard d'autrui (sens un peu différent de la locution française). *vĭkæ̆*, vécu. *vĭkărĭ*, sm., vivres, mangeaille.

vĭŋ, sf. Vigne. *vĭŋŏp*, sm., vignoble.

vĭt, adv. Vite. *vĭtmă*, en hâte.

vĭy, sf. Veille. *vĭ*[y]*ĭ*, vn., veiller. Sf. veillée (réunion du soir). (*s*) *răvĭ*[y]*ĭ*, (s') éveiller.

vlă, adv. Voilà. *tă vlă*, en voilà. *v*(*ẽ*)*sẽ*, voici. V. *vẽl sẽ*.

vlătĭ, adv. Volontiers.

vŏ. V. *ăvŏ*, *dẽpãsăy*.

vŏlăy, vn. et va. 1) Voler (oiseaux) ; 2) dérober. *vŏlăw*, sm., voleur. *vŏlăy*, sf., rossée.

vŏlẽt, sf. Clayon.

vŏrmă, adv. Vraiment.

vŏyt, adj. Vide. *vŏydĭ*, va., vider. *ă vŏyt*, à vide.

vrà, adj. Vrai. *vẽrĭtăy*, sf., vérité.

v(*ẽ*)*sẽ*. V. *vlă*.

vŭ. V. *ăvŭ*.

vŭăɛ, sm., voyage. *vŭẽt*, sf. sentier.

vwăr, va. Voir. *ĭ fă bõ vwăr*, c'est un beau spectacle que.

vwăzẽ, sm. Voisin. *vwăzẽn*, voisine.

vyẽ, adj. Vieus. Arc., auj. *vyæ̆*. *vyẽy*, vieille. *ẽn vyẽ făm*, une vieille femme.

Digitized by Google

W

wȁ, adv. Guère.

wȁp, sf. Guêpe.

wȁrє, sf. Ivraie.

wȁrdȁy, va. Garder, surveiller. *wȁrt*, sf., garde. *pȁyï lȁ wȁrt dȅ bȅt*, payer la surveillance du bétail. *wȁrdȁw* (v. *ŭy*).

wȁrkȍl, sf. Forte courroie attachée au cou des chevaus, et qui, accrochée au timon, leur permet de retenir le véhicule aus descentes.

wȁt, adj. Sale. Peu usité. V. *nĭє*. *wȁtĕn*, sf., saleté, ordure. Par ext. : vaurien, vaurienne (toujours au féminin).

wȁtĭ. V. *rwȁtĭ*.

wȁy, sm. Gué.

wȁy ! Exclamation, à peu près : eh bien !

wȁyē, sm. Semailles d'automne (seigle et blé). *mĕt lŭ wȁyē*, entreprendre ces semailles.

wȁyf 1) Lieu-dit. Anciennement vaine pâture de vaste superficie située pour la plus grande partie entre le bois de *pȁmėprȁy* et celui de Damvillers, désigné dans le plan cadastral par « pacage de la Woevre » ; 2) nom (féminin) des parcelles faites dans ce terrain et réparties entre les habitants à titre temporaire. *j ȁvā smȁy dō kȍlzȁ dȁ nȍt wȁyf*, nous avons semé du colza dans notre *wȁyf*.

Ẅ

ẅĭ, adv. Oui (quand le patoisant parle français, sinon *ȏy*).

ẅĭl, sf. Uile. *ȁ l ẅĭl ȏ vĕnȁk*, à l'uile au vinaigre (formule annonçant qu'un jeu commence).

ẅĭlbrĭkē, sm. Vilebrequin.

Digitized by Google

Y

y. Son de transition entre deus voyelles : *wȧ y ȧk*, pas grand'chose.

yḝ, sm. 1) Œuf; 2) morceau de bois en forme d'œuf sur lequel se place un bas à réparer.

Z

z. Son analogique entre deus voyelles. *õ z ḝ*, on est.

zŏgă̆y, va. 1) Attraper, surprendre; 2) vn., se toucher. *lḝ ei̯k zŏgõ*, les billes se touchent.

zŭ̆p ! Exclamation, à peu près : vlan ! *zŭ̆p ! lḝ vlă̆ pă̆rtḝ*, vlan ! les voilà partis.

zwă̆zŏ, sm. Oiseau (enfantin). V. *jŏn*.

F. Piquet.

Digitized by Google

ESSAIS DE GÉOGRAFIE LINGUISTIQUE

DEUSIÈME SÉRIE

(*Suite*).

TROISIÈME PARTIE

AIRES FONÉTIQUES

I. — Les sous-produits de *C* (+*A* latin) dans la Gaule romane.

1° Plan et sources.

L'étude d'une aire fonétique qui s'est formée dès les premiers tens du moyen âge et qui s'est morcelée ultérieurement, est un sujet qu'il est intéressant d'étudier à l'aide des métodes de la géografie linguistique. La palatalisation de *c* devant *a* latin, qui apparaît au VIIe siècle dans une partie de la Gaule romane et qui a donné naissance ultérieurement à une grande variété de fonèmes irrégulièrement répartis (du moins en apparence), nous permet, par la richesse et la complexité de la matière, d'embrasser et d'analiser un ensemble délicat d'actions et de réactions[1].

Cette question pose une série de problèmes assez différents quoique connexes. Il s'agit d'abord de fixer les conditions originaires du fénomène, sa date, les limites de son expansion : problème d'ordre historique, déjà bien connu et qu'il importera surtout de préciser. Nous examinerons ensuite si les limites de l'aire de palatalisation sont restées fixes, sinon dans quels sens et sous quelles influences elles

1. Une enquête avait été ouverte par la *Revue des patois gallo-romans* sur les limites de la conservation de *c* devant *a* latin : mais elle n'a pas donné de résultats et rien ne fut publié.

Digitized by Google

se sont déplacées. Enfin nous étudierons la répartition géografique actuelle des sous-produits du *k* palatalisé, et nous rechercherons, d'après les données géografiques, historiques, sociales et linguistiques, par quels processus se sont opérées les scissions et évolutions fonétiques et quels ont été les foyers et la puissance d'expansion des évolutions segondaires ou tertiaires.

Pour des recherches aussi délicates, surtout quand on connaît l'incertitude des transcriptions et de la grafie à toutes les époques, la source essentielle de la documentation est formée par les patois actuels. Le territoire envisagé étant infiniment trop vaste pour être exploré directement et minutieusement par moi-même, force était d'utiliser les travaus régionaus ou d'ensemble qui ont été faits sur place par des linguistes, et d'avoir recours à l'obligeance de plusieurs spécialistes. J'ai fait quelques enquêtes et vérifications sur place, que je signalerai à l'occasion.

Comme l'intérêt de cette étude dépent, avant tout, du chois et de la mise en euvre des matériaus, je tiens d'abord à donner quelques détails sur mes sources. Il va sans dire que le canevas de mon travail m'a été fourni par l'*Atlas linguistique de la France*. Mais les mailles du réseau jeté par l'Atlas sont trop lâches pour que celui-ci permette de tracer des aires fonétiques, sans conter que l'état fonétique de certains patois hibridés et les répónses de certains sujets demandent à être interprétés et confrontés avec leur ambiance.

Pour la limite nord-ouest de la palatalisation (celle du normanno-picard), nous avons eu surtout recours aus travaus classiques de Ch. Joret[1]. Toute la partie de la langue

1. *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, 1883 ; *Du c dans les langues romanes*, Paris, 1874. Il y a aussi à glaner dans les travaus de M. Guerlin de Guer, dont l'*Atlas dialectologique* normand a été malheureusement interrompu.

Digitized by Google

d'oïl où le fonème palatal était devenu *ɛ* dès la fin du moyen âge se trouvait en dehors de nos recherches géografiques. Restaient le Nord-Est (Wallonie, Ardennes, Lorraine du Nord), au sujet duquel j'ai été principalement documenté, pour la limite entre *ɛ* et *tɛ*, *tŷ*, par M. Ch. Bruneau[1], et les hautes Vosges, déjà bien représentée dans l'A L F et sur lesquelles M. Oscar Bloch m'a fourni d'utiles renseignements, complétant ceus de sa tèse[2].

Le franco-provençal offre un intérêt particulier. Pour la Suisse romande, où le travail dialectologique a été organisé de façon remarquable, nous avons un document d'une valeur exceptionnelle, c'est la carte fonétique publiée en 1900 en annexe au rapport annuel sur les travaus du *Glossaire des patois de la* Suisse romande, et qui est précisément relative aus sous-produits de *c*, *g* (+*a* latin) : tipes CAMPU, GALBINU, VACCA, LARGA[3]. Cette carte peut être confrontée avec les *Tableaus fonétiques* (62 relevés) publiés depuis lors par la rédaction du *Glossaire*, et qui en confirment l'exactitude.

Pour la Franche-Comté, je possède l'épreuve en couleurs d'une carte inédite, dressée vers 900 par l'abbé Rousselot, d'après les notes posthumes de feu Roussey, auteur du *Glossaire du parler de Bournois*, canton de l'Isle-sur-Doubs (Paris, Welter, 1894). Cette carte devait paraître en annexe dans le *Bulletin de la Société des parlers de France*, qui n'a plus vu le jour[4]. Les patois de la Franche-Montagne et de

1. *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, 1913, et *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, t. I, 1913, t. II, 1926. M. Bruneau m'a donné quelques renseignements complémentaires intéressants.

2. *Les parlers des Vosges méridionales*, Paris, 1917.

3. Cette carte, qui m'a été obligeamment communiquée par M. Jeanjaquet, était donnée comme le spécimen d'un *Atlas fonétique de la Suisse romande*, que les circonstances ont empêché de paraître.

4. Roussey avait fait une enquête dans les trois départements de la

Digitized by Google

la Grand' Combe, étudiés respectivement par MM. Maurice Grammont et F. Boillot, sont, rappelons-le à titre documentaire, au centre de l'aire franco-suisse du *tɛ*.

Pour le versant italien des Alpes, j'ai combiné les données de l'A. L. F. avec des relevés fonétiques sur la vallée d'Aoste que m'a communiqués M. Gauchat, des indications fournies par M. Terracini pour la région de Suse, les résultats d'enquêtes personnelles, les anciens matériaus de Biondelli, l'enquête de l'abbé Rousselot dans les *Études romanes dédiées à Gaston Paris*, et les indications données sur la région de Coni par Paul Meyer dans le travail que je cite plus loin ; enfin M. Jaberg, qui a tracé ici des limites linguistiques inédites, a bien voulu me communiquer ses relevés personnels ainsi que ceus de l'Atlas linguistique italien (sous presse) qu'il a préparé avec MM. Jud et Scheuermeier.

Franche-Comté pour étudier notamment la répartition des sous-produits de *c* (+*a* latin) (qui sont ici, suivant la région, *tɛ*, *ɛ* et *ts*, avec quelques variantes); il avait enquêté dans une grande partie des communes, mais non dans toutes. Les notes m'avaient été passées par l'abbé Rousselot et j'avais préparé une carte fonétique qui ne faisait entrer en ligne de conte que les points observés. L'abbé R. me reprit les notes et mon projet, pour lui substituer une carte avec aires en couleurs, évidemment plus saisissante, mais beaucoup moins exacte, puisque les aires coloriées englobaient des villages qui n'avaient pas été visités. Il en est résulté des erreurs ; j'ai relevé les suivantes : 1° Saint-Amour (Jura) et les villages voisins ont été annexés bénévolement à la zone du *ts*, alors que l'A. L. F. note *s* comme en Bresse ; or c'est l'*Atlas* qui a raison (vérification faite sur place par M. A. Monnet, instituteur à Saint-Amour, en avril 1926); — 2° à Jougne, dans la zone du *ts*, la carte notait un îlot de *ɛy* ; ce son m'ayant paru suspect, j'ai fait vérifier à la même époque par M. Boillot, instituteur à Jougne, qui m'a certifié l'uniformité de l'aire *ts* et l'absence totale de *ɛ* mouillé; — 3° enfin, dans la région de Lure, d'après les renseignements que m'a fournis M. Oscar Bloch, la limite de *tɛ*, sur la carte, est un peu trop à l'ouest. — Cette carte m'a été néanmoins utile, surtout pour le Doubs (que Roussey avait le plus exploré), où elle révèle un îlot arcaïsant de *tɛy* dans l'aire *tɛ*. — J'ignore ce que sont devenues les notes de Roussey.

Digitized by Google

Une carte fonétique des sous-produits de *c*(+*a*) pour les deus départements de la Savoie m'a été aimablement établie par M. J. Désormaux d'après des notes laissées par feu A. Constantin, et les siennes propres. Je l'ai complétée et rectifiée pour la Maurienne par les résultats d'enquêtes personnelles.

Le Dauphiné septentrional, où la répartition des fonèmes est si curieuse, a été jadis magistralement étudié par l'abbé Devaux[1], qui a minutieusement décrit la géografie des fénomènes en question. Je n'avais qu'à suivre un si bon guide. M. Duraffour m'a donné des renseignements complémentaires[2].

La région intermédiaire entre le Dauphiné septentrional et la Provence, pas plus que le Languedoc septentrional n'ont donné lieu à aucun travail qui touche notre sujet ; la mort de Ronjat m'a privé d'un collaborateur qui eût été précieus. Avec *l'Atlas*, qui m'a surtout servi pour la Lozère, l'Ardèche et la Drôme, j'ai utilisé l'intéressant travail publié jadis dans la *Romania*[3] par Paul Meyer, qui à une riche documentation historique a ajouté les résultats de trop rares enquêtes dialectologiques sur place. J'ai fait de mon côté en avril 1927 quelques vérifications dans la vallée du Rhône (et utilisé quelques correspondants sérieus). Un texte ardéchois, noté par l'abbé Rousselot[4], peut être conté

1. *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné au moyen âge* (Paris-Lyon 1892), pp. 273-276.

2. Cf. son étude dans le *Bulletin de la Société de linguistique*, 1926. pp. 74 sqq. J'ai fait une enquête personnelle en 1921 dans la région de Laffrey et Villard-de-Lans.

3. 1895, pp. 529 sqq. et 1901. 395 ; cf. C. Brunel, *Documents linguistiques du Gévaudan*, p. 80.

4. *Revue du patois gallo-roman*, I, 123-4. J'ai dépouillé la revue qui offre à ce sujet quelques textes intéressants et des matériaus recueillis par J. Gilliéron en Savoie.

Digitized by Google

parmi les repères. J'ai relevé moi-même en 1921 la limite entre *ts* et *tɕ* dans le Queyras.

Le Lyonnais a fait l'objet d'études fonétiques de Nizier du Puitspelu et de Philipon [1], mais la répartition géografique des fénomènes n'y est pas envisagée. Des précisions m'ont été fournies sur l'Ain par M. Duraffour, sur le Rhône par M. A. Martin, sur la Nièvre par M. le chanoine Meunier, trois spécialistes de ces régions. Pour le Charollais, Mlle Gonniaud, institutrice à Brogny, m'a envoyé des documents recueillis sur place avec une petite carte linguistique de sa région, dont la géografie fonétique, pour la répartition de *ts* et *ɕ*, apparaît sous un jour tout à fait nouveau.

En ce qui concerne la Basse-Auvergne, j'ai complété les matériaus que j'avais utilisés dans ma *Géografie fonétique d'une région de la basse Auvergne* (pp. 11-14 et carte I) : 1° à l'aide d'une enquête de M. B. Petiot, dont les résultats ont été publiés en 1908 avec une carte [2] ; 2° en continuant mon enquête personnelle.

La région située entre le Cantal et la Gironde a été étudiée dans une excellente enquête exécutée en 1895 et 1896 par MM. Antoine Thomas et E. Teulié (il n'y a qu'une petite lacune en Corrèze) [3]. Le but était de déterminer la limite septentrionale de la conservation de *c* devant *a* latin. Les enquêteurs ne se sont pas bornés à rechercher cette limite, à enregistrer ses flottements en certains points ; ils

1. Notamment Nizier du Puitspelu, *Très humble essai de fonétique lyonnaise*, Lyon, 1885 ; Philipon, *Le dialecte bressan au moyen âge* (*Revue des patois gallo-romans* ; I, 57). Je rappèle aussi E. Veÿ, *Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle*, où j'ai trouvé des documents intéressants, comme on le verra plus loin.

2. *Les patois du Puy-de-Dôme*, brochure (Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de 1908, Clermont-Ferrand, 1908).

3. *Bulletin de la Société des parlers de France*, 1897, pp. 221-275

Digitized by Google

nous ont donné aussi de précieus renseignements sur la nature des sous-produits de la palatalisation du côté du nord. — Par contre, il y a peu à tirer de la tèse de M. G. Guillaume (*Contribution à l'étude du glossaire périgourdin*, Paris, 1927).

Dans la Creuse, M. A. Thomas a tracé autrefois [1] les frontières qui séparent les aires du *ts*, du *tɛ* et du *ɛ*. Il y a peu à glaner, par contre, dans la *Grammaire limousine* de Chabaneau, un peu plus, pour la région charentaise, dans *Les modifications phonétiques...* de l'abbé Rousselot et la *Revue des patois gallo-romans* (II, 282, etc.) ; il faut y joindre la carte XVII des *Aires morphologiques de l'Angoumois* de M. Terracher et les indications, un peu sujettes à caution, de Tourtoulon et Bringuier.

*
* *

Notre sujet comprent deus questions bien distinctes, que nous traiterons tour à tour :

1° Palatalisation de *c* devant *a* latin en Gaule au début du moyen âge. Date du fénomène ; son extension, comment et pourquoi il s'est arrêté à certaines limites ; fixité ou variations de ces limites jusqu'à nos jours.

2° Étude des sous-produits de la palatalisation de *c* (+ *a*) : répartition actuelle, déplacements historiques des aires, reconstitution des évolutions divergentes.

*
* *

2° *La palatalisation et ses limites.*

Les grandes lignes de la palatalisation de *c* (+ *a*) dans la Gaule romane sont connues depuis assez longtens. Il suffira de les rappeler, en précisant quelques points.

1. *Rapport sur une mission philologique dans le département de la Creuse*, Paris (Archives scientifiques), 1877.

Digitized by Google

La palatalisation de *k* devant les voyelles antérieures est un fénomène très fréquent, mais qui se manifeste avec plus d'intensité dans certains groupes linguistiques et à certaines époques. C'est le développement d'une tendance naturelle du langage : *k* s'articulant plus en avant devant *e* que devant *o*, une accentuation de cette position suffit à amener la palatalisation, soit la production du *k* palatalisé, que je note *ky*. Ce *ky* évolue généralement vers *ty*, par développement de la palatalisation qui atteint à cette étape son maximun (presque tout le palais dur est recouvert par le dos de la langue) [1]. L'évolution se poursuit par une dépalatalisation progressive qui substitue à l'élément *y* un élément chuintant ou sibilant, lequel peut arriver à éliminer l'élément occlusif qui le précède.

Trois séries de palatalisations, à des époques et avec des extensions géografiques différentes, ont affecté le *k* [2] en latin vulgaire. Il est remarquable que ce fénomène était inconnu au latin classique, depuis l'époque préhistorique jusqu'aus premiers siècles de l'Empire : la tendance palatalisante du latin vulgaire s'affirme donc, suivant la téorie du substrat formulé par M. Meillet [3], du jour où le latin fut parlé par une majorité de populations non latines, ayant des habitudes et des tendances fonétiques différentes. Une première évolution, qui gagna toute la Romania, affecta le groupe *ky* (*c* + *e*, *i* en hiatus) ; une segonde, qui dut la suivre de près, *k* + *e*, *i* non en hiatus ; cette dernière n'atteignit ni la Dalmatie, ni le centre de la Sardaigne.

1. Cf. A. Dauzat, *Les articulations consonantiques*, dans *La Parole*, 1899, 621 sqq.

2. Nous ne nous occupons que du *k*, l'évolution du *g* n'étant pas toujours rigoureusement parallèle.

3. *Les langues dans l'Europe nouvelle*, 107 sqq.

Digitized by Google

La troisième série est propre à la Gaule du Centre et du Nord. Pour la commodité, on dit en général qu'elle affecta *c* devant *a* latin : formule incomplète, le *k* ne pouvant se palataliser devant *a* sans l'être *a fortiori* devant les voyelles plus palatalisantes *e* et *i*. Si les groupes *ce, ci* du latin classique avaient été entraînés dans l'évolution précédente, de nouveaus groupes *ke, ki* s'étaient reformés dans l'intervalle par l'introduction de néologismes (d'origine germanique, grecque, etc.) : ceus-ci ont suivi naturellement la même évolution, le développement fonétique de *skiua* → *eschine* et κιχκον → *chiche* étant parallèle à celui de *cantare* → chanter.

C'est là un fait bien connu. Ce qui l'est un peu moins, c'est que des néologismes (généralement de formation crétienne) introduits dans la langue populaire au moment de la dernière palatalisation, et qui offraient le groupe *ky* (*c* + *i* en hiatus) ont hésité pour l'assimilation fonétique du groupe *ky*. En français central, où la tradition de cette série était mieus maintenue, ces mots ont continué à être embrigadés dans l'ancienne évolution *ky* → *ts* (*parochia* → *parokya* → *paroice* → *paroisse*; *Lucia Luce*), tandis qu'ailleurs *parokya* a suivi *vacca* → *vakya*, d'où en Auvergne *parocha* → *parọtså* [1] (et *Lụtså*, postulant un médiéval **Lucha*) et dans les toponimes de l'Est, *Paroche*, *Baroche* (influence de *basilica*) que cite Longnon (*Les Noms de lieu*, p. 342). En ancien provençal, Emil Levy enregistre la forme *parocha* et *paroquia*, celle-ci montrant que le groupe *ky* a pu se conserver dans la région du Midi restée en dehors de la dernière série de palatalisations (cf. *Laparrouquial*, commune du Tarn).

La cronologie des deus dernières palatalisations (nous

1. Voir mon *Glossaire du patois de Vinzelles*, p. 7.

Digitized by Google

laissons de côté la première) est assez facile à établir. La palatalisation de *c* devant *a* est attestée à partir de 615 : preuve qu'au début du VIIe siècle la série précédente avait suffisamment évolué pour qu'aucune confusion ne fût possible [1].

c + *e*, *i* a d'abord abouti à *tɛ* dans la langue populaire avant la dislocation de l'empire romain (puisque cette évolution est générale), c'est-à-dire au moins au Ve siècle. Une évolution dont le centre d'irradiation dut être Lyon et le bas Rhône amena ce *tɛ* à *ts* sur un territoire très vaste, gagnant toute la Gaule (sauf le normanno-picard), la péninsule ibérique et le nord de l'Italie. L'identité de son en ancien picard et en italien ne peut s'expliquer autrement. Ce groupe *ts* lui-même se réduisit plus tard à *s*, en Gaule aux XIIe-XIIIe siècles, en Portugal vers le XVe siècle, tandis qu'il aboutissait à *ʂ* en castillan vers la fin du XVIe [2].

Dans la Gaule du Centre et du Nord, le *ky* formé au VIIe siècle suivit d'abord la même évolution que son prédécesseur. A. Darmesteter [3] estimait qu'il était arrivé à l'étape *tɛ* dès le VIIIe siècle, tandis que M. Meyer-Lübke pose en principe (*loc. cit.*) que « la palatalisation complète est postérieure à Charles Martel », ce prince étant le premier *Karolus*, nom dans lequel le *K* s'est palatalisé. Je partage plutôt l'avis de ce dernier : pour que le *K* de ce mot ait pu suivre la série, la palatalisation ne devait pas avoir dépassé l'étape *ty*. Le stade *tɛ*, en tout cas, dut être atteint dès le siècle suivant, pour se maintenir jusque vers

1. Sur tout ceci, voir Meyer-Lübke, *Einführung...*, § 116, *Gr. des langues romanes*, I, § 410, et Bourciez, *Éléments de linguistique romanes*, § 165.

2. Bourciez, *op. cit.*, § 336. Gaston Paris avait situé beaucoup trop tard ces évolutions (*Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études*, 1893).

3. *Romania*, 1880, 393 sqq.

Digitized by Google

le XIIIe siècle : à ce moment, *tɛ* se réduit à *ɛ* dans la majeure partie de la langue d'oïl, au moment où *ts* passait à *s* (et *tɛ* picard à *ɛ*)[1]. Le groupe *tɛ* a été conservé plus longtens au nord-est et à l'est de la langue d'oïl, ainsi qu'en franco-provençal et dans la partie du provençal qui avait été atteinte : ces deus dernières régions, comme nous le verrons, ont donné naissance ultérieurement à des évolutions complexes et variées.

*
* *

L'extension géografique de la palatalisation du VIIe siècle mérite d'être examinée de près. Le centre d'expansion principal paraît être Paris, dont l'importance s'était accrue, et subsidiairement Lyon. Le fénomène s'arrêta au Midi devant les régions les plus fortement romanisées, attestant l'influence du substrat celtique et celto-ligure (tout le massif alpestre a palatalisé), et au Nord devant le normanno-picard. La limite entre *k* (+ *a*) picard et *ky* → *ɛ* francien semble, au moyen âge, être sensiblement la même qu'entre *tɛ* (+ *e*, *i*) picard et *ts* (+ *e*, *i*) francien ; de nos jours, ces deus limites, relevées par Joret, se suivent de très près, si même elles ne coïncident pas en partie (autant que permet d'en juger le délabrement des patois).

Comment expliquer ce fait, singulier, si l'on songe que les limites fonétiques ne coïncident jamais ? Gilliéron enseignait jadis (vers 1897-99) que les deus fénomènes étaient fonétiquement connexes : erreur manifeste (que nul ne soutient plus aujourd'hui) ; il suffit de rappeler que le Midi, qui a gardé *ka*, a amené *c* (+ *e*, *i*) à *ts* (puis *s*) et non à *tɛ*. Et d'ailleurs Joret a relevé des écarts sensibles entre les deus limites, à l'est et à l'ouest de la Normandie.

H. Morf a formulé, voici quelques années, une hipotèse

1. Bourciez, *op. cit.*, § 269 a.

Digitized by Google

séduisante de prime abord [1]. Le normanno-picard avec le wallon représenterait un substrat celtique particulier, celui des Gaulois Belges : l'ensemble de ces dialectes constituerait le belgo-roman, remarquable par son caractère conservateur en face des autres dialectes d'oïl, et dont le picard serait le noyau ; tels arcaïsmes seraient communs au picard et au normand (maintien de *k* devant *a* et du *tɛ* de la première série), tels autres au picard et au wallon. Mais ceus-ci ne sont ni caractéristiques, ni primitifs.

En outre, on ne nous explique pas comment la Wallonie a été atteinte par la palatalisation de *c* + *a* tandis que la Picardie restait indemne : dire que cette évolution s'est produite plus tard et indépendamment en Wallonie est une conjecture gratuite, que rien n'autorise. Le bloc normanno-picard-wallon n'a donc aucune unité linguistique ; c'est une fiction : étroitement apparenté au normand, le picard s'oppose au contraire nettement au wallon dès l'origine, et si le wallon a des affinités avec un groupe voisin, c'est bien plutôt avec le lorrain, comme l'a montré M. Ch. Bruneau.

L'hipotèse de Morf se heurte à d'autres objections beaucoup plus graves. D'abord son belgo-roman ne correspont nullement à la Belgique de César, qui comprenait la Champagne et la Lorraine et où la majorité de la Normandie ne figurait pas : les indications de César sont trop précises (les limites de l'Aquitaine ibérique qu'il nous indique sont encore celle du gascon) pour qu'on puisse esquiver la difficulté en supposant des déplacements de populations inventés pour les besoins de la cause. — D'autre part, tout nous fait présumer que les Gaulois de la Belgique et de

1. *Abhandlungen der Kön. Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1911 (*Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs*). Cet intéressant travail renferme d'ailleurs nombre de remarques et suggestions à retenir.

Digitized by Google

la Celtique parlaient la même langue : identité de formes dans les noms de lieus, noms de personnes, inscriptions [1], et même, si l'on veut, homogénéité des dialectes à cheval sur l'ancienne limite (lorrain, champenois, etc.)

Enfin la téorie n'explique pas pourquoi le normanno-picard a accepté la première série de palatalisation au ve siècle (*c* + *e*, *i*) et arrêté, deus siècles plus tard, à ses portes, une évolution *identique* et même fonétiquement plus intense, puisque, en plus de l'*e* et de l'*i*, l'*a* lui-même palatalisait. Comment et pourquoi une barrière s'était-elle dressée dans l'intervalle ?

Joret, de son côté [2], a proposé jadis une explication qu'on ne peut pas admettre dans son ensemble ; mais il faut en retenir le rôle joué par l'élément germanique. Il supposait que le *k* avait persisté dans la région colonisée par des bas-Allemands (Francs Saliens, Saxons) et des Norois, et qu'il s'était altéré dans les contrées occupées par des hauts-Allemands, qui disait-il, ont changé en Allemagne le *k* en spirante. L'opposition entre hauts et bas Allemands était erronée : comme le souligne M. Meyer-Lübke [3], le *ch*(*a*) haut-allemand n'a rien de commun avec la palatalisation ; ce ne sont pas des hauts-Allemands qui ont colonisé le Maine et l'Ile-de-France ; enfin les Northmans sont étrangers à une évolution antérieure de deus siècles à leur installation [4].

Il reste, et c'est l'opinion que nous avons déjà soute-

1. G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 26, n. 1.
2. *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 168.
3. *Grammaire des langues romanes*, § 410 *in fine*.
4. Les Northmans n'ont exercé aucune influence appréciable sur la fonétique romane de Normandie, les occupants n'ayant pas amené de femmes avec eus : or, on sait l'influence prépondérante de la mère au point de vue fonétique.

Digitized by Google

nue [1], que la non-palatalisation du *k* au VIIe siècle en normanno-picard est due à la présence, dans cette région, d'une importante colonisation, franque et saxonne, qui était justement en voie de romanisation et en majeure partie romanisée au VIIe siècle. Il s'agit donc d'un substrat germanique et non celtique. C'est le seul moyen d'expliquer comment la palatalisation du Ve siècle a gagné tout le nord et le nord-ouest de la Gaule, tandis que, deus siècles après, les deus évolutions *k* → *ky* (+ *a*) et *tɛ* → *ts* s'arrêtent approximativement à la même limite, limite qui n'est ni géografique (aucune barrière naturelle), ni politique (elle coupe les diocèses de Bayeux, Sées, etc. et divers comtés). Elle ne peut reposer que sur des bases etniques. Or nous savons que le germanique est rebelle à la palatalisation consonantique, et que le groupe *tɛ*, lorsqu'il s'y forme, n'y passe pas à *ts* [2].

Si l'on compare, sur une même carte, la limite septentrionale du roman en Belgique et la limite de la palatalisation de *c* + *a*, on constate que géografiquement le normanno-picard se présente comme le prolongement de la grande coulée germanique des Francs Saliens, qui a glissé d'Est en Ouest dans les Flandres, arrêtée au Sud par un barrage de forêts [3], et qui, à la hauteur de Mons, a débordé ce barrage, marchant désormais vers le Sud-Ouest, vers Paris, contenue à l'Est par les Fagnes et l'Oise dont elle

1. *La géographie linguistique*, p. 176-178.

2. Cf. les palatalisations anglaises (provoquées par un substrat celtique) du tipe *child* ; *tsch* est conservé dans la toponimie suisse allemande (*Tschingel* = *cingula*). — Il est remarquable d'autre part qu'après la fusion des Germains et Romans (IXe s.), le roman de Gaule devient rebelle à la palatalisation pour set ou uit siècles : *pallium* devient alors *pälie* → *poele*.

3. Voir à ce sujet G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Bruxelles, 1895-1898.

Digitized by Google

descent le couloir [1] ; il semble aussi qu'au sud de Beauvais les hauteurs et l'ancienne forêt de Thelle ont formé une nouvelle barrière, contournée par l'Ouest. A partir du pays de Guines, la masse des envahisseurs, rencontrant une population plus dense, n'est plus en mesure d'imposer sa langue, mais elle est encore assez importante pour transmettre, après sa fusion avec les indigènes, certaines tendances de langage, telle la répulsion vis-à-vis des palatalisations consonantiques.

Historiquement, le Ternois a été le centre de formation et d'expansion de la monarchie mérovingienne. Linguistiquement, la Picardie comme le Hainaut a, dans son vocabulaire, une proportion d'éléments germaniques bien plus forte que le champenois ou le francien. Enfin, ce qui est moins connu, la proportion des colons francs dans la future Normandie, au moins à l'Est, dut être très forte, si l'on considère qu'au xe siècle l'influence francique pouvait encore transformer des mots norois, tels les composés avec *As-* devenu *Ans-* [2].

Mais au centre et à l'ouest de la Normandie, c'est l'élément saxon qui devait être prépondérant. On sait qu'il y eut une forte colonisation saxonne dans la région de Bayeux. Le Cotentin et les îles anglo-normandes abondent en toponimes saxons. Dans cette région, Longnon l'a montré aussi, le norois *As-* devint *Os-* sous l'influence saxonne.

*
* *

Les limites de la palatalisation (nous ne parlerons plus

1. C'est, à très peu près, l'itinéraire de Von Kluck en 1914. — Bien entendu, il ne s'agit ici que du gros de la migration. Nombre de groupes ont essaimé au delà, comme celui qui, accompagnant le roi, a colonisé la petite France (qui lui doit son nom) au n.-e. de Paris.

2. A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, p. 298.

Digitized by Google

que de celle du VIIe s.) se sont-elles déplacées depuis le moyen âge, et dans quels sens, pour quelles causes ?

Au Nord comme au Sud, on observe des déplacements, qui sont dus essentiellement à des faits sociaus. Le réactif principal nous est fourni par les noms de lieus.

En Normandie, Joret, qui a tracé la limite en 1882, à la suite d'une enquête faite par correspondance et à l'aide de documents insuffisants, a reconnu que la limite devait passer jadis plus au Sud, notamment au sud de Vire et de Falaise, qu'il plaçait désormais, un peu hâtivement semble-t-il, dans le domaine de *e* (+ *a*). Il tire argument, à cet égard, de quelques noms de lieus, en faisant remarquer, à juste titre, que les toponimes offrant *c* + *e*, *i* ont été refaits sur le modèle du français bien au nord de la limite (voisine de la précédente) entre *chent* et *cent*. Le fénomène de réfection n'est pas spécial à cette série : un nom comme *Chénedollé* (Est de Vire) ne signifie rien, le premier élément ayant été refait d'après le français (tout comme *Coutances* pour *Coutanches*, *Cerisy*, *Cenisy*, etc.).

Il faudrait analiser le parler de chaque commune et les lieus-dits, comme l'a fait l'abbé Rousselot pour Athis (ou Athys ; entre Condé-sur-Noireau et Flers), où il n'a retrouvé en 1887 que deus mots (dont un lieu-dit) avec *k* [1], épaves suffisantes pour permettre d'affirmer que la limite passait au sud de cette localité. C'est ce qu'a fait Joret pour l'Eure : deus mots à fonétisme normand, qu'on lui a signalés, lui ont permis d'assigner au domaine du *k* (+ *a*) et *e* (+ *e*, *i*) les cantons de Breteuil, Damville et Saint-André. Mais il n'a pas agi de même à l'Ouest, où il a cherché à établir la limite *actuelle* (en 1882) du fénomène, tandis que dans l'Eure il trace la limite ancienne. Vu

1. *Revue des patois gallo-romans*, I, 159.

Digitized by Google

l'état de délabrement des parlers, on ne peut plus songer à tracer de limite actuelle : tout ce qu'on peut essayer de reconstituer, c'est la frontière primitive du fénomène.

Le recul du *k*, qui manifeste la supériorité sociale du français sur le normand, ne doit pas, pour cette raison, être antérieur au XVIe siècle ; il doit même lui être postérieur dans le Bocage, où les parlers à *ɛ-s* n'ont pu bénéficier qu'assez tard du prestige du français de Paris.

La question n'a pas été étudiée pour la Picardie. Les noms de lieus et l'examen des anciens textes nous font présumer également que le *k* devait descendre plus au Sud qu'aujourd'hui en Beauvaisis et dans la région de Noyon. Joret signale à bon droit la forme du sobriquet de Hugues *Capet*, preuve, dit-il, que le *k* régnait sur une grande partie de ses possessions politiques.

Le Hainaut est coupé par la limite, du Sud au Nord ; celle-ci a dû être assez stable, la poussée de Paris n'ayant pas eu de raison pour s'exercer ici [1].

Passons au Midi. Paul Meyer, dans l'enquête que j'ai déjà signalée, a noté, depuis le moyen âge, un déplacement très net du Sud au Nord dans toute la région du Sud-Est. Ici c'est le provençal qui a manifesté sa supériorité à l'égard des parlers alpins, et ce n'est pas seulement la limite de

1. A signaler ce qui s'est passé dans la partie de la Bretagne qui fut brittonisée du VIe au IXe s. et reconquise par le roman à partir du Xe s. La palatalisation de *k* (+ *a*) s'étant produite en roman dans l'intervalle, les noms de lieus de la région romanisée à nouveau (évêchés de Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, ouest de Nantes, etc.) ont gardé le *c* devant *a* (*Carentoir*, *Campel*, au s.-o. de Rennes, etc.), sauf quand le nom avait un sens qui a été reconnu et a provoqué une réfection, comme la *Chapelle* (n. de Redon). — La question mériterait d'être étudiée pour le traitement de *c* + *e*, *i* dans les noms de lieus de toute la Bretagne brittonisée. Il semble que le *ch* n'apparaît nulle part. Pourrait-on en déduire une conclusion sur la date du passage de *tɛ* à *ts* en Gaule?

Digitized by Google

k (+ *a*) qui est remontée mais, p. ex., le *d* intervocalique issu de *t* latin (cf. Les *Mées* = *Metas*, au s.-o. de Digne, où auj. on dit *amado*, etc.).

Paul Meyer a combiné les données des noms de lieus et des anciens textes. Il a noté, d'après des renseignements sûrs, qu'à Saint-Étienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes) le patois avait jadis le *tɛy*, mais que la nouvelle génération commençait (1895) à adopter *k* (*a*) sous l'influence du niçard ; dans la haute vallée du Var, le *k* de Guillaume, Peone, Entraunes contraste avec les noms de lieus environnants (p. ex. le mont *Ciarnaja*, *te* étant écrit à l'italienne dans la région, d'après les traditions piémontaises). Saint-Martin d'Entraunes, qui a *k* aujourd'hui, offre *ch* dans les anciens textes [1].

Pour la région du Vaucluse et de la Drôme, je puis compléter et rectifier les conclusions de Paul Meyer. Celui-ci, d'après les textes médiévaux (cartulaire de Roaix, commune de Vaison) et les noms de lieus (*Chastelar* d'après Cassini, *Chanteduc*, *Chamredon*, près Bollène et Vaison, *Entrechaux* entre Vaison et Buis-de-Baronnies), concluait que les cantons de Bollène, Vaison et Malaucène avaient le *ch* [2]. Il en était ainsi au moyen âge, c'est certain ; mais aujourd'hui le *k* a regagné du terrain, et reconquis non seulement Malaucène, Bollène et Vaison, mais Buis-de-Baronnies (Vaucluse), qui forme aujourd'hui l'extrémité de son domaine (communication de M. Bouvard, directeur du cours complémentaire de Buis, 22 janv. 1927) ; Mirabel appartient au *ts* ; plus à l'Ouest, M. Duraffour a observé que la limite passe entre Monségur (*ts*) et la Baume-de-Transit (*k*) (Drôme) ; elle atteint le Rhône au sud de Saint-Paul et de Pierrelatte.

1. *Romania*, 1895, pp. 529 sqq. et 1901, 396.
2. *Id.*, 1895, 556.

Digitized by Google

Dans le Massif Central, la question est plus complexe. La poussée du provençal a dû se manifester entre Rhône et Cévennes comme plus à l'Est ; mais ici Paul Meyer n'a pas pu relever de faits aussi précis (à noter cependant que *Chamborigand* est dans le domaine du *k*). Pour le reste du Massif Central, Paul Meyer estimait que la pression du provençal devait s'exercer comme dans le Sud-Est. Je crois qu'il y a eu peu de changement en Gévaudan. En Auvergne, en revanche, et plus à l'ouest la poussée nord-sud apparaît dans les noms de lieus.

Il faut écarter cependant les noms en — *argue(s)* de la région Murat-Saint-Flour (*Chalinargues*, *Liozargues*, *Loubeysargues*, *Lusargues*, *Maillargues*, *Neussargues*, *Romaniargues*, *Virargues*) ainsi que *Javaugues*, *Saugues* et *Siaugues* (région Brioude-Langeac), car les formes anciennes sont en *-gue(s)*, ce qui suppose une finale latine en -CU(M) et non en -CA. Les conditions fonétiques ne sont donc pas les mêmes.

Mais en Dordogne, M. Thomas a relevé nombre de noms de lieus avec *c* (+ *a*) dans le domaine du *ch* (*Carsac*, *Caminade*, *Pourcaud*, *Capblanc*, etc.) [1], qui attestent le déplacement de la limite vers le sud. Dans le Cantal, les faits, à première vue, semblent plus complexes [2]. Si Saint-Martin *Cantalès* (très caractéristique), *Calau* et la *Camp*, dans le domaine actuel du *c*, attestent le même repli vers le Sud, comment expliquer, en revanche, la présence, dans le domaine du *k*, de la série citée par M. Thomas : deus La *Jarrige*, le *Felgeadou*, *Chapserre*, le *Chaumeil*, les *Chazes*, le *Cher*, les *Chiniardes*, la *Poche*, Le *Bruget*, *Jabrun*, *Richardès* ? Si l'on en excepte Jabrun, qui, près du Rouergue, appartient à

1. *Bulletin de la Société des Parlers de France*, 253.
2. *Id.*, p. 236.

Digitized by Google

une région toute différente où a pu s'exercer la poussée du Midi, les autres toponimes, *tous noms de formation romane* relativement récents, doivent s'appliquer à des domaines fondés par des immigrants venus du Nord qui ont apporté leurs désignations avec eus [1]. Enfin il y a des cas particuliers, comme le patois du bourg influençant celui du petit village (action de Saint-Cernin sur Bourcenac, p. 229-230) : c'est là une question d'influence locale, indépendante des fénomènes d'ensemble. — Reste seul inexplicable *Archignac* (Dordogne), qui est dans le domaine du *k*, au sud de *Lacassagne*, appartenant au domaine *ch* (= *ts*).

Dans l'ensemble, on peut dire que la limite s'est déplacée vers le Nord, de la frontière italienne aus Cévennes (peut-être jusque vers Chaudesaigues), — et vers le sud, de Murat à la Gironde.

*
* *

3° Les sous-produits de K *palatalisé.*

On sait qu'à partir du XIIIe siècle environ *tɛ* s'est réduit à *ɛ* dans le centre et l'ouest de la langue d'oïl : le foyer d'irradiation a dû être Paris et la basse Loire. Ce son *ɛ* est resté intact jusqu'à nos jours, sauf au sud-ouest où il a donné lieu à une évolution curieuse.

En Saintonge, en effet, *ɛ* et *j* ont passé respectivement à *ĉ* et *h* (*ĉ* sonore), évolution analogue à celle de la *jota* espagnole dans sa dernière étape. L'histoire de cette évolution n'a pas été faite. C'est surtout la sonore qui a attiré l'attention, sans doute parce que la gutturalisation en est plus caractérisée. M. Terracher me signale que *h* pour *j* se

1. Sauf pour le Bruget, signalé en 1353 (*Brughat*), les autres noms ne sont mentionnés (*Dict. top. du Cantal*) qu'à partir du XVIe s. (le Felgeadou et Richardès) et du XVIIe pour les autres.

Digitized by Google

retrouve dans des documents saintongeais du XVIe s. et peut-être de la fin du XVe, mais il n'a pas le souvenir d'avoir rien rencontré pour *ĉ*. D'autre part, fait notable, Edmont, qui a noté *h* = *j* dans une aire assez vaste, n'a rien enregistré pour la sourde, si ce n'est, dans quelques mots (chaud, chaudronnier...) un son très affaibli *ɛh* au seul point 536. Pour le *h*, M. Terracher a relevé les points extrêmes vers l'est dans la carte XVII de ses *Aires morphologiques* et l'abbé Rousselot au nord-est dans sa tèse. L'un et l'autre ont observé que l'aire du *ĉ* était plus restreinte que celle du *h* = *j*. Ces sons sont également en recul devant *ɛ*, *j* français, soit dans les régions les plus francisées (p. ex. Royan), soit plus généralement par l'intermédiaire des parlers qui ignorent *ĉ* et *h*. Cette question demanderait une étude approfondie [1].

La réduction de *tɛ* à *ɛ* n'avait pas gagné tout le domaine de la palatalisation : elle n'a pas atteint le nord-est et — au début du moins, — l'est de la langue d'oïl, ni le franco-provençal et l'arverno-limousin.

Le wallon a gardé jusqu'à nos jours un son arcaïque qui représente même, dans l'ensemble, une étape antérieure à *tɛ*. M. Ch. Bruneau (d'après les relevés du palais artificiel) a noté *tŷ* dans la plupart des patois wallons du sud, qu'il a minutieusement étudié ; Edmont a hésité dans sa notation entre *tɛ*, *tɛy* et *tŷ*, avec prédominance de ce dernier son, le plus arcaïque, au nord-ouest (généralement *ky* au point 291), près de la limite du *k* (+ *a*) et de la limite du flamand, ce qui est significatif. Le groupe paraît donc avoir un peu plus évolué, vers le centre et l'est wal-

1. La sourde est toujours notée *ch* dans les « Paraboles de l'Enfant prodigue » qui figurent au dossier de l'enquête de 1806 dont nous parlons plus loin.

Digitized by Google

lons : nous l'indiquons ainsi sur notre carte, étant entendu qu'il ne s'agit que d'une approximation et d'une moyenne.

Ce fénomène se trouve encastré entre trois barrières très nettes : frontière de l'allemand à l'est, du flamand au nord, limite du *k* (+ *a*) à l'ouest. Reste le sud, où le groupe *tý*, avec ses variantes, occupe en France la région de Givet et une lisière, à petite distance de la Meuse (rive droite), de Sedan à Montmédy. Il ne peut être question d'établir une limite précise, d'abord parce que les patois sont fort atteints, tous les patoisants parlant français et ayant conscience du rapport entre les deus sons. La limite, m'écrit M. Bruneau, serait plutôt psicologique que géografique. Dans toute cette région (N.-E du dép. des Ardennes), où les patois sont en voie de disparition, le *tý* (et ses variantes) est en recul devant le *ɛ* dans la mesure où le français se substitue au patois, qui est en pleine évolution fonétique.

D'ailleurs le *ɛ* français, dans le reste des Ardennes, est d'introduction récente. Au sud-ouest de la rivière Meuse, il n'y a plus de patois, mais on peut reconstituer certains aspects de leur fonétisme à l'aide d'épaves qu'ils ont laissées. Si l'on observe d'une part qu'en bordure du *tý*, le long de la Meuse, M. Bruneau a relevé *ts* dans certain patois et que des formes analogues se retrouvent de divers côtés plus au sud, on est en droit de conclure que l'aire wallone *tý* → *tɛ* était prolongée dans le département des Ardennes par une aire *ts*. La région intermédiaire (Givet-Sedan) offre une grande variété de nuances. De ses observations sur les parlers vivants, M. Bruneau estime que l'évolution du groupe *tý* livré à lui-même doit être ici *ts* → *tṣ* → *t*, ce qui permet de rattacher à l'aire ardennaise le curieus îlot linguistique (auj. effacé) de Courtisols (Marne), où Edmont a recueilli en 1898 (de la bouche de trois vieillards) les derniers soupirs du patois où le *t*

Digitized by Google

— équivalent, bizarre à première vue, du ϵ — représente une réduction d'un ancien groupe *ts* [1]. Au début du XIXe siècle, dans le dossier de l'enquête ouverte en 1806 par le ministère de l'Intérieur (Bibl. Nat., Nouvelles acq. fr., 5911, départ. de la Marne; cf., F. Brunot, *Hist. de la langue fr.*, t. IX, Appendice) figure un petit lexique en patois de Courtisols (appelé Courtisier) dans lequel le son qui nous intéresse est transcrit *tz* (la sonore : *dz*).

Enfin M. Bruneau observe justement que tout le pays a été ravagé par la guerre de Trente Ans et que nombre de patois doivent s'être reformés à une époque pendant laquelle il y a eu rupture de la tradition linguistique.

Il est également très probable que le *tý* → *tϵ* wallon, qui s'étent jusqu'auprès de Montmédy, dut former pendant un certain temps une aire cohérente avec le *tϵ* lorrain, dont on ne trouve plus de traces que dans l'est vosgien, sur les confins de l'Alsace et de la Franche-Comté.

Moins résistant qu'en Wallonie, le *tϵ* lorrain est disloqué à l'heure actuelle. Le groupe du nord comprent les patois romans du Haut-Rhin, et, sur le versant lorrain, une petite région autour de Fraize (point 78 de l'ALF)[2]. Au sud,

1. D'après une tradition locale qu'Edmont a recueillie et qui figure, à titre indicatif, dans la *Notice* de l'Atlas, Courtisols aurait été peuplé par une colonie venue de loin, de Suisse suivant les uns ; aus alentours, on aurait toujours parlé français. « Toujours » doit s'entendre « de mémoire d'homme » ; quant à la colonie, ce doit être une explication après coup, pour rendre conte de l'îlot linguistique qui avait résisté plus longtens que son entourage. Dans l'enquête de 1806, le patois de Courtisols est donné comme tipe du patois du canton de Marson.

2. Elle comprent exactement (d'après l'instituteur de Mandray, 1927) tout le canton de Fraize, plus Gerbépal (O. Bloch) et trois communes du canton de Saint-Dié : Gemaingoutte, Ban de Laveline et Wisembach. Le son *cht* enregistré pour Mandray (com. de Fraize) par M. Meyer-Lübke (*Gr. des langues romanes*, § 410) est une erreur, imputable à Adam, *Les patois lorrains*.

Digitized by Google

la vallée de Gérardmer, gagnée au *ɛ* (grande voie de pénétration) et qui touche à l'allemand par la Schlucht, isole l'aire précédente de la suivante, beaucoup plus importante, puisqu'elle n'est que le prolongement d'une vaste zone de *tɛ* couvrant l'est de la Haute-Saône et du Doubs, le territoire de Belfort, le Jura bernois et la plus grande partie du Jura neuchâtelois. On repérera avec précision les limites vosgiennes du groupe sud dans l'*Atlas des Vosges Méridionales* de M. O. Bloch (vallée de la Moselle, des points 1 à 8 ; de la Moselotte, de 22 à 19 inclus). Le *tɛ* descent dans la vallée du Breuchin jusqu'à Faucogney inclus[1], dans celle de l'Ognon jusqu'à Frottey-les-Lure inclus (O. Bloch), sans atteindre Lure; plus au sud, l'Ognon paraît former à peu près la limite jusqu'un peu en aval de Villersexel.

Il faut enfin rattacher au groupe lorrain-comtois l'îlot de *tɛ* que l'abbé Rabiet a signalé au N.-E de la Côte d'Or, entre Selongey et Fontaine-Française. Il notait, en 1890, qu'à Bourberain, dont il étudiait le patois, *tɛ* n'existait plus que dans la bouche de quelques vieillards, mais que *tɛ* était encore vivace dans le patois de quelques villages voisins, notamment à Chazeuil[2]. — Nul doute que cet îlot ne soit le résidu d'une aire homogène de *tɛ*, qui, avant l'invasion du *ɛ* français (sans doute encore au XVIIIe siècle), s'étendait du plateau de Langres aus Vosges.

Contrairement à ce qu'on observe en wallon, le *tɛ* lorrain offre une fixité remarquable. C'est seulement à Gerbépal (S. de Fraize) que M. O. Bloch a observé un affaiblissement de l'élément *t*. En Franche-Comté, Roussey a observé un îlot, immédiatement à l'ouest de Montbéliard, offrant l'étape arcaïque *tɛy*, ainsi qu'à Frolans (isolé) au N-N-O de l'Isle-sur-Doubs.

1. Compris Saint-Bresson au nord (O. Bloch et Roussey).
2. *Revue des patois gallo-romans*, 1890, pp. 38-39.

Digitized by Google

Partout, la limite entre *tɛ* et *ɛ* est très nette, preuve de la vitalité et de la force de réaction de ces patois. — Partout aussi s'observe le recul du *tɛ* devant le *ɛ*, mais surtout dans les Vosges (O. Bloch). Si, en Haute-Saône, la limite tracée d'après l'enquête de Roussey (vers 1895) passe un peu plus à l'ouest que celle qu'a observée M. O. Bloch une vintaine d'années plus tard, cette divergence peut s'expliquer, au moins en partie, par ce fénomène.

En Morvan et Charollais, en franco-provençal et dans la partie de la langue d'oc qui a été atteinte par la palatalisation de *c* (+ *a*), les fonèmes dérivés, très variés, se rattachent essentiellement à deus tipes: *tɛ* et *ts*. Avant de rechercher leur rapport cronologique, que leur répartition géografique actuelle aidera à reconstituer, examinons brièvement les poussées exercées par le *ɛ* français, à l'époque moderne, sur ce territoire. Cette poussée s'est produite sur toute la périférie, mais plus vigoureusement par endroits.

Ainsi dans le Jura moyen, de Cuiseaux vers Poligny, le *ɛ* s'arrête au pied du premier escarpement du Jura, qu'il n'atteint plus à la hauteur d'Arbois, tandis que plus au nord il déborde largement cette barrière, creusant entre les aires du *ts* et du *tɛ* un vaste golfe, qui s'incurve dans le domaine de ce dernier jusqu'aus abords de Pierre-Fontaine, golfe dont Besançon est le centre. Cette ville a été été évidemment le foyer d'irradiation. Il est probable que le *ɛ*, dans tout ce demi-cercle, se superpose à un ancien *tɛy* → *tɛ*, car au sud de Besançon, sur le premier replat du Jura et en bordure du *ts* (Quingey, avec quelques communes voisines, surtout à l'est), Roussey a noté le son *ɛy*, réduction évidente d'un ancien *tɛy* (îlot arcaïsant comme celui de Montbéliard). — D'après les relevés de Roussey, les limites entre *tɛ*, *ts* et *ɛ* semblent nettes; elles sont très nettes en Suisse entre *tɛ* et *ts*.

Digitized by Google

Entre les deus caps (formés par deus massifs de hauteurs) d'Arbois-Mouchard et des monts du Charollais (Mont Saint-Vincent) que présente le domaine du *ts* (et de son dérivé *ʂ*), le *ɛ* creuse un autre golfe, non moins profond mais plus ample que le précédent, autour de Tournus et de Louhans (avec Mâcon pour avant-garde), dans la plaine formée par la jonction de la Seille et de la Saône. Malheureusement nous manquons de documents détaillés sur cette région.

Au nord-ouest du Charollais s'est opérée une intéressante dislocation. L'aire morvandelle (d'ailleurs en voie de désagrégation [1]) qui offre *s* (réduction d'un ancien *ts*) occupe — suivant les indications que m'a fournies M. le chanoine Meunier, et qui complètent celles de l'ALF — la région montagneuse du département de la Nièvre, à l'est d'une ligne de démarcation qui va à peu près en ligne droite de Clamecy (au nord) à Saint-Hilaire-Fontaine (au sud). Elle doit déborder quelque peu sur les départements voisins, mais l'*Atlas linguistique* comme les documents que j'ai recueillis pour la région de Gueugnon montrent qu'il y a interruption entre cette aire et l'aire charollaise du *ts*: la vallée de l'Arroux forme une large coupure [2].

Un îlot très allongé de *ts* (du sud de Brogny aus abords

1. Les points 4, 5 et 105 de l'Atlas, qui représentent cette aire, offrent déjà *ɛ* pour plus d'un mot populaire, comme *chaîne*, *chanvre*, *chat*, etc.

2. On peut se demander si l'aire charollaise-morvandelle du *ts*, beaucoup plus vaste autrefois et certainement compacte, ne rejoignait pas l'aire similaire des Ardennes et de Courtisols par l'Auxois et le Barrois ou si, dans cet intervallele, *ɛ* s'est superposé au *tɛ*. Il faut attendre des documents — si jamais on en trouve — pour se prononcer. Dans le dossier de l'enquête de 1906, l'Aube manque, les textes patois de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne offrent toujours *ch*. Il en est de même pour les documents de Tarbé (*Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*, Troyes, 1851).

Digitized by Google

de Perrecy), sur les faibles hauteurs séparant la vallée de l'Arroux et de la Bourbince, marque l'avant-garde du parler charollais. Comme la vallée de l'Arroux, la vallée de la Bourbince, occupée par de gros bourgs industriels (Paray-le-Monial, Palinges, Génelard, Montceau-les-Mines) ne connaît que le *ɛ* et sépare, par une longue tranchée, l'îlot précédent du gros du Charollais. On retrouve le *ts* chez les fermiers de ces communes habitant les hameaus qui s'étendent sur les pentes. Les collines au sud-est de Montceau-les-Mines marquent vers le nord l'extrême limite de ce fénomène et du patois charollais, qui est en voie de disparition, « une aisance rapide et nouvelle y contribuant » (communication de Mlle Gonniaud, de Brogny, 31 juillet 1923). Dans l'îlot de Brogny, le *ts* est plus atténué que dans la région de Charolles, annonçant déjà la réduction morvandelle à *s*.

Mais, de toutes, la poussée la plus importante s'est produite plus au sud par la plaine du Forez, vaste déchirure — suivant l'excellente formule de M. Duraffour — qui a ouvert une faille à travers le *ts-ʂ* franco-provençal jusqu'au cœur du Dauphiné. Le *ɛ* déborde de la langue d'oïl par Vichy et la région de Thiers ; il a conquis le Forez, saut le nord qui prolonge le *ts* charollais jusqu'aux monts de la Madeleine: on trouve *ts* aus points 905 et 906 de l'A L.F (Vindecy, Ambierle), et, dans l'intervalle, à Briennon et environs (communication de l'instituteur, 1927) et à Melay [1].

Du côté de l'Auvergne, la limite a été tracée par M. Petiot (*op. cit.*) et je l'ai précisée sur quelques points: le domaine du *ɛ* forme un saillant dont Thiers, ville indus-

1. Où l'a observé l'abbé Meunier (*Monographie phonétique du parler de Chaulgnes*, p. 121); l'auteur, en Charollais, a noté aussi le *ts* à Beaubery et, plus à l'est, à Trembly.

Digitized by Google

trielle et foyer évident de propagation, occupe à peu près le centre: les villages extrêmes sont Saint-Ignat, Sainte-Laure (O. de Maringues), Culhat et Beauregard (à l'O. desquels l'Allier forme la limite), Moissat, Glaine Montaigut, Neuville, Courpière, en face du domaine du *ts* (limite très nette, donc cristallisée et assez ancienne) ; puis, sur la rive droite de la Dore, en face du *tɛ*, la limite passe entre Aubusson et Vollore (au N.), Augerolles, Olmet et le Brugeron au S. Elle tourne ensuite au S., pour se confondre avec la frontière de l'Auvergne et du Forez (auj. du Puy-de-Dôme et de la Loire), marquée par la crête des monts du Forez (forêts, vastes espaces inhabités ; c'est une limite linguistique importante, séparant nettement ici la langue d'oc du franco-provençal). A la hauteur de Saint-Anthème, notre limite entre dans la Loire, laissant au *ts* grosso modo le canton de Saint-Bonnet-le-Château.

Au delà, la délimitation n'a pas été tracée, mais nous savons que le *ɛ* occupe le sud du Lyonnais (point 818 de l'Atlas) jusqu'à Lyon (l'Arbresle a déjà *ts* ; cf. 911), et toute la région de Saint-Étienne. Passé le Rhône, la zone du *ɛ* a été délimitée par l'abbé Devaux ; M. Duraffour a complété ce tracé : le *ɛ* occupe toute la région de Vienne à Saint-Marcellin — Voiron — Grenoble, écornant largement la Drôme, débordant sur le Vercors (j'ai relevé *ɛ* à Villars-de-Lans), se heurtant au massif de la Chartreuse qu'il entoure au sud, remontant le Grésivaudan jusqu'à Brignoud, se brisant au S.-E sur les Alpes de Belledonne, escaladant par Vizille le plateau de Laffrey (j'ai noté *ɛ* à Laffrey, Saint-Jean-de-Vaux et N.-D.-de-Vaux ; mais Pierre-Châtel a *ts*), s'engouffrant enfin dans la vallé du Drac jusqu'au fond de la poche du Trièves (Duraffour).

L'analise géografique de cette expansion est particulière-

Digitized by Google

ment suggestive : elle nous montre le rôle qu'ont joué les grandes routes, les centres industriels, devenant de nouveaux foyers d'expansion [1], et comment, dans les montagnes, le courant a remonté les vallées et s'est heurté aus massifs qu'il a peine à entamer. Mais, entre le Bourbonnais et Vienne, la direction du courant est curieuse : au lieu de remonter, comme on s'y attendait, la vallée de la Loire, qui, au contraire, forme barrage en aval de Roanne, il passe par Vichy et Thiers et débouche dans le Forez par la trouée de Thiers, qui semble avoir toujours été une grande voie de communication. M. Brunhes a déjà remarqué que les routes traditionnelles ne suivaient pas toujours les fleuves ; il m'a signalé, en outre, qu'il a toujours été frappé par le rôle du Forez comme borne-limite (c'est là que finissait le droit écrit) : le nord du Forez devait être couvert de vastes forêts, dont il subsiste des restes importants.

Historiquement, rappelons, une fois pour toutes, que la grafie permet rarement de dater les évolutions de ce genre, le groupe *ch* ayant servi à noter indistinctement tous les fonèmes qui se sont succédé depuis *ky* jusqu'à *ts* ou *ϵ*, en passant par *tϵ*. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle peut nous fournir des indications. Ainsi les grafies *ʒalene* = *gallina* (deus fois) dans le *Ballet forezíen* (1605) et *ʒan* (lire *ʒau* ; coq) dans le *Jeu de Lar* (1698) que M. Veÿ a signalées sans pouvoir les expliquer [2], prouvent à l'évidence que ce fonème avait encore un son sibilant (= *ts*, *dz*) au XVIIe siècle. En revanche, dans une étude qui n'a pas encore été publiée, M. Duraffour a établi que le *ϵ* avait déjà pénétré à Grenoble au XVIIe siècle. Il n'est pas

1. Cependant il est remarquable que Lyon n'a propagé ce fonème ni vers le nord, ni vers l'est.

2. *Le dialecte de Saint-Étienne au XVIe siècle*, p. 78, n. 1.

Digitized by Google

LA LIMITE DU *k* NORMANNO-PICARD.

+ + + + + Limite méridionale actuelle du flamand.

. . . . . » de l'extension approximative du flamand aux IX-Xe siècles.

– – – – – » extrême approximative de la conservation de *k* (+ *a* latin).

Digitized by Google

Digitized by Google

Les sous-produits de c (+ a) en wallon.

+++ Limite du roman et du germanique.
Limite de la conservation de *k* (+ *a*).
Limite approximative S.-O. de l'ancienne extension de *ts*.
Aire où le son évolue entre *ky* et *ty* } d'après l'A. L. F. et M. Bruneau.
— *ty* et *tey* }
— est voisin de *tɛ*.
— de décomposition où le son évolue vers *ts*, *tṣ*, *t'* (d'après M. Bruneau).
× *t* (à Courtisols, îlot linguistique auj. disparu).

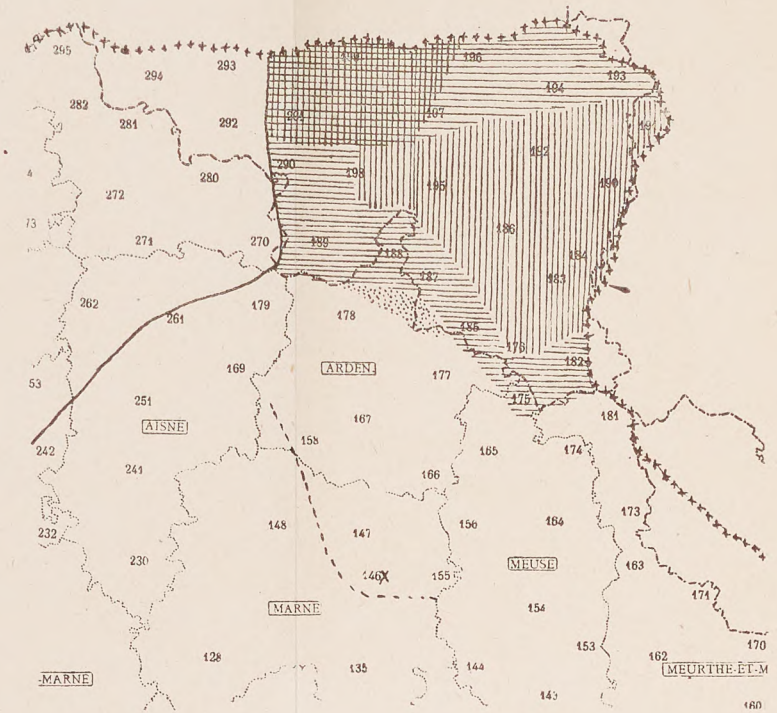

Digitized by Google

Digitized by Google

Les sous-produits de c (+ *a*) dans la France centrale et orientale.

— Limite septentrionale de la conservation de *c* = *k* devant *a* latin. L'aire en blanc, au sud de cette limite, est celle de *k* = *c*, sauf l'îlot saintongeais de la Petite Gavacherie entouré par - - - - -; l'aire et les îlots en blanc, au nord, sont ceux de *c* = *c* [+ *a*].

Aire de *tɛy*, *tɛ*.

Aire de *ts*.

Petites aires de *ɛy*.

Aires de *s*.

Aire de *tʂ*.

Aires de *ʂ*.

Aires de *st*.

Aire où *ʂ* passe à *f*.

Ilot piémontais de Suse-Bussoleno.

N.-B. — L'évolution saintongeaise *ɛ* → *ê* n'est pas indiquée, faute de données précises. — Florac est dans l'aire du *tɛ*; le chiffre 830 a été reporté trop au Sud sur l'*Atlas*.

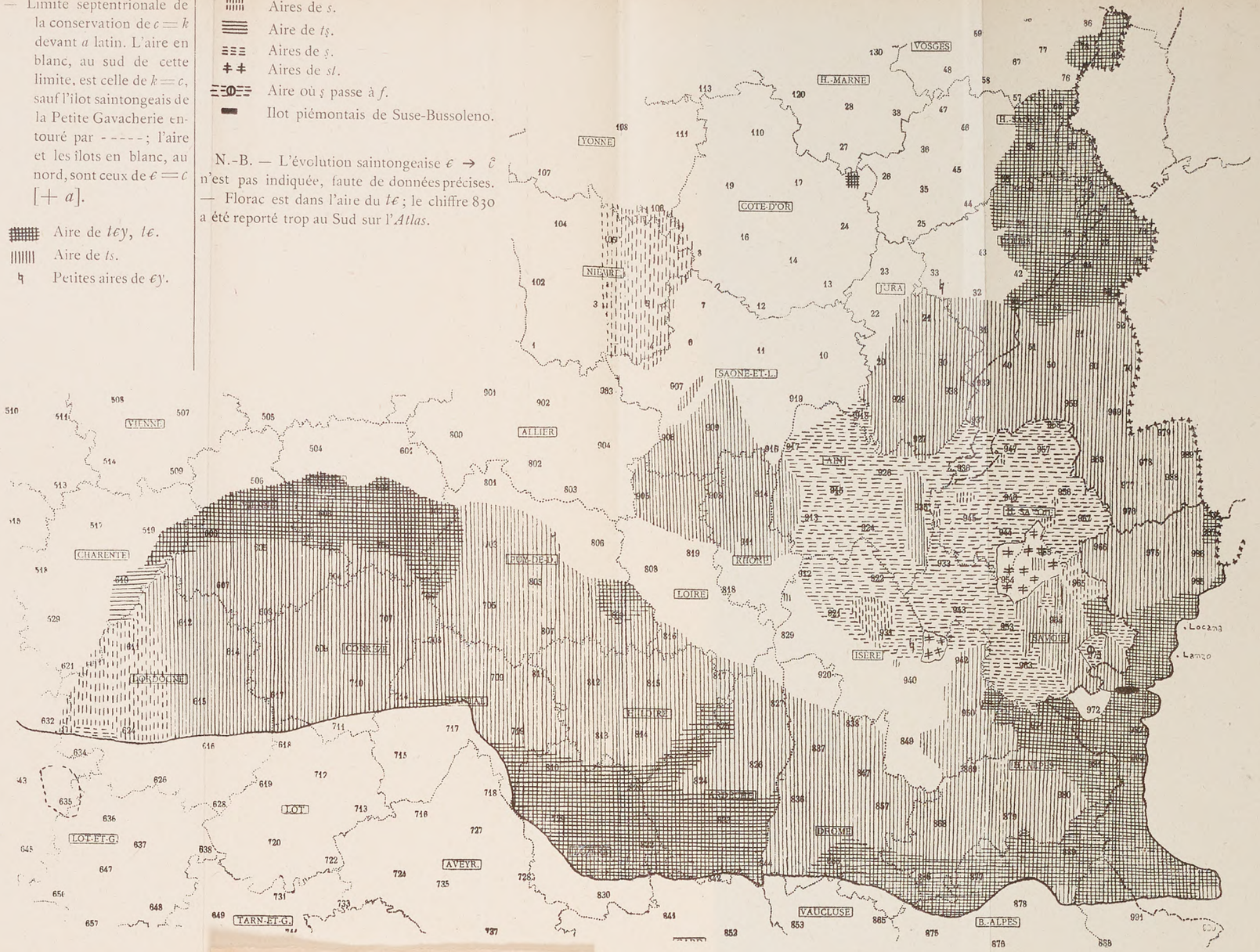

Digitized by Google

Digitized by Google

invraisemblable que Grenoble, capitale du Dauphiné, ait été atteinte avant Saint-Étienne, qui était alors une petite ville (20.000 habitants à la fin du XVIIe siècle), à l'écart des grandes routes, et où le dialecte avait encore une littérature. — Nous savons d'autre part que le patois avait disparu de Lyon dès la fin du XVIIe siècle (le canut, comme l'a montré Nizier de Puitspelu, étant du français régional): cette disparition dut être le résultat d'une longue période de pénétration du patois de Lyon par le français.

Des centres isolés de francisation et des fénomènes d'ordre social très intéressants ont été signalés par l'abbé Devaux et par M. Duraffour dans l'Est lyonnais. Le premier a relevé l'îlot de *ey* (entouré d'une aire *ẹ*) formé par Saint-Geoire, gros bourg (voisin du lac de Paladru); il a observé en outre qu'à Champier (canton de la Côte-Saint-André), le nord du bourg avait conservé la prononciation *ẹ*, tandis qu'au sud on disait *e*, les habitants de ce quartier étant regardés comme « parlant en Messieurs ». On aimerait à savoir si l'état linguistique de ce bourg a changé depuis une trentaine d'années.

De son côté (B S L 1925, 75), M. Duraffour a étudié la transplantation du *e* français à Lagnieu (Ain; près du Rhône), où il représente une élégance française, citadine, au même titre que l'*r* grasseyé; à Vaux, *e* est « une élégance *féminine* », fait suggestif si l'on songe que les jeunes femmes sont aujourd'hui (par snobisme) à l'avant-garde de la francisation. M. Duraffour m'a signalé l'existence d'autres centres de francisation dans la région, même en montagne (ainsi Lantenay, au S. de Nantua).

(*A suivre.*) Albert DAUZAT.

Digitized by Google

MÉLANGES

BOULONNAIS « RESSANT »

Haigneré, dans son *Vocabulaire du patois boulonnais*, a : « *récent*, qui a repris ses sens, qui est revenu dans son état ordinaire. — Se dit d'une personne ivre qui a cuvé son vin ». Et il donne cet exemple, que nous traduirons en français intelligible pour tous : « A cette heure què tu es récent, tu pourras entendre raison peut-être. »

Avec Haigneré, les Boulonnais adopteraient tous cette ortografe. Ils ne s'avisent pas que, outre l'invraisemblance qu'il y a à trouver ce mot savant dans le patois, outre la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de tirer cette acception spéciale du sens courant du mot, *récent* serait, selon la fonétique du patois, prononcé *réchint*. Il convient donc de l'écarter.

Ne serait-ce pas *ressant* ? Cotgrave et Godefroy ont *resseant*, ou *reseant*, dans les sens de : qui réside, qui ne bouge pas, stagnant, qui force à rester à la maison, enfin, habité. Rien de satisfaisant jusqu'ici. La déposition du lexique latin, où *resideo*, *resido*, signifient parfois : s'apaiser, se calmer, nous rapprocherait un peu plus du but. Mais essayons le vocabulaire anglais, ce précieus conservatoire de l'ancien français. Justement *resseant* y a passé, sous la forme *resiant*. Sous ce mot, le Murray a cette citation : « 1583. We must refrain all bodily labours, to the end that we may the better be *resiant* at these spiritual exercises upon the Sabbath Day. » — Nous devons mesurer toutes les fatigues fisiques, afin que nous en soyons plus *resseant* à ces exercices spirituels, le jour du Sabbat. Un unique exemple, d'ailleurs ; et le lexicografe, bien embarrassé, conjecture : « établi, occupé ». Mais l'interprétation n'est soutenue ni par la

Digitized by Google

logique, ni par la grammaire — tout au moins, est-ce notre impression. La logique, nous semble-t-il, suggère « frais, reposé, rassis ».

On se récriera peut-être en voyant rapprocher « frais » et « rassis », qui, dans « pain frais » et « pain rassis », s'éloignent tant. Cependant, pour prendre un exemple dialectal — aussi concluant, après tout, qu'un autre — l'expression « de sang *frais* », correspondant au français « de sang-froid », voisine singulièrement avec « de sang (ou de sens) rassis ». « Rassis », en somme, nous était suggéré par le latin.

Oui, mais « rassis » est un participe passé et *ressant*, un participe présent. La voie hors de cette difficulté est dans l'analogie suivante : le patois boulonnais — et il n'est pas ici le seul — emploie le participe présent *recrant* (ancien français *recreant*) là où le français se sert du participe passé *recru* (de fatigue).

N'est-il pas vrai que l'homme « qui a cuvé son vin », comme dit Haigneré, s'est « rassis », qu'il a retrouvé son « assiette » ?

Jules DEROCQUIGNY.

A PROPOS DES FORMES DE L'INTERROGATION EN FRANÇAIS

Dans un important article de la *Romania* (1926, p. 307), où se manifestent une fois de plus la fécondité de son esprit inventif et la vigueur de son raisonnement, M. C. de Boer étudie l'évolution des formes de l'interrogation en français. Il explique la tournure « votre père part-il? » par la tendance à placer sous l'accent du groupe de mots, accent toujours final en français, le mot le plus « énergique », qui est le verbe ou le prédicat, « but du discours ». Le pronom sujet forme en quelque sorte un seul mot avec le verbe, si bien que, même placé sur *il* postposé, l'accent porterait sur l'idée verbale; et, ainsi postposé, ce pronom, qui fait double emploi avec le sujet exprimé, maintient « la caractéristique de toute interrogation, l'inversion ».

Il faut se rappeler toutefois que l'accent du groupe n'est pas

Digitized by Google

sur *il* quand il y a un complément, que cette construction n'est pas particulière à l'interrogation (cf. : aussi *votre père* part-*il*), et que l'inversion n'est pas notre unique moyen d'indiquer l'interrogation. Une locution affirmative peut devenir interrogative par la seule modification du ton. Nous disons aussi souvent « tu viens? » que « viens-tu? ». Même quand le sujet est un nom, la formule affirmative peut se muer ainsi en question: « Votre père vient ? » Notons seulement qu'ainsi posée la question se nuance d'une idée de doute, parfois d'étonnement, que le ton précise.

D'autre part, il n'est pas exact que la construction *votre père part-il* ait été « grammaticalisée » en français au point de perdre toute valeur stilistique. Sans doute, c'est fréquemment une simple formule grammaticale avec un seul accent; mais souvent aussi nous l'utilisons pour mettre le sujet en relief, auquel cas il y a deus accents, l'un sur le nom sujet, l'autre sur sur le pronom final: « votre père, part-il? » Cet emploi est tout à fait normal; l'autre s'en déduit de la façon la plus simple, par l'effacement du premier accent, et les deus emplois coexistent dans la langue. Le premier accent peut n'être qu'atténué, si bien que la formule est plus ou moins expressive ou purement grammaticale, suivant que l'accent du nom est plus ou moins appuyé ou nul.

La tendance à déplacer le verbe pour le mettre régulièrement sous l'accent est d'autant moins vraisemblable que, si le prédicat est le « but du discours », il est loin d'être toujours celui de l'interrogation. La question peut porter non seulement sur l'action, mais aussi sur l'agent, sur l'objet, sur une circonstance, comme on le voit bien dans les formules périfrastiques : « est-ce *la situation* qui vous tente? Est-ce *votre ami* que vous cherchez? Est-ce *demain* que vous partez? Est-ce *pour l'obliger* que vous acceptez? *Qu'*est-ce que vous voulez? Est-ce qu'*il part* ?

Est-ce est la forme interrogative normale de *c'est*, formule affirmative de mise en relief. Elle fait ressortir l'élément de la frase sur lequel porte l'interrogation, comme *c'est* fait ressortir

Digitized by Google

l'élément sur lequel l'affirmation insiste. A chacune des questions ci-dessus correspont en effet une affirmation commençant par *c'est*: « c'est la situation qui me tente, c'est son ami qu'il cherche, c'est demain que nous partons, c'est pour l'obliger qu'on accepte, c'est cela qu'il veut », et aussi « c'est qu'il part », mais ce dernier exemple doit nous arrêter un instant.

Pour correspondre à *est-ce qu'il part?* « c'est qu'il part » devrait être l'affirmation pure et simple qu'il part, et signifier « cela est, c'est un fait, qu'il part », or le sens habituel est « c'est parce qu'il part » : *s'il n'a pas accepté, c'est qu'il part.* M. de Boer tourne la difficulté en supposant que, dans sa forme interrogative « est-ce que », *c'est que* a perdu son sens causal[1]. Mais ce sens causal, qui est habituel en effet, n'est pas le sens propre de *c'est que*, et résulte du contexte. Il y a un autre sens, plus voisin de la valeur originelle, par exemple dans cette frase : « il menace de nous quitter, *c'est qu'*il le ferait comme il le dit! « Entendez: « *c'est un fait* qu'il agirait ainsi ». On affirme un fait qui est non plus la cause, mais la conséquence, à laquelle on ne voulait pas croire, de l'action précédemment exprimée. Tout en évoluant dans ces deus directions, *c'est que*, dans sa valeur propre, et par conséquent sans rien perdre, a engendré la locution interrogative « est-ce que... ? ».

C'est qu'il part, en donnant à « c'est que » sa valeur propre et purement affirmative, diffère de *il part* en ce qu'il dédouble l'idée complexe incluse dans la forme verbale, la signification du verbe et l'affirmation de l'action signifiée (cf. notre Revue, 1923, p. 41). Cela *est*, à savoir qu'*il part*. L'affirmation, dégagée par *est*, est mise ainsi en évidence, et de même l'interrogation dans *est-ce qu'il part* (= cela est-il qu'il part) à côté de *part-il*. Autrement dit, la différence entre *part-il demain*, ou *avec-vous*, et *est-ce demain qu'il part*, ou *est-ce avec vous*, se retrouve

1. M. Foulet avait proposé d'extraire *est-ce que* de (*qu'*)*est-ce-que*, mais l'explication est bien invraisemblable. L'antériorité de *qu'est-ce que*, dans les textes dépouillés jusqu'à ce jour, ne prouve pas que *est-ce que* ne soit pas aussi ancien dans l'usage.

Digitized by Google

identiquement entre *part-il* et *est-ce qu'il part*. La question mise en relief porte dans un cas sur une circonstance de l'action, dans l'autre sur l'action elle-même.

D'ailleurs, quand il s'agit de l'action elle-même, le relief s'est usé par suite de la fréquence de l'emploi, et *est-ce que vous venez* ne diffère guère, aujourd'hui, de *venez-vous?* Mais *c'est que*, au sens causal indiqué plus haut, a engendré un *est-ce que* causal, et de même que *c'est qu'il hésite* signifie le plus souvent « c'est *parce qu'il* hésite », *est-ce qu'il hésite* peut signifier « est-ce *parce qu'*il hésite » au lieu de « hésite-t-il? ». Il est à noter qu'alors, au lieu d'un seul groupe de mots avec un accent unique sur le verbe final, il y a deus groupes et deus accents: Est-ce qu'il hésite?

L. CLÉDAT.

M. de Boer, à qui cet article a été communiqué en épreuve, insiste sur ce fait que « la caractéristique de l'interrogation est l'inversion *dans presque toutes nos langues modernes* », et que, *dans le seul français*, la construction avec le sujet en tête, sans avoir perdu toute valeur stilistique, est devenue d'autre part (par le simple effacement d'un des accents, comme je l'indique) une pure formie grammaticale d'interrogation. (Voir toutefois les objections de L. Foulet dans *Romania*, 1926, p. 445.)

Pourquoi cet effacement d'accent s'est-il produit dans le seul français ? A la place de l'explication proposée, et que j'écarte, M. de Boer me reproche, non sans quelque apparence de raison, de ne pas en donner d'autre. Mais parmi les nombreuses transformations de formules stilistiques en formules grammaticales, que la fréquence de l'usage suffit à expliquer, celle-ci n'était-elle pas facilitée chez nous précisément par le fait que, dans notre langue, l'inversion n'est pas la caractéristique de l'interrogation?

M. de Boer ajoute : « Les remarques de M. Clédat sur *est-ce* me semblent tout à fait confirmer ma façon de voir. Et même, loin d'avoir « tourné la difficulté », je vois que je m'en suis créé une, bien inutilement, puisque « c'est que » peut n'être pas causal ».

Digitized by Google

SÉMANTISME DES FORMES DU MASCULIN ET DU FÉMININ POUR UN MÊME NOM

En évoluant séparément, deus mots dérivés l'un de l'autre peuvent aboutir à un désaccord sémantique très net, tels *réciter* et *récit*. Même les deus genres d'un même mot peuvent arriver à des divergences notables. Littré a deus articles pour *maître* et pour *maîtresse*, le D. G. n'en a qu'un, avec des distinctions internes, mieus vaudrait en faire trois, le premier pour les sens communs, les deus autres pour les sens particuliers à chaque genre. Il est certain que le masc. *maître* n'a pas d'acception qui çorresponde aus significations « galantes » qu'a eues successivement le féminin *maîtresse*.

D'autre part, une acception ou un mot a pu qualifier un « état » essentiellement masculin ; si on veut l'appliquer à une femme, soit au figuré, soit même au propre par suite de l'évolution des mœurs, on peut songer soit à utiliser la forme féminine, — à en créer une si le mot n'en avait pas à l'origine, — soit à employer la forme masculine en négligeant la distinction du genre. Desportes écrit : « Mais vous, belle *tyranne*, aux Nérons comparable » ; nous préférons dire : « cette femme est *un tyran* domestique ». On a fait à *docteur* un féminin *doctoresse*, mais l'usage prévaut d'utiliser « docteur » pour les deus sexes. Depuis l'organisation de l'enseignement primaire, il y a toujours eu des *maîtres* et des *maîtresses* d'écoles ; mais l'habitude de n'employer que pour des hommes le titre de « maître des conférences » a empêché de dire « maîtresse de conférences » quand on a commencé à confier ces fonctions à des femmes. Ce n'est pas seulement pour éviter une plaisanterie trop facile que les clients ou clientes, les étudiants ou étudiantes saluent du nom de « maître », sans féminiser le mot, les femmes qui plaident leur cause au palais ou qui les instruisent au laboratoire (Mme Curie est un « maître »), c'est avant tout l'effet de l'habitude invétérée, contractée pendant la longue période où ce « maître » ne pouvait être qu'un homme, où les mœurs

Digitized by Google

n'admettaient la participation des femmes ni à la profession d'avocat ni aus recherches scientifiques, tens où Molière se moquait des « femmes *savantes* », où la seule science permise à la femme était celle que représentait l'adjectif *sage* dans la locution « sage-femme ».

Les dictionnaires ne font aucune distinction, autre que celle du genre, entre les deus formes *hôte*, *hôtesse*, les présentant ainsi comme pouvant s'employer également dans tous les sens, et cependant il est inexact aujourd'hui que le féminin ait les quatre acceptions de « 1. qui donne, ou 2. qui reçoit une hospitalité amicale, 3. qui donne, ou 4. qui reçoit une hospitalité rétribuée ». Il n'arrivait guère qu'une femme, non accompagnée, reçût l'hospitalité courtoise ou fréquentât les hôtelleries, si bien que, dans ces deus acceptions, le féminin, rare d'abord a fini par devenir tout à fait inusité; au contraire le rôle de la femme dans l'hospitalité « active » a fait maintenir le féminin pour la femme qui accueille, et particulièrement pour celle qui tient une hôtellerie. Mais lorsqu'il nous arrive de parler d'une femme qui « reçoit » l'hospitalité, nous employons le masculin, nous disons qu'elle est notre « hôte ». Édouard Estaunié, parlant d'une femme, écrit : « d'*un hôte* avide de pénétrer nos peines secrètes, j'attendais tout (*Le Labyrinthe*, X). En résumé, dans les acceptions passives le masculin *hôte* s'applique aussi bien aus femmes qu'aus hommes; dans les acceptions actives, les deus genres du mot subsistent.

L. C.

Qui ET *qu'il*[1].

Après le démonstratif neutre *ce* et avant un verbe impersonnel, on hésite parfois entre *qui* et *qu'il*, « ce qui » ou « ce qu'il », quand l'impersonnel peut également s'employer, dans le même sens, comme verbe personnel.

1. Plusieurs des exemples utilisés dans cette note sont empruntés à la *Consultation grammaticale* d'André Thérive (9 avril 1927). Cf. la « Récréation philologique » de l'*Œuvre*, du 22 mars 1927.

Digitized by Google

a. « Voilà *ce qu'il* en *résulte* », correspondant à « *il* en *résulte ceci* ».

b. « Voilà *ce qui* en résulte », correspondant à « *ceci* en *résulte* ».

Dans la première formule, le relatif *que* est sujet logique de l'impersonnel *il résulte* (cf. *il en résulte quoi ?*). Dans la segonde, *qui* est sujet réel du verbe « personnel » *résulter*.

Il n'y a vraiment pas de raison pour introduire ici la forme impersonnelle, par imitation inconsciente du cas dont nous allons parler, et où elle est seule régulière, à savoir si le verbe est essentiellement impersonnel, comme *falloir*, ou s'il prent, dans la forme impersonnelle, une signification spéciale, comme *rester*.

Nous disons *il faut* un certificat, *il faut* cela », mais nous ne dirions pas « un certificat *faut*, cela *faut* ». Le verbe est uniquement impersonnel. Dès lors, on ne doit pas dire « ce *qui* faut », mais « ce *qu'il faut* ». Quand on entent *qui*, dans la prononciation courante, avec *l* amuïe, il faut décomposer ce *qui* en: *qu'i(l)*.

Quand on fait une soustraction, on ne peut pas dire que la différence entre les deus nombres *reste*, mais on dit qu'*il reste* cette différence, en utilisant l'impersonnel avec son acception spéciale, « être de reste », et non pas « demeurer ». D'après le contexte, la nuance peut être plus ou moins tranchée; elle peut même s'effacer presque complètement, et *ce qui reste* se confondre avec *ce qu'il reste*.

Il arrive qu'un impersonnel puisse avoir seulement comme sujet logique une proposition infinitive ou conjonctionnelle, et non pas un nom ni un pronom. On dit bien « IL IMPORTE *de réfléchir* ou *qu'on réfléchisse* », mais on ne dirait pas « IL IMPORTE *la réflexion* » ni « IL IMPORTE *cela* ». Dès lors, le relatif, qui suit *ce*, ne peut être que le sujet réel, et « ce *qu'il importe* », au lieu de « ce *qui importe* », est incorrect, à moins, bien entendu, qu'il y ait comme sujet logique une proposition à laquelle le relatif *que* se rattacherait: « ce *qu'*il importe de *considérer* »,

Digitized by Google

que est ici indépendant du verbe impersonnel, il est complément direct de *considérer*.

De même, comme on ne dit pas « *il* me *répugne cela* » ni « *il dépent cela* de vous », on ne peut pas admettre : *ce qu'il me répugne*, ni *ce qu'il dépent de vous*.

Le verbe *plaire* signifie proprement « être agréable »; « si cette idée vous plaît », si elle vous cause du plaisir, si elle vous sourit. Mais la formule impersonnelle « s'il vous plaît » ne signifie pas: « si cela vous est agréable »; le sens est: « si cela ne vous contrarie pas, si vous consentez (à faire ce que je vous demande), si vous voulez bien ». « Donnez-moi ce livre, s'il vous plaît » équivaut à « veuillez me donner ce livre ». L'impersonnel *il plaît* s'est construit avec un substantif comme sujet logique: « VOUS PLAIT-IL *un morceau* de ce jus de réglisse? » (*Tartuffe*, III, 3), entendez: *voulez-vous* un morceau..? Et *ce qu'il lui plaît*, c'est ce qu'il veut.

> Je le tiens galant homme,....
> Tout *ce qu'il vous plaira*, mais fort méchant auteur.
> (*Misanthrope*, IV, 1.)

Entendez: « Tout ce que vous voudrez. »

Dans le *Misanthrope*, V, 1, on lit: « Je tombe d'accord de *tout ce qui vous plaît* », ce serait un contresens de comprendre : « de tout ce qui vous cause du plaisir », c'est bien l'impersonnel, et les éditions font souvent la correction: « ce *qu'il* vous plaît. » La confusion de *qu'il* avec *qui* s'explique, comme nous l'avons dit plus haut, par l'amuïssement de *l* final de *il*.

Comme nous ne construisons plus cet impersonnel avec un pronom ou un nom sujet logique, nous interprétons aujourd'hui le pronom relatif précédant *il* comme le complément direct d'un infinitif sous-entendu : « ce *qu'*il vous plaît » de *dire* ou de *faire*. Bourdaloue écrivait: « Il peut exécuter *tout ce qu'il lui plaît* » et pensait: « ... *tout ce qu'il veut* »; nous comprenons: « tout ce *qu'*il lui plaît (d'*exécuter*).

En résumé, et sous réserve de ce dernier cas, pour que *ce qu'il* soit admissible, il faut que le verbe, construit impersonnel-

Digitized by Google

lement, puisse avoir comme sujet logique un nom ou un pronom. Pour que *ce qu'il* soit obligatoire, il faut que ledit verbe ne possède que la construction impersonnelle, ou qu'il prenne, dans cette construction, une valeur spéciale.

L. C.

SIMPLE REMARQUE
SUR LES DÉFINITIONS DU VERBE *souvenir*

La définition de Littré, *souvenir*, « venir à l'esprit », est inexacte, parce qu'elle ne tient pas conte du préfixe; ce qui nous *vient à l'esprit* peut n'avoir aucun rapport avec la mémoire, par exemple lorsque Voltaire écrit à d'Argental (21 déc. 1765): « C'est une idée qui me *vient*, il ne me l'a point du tout suggérée. » La définition du D. G., « être représenté à l'esprit », ne vaut guère mieus. Le préfixe *sou-* indique un mouvement de bas en haut (cf. *soulever*); *souvenir*, c'est proprement venir de dessous, émerger, affleurer. *Se souvenir de* (jadis « il me souvient de ») ou *se rappeler*, c'est évoquer, faire remonter en quelque sorte à fleur de conscience, une chose que l'on sait. Et ce peut être non seulement une chose passée, comme le dit le D. G., mais la certitude ou la probabilité d'un fait futur, ou encore un fait permanent :

Souvenez-vous qu'à mon âge
Vous ne vaudrez guère mieus.

« *Souviens-toi* que *tu es* poussière et que *tu retourneras* en poussière. » Cette projection de la mémoire sur l'avenir n'est relevée ni par Littré, ni dans le D. G., qui ne donnent aucun exemple contenant une proposition complément d'objet au futur.

L. C.

L'IMPÉRATIF DE *tenir*.

Ce sont les significations particulières à ce tens du verbe *tenir*, et non pas ses formes, qui offrent de l'intérêt. Un tens du verbe, et même une partie de tens, peut avoir une évolu-

Digitized by Google

tion sémantique distincte de celle du verbe dans ses autres formes. Nous avons montré ailleurs (*Mélanges Thomas*, p. 105) que les segondes personnes impératives *tiens*, *tenez* sont devenues dans certains emplois un simple appel à l'attention, par exemple lorsqu'on dit: « *Tenez*, le voilà qui vient. » On peut intervertir l'ordre : « le voilà, *tenez* ! » Il est évident que « *tu tiens*, le voilà » n'aurait aucun sens, ni même « *tenons*, le voilà ». Nous signalons ainsi à notre interlocuteur un fait qui se produit tout à coup; on peut souligner de même la soudaineté d'une décision que l'on prent, d'un exemple qui vient à l'esprit : « *Tenez*, j'accepte. » « *Tenez*, je vais vous le dire. » « *Tenez*, par exemple; ou *tenez* (tout court) ».

L'ancienne formule du service, dans le jeu de paume, était aussi *tenez*, qui signifiait à l'origine « recevez (la balle) », comme le montre la traduction par *accipe* ou *excipe* (excipe, ecce mitto) dans les « colloquia » d'Erasme et de Mathurin Cordier publiés avec d'autres sous le titre de *Lusus pueriles* en 1555, réimpression en 1581. Voyez sur ce point J. Jusserand, *The School for Ambassadors and other Essays*, Londres et New-York 1925. Comme dans un vers anglais, écrit en 1399, Gower parlait de perdre ou gagner une chasse sur le *tenetz*, il n'est pas douteus que le mot *tennis*, que nous avons emprunté aus Anglais, ne soit une déformation de cet impératif français.

Dans l'article rappelé plus haut, nous avons donné une interprétation de *tiens*, devenu interjection d'étonnement. Par le même mot, on prévient au contraire ou on repousse l'étonnement de l'interlocuteur, en présentant comme toute naturelle une décision prise, un acte ou un geste : « Vous vous étonnez qu'il ne réponde pas ? Il hésite, *tiens !* (naturellement c'est qu'il hésite). — « Vous me demandez ce que je ferai si l'on m'invite: j'irai, *tiens !* (bien entendu). — Pourquoi pas ? *tiens !* (ce serait tout naturel) ». Dans cet emploi, pas plus que dans l'interjection d'étonnement, il ne reste trace d'un appel à l'attention de l'interlocuteur. Mais à l'origine, c'était partout le même appel à l'attention. Quand il était motivé par un fait qui surprenait le sujet parlant, ou qu'il voulait présenter au contraire

Digitized by Google

comme l'explication très naturelle d'un autre fait, jugé surprenant ou douteux par l'interlocuteur, il n'est resté que l'expression soit de la surprise, soit de la réaction contre la surprise ou le doute d'autrui. Et c'est ainsi que le mot *tiens*, tout en conservant par ailleurs sa valeur d'appel général à l'attention, a pris conjointement, en plus, deux significations spéciales contradictoires.

En résumé, cet impératif sans complément peut avoir les sens suivants : 1° prens, prenez (sens premier, tandis qu'en dehors de l'impératif, le sens correspondant est : avoir ou garder en mains) ; 2° appel à l'attention, avec les variétés indiquées ci-dessus ; 3° manifestation de surprise ; 4° idée que le fait est tout naturel [1]. Les deux derniers emplois, qui sont deve-

1. On rencontre un grand nombre d'exemples de ces différentes valeurs dans une comédie récente de Léopold Marchand, *Nous ne sommes plus des enfants*. Nous allons relever les principaux, dans l'ordre de la rencontre, en renvoyant aux numéros de notre classement : Acte I, sc. 1, à propos de la cherté des restaurants : « *Tenez !* (sens 2°). La dernière fois que je suis venu à Paris... ». Sc. 2, au garçon qui apporte une consommation : « Ici, *tenez !* » (2°) ; à propos des moments difficiles : « Les fins de mois, *tenez* » (2°) ; plus loin : « *tenez*, par exemple » (2°). Sc. 4, « *Tiens* (2°), veux-tu que je te dise mon avis ? » Plus loin : « Pourquoi ris-tu ? — Parce que je ne me trompe pas, *tiens* (4°), en disant que... ». Sc. 8, « Alors vous l'avez perdue. Ah ! *tiens !* (3°). Sc. 10, « *Tiens* (2°), j'y pense » ; plus loin, à une femme qui est au bord des larmes : « Qu'est-ce que tu as ? — J'ai le cœur lourd, et la gorge, *tiens* » (4°) ; plus loin : « J'inventerai quelque chose. *Tiens* (2°) : que je me trouve trop jeune ». Sc. 11, au garçon qui montre le *Paris-Sport* en signalant un coup sûr : « *Tiens* (3°), oui... je ne l'avais pas vu ». — Acte II, sc. 4, *Tiens* (2°), voilà un homme qui n'a jamais pensé à autre chose que travailler ». Sc. 6, « la lettre que vous *tenez* (= que vous avez entre mains), c'est pendant la cure qu'il a faite à Vichy. *Tenez* (à la fois 1° et 2°), en voici une autre... ». Sc. 8, « Bonsoir mon gendre. — *Tiens !* (3°), vous étiez là ? » Plus loin : « *Tiens* (2°), sans chercher trop loin, lorsque j'avais cinquante et un ans, j'ai connu... » Sc. 11, « *Tiens !* (3°), vous avez deviné, c'est mon âge ». Sc. 12, « *Tiens* (3°), c'est vrai » ; plus loin : « *Tiens* (2°), puisque nous ne dînons pas tout de suite, va donc jusqu'à la chambre de ton fils ». Sc. 23, « Vous ne trouvez pas toutes ces paroles un peu déplacées, *tenez*

Digitized by Google

nus de pures interjections, — sous la forme *tiens* ! (jamais *tenez* !), — se distinguent nettement entre eus et des deus premiers par le *ton* très spécial de la vois. Ces intonations éloignent toute idée d'interpellation, et n'ont pu s'introduire qu'après l'effacement de cette idée originelle.

L. C.

« PRÈS *de* » ET APPROCHER *de* ».

Dans sa contribution aus *Mélanges Antoine Thomas*, M. J. Vising montre qu'en latin comme en français, la proximité pouvait s'exprimer *en partant de* l'un ou l'autre des deus points voisins, c'est-à-dire qu'en français la préposition qui joint *près* (ou tout autre mot de même sens) au nom de lieu qui suit, pouvait être soit *de*, présentant ce lieu comme point de départ de la mesure, soit *à*, le présentant comme point d'aboutissement. En pensant non seulement à la proximité, mais à la distance en général, proche ou lointaine, il nous est naturel d'exprimer cette distance entre nous et le lieu dont nous parlons, *à partir de* ce lieu : « Nous sommes à trois lieues *de* la ville, près *de* la ville, loin *de* la ville. » On a estimé aussi la distance *en allant vers*, car nous rencontrons « près à » (« loin à », qui était possible, n'a pas été rencontré), et *loin* comme *près* se sont construits avec le datif.

Cist *nous* sont près, mais trop *nous* est loing Charles.
Roland, 1100.

Mais quand il s'agit, non plus d'*être* près ou loin, mais d'*aller* près de ou loin de, de s'approcher ou de s'éloigner, il y a là deus directions opposées, et il semble naturel de marquer l'approche par *à* (*ad*, direction vers), et l'éloignement par *de*. On a toujours dit en effet « s'éloigner *de* » (*de* est d'accord avec le préfixe *è-*). et M. Vising a relevé de nombreus exemples de « approcher » ou d'autres verbes de même sens, suivis de *à*, *vers* ou *envers*. *De* est en contradiction avec le préfixe *a-*.

(2°) : hors de saison ? ». — Acte III, sc. 5, « *Tiens !* (2°), veux-tu que je te dise ? ». Sc. 6, « *Tiens* (3°), tu as acheté l'indicateur ? »

Digitized by Google

Comment a-t-on passé de *approcher à* à *approcher de* ? Par analogie avec *éloigner de*, répont M. Meyer-Lübke. M. Vising montre que cette explication est impossible. Faut-il admettre avec lui qu'en substituant *de* à *à* après *approcher*, on ait donné à *de* la valeur de « au point de vue de » ? Je ne le pense pas, car il est invraisemblable que cette substitution ait été réfléchie. On a dû glisser insensiblement de « approcher *à* » à « approcher *de* » sous l'influence de « près *de* », qu'on n'analisait plus, et qui semblait appeler tout naturellement « approcher *de* », comme *loin de* correspondait à *éloigner de*.

En résumé, « être *près de* » est normal (sans exclure « être *près à* »). *Approcher de* est anormal, en raison de l'idée de « direction vers » exprimée par le verbe, et ne peut s'expliquer que par la contamination de *près de*. Pour un effet de ce genre, la parenté sémantique des deus mots suffit, cf. l'action de *se souvenir* et de *se rappeler* l'un sur l'autre.

L. C.

N'avoir pas l'heur de...

Gilliéron a étudié ici-même (1920, p. 12) ce qu'il appèle « l'atrofie sémantique actuelle du mot *heur* », et M. L. Spitzer reprent la qnestion dans la *Zeitschrift für franz. Sprache*, en utilisant une note de MM. J. Morize et Pozzo di Borgo.

A côté de *bonheur* et de *malheur*, *heur* avait dans l'ancienne langue une valeur toute semblable à celle qu'a conservée le mot *chance*, à côté de *bonne chance* et de *male chance*. Son emploi s'est réduit à la locution verbale « avoir l'heur », ou plus exactement à la locution figée *avoir l'heur de plaire*, usitée surtout dans la frase négative ou dubitative. Il peut arriver que « plaire » soit remplacé par un sinonime : « tu n'as pas eu l'heur d'être approuvée », écrit Gabrielle Réval, citée par M. Spitzer ; mais lorsque André Thérive nous parle d'écrivains qui « ont l'heur » de *posséder* un tempérament robuste, on a là un pur arcaïsme et non plus la locution courante actuelle.

Gilliéron commence par poser en principe que *avoir l'heur de plaire* ne se dit qu'en parlant de choses et non de personnes

Digitized by Google

(au contraire, dans les anciens exemples, c'est presque toujours de personnes qu'il s'agit). Mais cette restriction, dont il tente de fournir une explication, ne semble pas répondre à la réalité, elle est notamment contredite par l'exemple ci-dessus.

La note insérée par M. Spitzer dans son article distingue, pour le sens, entre la forme négative et la forme positive. La première exprimerait une nuance d'ironie envers celui à qui on ne plaît pas ; dans la segonde, l'ironie porterait à la fois sur la personne qui approuve et sur la personne ou la chose qui « a l'heur » d'être approuvée. Au lieu d'être ironiques, les deus formes pourraient aussi, à l'occasion, exprimer une « modestie de politesse ». Il résulterait de ces observations que la locution ne devrait pas être employée quand il s'agit d'une affaire grave (comme de la grâce d'un condamné) ou d'une personne dont on respecte le jugement (par exemple du Pape pour un catholique convaincu). Ce serait aussi l'explication du fait qu'on use plus volontiers de l'expression en parlant de soi-même ou des personnes « ausquelles on est attaché tellement qu'on ne fait plus qu'un avec elles » (un excellent ami, par exemple, une fiancée), et qu'un sous-lieutenant n'en userait pas en parlant du général à son colonel.

Ces faits ont, il nous semble, une raison bien plus simple. Les locutions figées de cette sorte, tout en appartenant au langage des gens cultivés, ont, par leur arcaïsme même, une allure familière et un peu « plaisante », qui empêche de s'en servir quand on parle d'une affaire grave ou quand on s'adresse à un personnage considérable ou à un supérieur. C'est aussi l'avis de M. Spitzer. Si « le sous-lieutenant ne dira pas : *mon colonel, vous n'avez pas eu l'heur de plaire au général* », il ne dira pas davantage et pour la même raison : « mon colonel, n'avez-vous pas eu « maille à partir » avec le général ? »

Quant à la nuance, ironique ou modeste, relevée dans certaines frases, elle résulte non de la locution, qui ne saurait avoir deus valeurs aussi contradictoires, mais du contexte. Si je dis « M. X, avec son roman, a eu l'heur de plaire au public », en employant l'expression plutôt péjorative « le public »,

Digitized by Google

j'indique que je ne fais pas grand cas du jugement ni du roman. Si je dis « Ce beau livre n'a pas l'heur de plaire à X », je manifeste mon sentiment sur le goût de X, non par l'emploi de « n'avoir pas l'heur », mais par l'opposition entre mon avis, indiqué par l'adjectif *beau*, et l'avis constaté du critique. Quand je dis « Mon livre n'aura sans doute pas l'heur de vous plaire », ce qui est modeste, ce n'est pas l'emploi de la locution « n'avoir pas l'heur », mais la prévision du jugement défavorable de la personne à qui je m'adresse; supprimez *heur*, et dites simplement « ne vous plaira sans doute pas »; la formule est tout aussi modeste, et la contradiction espérée reste la même. Dans tous les exemples cités, sans exception, remplacez *heur* par *chance*, les nuances relevées persisteront identiques[1]. Seulement le mot *heur*, anobli par son arcaïsme, représente pour nous une chance de chois, « n'avoir pas l'heur » est proche de « n'avoir pas l'honneur », et, s'il résulte du contexte que cet heur ou cet honneur n'a pas grande valeur à nos yeux, l'une et l'autre expression se nuancent nécessairement d'ironie.

L. C.

1. Le doublet savant de « heur », *augure*, s'applique aux signes précurseurs de l'issue bonne ou mauvaise d'une entreprise. Tout en conservant ce sens primitif de chance quelconque, *heur* a pris en plus le sens restrictif de chance favorable. Puis *heur* et *bonheur*, qui s'appliquent proprement à la réussite d'une entreprise particulière, ont reçu en outre, l'un et l'autre, le sens extensif de « état de pleine satisfaction », non plus momentané, mais permanent, non plus limité à une affaire spéciale, mais produit par tout un concours de circonstances. En prenant successivement le mot *bonheur* dans ces deus acceptions, on pourrait dire par exemple que le *bonheur* de gagner de l'argent n'est pas une garantie de *bonheur*. C'est une idée analogue qu'a exprimée Quinault en utilisant *heur* dans le premier sens, et *bonheur* dans l'autre :

Je découvre sans peine...
Qu'un péril suit souvent la conquête d'un cœur,
Et que l'*heur* d'être aimé n'est pas toujours *bonheur*.

Gilliéron a cru qu'on pouvait tirer de ces vers une indication sur la valeur de « heur » au XVIIe siècle; mais on rencontre aussi le mot avec la signification donnée par Quinault à *bonheur*; Corneille (*Rodogune*) :

Le prince Antiochus
Semble de tous côtés traîner l'*heur* avec soi.

Digitized by Google

CONTES RENDUS

A. SECHEHAYE. — *Abrégé de grammaire française*, in-8°, x-76 pages, Sekundärlehrerkonferenz des Kantons Zurich, 1926.

Le livre de M. Sechehaye ne peut, ce qui est fort regrettable, être utilisé dans l'enseignement en France : l'auteur emploie en effet la terminologie grammaticale en usage dans les pays de langue allemande. Ce petit fait amène à souhaiter fortement qu'il s'établisse, au moins pour les peuples de l'Europe occidentale, dont les langues présentent tant de ressemblances entre elles, une nomenclature commune. Le travail entrepris à cette intention avant 1914, notamment en Angleterre, en Autriche, aus États-Unis, a été repris ; la Société des Études latines de Paris a consacré récemment plusieurs de ses séances à étudier la question à propos du latin. De bons esprits estiment que ce serait une tâche intéressante pour l'Institut de Coopération intellectuelle, de chercher une entente à ce sujet. Toutefois, au moment même où nous formulons ce souhait, une vois décourageante nous dit que nous ne le verrons sans doute pas se réaliser : nous savons que seize ans après sa promulgation, une nomenclature simplifiée, établie pour répondre aus vœus du personnel enseignant, n'est pas encore pleinement en usage dans notre pays. A quelles résistances, à quelle inertie plus redoutable encore que les résistances se heurtera-t-on si l'on propose prochainement des modifications à cette nomenclature à peine admise ? Pour ne citer qu'un détail, l'opposition est complète, en ce qui concerne l'adjectif entre les termes *épitète*, *attribut*, employés en France, et le couple *attribut*, *prédicat*, employé à l'étranger. Au nom de quel principe obtiendra-t-on que tout un personnel enseignant

Digitized by Google

renonce à des expressions ausquelles il s'est accoutumé, peut-être non sans difficultés ?

Pour une autre raison encore le livre de M. Sechehaye n'est pas directement utilisable en France : il a été fait pour accompagner un cours pratique de langue française destiné à des écoliers de langue allemande qui étudient le français dans les écoles segondaires du canton de Zurich ; il n'est donc pas fait pour de jeunes Français.

Et pourtant, s'il n'est pas possible de le mettre entre les mains des élèves, il présente pour les maitres un grand intérêt. Nous ne sommes plus, en effet, au tens où l'enseignement du français était donné dans notre pays à un nombre restreint d'enfants, qui étaient cultivés par ailleurs, et qui, appartenant à des familles où la langue était parlée purement, étaient capables de pénétrer très avant dans la pratique des règles délicates de grammaire. Maintenant qu'il n'y a plus dans notre pays de centre dont l'usage linguistique puisse être considéré comme le bon usage, maintenant surtout que le français est enseigné à un grand nombre d'enfants dont il est le seul moyen de culture, et qui parlent, et entendent parler autour d'eus, des langages presque aussi éloignés parfois du français correct qu'une langue étrangère, il est manifeste que le cours de langue, avec ses exercices multiples, a pris une importance essentielle ; et l'on conçoit qu'un savant comme M. Sechehaye, dont les lecteurs de cette revue connaissent les beaus travaus de linguistique, ait pris plaisir à rédiger, pour accompagner un cours pratique, un abrégé de grammaire, qui est le répertoire des règles que les élèves doivent connaître pour bien faire les exercices. Ce répertoire peut être extrêmement commode pour tous les maitres qui enseignent le français à des Français.

Et cela, surtout parce qu'il présente une originalité importante. Le livre de M. Sechehaye se rattache nettement au mouvement de réaction contre la grammaire formelle qui étudiait (ou pour le moins semblait étudier) les faits grammaticaus en eus-mêmes, d'après le classement aristotélicien des parties du discours, sans tenir suffisamment conte de la vraie nature du langage, qui, en

Digitized by Google

d'autres termes, s'occupait presque exclusivement des signes, non des choses signifiées. On sait comment M. Ch. Bally, dans son *Traité de stylistique*, et M. F. Brunot dans *la Pensée et la Langue*, ont protesté, de façon très différente d'ailleurs, contre cette conception : M. Bally a montré que le langage est fait non seulement pour la pensée, mais encore et surtout pour la vie, et que la part du sentiment y est au moins aussi grande que celle de l'intelligence pure ; M. Brunot a établi un classement sistématique des faits de pensée dont il a étudié ensuite les multiples expressions dans la langue. Mais les ouvrages de M. Bally et de M. Brunot s'adressent à des étudiants, non à des écoliers. M. Frey et Mlle Guénot qui ont mis à la portée de tous les maîtres le gros livre de M. Brunot ont intitulé justement leur ouvrage *Méthode de style et de langue française*, indiquant ainsi qu'il s'adresse à des élèves déjà munis de connaissances grammaticales.

Rédigeant une grammaire élémentaire, M. Sechehaye, à la fois linguiste et pédagogue, s'est placé à un point de vue tout différent ; il est parti de l'observation des faits du langage, et de ce fait fondamental que nous ne parlons pas par mots, mais par groupes de mots. Or, dans la frase française actuelle, plus que dans d'autres formes de frase, les mots se groupent autour de deus centres d'attraction, le nom d'une part, le verbe d'autre part. Donnant au mot sintaxe un sens plus général que celui que lui donnent habituellement nos grammaires, et plus voisin du sens étimologique, M. Sechehaye avait déjà exposé en 1916 une métode de sintaxe constructive. Il l'a appliquée dans cet abrégé où il étudie séparément le groupe nominal et le groupe verbal : il réalise ainsi le tipe de grammaire française que M. Meillet a préconisé récemment dans une conférence faite à la Société de pédagogie de Paris. Cette disposition entraîne des redites, mais M. Sechehaye a préféré un plan conforme aus faits à une construction tout à fait logique. Ayant pris autrefois, dans des circonstances analogues, la même décision, nous ne songeons pas à l'en blâmer.

L'ouvrage de M. Sechehaye présente encore un caractère inté-

Digitized by Google

ressant. La plupart des grammaires qui existent en France se proposent un double objet : d'une part, enseigner aus écoliers le français correct, d'autre part, fournir aus mêmes élèves l'explication des règles, et leur permettre de comprendre les textes littéraires des siècles antérieurs, en remontant jusqu'au XVIIe et même jusqu'au XVIe siècle ; ainsi l'histoire de la langue se mêle, plus ou moins, à la description grammaticale. Travaillant en vue d'un cours pratique, M. Sechehaye s'est borné à la description exacte de la sintaxe vivante, et il a, le cas échéant, indiqué brièvement en note les cas de sintaxe figée ou locutionnelle, qui appartiennent au lexique, autant, sinon plus qu'à la grammaire. Cette décision lui a permis de faire tenir en 76 pages un tableau de la grammaire française auquel il ne manque rien d'essentiel, et qui est tracé avec autant de netteté que de fermeté. Nous signalons en particulier la téorie des tens, où la valeur des tens parfaits, si difficile à faire pénétrer dans notre enseignement, celles de l'imparfait par rapport au passé simple d'une part, du passé simple par rapport au passé composé d'autre part, sont présentées de façon remarquable. Pour les détails de l'exposition comme pour les vues d'ensemble, cet abrégé de grammaire mérite donc au plus haut point d'attirer l'attention.

Voici quelques observations de détails relevées au cours de la lecture : p. 4, § 5, la tipografie donne à penser que, devant un nom masculin commençant par une voyelle ou devant un féminin, l'article partitif se réduit à *de* ; M. Sechehaye dit pourtant que cet article est formé de la particule *de* et de l'article défini, il dit encore, § 19, E 2°, que devant un substantif précédé d'un adjectif, l'article partitif peut être remplacé par un simple *de*.

P. 9, C. Depuis janvier 1901, l'accord en nombre de *vingt* et *cent* est toléré dans tous les cas ; il est inutile d'enseigner que cet accord ne se fait pas toujours : c'est un fait d'histoire.

P. 12. La règle c est formulée de façon équivoque ; dans un adjectif, la présence d'une consonne finale muette au masculin est un fait d'écriture ; la présence d'un son nasal à la finale est un fait de prononciation. Dans la prononciation, *droit*, *long*, *gris*, etc., se terminent par une voyelle.

Digitized by Google

P. 21, § 27, 3°. Dire que le passé simple s'emploie dans les indépendantes avec certains adverbes (*bientôt*, *vite*), c'est une formule trop étroite. Cette forme ne s'emploie jamais sans un complément de tens : *en trois heures*, *l'expédition eut atteint le sommet de la montagne* ; *le 21 avril 1825*, *elle eut improvisé son poème* (A. Beaunier).

P. 25, B. Après avoir dit que *nul*, *aucun*, *personne*... demandent que le verbe soit accompagné d'un *ne*, M. Sechehaye ajoute : il en est de même des adverbes négatifs : *ne... plus*, *ne... guère*, *ne... jamais*, *ne... nulle part*. Le rapprochement des deus frases donne à penser qu'il faut ajouter *ne* au verbe accompagné de *ne... plus*, *ne... guère*, etc.

P. 33. La remarque : on met volontiers l'article indéfini après *ne pas de*, *ne point de* est en contradiction avec l'exemple donné : *Ils n'ont point du pain tous les jours* qui ne contient pas *de*, mais qui présente en revanche l'article partitif *du*.

P. 36. Parler de sujet indéfini à propos d'une frase comme : *le Mont Blanc se voit de Genève* surprent ; le sujet grammatical du verbe *se voit* est manifestement *le Mont Blanc* ; ce qui est indéfini, ou plutôt ce qui n'est pas indiqué, c'est l'agent de l'action qui serait, il est vrai, exprimé par *on* si le verbe était à la forme active.

P. 41. La construction avec *de* de l'infinitif complément de *préférer*, *désirer*, *espérer* nous a toujours semblé dialectale.

P. 65, B. La formule employée tent à faire croire que l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif n'ont de valeur modale que dans les subordonnées commençant par *si* : ils prennent dans ces propositions une valeur particulière, distincte de leur valeur habituelle d'*indicatif*.

P. 66, C. La construction de *quand même* avec l'indicatif nous semble très rare.

M. Sechehaye a joint à son *Abrégé* un *tableau systématique des conjugaisons du verbe français* [1]. Sans modifier le classement des

1. Ce tableau est dans le même volume que l'*Abrégé*, paginé de 79 à 118 ; il a été aussi tiré à part.

Digitized by Google

deus premiers groupes de verbes, M. Sechehaye s'est proposé de mettre de l'ordre dans le troisième groupe : il a mis ensemble, dans des tableaus très clairs, les verbes qui ont des procédés de conjugaison assez semblables pour que la connaissance de l'un permette de conjuguer les autres. Il a ainsi distingué huit nouveaus groupes de verbes ; après quoi, il a rangé les verbes isolés. Ce terme demande d'ailleurs explication ; *faire*, en effet, et *prendre* et *courir* sont rangés parmi les verbes isolés ; c'est que les verbes qui se conjuguent de même sont uniquement des verbes dérivés, et reproduisent exactement la conjugaison du verbe simple.

Comme la terminologie n'a en cette matière qu'une importance restreinte, ce tableau, clairement disposé et qui tient conte des réalités de la langue, pourrait avantageusement être employé dans notre pays.

H. Yvon.

Joseph Bédier. — *La Chanson de Roland, commentaires* (Paris, Piazza, sans date, IV-528 pages).

Dans un volume précédent, M. Bédier a donné le texte et la traduction de la Chanson de Roland (cf. notre Revue, 1922, p. 162). Il étudie aujourd'hui, avec sa maestria coutumière, toutes les questions litigieuses relatives à l'œuvre et au texte ; un glossaire fait suite aus commentaires, glossaire complet (celui de Léon Gautier n'était que copieus), préparé par M. Lucien Foulet, et qui rendra de grands services. On a plaisir à penser avec quelle joie Gaston Paris se serait rallié aus ingénieuses et captivantes téories de son disciple préféré. Nous apprenons d'abord que les premières fictions relatives à Roland ont dû se former au XIe siècle, à la faveur des expéditions françaises contre les Musulmans d'Espagne, — voir le livre récent de M. Boissonnade, — dans les églises qui jalonnaient la route de Blaye à Roncevaux. L'auteur de la Chanson fut-il le Turold (la forme actuelle du nom serait Tourout), dont il est question dans le dernier vers *Ci falt la geste que Turoldus declinet ?* J'en ai dit un mot ici, 1924, p. 150. Ce qui me semble hors de

Digitized by Google

doute, c'est que le vers en question n'est pas de l'auteur, mais du copiste, qui a bien pu se nommer lui-même; comme il lui fallait, pour le vers, un nom de trois sillabes et une assonance féminine en *i*, il a pris la forme latine *Turoldus*, et il a mis le verbe *decliner* au présent, bien que le passé s'adaptât mieus au sens. Au moment où la Chanson se termine d'une façon si originale par l'expression de la lassitude de Charlemagne, à qui Dieu ordonne de nouvelles prouesses, il était naturel que le scribe dit au lecteur, — et le jongleur en disait probablement autant à son public: « N'attendez pas le récit de ces nouveaus combats, la geste est bien finie. »

M. Bédier rent vraisemblable que le poème fut composé entre les années 1098 et 1100, et il constate, en des termes que je me reprocherais de ne pas citer, que le « miracle » de cette création ne fut pas isolé: « Songeons que, dans le même temps, dans une courte période de cinquante ou soixante années, apparurent aussi la première croisée d'ogive, — et encore le premier vitrail peint, — et encore le premier tournoi —, et encore la première charte de liberté d'une commune, — et encore la première croisade de Terre Sainte, — et encore le premier mystère en langue vulgaire, — et encore la première chanson du plus ancien troubadour; toutes créations françaises, mystérieuses et inattendues. » Le poème nous apprent aussi avec quelle simplicité s'est faite l'unité française; lire sur ce point la très belle page 39.

M. Bédier aborde ensuite le problème de l'établissement du texte, il examine les deus classements possibles des différentes versions. Ces classements de manuscrits, d'après les fautes communes, ont été longtens considérés comme la recette infaillible pour la reconstitution du texte original. On nous en montre l'inanité et on conclut que le témoignage du manuscrit d'Oxford a autant de pois que celui de tous les autres textes réunis, tèse appuyée sur quatorze « preuves », ausquelles s'ajoute la défense du texte d'Oxford dans des passages où les autres recensions offrent des leçons plus ou moins spécieuses ou séduisantes[1].

1. L'obligation de maintenir *tel* au vers 2311, au lieu de le corriger

Digitized by Google

L'auteur ne nie pas d'ailleurs qu'on ne puisse parfois amender le texte d'Oxford par recours aux autres recensions, et il en donne un certain nombre d'exemples. Enfin, il examine les leçons les plus controversées, et, à cette occasion, il admet, comme nous l'avons soutenu ici, qu'il n'y a aucune lacune avant le vers 241, qui commence par *où* (= *ubi*) au sens temporel. L'explication qui en est donnée au Glossaire, article *u* adverbe, manque de netteté. On passe du sens de « dans l'endroit où » au sens de *au moment où* ou *que*, puis « du moment que, puisque », la coïncidence de tens se présentant à l'esprit comme le motif de l'affirmation : « *du moment qu'*il offre des otages, la guerre doit cesser. » La valeur temporelle de *où* n'a pas été suffisamment remarquée, elle est fréquente, et je serais bien étonné que le Dictionnaire de M. Huguet n'en donnât pas nombre d'exemples pour le XVIe siècle.

Le texte d'Oxford a été écrit en Angleterre une soissantaine d'années après la date probable de la composition du poème. Mais rien ne prouve que l'auteur lui-même ait été un Français d'Angleterre. On est donc tenté de transposer le texte du manuscrit « en un français plus arcaïque et dépouillé de toute particularité anglo-normande ». C'est ce que voulait faire Léon Gautier, c'est ce que j'ai fait le premier dans mon édition classique du Roland, c'est ce qu'a fait aussi Gaston Paris dans ses *Extraits*. M. Bédier nous dit qu'il a résisté à la tentation, parce que certaines particularités arcaïques, comme le maintien de la dentale intervocalique, dont on trouve des exemples épars dans le texte de la Bodléienne, commençaient déjà à s'atténuer dès les premières années du siècle, même dans la France continentale, et que le fléchissement de la déclinaison, sans être aussi prononcé qu'en Angleterre, commençait aussi à s'y manifester. Pour ces raisons, qui ne semblent guère péremptoires, M. Bédier s'en tient rigoureusement aus formes d'Oxford, il respecte partout les grafies contradictoires du manuscrit et les

en *tels*, est particulièrement évidente; le mot se rapporte à *Durandal*, nom féminin, et non pas à *vassal*.

Digitized by Google

variantes grafiques des sons anglo-normands. C'est ainsi notamment qu'*amour*, généralement écrit *amur*, est *amor* au vers 1447; il est bien certain cependant que le mot se prononçait dans tous les cas uniformément. De même, le radical du verbe *choir* ne pouvait être à la fois *cad-*, *ca-*,*chad-*, *cha-*. On objecte que le chois entre les variantes grafiques serait arbitraire. Non ! car nous connaissons assez bien aujourd'hui les particularités dialectales ou arcaïques de la langue pour prendre dans chaque cas une décision raisonnée. Ce qui est arbitraire, ce sont les contradictions grafiques du scribe. Le chois de M. Bédier eût assurément offert plus de garantie que la fantaisie du copiste du XIIe siècle, et « tous les lettrés », ausquels s'adresse l'édition, auraient pu lire plus facilement le poème vénérable et s'y mieus plaire. Dans l'état actuel de l'édition, il est à craindre qu'ils ne soient rebutés par les incohérences des formes, et qu'ils se bornent le plus souvent à lire la traduction, ce que ne voulait pas M. Bédier.

Celui-ci maintient aussi les singularités de versification, parce qu'il les retrouve dans d'autres textes anglo-normands, — tout en reconnaissant que ceus qui ont récrit la Chanson en français de France avaient le droit de procéder autrement : « qu'ils aient soumis le texte à la prosodie de France, à merveille! Ils restaient dans la logique de leur système », réserve faite d'une certaine souplesse dans le maniement des assonances, qu'on rencontre aussi dans le français continental.

Un dernier chapitre donne quelques éclaircissements littéraires et arkéologiques, et revient sur l'expression *Terre Major*, que l'on peut interpréter par « Grande Terre » (cf. dans Godefroy *forest major*, *cité major*), ou par « Terre des ancêtres ». Les Sarrasins l'emploient en parlant de la France, comme ils emploient aussi « dolce France ». On comprent à la rigueur qu'ils aient pu appeler le pays de l'ennemi « *grand* ou *dous* pays », mais qu'ils l'eussent appelé « pays des ancêtres » serait vraiment bien extraordinaire[1].

1. Ajoutez que la flexion *-orum* ne pouvait être sentie comme un

Digitized by Google

En lisant ce livre d'érudition, on goûte le charme rare de sentir, sous la trame serrée du commentaire filologique, vibrer constamment l'émotion artistique du commentateur. Entre deus solutions qui lui paraissent également plausibles, il choisit (p. 303), — qui oserait la lui reprocher? — celle qu'il estime « la plus belle », *por ço que plus bel seit*.

L. Clédat.

génitif que dans les pluriels de la 2e déclinaison : « la gent *paienor* ». On ne rencontre jamais « terre *ancessor* », ni aucune expression analogue. Le produit de *majorum*, *antecessorum* devait nécessairement se confondre avec les cas régime singulier et sujet pluriel de ces mots, et c'est comme « cas régime » pluriel qu'on pourrait avoir non pas *major*, mais *majors* (ou *ancessors*), précédé de l'article *les*, après « la terre », pour désigner la terre des ancêtres : « la terre les anciens » comme « le bois le roi ».

Digitized by Google

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS

F. BRUNOT. — *Histoire de la langue française*, t. IX. *La Révolution et l'Empire, première partie* (Paris, Armand Colin, 1927, XV-616 pages). — Cette première partie a pour titre « Le français langue nationale » et se termine par un copieus Appendice, de près de cent pages, consacré à l'enquête officielle, commencée en 1806 par Coquebert de Montbret, sur les limites de la langue française à cette époque, avec vint croquis de cartes, d'après l'atlas original, retrouvé par Mr Brunot, et déjà utilisé par lui pour un Mémoire de l'*Académie de Belgique*, que nous avons signalé. L'énumération des divisions du volume en *périodes* et en *livres* donnera une idée de l'importance et de la grande variété des recherches faites et des documents réunis : Première période (de la réunion des États généraus à la réunion de la Convention). Livre I, *Nation et langue nationale*. Livre II, *Les événements et la langue*. Livre III, *La traduction des décrets*. Livre IV, *La bataille des écrits*. Livre V, *La bataille des paroles*. Livre VI, *Les mesures de tout ordre et la langue*. Livre VII, *Acheminement à une politique linguistique*. Livre VIII, *La Révolution et le latin*. — Deusième période (de la réunion de la Convention au 9 thermidor). Livre I, *L'École et la langue*. Livre II. *La propagande et les divers langages*. Livre III, *Rupture avec les idiomes et les patois*. Livre IV, *Effets du décret du 8 pluviose*. Livre V, *Abolition de l'éducation latine*. — Troisième période (du 9 thermidor au coup d'état de Brumaire). Livre I, *Nouvelle politique*. Livre II, *Le français et l'enseignement*. Livre III, (numéroté IV par erreur), *Les fêtes, les cultes et le français*. Livre IV (V par erreur), *Le culte catholique et le français*. Livre V

Digitized by Google

(VI par erreur), *Les résultats de la Révolution.* — Quatrième période (après Brumaire. Le Consulat et l'Empire). Livre I, *La réaction latine.* Livre II, *Le nouveau régime et les parlers.* — Chacun des livres contient de deus à treize chapitres : cette surabondance de subdivisions a l'inconvénient, en émiettant la matière, de ne pas montrer suffisamment l'interdépendance des faits et la continuité de l'évolution après l'ébranlement initial. Mais l'intérêt de la lecture n'est pas amoindri. C'est un de ces ouvrages qui, pour être précieus à consulter, n'en sont pas moins agréables à lire, je dirai même passionnants, et j'ajoute que les publications de l'auteur offrent souvent ce double caractère. Il ne s'agit pas ici du développement interne de la langue, mais de sa diffusion, et de l'enseignement dans son ensemble ; c'est de l'histoire politique et sociale autant et plus que de l'histoire linguistique. Entre beaucoup d'autres, les chapitres sur le concile national et la querelle du sacramentaire présentent un puissant intérêt. D'une façon générale, on voit, comme le dit l'auteur, ce qu'ont produit des forces qu'on trouve rarement réunies, l'action d'un État qui a une politique linguistique, et l'élan d'un pays qui désire l'unification de son langage. On l'aurait mieus vu encore, si le livre se terminait par une conclusion, résumant et condensant les faits essentiels des quatre périodes.

B. H. J. Weerenbeck. — *Participe présent et gérondif* (Paris, Champion, 1927, 11-329 p. gr. in-8). — Cette tèse, écrite en très bon français par un Hollandais, est une étude consciencieuse de l'évolution du participe présent et du gérondif depuis l'époque latine. Ces deus modes se distinguent nettement en latin par la flexion. En français ils se sont fonétiquement confondus, mais on a incontestablement le gérondif dans l'emploi après la préposition *en :* « en arrivant ». Ailleurs il arrive qu'on puisse hésiter entre le gérondif et le participe, par exemple dans la frase (p. 192): « Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous là *regardant* les cieus? » L'auteur a raison de dire : « Nous croyons que, tout en se rapprochant...

Digitized by Google

de la valeur d'un gérondif qui détermine avant tout le verbe, ces formes en *-ant* ne sont autre chose que des participes présents qui se rapportent au sujet de la frase. » Elles restent participes, alors même qu'elles équivalent à une subordonnée circonstancielle: « *Sachant* (Comme je sais) ce dont il est capable, je me méfie » (Comparez, avec un participe passé : « *Averti* de ce qu'il médite, je me méfie. ») En français il faut encore distinguer le participe présent proprement dit, devenu invariable, de son emploi comme adjectif. M. Weerenbeck discute longuement à ce sujet, pages 105 et 110, sq., les opinions émises par M. Eugen Lerch dans *Romanische Forschungen*, 1915, pp. 369-488. M. Lerch avait fait un premier exposé de ses idées dans notre Revue en 1914, p. 186, sq., et j'y avais répondu *ibid.*, p. 195. D'accord, en principe, avec M. Weerenbeck, je me borne à renvoyer à cette réponse, où j'essayais de préciser la distinction, parfois délicate, du participe et de l'adjectif. Revenir à l'accord primitif du participe, et dire, comme le demandait M. Lerch, « maison *portante* le n° 13 », est radicalement impossible.

Charles Beaulieux. — *Histoire de l'orthographe française*: T. I. *Formation de l'orthographe des origines au milieu du XVIe siècle*; Tome II. *Les accents et autres signes auxiliaires*. — Histoire de l'ortografe, très fouillée et très documentée, qu'il vaudra la peine de poursuivre jusqu'à nos jours, bien que ce qui reste à dire soit beaucoup moins important et beaucoup plus connu. Le travail fait honneur non seulement à l'auteur, mais encore au maître qui en a suggéré l'idée, M. Ferdinand Brunot. Chemin faisant, nous nous instruisons de bien des particularités non seulement de la notation des sons, mais de la prononciation et de la langue. Nous suivons les vicissitudes de la prononciation latine du moyen âge, dont l'histoire est ici esquissée pour la première fois, et qui a exercé une action notable sur la grafie du français. Nous voyons cette grafie se compliquer à plaisir sous l'influence intéressée des clercs subalternes de la bazoche, et nous constatons que leurs fantaisies les moins jus-

Digitized by Google

tifiables ont été consacrées en quelque sorte par ce *Dictionaire francoislatin* de Robert Estienne, base de la première édition du Dictionnaire de l'Académie, et par celle-ci, de toutes les autres[1].

Signalons aussi l'intérêt de l'Appendice du tome II, où nous trouvons une réédition de la *Briefve Doctrine pour deuement escripre*, par Montflory, et des *Accents de la langue francoyse* par Étienne Dolet.

Nous nous associons pleinement aus conclusions pratiques de M. Beaulieux : « Il serait logique, si on voulait procéder à une réforme orthographique modérée, de reprendre la bonne tradition des copistes des chansons de geste, et d'achever l'œuvre heureusement entreprise par la 3e édition du Dictionnaire de l'Académie (1740). » En effet, si, pour la langue, l'Académie peut et doit se contenter de constater l'usage, il n'en saurait être de même pour l'ortografe, car il n'y a plus d'*usage* grafique, parce qu'il n'y a plus de liberté, depuis que le Dictionnaire de l'Académie est devenu la loi des écoliers et des protes. Les tentatives particulières comme celles de notre Revue et de la Revue des langues romanes n'ont aucune chance de se généraliser, et la réforme d'État, par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, n'a pu aboutir, malgré l'excellence des rapports élaborés successivement au Conseil Supérieur par Paul Meyer et Ferdinand Brunot. On est donc ramené à l'initiative Académique, ressource bien précaire quand on songe au rejet par ce cors incompétent des sages propositions formulées naguère par Gréard au nom de la Commission du Dictionnaire, et aus singulières objections que Faguet consentit un jour à rédiger au nom de ses confrères, tout en se réservant le malin plaisir d'en démontrer l'inanité en son nom personnel, dans un article de Revue.

Un document précieus pour la suite de cette histoire de l'orto-

1. A propos de *ung* (p. 187), il n'est pas inutile de remarquer qu'on voulait éviter la confusion de 1, non seulement avec 7, mais aussi avec 4. Car, si i écrit *vn* pouvait être confondu avec le chiffre romain VII, le même, écrit *un*, avait quatre jambages comme le chiffre romain IIII (pour IV).

Digitized by Google

grafe vient d'être utilement réimprimé (les éditions antérieures sont devenues très rares) par un filologue Suédois, M. Manne Ekman, ce sont les *Opuscules sur la grammaire* de l'abbé de Dangeau (Upsal, Almqvist et Wiksells, 1927, XLIV-236 p. in-8). Il est bien fâcheus que l'Académie française, où l'abbé de Dangeau succéda à l'abbé Cotin, n'ait pas adopté son sistème ortografique si judicieus, et sanctionné, dans l'édition de 1718, la sage réforme qu'il avait envisagée et pratiquée. C'est, à peu de chose près, le sistème de notre Revue.

E. HUGUET. — *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, Suite (Paris, Champion). — Cette publication se poursuit avec une régularité pleine de promesses, le fascicule VII achève la lettre *A* et commence *B*. A noter particulièrement, dans le fascicule VI, les formes si diverses qu'offre au XVIe siècle la conjugaison du verbe *asseoir*, spécialement exposé aus reformations analogiques en raison, d'une part, des mutilations que lui avaient infligées les lois fonétiques, et, d'autre part, de la fréquence de son emploi : je m'*assis* (au présent), ils s'*assiessent*, il s'*assioit*, ils s'*asseyèrent*, etc. [1] Dans un précédent article, nous avons cité un certain nombre de mots et de sens qui se sont maintenus postérieurement au XVIe siècle. En voici d'autres, parmi ceus qui figurent dans le fascicule V, et pour lesquels les exemples plus rapprochés de nous seront plus d'une fois tirés du *Petit Glossaire du XVIIe siècle* de M. Huguet lui-même.

La Harpe parle encore de l'*apercevance* de la vérité.

Aposté, au sens de « faus », est encore dans Corneille (voy. le D. G).

L'emploi vieilli d'*apostille*, au sens de « note marginale » est relevé dans le *Petit glossaire du XVIIe siècle*, il figure encore dans Littré et dans le D. G. Et Littré a un exemple de Marot, avec le sens probablement erroné de « entreprise apostée ».

1. Même fascicule, pour l'emploi de *d'aucuns*, il n'eût pas été inutile de signaler que cette locution pronominale est encore assez courante, mais seulement dans le rôle de *sujet*. — Il eût été bon de faire un seul article *atterir-aterir*, ou au moins de renvoyer d'une forme à l'autre.

Digitized by Google

L'intransitif pronominal *s'apparaître* est employé par Mme Dacier.

Appareil, au sens de « préparatif », est encore dans Massillon. *Appareiller*, au sens général de « préparer », figure, comme vieilli, dans le D. G.

Apparent, au sens de « notable », est dans le *Petit glossaire du XVIIe siècle*.

Apparier, au sens de « comparer », est dans Malherbe.

Le D. G. a un exemple d'*appâteler*, « attirer par un appât », de 1610.

Pour *appeler*, au sens de « provoquer en duel », on a des exemples dans le *Petit glossaire du XVIIe siècle*.

Appendice est encore féminin dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1712.

Appendre, « suspendre », est dans Corneille.

La locution « à l'*appétit* de » est enregistrée par Littré et par le D. G., avec des exemples du XVIIe et même du XVIIIe siècle. On y trouve aussi le pluriel *appétits* au sens de « hors d'œuvre ».

Appointer, aus sens vieillis de « régler un procès » et de « pourvoir », est dans le D. G., ainsi que *appointement*, avec les sens correspondants. Cf., chez la Fontaine, « l'*appointeur* de débats », relevé par le *Petit glossaire du XVIIe siècle*.

Apport, « action d'apporter », est dans une lettre de Colbert à Louis XIV : « L'*apport* des charbons d'Écosse dans Londres. »

Appréhender est employé au sens de « saisir par l'esprit » par saint François de Sales, et Bossuet écrit : « C'est ce qui s'appelle conception, simple *appréhension* ; et c'est la première opération de l'esprit. »

Arregarder, avec les sens propre et figurés de « regarder », existe encore dans les patois et le français local de maintes régions. Mistral a un article *arregarda*, et renvoie au lyonnais *arregarder*, qui figure en effet dans le *Littré de la Grand-Côte*. Il est à remarquer que les exemples donnés par M. Huguet sont tous empruntés à Brantôme ; la région de l'abbaye de Brantôme est une de celles où ce surcomposé de *garder* » persisté.

Digitized by Google

En écrivant son livre, M. Huguet n'a pas pensé à y introduire des renseignements de cet ordre, sur la survivance des mots et des sens. Pour les introduire après coup, au cours de l'impression, il eût été nécessaire de remanier le texte, et, par suite, de retarder l'achèvement de l'œuvre, ce qu'il fallait éviter à tout pris. Mais nous espérons qu'il sera possible de réunir les plus importants de ces renseignements dans un fascicule supplémentaire, publié en appendice.

Antoine THOMAS. — « *Crassantus* » *ou* « *Craxantus* » (10 pages du *Bulletin Du Cange*, t. III, p. 49 et s.). — Il s'agit du *crassantus*, ou mieux *craxantus*, que l'on trouve dans l'épigramme d'Euchéria (poétesse antérieure au VIIIe siècle), et dont M. Thomas donne un autre exemple tiré d'un texte du VIe ou VIIe siècle. Du Cange le traduit par « espèce de poisson ». D'autres ont dit « grenouille » ou « crapaud », M. Th. montre que c'est le crapaud, et que le mot se rencontre en vieus provençal, sous les formes *graissans*, *graichanz*, *greixant*, (Raynouard écrit *graissan*, *graixant*), en vieus catalan, dans la toponimie médiévale du midi de la France, et comme nom d'homme dans des inscriptions latines de pays celtique. C'est sans doute le même mot que le languedocien *grasan*, enregistré comme vieus par Mistral. L'origine paraît celtique.

Raphael LEVY. — *The astrological works of Abraham ibn Ezra* (*John Hopkins studies in rom. literatures and lang.*, vol. VIII, 1927; 172 p. gr. in-8). — La vie et l'œuvre d'Abraham ibn Ezra, et les traductions en différentes langues, sont ici l'objet d'une étude attentive, introduction d'un important Glossaire de mots du vieus français tirés de la traduction d'Hagin. Bon nombre de ces mots manquent dans Godefroy ou y figurent sous une autre forme, parfois avec un sens erroné, que M. R. Lévy rectifie; nous signalons particulièrement les articles *aver* (forme de *avers*), p. 77; *despoillement* (p. 93), confondu par Godefroy avec *despouillement*; *desiber* (dissipare), p. 95; *eigier* (aedificare), p. 99; *emploial* (p. 101), que G. définit par « marché » au lieu de « fin »; *empressement*, « conjonction », p. 102.

Digitized by Google

Auguste BRUN. — *La langue française en Provence, de Louis XIV au Félibrige* (Marseille, *Institut historique de Provence*, 1927, 69 p. in-8). — M. Brun nous a donné, il y a quatre ans, de précieuses *Recherches historiques* sur l'introduction du français « écrit » dans « les provinces du Midi ». Ici, il s'agit du français « parlé », et dans des limites restreintes, celles de la Provence. Ces recherches ont été inspirées, pour la pensée directrice, la métode et le plan, par le tome VII de l'*Histoire de la langue française* de M. Brunot (continué par le tome IX, récemment paru, voy. ci-dessus). L'établissement du français comme langue écrite est avant tout une affaire administrative, et il était relativement facile de constater les effets de cette réforme, faite d'autorité. Mais de nombreus facteurs, difficiles à démêler et à doser, conditionnent l'évolution méridionale du français comme langue parlée. C'est une pénétration sourde et lente, dont les documents ne retiennent rien, et dont l'explication se dérobe. M. Brun a notamment mis en relief et élucidé ces deus faits : que le provençal, après avoir été longtens dans l'usage courant de tous les Provençaus, sans distinction de classe, est demeuré la langue des humbles et des paysans, pendant que le français devenait la langue des bourgeois ; et que la Révolution, en dépit de sa propagande politique en faveur du français, langue nationale, n'a pu réduire, autant qu'elle l'aurait voulu, la part du provençal : les mesures autoritaires et brutales ont opéré comme un révulsif. Le livre s'arrête aus environs de 1830 ; mais, pour la période contemporaine, une remarque finale note ce fait curieus, que le provençal n'est plus la langue maternelle : « ce sont les hommes, et non plus les femmes, qui apparaissent comme les *mainteneurs* du parler local. » Peut-être effet de la mode « de Paris », influence à laquelle les femmes sont particulièrement sensibles, et qui, du vêtement et de la coupe des cheveus, peut s'étendre à la langue du foyer.

Miss Eun. RATHBONE GODDARD. — *Women's costume in french texts of the eleventh and twelfth centuries* (Baltimore, *The Johns*

Digitized by Google

Hopkins Press, 1927, 265 p. gr. in-8). — Glossaire, par ordre alfabétique, des termes employés aus XIe et XIIe siècles pour désigner les pièces et les particularités du costume féminin, avec douze belles illustrations, empruntées aus monuments et aus manuscrits du tens. Les définitions sont appuyées sur de nombreuses citations, et, quand il y a lieu, discutées. Il arrive souvent qu'on est très embarrassé pour saisir, au cours d'une lecture, même en utilisant les dictionnaires et glossaires ordinaires, le sens précis d'un mot se rapportant à telle ou telle partie du vêtement; ce livre sera d'un secours précieus pour le lecteur, et lui permettra le plus souvent de sortir d'embarras.

Basile LUYET. — *Dictons de Savièse* (Genève, 1926, chez l'auteur, 51 p. in-4, p. p. la *Société d'histoire du Valais romand*). — Sis cents dictons et expressions populaires, qui viennent s'ajouter aus *Proverbes et dictons de Savièze* publiés en août 1926 dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*. Pour la notation de son patois, l'auteur s'en tient à peu près aus grafies françaises; mais, comme il s'abstient de toute lettre parasite non prononcée, son texte, qui a le précieus avantage de se lire très couramment, peut être utilisé par les filologues, et cela d'autant mieus que MM. Tappolet et Jeanjaquet ont collaboré à la correction du manuscrit et des épreuves.

Albert DAUZAT. — *Les patois : évolution, classification, étude.* (Paris, Delagrave, 1927, 207 p. petit in-8). — M. Dauzat continue activement sa collaboration à la *Bibliothèque des chercheurs et des curieux*, où l'on a fait entrer après coup la *Vie des Mots* de A. Darmesteter, et le *Traité de prononciation française* de M. Grammont. Après l'*Origine et évolution des noms de personnes*, et l'*Origine et évolution des noms de lieux*, voici un troisième volume, qui est, comme les deus précédents, une œuvre de haute vulgarisation. Aucune des très nombreuses personnes qui s'intéressent encore aus parlers de France, et qui écrivent en patois ou sur les patois, ne peut se dispenser de le connaître, et de l'avoir à sa

Digitized by Google

portée pour s'en inspirer. Outre des renseignements historiques abondants et précis, on y trouvera des conseils pratiques particulièrement autorisés, et éclairés par les huit cartes qui illustrent le livre. Nous recommandons spécialement les chapitres sur la récolte des matériaus et sur la mise en œuvre ; en les lisant, on comprendra mieus à quel point est essentielle, pour l'utilisation ultérieure des textes littéraires (p. 167), la notation exacte des sons, à laquelle s'oppose trop souvent, dans la production en dialectes d'*oc*, la recherche chimérique de l'uniformité de grafie.

Vittorio BERTOLDI. — *Parole e idee* (Paris, Champion, 1927, 26 p. gr. in-8, avec deus illustrations et une carte). — En partant de la plante nommée *cunila* (grec *konilé*, d'origine obscure), M. Bertoldi étudie les transformations de ce mot, assimilé au diminutif *cunula*, de *cuna*, berceau, et les noms très divers des plantes plus ou moins apparentées, parmi lesquelles le thym et le serpolet ; il détermine avec beaucoup de sagacité l'action des étimologies monacales, populaires et savantes sur la forme des noms, sur l'usage des plantes et leurs légendes, il montre l'étroit rapport entre les nomenclatures païenne et crétienne, la contamination réciproque du matériel savant et du matériel populaire, la création des mots par « calque linguistique ». La carte finale éclaire la répartition en France de ces noms de plantes.

Alfred JEANROY. — *Anthologie des troubadours, XIIe-XIIIe siècles* (Paris, *Renaissance du livre*, 160 p.). — Ce charmant petit livre fait partie de la *Collection des cent chefs-d'œuvre étrangers*, bien qu'à vrai dire les troubadours ne puissent pas être considérés en France comme des étrangers. Il faut pourtant les traduire, et les traductions de M. Jeanroy, ainsi que l'introduction historique et littéraire qui les précède, sont de tout point recommandables. Elles donnent l'idée la plus exacte et la plus favorable de cette belle floraison poétique de notre Midi médiéval, trop peu connue parce que peu accessible. La voici maintenant mise à la portée du public lettré, dans toute son aimable variété : poésies

Digitized by Google

amoureuses, humoristiques, politiques, satiriques, morales, jeus-partis, chansons de croisade, chansons de danse, romances, aubes et pastourelles. Nous avons donné ici (1897, p. 1) une traduction arcaïque et ritmée de l'une des plus remarquables, l'aubade célèbre de Guiraut de Borneil, en la faisant suivre d'une traduction en vers modernes de M. Jeanroy lui-même; c'est la pièce LXVI de la présente antologie.

Albert CARNOY. — *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles* (Bruxelles, Bieleveld, 1927, 185-XVII p. grand in-16 carré, avec une carte). — Les premiers chapitres signalent particulièrement l'intérêt historique qu'offre l'étude des noms de lieus et de leurs formes successives, et examinent les différents éléments de ces noms dans la région « enquêtée ». L'auteur entreprent avec ses lecteurs de véritables promenades dans les vallées de la Senne, de la Dyle, de la Dendre et de leurs affluents. Il parcourt la forêt de Soignes et les vallons profonds du Brabant. Au fur et à mesure qu'on rencontre des villages, des hameaus, des ruisseaus, il étudie leurs noms et en donne l'interprétation.

William P. SHEPARD. — *The Oxford Provençal Chansonnier* (Paris, *Presses universitaires*, 1927, XX-251, p. in-8). — Édition diplomatique très soignée du Chansonnier provençal d'Oxford, exécuté vers 1300 par un scribe italien (avec reproduction héliotipique des pages 114-115 du ms.).

Henriette ROUMIGUIÈRE. — *Le français dans les relations diplomatiques* (*University of California Press*, 1926, pages 259 à 340 du XIIe vol des publications de philologie moderne de cette Université). — Exposé historique de la question, complet et commode. La prépondérance, variable, du français paraît bien se rattacher au prestige politique et littéraire, et non pas aus qualités propres de la langue. La clarté particulière du français a été souvent alléguée, sans que jamais personne ait tenté de la prouver ; voy. sur ce point le chapitre IV, qui est la partie la plus originale de ce petit livre.

Digitized by Google

J. Viktor JOHANSSON.— *Études sur Denis Diderot* (Paris, Champion, 1927, IX-209 p. in-8). — Le sous-titre de ce livre en indique et en limite l'intérêt : « Recherches sur un volume manuscrit conservé à la Bibliothèque publique de l'État à Leningrad ». Il s'agit d'une version du plaidoyer de Polly Baker, supposé prononcé devant le tribunal de Connecticut, et qui remonte à un pastiche humoristique de Benjamin Franklin.

Jean PLATTARD. — *État présent des études rabelaisiennes* (Paris, *Les Belles Lettres*, 1er avril 1927, 92 p. in-8). — C'est le 12e cahier des *Études françaises* publiées par la Société des professeurs français en Amérique. Les non-spécialistes y trouveront un exposé très clair et très intéressant des notables progrès réalisés, ces dernières années, par les études rabelaisiennes.

Digitized by Google

CRONIQUE

PAUL SOUDAY DOGMATISE

M. Paul Souday, que je pourrais appeler « espèce de critique maussade », si je parlais son langage, a quelque autorité quand il n'excède pas sa compétence ; mais il s'est érigé de son chef en arbitre de la bonne langue. Nos lecteurs seront surpris du ton de ce début, qui n'est pas le ton coutumier de la maison ; ils m'excuseront s'ils se reportent à l'article du 22 juillet où le critique du *Temps* me qualifie d' « espèce de Méphisto linguiste ». Daignant me concéder quelque science, il l'estime diabolique ; il insinue que j'en abuse pour induire en péché le nouveau Faust, qui n'est autre que M. l'abbé Bremond, Académicien notable, et pour pousser cet homme d'église à l'hérésie de l'anglicisme. A ses yeus, le « philologue » est l'ami du seul langage qu'il approuve, dans son incompétence, et, pour n'être pas de son avis, on est traité de « misologue ».

Il s'agit « en l'espèce », c'est le cas de le dire, du sens dit anglais de *réaliser*. Comme les injures ne sont pas des raisons, elles ne sauraient obscurcir cette vérité que, logiquement et en conformité des lois de la sémantique, un verbe *français* en *-iser*, fait sur « réel », dont la signification propre est « rendre réel », pouvait avoir dès l'origine ou prendre successivement et conserver ensemble les trois sens de « traduire (une idée) dans le langage [1] ou dans les faits », « se représenter (une abstraction) comme une réalité » et « se représenter (un fait) dans sa réalité ». Peu importe que le troisième sens soit particulièrement usité en Angleterre, et qu'il y ait peut-être pris une extension

1. « *Réaliser* les pensées par l'expression » (Buffon).

Digitized by Google

exagérée. Le mot, par lui-même, dans quelque sens qu'on en use, manque d'élégance, mais quand un auteur parle de « réaliser les horreurs de la guerre » ou de « ne pouvoir réaliser la mort récente d'un ami », lorsque André Gide écrit « Quant à la perte que j'avais faite, comment l'eussé-je réalisée ? », on ne saurait leur reprocher de n'avoir pas choisi un équivalent. Pour qui ne va pas chercher des sinonimes dans le pêle-mêle d'un *Gradus ad Parnassum*, pour qui pèse ses mots, aucun des prétendus sinonimes de ce « réaliser » n'exprime vraiment l'idée. Il y faudrait une périfrase, mais « se représenter un fait dans toute sa réalité concrète » est bien long et bien lourd.

Y a-t-il vraiment danger d'équivoque? Les équivoques possibles fourmillent dans notre langue, et dans les autres. Le mot *bouton* représente des objets bien différents selon qu'on parle d'une fleur, d'une bottine, d'une porte, de la peau, etc. [1]. Le contexte éclaire le sens, et, quand il pourrait y avoir l'ombre d'une hésitation, on ajoute un mot ou on tourne autrement, par instinct et sans même y prendre garde. Faudra-t-il débatiser la *Revue des Deux Mondes* et toutes les Revues, parce que c'est là un sens anglais et qu'on doit craindre une équivoque dans « passer une revue » (remettre un périodique à son voisin, ou inspecter un cors de troupes), dans « revue périodique » même, qui peut désigner une publication ou une inspection, etc. ?

D'ailleurs, « réaliser un projet » ne peut avoir qu'un sens en français, car le *réaliser* contesté, si on le limite à la définition formulée ci-dessus, ne s'applique qu'à *un fait*. C'est un autre *réaliser* qui s'exerce sur les projets, les imaginations, les dispositions ; et bon nombre des exemples très intéressants recueillis par Henri Bremond rentrent dans ce cas. Quand il s'agit des

1. A cet argument, donné à M. Souday par lettre, et qu'il reproduit en le tronquant dans son feuilleton du 11 août, il objecte qu'on sait toujours de quel bouton il s'agit. C'est précisément ce que nous disions dans la frase qui suit, et qu'il supprime. Et de même, on sait toujours de quel *réaliser* il s'agit, en dépit des exemples allégués à l'encontre, qui sont de pures plaisanteries, d'un goût douteux.

Digitized by Google

projets d'autrui, ou des raisons d'un fait, on ne les réalise en aucun sens, on les comprent ou on les devine. L'histoire du traducteur nonchalant d'un rapport anglais, qui écrit par distraction que l'état-major a « réalisé » les intentions de l'ennemi, prouve précisément qu'il n'y a pas d'équivoque en français, cette traduction étant, de toute évidence, inadmissible.

Autre chose. Pour glorifier l' « impeccable » Paul Valéry d'avoir fait *tiède* de trois sillabes dans la *Jeune Parque* [1], P. S., dans le *Temps* du 29 juillet, assure que le poète, « un peu en avance sur l'usage », est « en accord avec le génie de la langue », attendu que « le mouvement de la langue française va contre la diphtongaison ».

Rien n'est plus faus. Les mots allégués à l'appui de cette étrange assertion, comme *diamant*, *tiare*, *délicieux*, *passion*, *considération*, sont des mots d'emprunt, qui ont été formés non pas avec un *i* de diftongue, mais avec l'*i* voyelle de la langue « prêteuse », et où le français courant introduit la diftongue, alors que la versification conserve la prononciation originelle. Pour tous ces mots le *Dictionnaire Général* note fidèlement le désaccord : « *-yon*, en vers *i-on* ». Et certes, bien qu'en principe on doive admettre des divergences entre la langue des vers et celle de la prose, il n'est pas un vrai poète qui n'ait gémi sur la lourdeur de cette « prononcïatïon » traditionnelle, qui nous choquerait vivement dans le langage quotidien et même dans un discours d'apparat, mais à laquelle nous sommes habitués en poésie, parce que notre mémoire est meublée de vers comme celui-ci, de la dernière pièce des *Feuilles d'automne* :

Je hais l'*oppressïon* d'une haine profonde.

1. « Délicieux linceuls, mon désordre *tiède* ». J'ai supposé que Valéry (et il vient de confirmer mon interprétation) avait prolongé à dessein la durée du mot, voulant, par une sorte d'harmonie imitative, non pas devancer l'usage, qui ne va sûrement pas de ce côté, mais donner une impression de ralenti, d'alanguissement. On pourrait être tenté de prononcer ainsi le mot, en lisant la frase de Rousseau où il parle d'un « tiède alanguissement ».

Digitized by Google

Si l'unification se produisait dans le sens de la véritable tendance de la langue, ces vers se trouveraient tout à coup démodés ; pour en sentir le ritme, il faudrait y réintroduire, d'une manière absolument factice, l'ancienne prononciation devenue tout à fait ridicule. Et c'est ce qui empêche toute réforme.

Mais il ne faut pas être grand clerc pour savoir que, dans les mots et les formes qui nous ont été transmis héréditairement depuis les origines de la langue, toutes les fois que le latin avait comme voyelle tonique libre un *e* bref ou un *a* précédé d'une palatale, notre langue n'a pas cessé d'avoir une diftongue, en vers comme en prose, et l'unique licence poétique de *hier* est barbare. La diftongue est d'une solidité à toute épreuve dans tous ces mots, tels que *pied*, *fièvre*, *fier* (adj.), *ciel*, *mieus*, *Dieu*, *vieus*, *chien*, *payen*, les formes verbales en *-iez* et *-ions* (à côté des noms savants en *ion*, maintenus dans la mesure indiquée plus haut), le suffixe *-ier*, de *premier*, *courrier*, *pommier*, *etc.*, *etc.* Les diftongues d'origine populaire ne peuvent pas en principe être dédoublées, pas plus *ié* que *ui* ou *wa*, *win* (écrits *oi*, *oin*) : *siècle*, *moitié* sont aussi inadmissibles que *füite*, *celüi*, *la lou-a* (*loi*).

Il y a toutefois une réserve, qui n'est pas très ancienne. Il nous est devenu difficile de prononcer l'*i* de la diftongue *ié* après un groupe de consonnes terminé par une liquide. Nos ancêtres faisaient régulièrement *ouvrier* de deus sillabes ; nous sommes portés à dissocier le groupe et à introduire un *è* avant la liquide pour maintenir la diftongue, ou à dissocier les deus éléments de la diftongue en appuyant le groupe de consonnes sur l'*i*, sonnant comme voyelle distincte, d'où la prononciation populaire *ouvèrier*, et l'autre : *ouvri-er* [1]. Ainsi s'explique l'*i*

1. Au contraire, nous continuons à prononcer facilement, dans les mêmes conditions, les diftongues *ui* et *wa* (*oi*) : à côté d'*étrier*, en trois sillabes, nous avons toujours *étroit* et *autrui* en deus. D'ailleurs l'ancienne prononciation des mots tels que *ouvrier* se rencontre encore. On a *peuplier* de deus sillabes dans une poésie de Gasquet (*Nouvelles littéraires* du 17 septembre) : « D'un peuplier est-ce l'ombre jaune ? » Et le vers est assurément plus léger que : « D'un peuplïer c'est l'ombre jaune ».

Digitized by Google

voyelle de *sanglier*, *meurtrier*, *tablier*, et des formes verbales telles que *ouvriez*, *ouvrions*, etc. Et c'est pour cela que le mot savant *septentrion* se prononce, en prose comme en vers, *septentrïon*. La locution « l'au*t*re hi*e*r », très courante encore au XVIe siècle (voy. Huguet), a pu contribuer au relâchement dans la prononciation de « hier » isolé [1], bien que les poètes du tens n'admettent que deus sillabes dans cette locution.

En somme, ce n'est pas la langue française, mais notre mécanisme vocal, qui, dans un cas rigoureusement déterminé, et pour un nombre de mots très restreint, « va contre la diftongaison ». Il y a là une très légère exception à une loi toute contraire.

Le feuilleton du *Temps* du 15 septembre nous apporte une téorie bien divertissante sur l'emploi figuré des termes tecniques. Il s'agit de l'expression *coupe sombre*, qui signifie proprement « première coupe, coupe préparatoire, *peu étendue* » [2], qui n'altère pas l'aspect *sombre* de la forêt, tandis que la coupe claire y pratique de larges éclaircies. M. Marcel Boulenger reprochant à l'auteur d'avoir écrit abusivement que la guerre a fait parmi les rois des *coupes sombres*, celui-ci, qui croirait sans doute se diminuer en se reconnaissant un tort, s'élève avec violence contre ce qu'il appèle dédaigneusement l'argot des bûcherons, accusant les forestiers (ò pauvre forestier La Fontaine !), de vouloir « monopoliser le mot *sombre* » ! Ce n'est pas le mot *sombre* qui est en cause, mais la locution « coupe sombre ». Il est de toute évidence que lorsqu'on use au figuré d'un terme tecnique, — ou d'un terme quelconque, — on doit partir du sens propre de ce terme et ne pas en prendre le contre-pied. Quand un mot signifie proprement « noir », il est absurde de lui donner le sens de « blanc » au figuré. « Tout le monde comprend » est un moyen de défense enfantin. Quand on nous dit que des gens, qui s'agi-

1. La principale cause de ce relâchement paraît être la petite difficulté de prononcer cette diftongue tout au commencement d'un mot, après la pause. Dans *avant-hier*, où *hier* suit *avant* sans arrêt, la diftongue est restée inébranlable.

2. Où l'on abat « les plus forts arbres d'un massif d'une forêt » (*Académie*, 1878), et non pas « tous les arbres », comme le dit, par une erreur singulière, le *Dictionnaire Général*.

Digitized by Google

taient follement, « dansaient des sarabandes », nous comprenons ce qu'on veut dire, ce n'en est pas moins « un solécisme », ou, plus exactement, un contre-sens.

Léon CLÉDAT.

Chamonix et *Chamouni*.

Dans son numéro du 17 avril 1927, le *Temps* pose à nouveau la question *Chamonix* ou *Chamouni*, et la résout en faveur de la première forme, en s'appuyant sur un article du savant archiviste de la Haute Savoie, qui établit que, succédant à *Chamonys*, *Chamonix* est de beaucoup la grafie la plus fréquente dans les textes depuis le XIVe siècle, bien qu'on n'ait jamais prononcé d'*x* à la fin du mot [1]. Ce renseignement, avec les précisions qui l'accompagnent, est intéressant par lui-même, mais la fréquence d'une forme est très loin d'être une raison suffisante pour l'adopter comme la meilleure. Un très petit nombre d'auteurs, dont Voltaire, avaient pris l'initiative d'écrire par *ai* les imparfaits et les conditionnels, et de distinguer ainsi dans l'écriture, comme elles l'étaient dans la prononciation, les sillabes finales de *je pouvois* et de *je reçois*. L'Académie a eu, pour une fois, le bon sens, en 1835, de donner raison à ce petit groupe d'écrivains contre la généralité des autres qui suivaient docilement l'ortografe traditionnelle de son propre dictionnaire.

On sait le nombre incroyable de bévues qui déparent notre vocabulaire toponimique, les unes dues à des étimologies fantaisistes, d'autres à des maladresses de grafie ou à des assimilalations injustifiées. Il vaudrait la peine de commencer à les rectifier, quand l'occasion s'en présente, en se conformant à la prononciation locale actuelle, qui est l'aboutissement normal des formes anciennes, plus ou moins défigurées dans les textes. Personne assurément ne demandera que *Saint-Chamond* soit corrigé en *Saint-Amond*, car il faut respecter scrupuleusement

1. Il est à craindre que cet *x*, si on continue à l'écrire, ne vicie la prononciation, comme il est arrivé pour *Auxerre*, *Bruxelles*, *Saint-Maixent*, etc., que tant de personnes prononcent incorrectement.

Digitized by Google

les transformations fonétiques, or l'ancien *Sanch-Amont*[1] est devenu *San-Chamont*, traduit en français par *Saint-Chamond*, à peu près comme *l'endemain* a donné *le lendemain*. Mais il y aurait tout avantage, par exemple, à supprimer le *gt* final qui, par une imitation absurde des mauvaises grafies telles que *vingt* et *doigt*, a été ajouté au nom d'une petite ville de la Dordogne, nom qui a été *Vern*, qui se prononce aujourd'hui *Ver* (cf. *enfern* devenu *enfer*), mais qui ne s'est jamais prononcé *Vergt* comme on l'écrit maintenant. Nous avons signalé ici (1926, p. 169) *La Bénisson-Dieu* (Loire), où le vieus substantif *bénisson*, doublet de *bénédiction*, a été transformé en un impératif: « La Bénissons-Dieu ». *Chamonix*, non moins défectueus, ne s'est jamais prononcé avec *x* final, et la voyelle médiane a évolué en *ou* ; il n'est pas raisonnable de maintenir une grafie doublement inexacte. On pourrait admettre *Chamounis*, avec *s* amuï comme dans *Paris*.

L. CLÉDAT. — *Manuel de phonétique et de morphologie romanes.*
Errata et explications complémentaires (1927)[2].

§ 1, 2e alinéa. — Après « ital. *venti* », mettre entre parenthèses : (mais esp. *veinte*, *treinta*).

§ 2 (1 *a*). — L'*i* en hiatus est conservé comme voyelle *d'appui* dans prov. *ordi*, frioul. *uardi*, et aussi dans prov. *somni*, de *somnio*. Les mots provençaux, où cet *i* suit une consonne intervocalique, sont de seconde formation, ou tout à fait savants, comme *ordinàri*.

§ 2 (1 *c*), 2e alinéa. — Dans *duplo* donnant l'engadin *dobel*, c'est *l* vocalisé qui a dégagé un *e* en avant.

§ 2 (2 *a*). — L'italien a conservé l'*i* final de *feci*, à la différence de l'espagnol qui dit *hice*, par un affaiblissement assez ancien de l'*i* final atone.

1. En latin *Sanctum Annemundum*. Ce nom d'un saint évêque de Lyon s'est conservé comme prénom dans la région, sous la forme savante *Ennemond*.

2. Je remercie les collègues et les critiques qui ont rendu compte de mon livre ou qui ont bien voulu me communiquer leurs impressions, notamment MM. E. Bourciez, Millardet, Jeanroy, Bruneau, Brüch. Je prends bonne note des lapsus signalés par M. Jeanroy. Quant aux formes qu'il considère comme particulièrement rhodaniennes, je crois qu'il fait erreur. S'il veut bien les chercher dans le *Trésor du Félibrige*, il verra que chacune d'elles se rencontre dans plusieurs régions, et les localisations de Mistral sont loin d'être complètes ! La plupart de ces « rhodanismes » sont employés dans mon patois de Périgueux.

Digitized by Google

§ 2 (2 *d*). — Dans l'espagnol *mendigar*, l'infinitif est refait sur les formes à radical tonique, comme en français et en provençal.

§ 4. — On serait bien embarrassé de démontrer l'inexistence de **dicīre*. Pour ce verbe comme pour d'autres, l'existence de formes dialectales ou portugaises en *-er* ne saurait contredire le rattachement à *-ire* des formes espagnoles en *-ir*, **ridire* se retrouve dans toute la péninsule.

§ 6. — Aujourd'hui on met plutôt le roumain dans la catégorie des langues qui ont conservé la diphtongue *au*, et on considère *auzi* comme la forme régulière de l'infinitif.

§ 7 (1), *voyelle* E. — Il est douteux que l'entrave ait pu empêcher le changement de l'*e* semi-tonique en *i*. — M. Brüch, d'après Baist, explique *i* = lat. *et* par l'hiatus de l'*e* en position enclitique, ce qui est invraisemblable. L'hiatus en position proclitique (*uno e otro* > *uno y otro*), bien plus probable, est défendu par Menéndez Pidal, voy. la 5e édition de sa grammaire, 1925, p. 297. — Je n'ai rien à changer à ce que je dis de *selvaggio*.

§ 7 (2 *c*). Pour les formes non diphtonguées de l'italien, la phonétique expérimentale vient à l'appui de mon interprétation, cf. Millardet, *Bulletin hispanique*, 1921, p. 74.

§ 8, 3°. — Il y a vraiment eu un *ʃ* mouillé en « italien », étape intermédiaire entre *fl* et *fi* (cf. l'article de Millardet dans l'*Homenaje* à Menéndez Pidal).

§ 9, *a*. — Remplacer *hojo* par *ojo*, et corriger : La diphtongue se produit *au contraire* devant *c* suivi de *e*, *i*...., aussi devant *n* mouillé.... (*malgré* est équivoque).

§ 9, *f*. — Pour l'*a* tonique suivi de palatale, avant le changement en *èy*, réduit anciennement à *é* en espagnol, il y a eu nécessairement un stade *ay*. Les deux langues conservent l'*a* tonique, par exemple dans *paz*, du l. *pace*, lorsque l'élément palatal s'est combiné avec une consonne pour former entrave. Les mots issus du lat. *radio*, *maio* doivent remonter à une coupe syllabique primitive *ma-yo*.

§ 9, *h*. — Il est bien évident que le *g* de *corrigia* est tombé plus complètement encore en espagnol et en roumain qu'en portugais, en provençal et en français, où on peut le retrouver dans le *ye*, avec lequel il s'est fondu ; l'opposition marquée par *mais* vise l'effacement du *ye*.

§ 10, 1er alinéa. — M. Bourciez (*Éléments de linguistique romane*, p. 82) fait remonter les formes italiennes *ebbi*, *seppi* à un latin vulgaire **hebui*, aussi par analogie **sepui*.

§ 11 (1). — M. Bourciez, consulté par moi au sujet de la transformation d'*ego*, me répond : « Je n'ai pas d'opinion bien arrêtée sur l'évolution de *eo* (= ego) dans les diverses parties de la *Romania*. »

§ 11 (4). — On a aussi la consonnification de l'*u* de *januario* (ou **jenuario*) dans le vieux provençal *genvier*. En italien, cet *u* a amené le redoublement de *n* : *gennaio*.

Digitized by Google

§ 12 (3), 1er alinéa. — Les formes portugaises *tendes*, *vindes* peuvent s'expliquer par la nasalisation aboutissant à l'hiatus (tẽedes), puis par une contraction accompagnée d'une dénasalisation qui restitue le *n* à une autre place du mot (après l'accent). Les imparfaits *tenia*, *venia* peuvent s'expliquer par le report de l'accent sur le radical, suivi de la mouillure du *n*.

§ 13, II, (2), dernier alinéa. — Corrigez : « L'ancien *ẽ* s'est dénasalisé devant *o*, *a*, en amenant un *ye* de transition. »

§ 13, III, second alinéa. — *Hombre* remonte bien à la forme proclitique *omne*, sans diphtongaison, à côté de quoi l'ancien espagnol offre la forme tonique *uemne*.

§ 17 (2). — Pour *canonico*, une forme dissimilée **calonico* a pu exister en Portugal, comme dans le midi de la France.

§ 17 (3), 2e alinéa. — Rectification : *mn*, suivi ou non de *ye*, produit bien *n* mouillé en espagnol, mais l'*o* tonique ne se diphtonguerait pas dans le représentant de *somnio*, tandis que *somno* a donné régulièremen *sueño*, qui d'ailleurs cumule les deux sens.

§ 17 (4). — *Lange* est solidaire de *linge*. Or Ronjat déclare (*Rev. des l. r.*, 1925, p. 145) que « Rouergat *kirgue*, prov. *linge*, fr.-prov. *lindze* postulent *līn(i)cum* ».

§ 18 (1), note. — M. Bourciez considère les formes hispaniques de *rossignol* comme des adaptations du provençal.

§ 18 (2), premier alinéa. — L'italien *vegliardo* est un emprunt au français.

§ 18 (3), premier alinéa. — Corriger :... la transformation de *muito*, *leito*, le *ye* s'est fondu de bonne heure avec le *t* en le mouillant.... *L* appuyant a bien produit *i* dans l'ancien portugais *cuitelo*, cet *i* a disparu avant l'accent.

§ 18 (3), dernier alinéa. — A la ligne 3, pour éviter une équivoque, remplacer *s'efface* par *s'est effacé*.

§ 20, 1er alinéa. — On peut préciser comme suit le traitement de la palatale initiale en espagnol : L'*i* consonne du latin est toujours représenté par le *j* espagnol (voisin du *ch* allemand), devant *o*, *u*, à la seule exception de *yugo*, du lat. *jugo* ; ailleurs, soit pour l'*i* consonne, soit pour *g* devant *e*, *i*, on a *y* quand la voyelle qui suit est tonique, et la fricative *h* (peut-être purement graphique, en tout cas aujourd'hui muette), quand cette voyelle est semi-tonique.

Ibidem, dernier alinéa. — Les quelques mots ou *s* initial est devenu *j* espagnol semblent provenir des anciennes populations mozarabes.

§ 22 (5), 1er alinéa. — *Negro* est d'origine portugaise.

§ 22 (6), 2e alinéa. — Sous réserve de nombreuses exceptions, on peut admettre la tendance d'*i* consonne et de *d* + *ye* intervocaliques à donner *ye* après l'accent et *j* avant.

Digitized by Google

§ 23 (2), avant-dernier alinéa. — Une forme ancienne *eclesia* étant attestée, on peut considérer le groupe *cl* dans ce mot comme intervocalique et non pas appuyé.

§ 23 (4). 1er alinéa. Le *tche* provençal, devenu final, a pu s'amuïr ultérieurement : *facto*, *fach*, *fa*. Dans certaines régions du midi *ct* a produit *ye* + *t* comme en v. français : *fait*.

§ 23 (4), avant-dernier alinéa. — Pour *pesce* évoluant en portugais, on peut admettre un mouillement du *s* qui s'est réfracté en avant et y a produit un *ye*, d'où *peixe* (pron. *pâiche*). L'analogue de l'évolution roumaine se rencontre dans les idiomes slaves ; il y a lieu d'introduire une mouillure dans le son produit par le *c* : ʦʸ, d'où *sʦʸ* pour *sc*, et par métathèse *sʸʦ*, enfin *ște*.

§ 23 (5), 1er alinéa. — L'espagnol a aussi *vergueña* ; la forme *vergüenza* paraît due à l'influence des mots abstraits tirés du latin *-antia*, *-entia*.

§ 24 (2) 1er alinéa. Sur l'amuïssement du *tche* provençal, et sur *ct* donnant *ye* + *t*, voy. § 23 (4), 1er al., ci-dessus.

§ 24 (2), 3e alinéa. — On peut admettre que, dans les langues hispaniques, *s* final de *sex* a été d'abord mouillé par l'élément palatal qui le précédait, et que le *ye* de *seis*, issu de cet élément, en provient non pas directement, mais par l'intermédiaire du *s* mouillé.

§§ 32 et 34. — Contrairement à l'avis de M. Brüch, je persiste à croire avec M. Bourciez (*Eléments de linguistique romane*, p. 223 et p. 229) que dans *nomen*, *lumen* et dans la forme archaïque *sanguen*, *n* final serait tombé, à moins qu'on n'eût passé à *nomene*, *lumene*, *sanguene*, ce qui est un cercle vicieux.

§ 46. — Il n'est pas impossible que l'espagnol *pomez* et le portugais *pomes* soient des emprunts italiens.

§ 47, 1er alinéa. — Corriger : « Après une sourde appuyée, le *c*, d'abord sonorisé comme intervocalique, se rétablit sous l'influence de cette sourde : hispanique *mascar*, venant de *masticare* par l'intermédiaire de *mastigare*.

§ 48. — La chute du *s* final des premières personnes du pluriel est phonétique en italien et en roumain, elle est analogique en provençal (et aussi dans l'ouest du domaine français et en Normandie).

§ 59, note 1. Corrigez : « en principe sur l'*i* en italien » (au lieu de *souvent*).

§ 67 (4), corriger le lapsus signalé par M. Jeanroy : le futur de l'espagnol *creer* est *creera*. La forme *creyéra* est le plus-que-parfait à sens conditionnel (§ 64).

§ 69 (5), 2e alinéa, 3e l. avant la fin. — Il va sans dire que *sciolgo* est analogique d'après *colgo*, signalé plus haut comme tout à fait régulier.

Digitized by Google

TABLE DU TOME XXXIX

DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*, 1927.

	Pages.
F. PIQUET. — Le Patois de Dombras (suite et fin)	1, 89
L. CLÉDAT. — En marge des grammaires. IX. Futur dans le passé, ses valeurs modales	8
G. ESNAULT. — Lois de l'argot (suite)	42
F. BALDENSPERGER. — Notes lexicologiques (suite)	57
A. DAUZAT. — Essais de géografie linguistique. Les sous-produits de *c* + *a* latin dans la Gaule romane	98
MÉLANGES. — Action usuelle et action virtuelle. — Être sur les dents. — Plus souvent (L. C.)	64
Boulonnais « ressant » (Jules Derocquigny)	128
A propos des formes de l'interrogation en français. — Sémantisme des formes du masculin et du féminin pour un même nom. — *Qui* et *qu'il*. — Simple remarque sur les définitions du verbe « souvenir ». — L'impératif de *tenir*. — « Près *de* » et « approcher *de* ». — « N'avoir pas l'heur de... » (L. Clédat)	129
CONTES RENDUS. — A. Sechehaye, *Abrégé de grammaire française* (H. Yvon)	144
Joseph Bédier, *La chanson de Roland, commentaires* (L. Clédat)	149
LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS	71, 154
CRONIQUE. — « *Imposer* » *et* « *en imposer* ». — *Mots nouveaux.* — *Quelques cas de non-accord du participe passé* (L. C.)	82
Paul Souday dogmatise (Léon Clédat)	166
— « *Chamonix* » *et* « *Chamouni* »	171
Errata du Manuel de phonétique romane	172

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

Digitized by Google

TOME XXXVIII — 1er FASCICULE 1926

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887

PAR

LÉON CLÉDAT

PUBLIÉ PAR

L. CLÉDAT et J. GILLIÉRON

SOMMAIRE DU 1er FASCICULE 1926

	Pages
F. PIQUET. — *Le patois de Dombras (Meuse)*	1
L. CLÉDAT. — En marge des grammaires : V. Les tens composés et surcomposés	33
VI. Etimologies populaires	48
MÉLANGES. — Questions de langue : Contamination de « pallier » par « obvier ». — Propos du « Temps ». — « Il ne manquerait plus que ça ». — Menus propos de grammaire. — L'adroit, point cardinal (L. Clédat). — Français « jacasser » ; allemand « büchse » (Paul Porteau)	57
CONTES RENDUS. — Edm. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, les 3 premiers fascicules (L. Clédat). — F. Brunot, *Histoire de la langue française*, tome VII (L. C.). — W. Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois* (fasc. 7 à 12) (A. Dauzat)	64
LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS	75
NÉCROLOGIE : Jules GILLIÉRON	87

PARIS (6e)

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

(Tous droits réservés)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 40 fr. — Départements : 45 fr. — Union postale : $ 2.50

N. B. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou en chèque au nom de M. E. CHAMPION, 5, quai Malaquais.

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Clédat, 29, rue Molière à Lyon.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE
DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

La suppression des grafies dites grecques (mauvaises transcriptions latines des lettres grecques) a été approuvée par O. Gréard, Michel Bréal, Emile Faguet, etc. Elle est réalisée depuis longtens dans l'ortografe de l'italien, de l'espagnol et de la langue de Mistral. Les autres articles de notre programme ont été formulés avec le concours des linguistes les plus compétents. Ils rétablissent très souvent des formes employées par nos classiques (Racine écrivait *je prens* et Bossuet *il corront*) et ils visent non à simplifier l'ortografe, mais à la rendre plus correcte ; comme il se trouve qu'elle devient en même tens plus simple, le bénéfice est double.

a) Remplacer par *s* l'*x* valant *s*, sauf dans les noms propres.

b) Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

c) Terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier à l'indicatif présent des verbes en *oir* et en *re*, et supprimer la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deus premières personnes : *je m'assiès, il s'assiet* ; *je prens, il prent*, etc.

d) Remplacer, dans les mots d'origine grecque, *y* par *i*, *ch* non chuintant par *c* devant *a*, *o*, *u* ou une consonne et par *k* devant *e*, *i* ; remplacer *rh* par *r*, *th* par *t*, *ph* par *f*, —sauf dans les noms propres, ce qui exclut, provisoirement du moins, le titre même de la Revue.

e) Rectifier les grafies des mots suivants, contraires à la logique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *asme* (au lieu de *asthme*), *baïadère* (comme *aïeul*), *batème* et *batiser*, *chetel*, *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés, *corset*, *corsage*), *un doit*, *donter* et *donteur*, *faisseau* (comme *vaisseau*), *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne), *forsené* (hors du *sens*), des *las* de soie, *maïonnaise* (comme *baïonnette*), *morseau* et *morseler* (comme *morsure*), un *pois* lourd (comme *peser*), tâter le *pous* (comme *pousser*), *pront* et *prontement* (ortografe de Racine et de Mme de Sévigné), un *puis* (comme *puiser*), un *remors* (comme un *mors* de cheval), *sculter* et de même les dérivés de ce verbe, *segond* (comme *aigu*), *seller* une pièce, y apposer un *seau* (latin *sigillum*), *set*, nom de nombre, et *sètième*, *sercueil* (doublet de *sarcofage*), une *sie* pour *sier* du bois, le *sousi*, nom de fleur (qui *suit* le *soleil*), le *tens*, de l'*uile* (latin *olea*), un *uissier* (latin *ostiarium*), *uit*, nom de nombre (latin *octo*), *uitre* (latin *ostrea*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*).

Pour l'alfabet fonétique de MM. Gilliéron et Rousselot, dont se servent plusieurs de nos collaborateurs, voir la notice qui accompagne l'*Atlas linguistique*.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

MÉLANGES D'HISTOIRE DU MOYEN AGE

OFFERTS A M. FERDINAND LOT

PAR SES AMIS ET SES ÉLÈVES

ARQUILLIÈRE (ABBÉ H.X.). Sur la formation de la « *Theocratie* » pontificale. — BÉDIER (J.). Remarques sur vingt passages difficiles de la Chanson de Roland. — BÉMONT (Ch.). La bulle « *Laudabiliter* ». — BLOCH (M.). Les transformation du servage. — ALAIN DE BOUARD. L'acquisition de l'hôtel de Nesle par Philippe le Bel et la valeur des actes notariés au début du XIVe siècle. — BRUNEL (C.). Saint-Chély (étude de toponymie). — CALMETTE (J.). Le sentiment national dans la Marche d'Espagne au IXe siècle. — CHAMPION (P.). Notice sur le livre des Trois Eages de Pierre de Choinet. — CHATELAIN (E.). Les vers latins rythmiques sur Lautfried et Corbon. — DESCHAMPS (P.). Table d'autel de marbre exécutées dans le midi de la France au Xe et au XIe siècle. — BARRAUD-DIHIGO (L.). Deux traditions musulmanes sur l'Expédition de Charlemagne en Espagne. — FAWTIER (R.). Ingomar, historien breton. — GANSHOF (F.-L.). A propos de la Chronique de Lambert d'Ardres. — HALPHEN (L.). Grégoire de Tours historien de Clovis. — HASKINS (C.-H.). Magister Gualterius Esculanus. — IORGA (N.). Quelques observations sur les rapports entre le monde oriental et les croisés. — JEANROY (A.). Un sirventes politique de 1230. — JORDAN (E.). Henri V a-t-il offert à Célestin III de lui faire hommage pour l'Empire ? — LABANDE (L.-H.). L'église de Marseille et l'abbaye de Saint-Victor à l'époque carolingienne. — LATOUCHE (R.). Nice et Cimiez (Ve-IXe siècle). — LAUER (Ph.). Le Psautier carolingien du Président Bouhier (Montpellier, Univ. H. 400). — LESNE (Mgr. E.). L'économie domestique d'un monastère au IXe siècle, d'après les statuts d'Adalhard, abbé de Corbie. — LEVETT (A.-E.). Baronial councils and their relation to manorial courts. — LEVILLAIN (L.). Le vocable de la Cathédrale de Paris à l'époque franque. — LOT-BORODINE (M.) Le double esprit et l'unité du Lancelot en prose. — MACKAY (D.-L.). Le système d'examen du XIIIe siècle d'après le « *De Conscienta* » de Robert de Sorbon. — MARINESCO (C.). Note sur les Catalans dans l'empire Byzantin pendant le règne de Jacques II (1291-1327). — MARTIN (P.-E.). Les sources hagiographiques relatives aux saints Placide et Sigebert et aux origines du monastère de Disentis. — MARX (J.). Guillaume de Poitiers et Guillaume de Jumièges. — MERLET (R.). Origine de la famille des Bérenger, comtes de Rennes et ducs de Bretagne. — MILLET (G.). L'origine du logothète général, chef de l'administration financière à Byzance. — NETZER (ABBÉ A.). La situation des curés ruraux du Ve au VIIIe siècle. — PAUPHILET (A.). Le roman en prose de Perceval. — PERRIN (E.). De la condition des terres dites « *ancingae* ». — PIRENNE (H.). Le fisc royal de Tournai. — POWICKE (F.-M.). Master Simon of Faversham. — PRINET (M.). Les armoiries françaises dans le « *Clipearius Teutonicorum* ». — PROU (M.). Le privilège de Charles le Chauve pour Sainte-Colombe de Sens du 5 décembre 1847. — DOBIACHE ROJDESTVENSKY (O.). Quelques considérations sur les origines de l'écriture dite « *gothique* ». — ROQUES (M.). Pour le commentaire d'Aucassin et Nicolette, « *esclairier li cuer* ». — SAMARAN (Ch.) Un exemple de la survivance de « *Diana* » en Gascogne au XIIe siècle. — VENDRYES (J.). Pharamond, roi de France, dans la tradition irlandaise.

L'ouvrage est précédé d'une BIBLIOGRAPHIE MÉTHODIQUE DES ŒUVRES DE FERDINAND LOT (229 numéros).

Beau volume in-8 raisin, XLI-770 pages et 14 planches hors texte, **125** fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

ATLAS LINGUISTIQUE

DE LA

FRANCE

PAR

J. GILLIÉRON et E. EDMONT

35 fascicules de 50 cartes chacun. L'ouvrage complet..... **1.200** fr. »

SUPPLÉMENT

1920, fort vol. in-4 de 300 p., br..... **120** fr. »

TABLE DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

Gr. in-8 de VIII-519 p..... **52** fr. **50**

CORSE

Parus : 4 fasc. in-4 (de 200 cartes chacun). — Le fasc. in-folio (avec l'engagement à l'ouvrage complet : 10 fascicules)..... **45** fr. »

ATLAS LINGÜÍSTIC DE CATALUNYA

par A. GRIERA.

Gr. in-folio, 1923-1925. — Vol. I-III, 586 cartes. Chaque..... **75** pesetas

L'ouvrage comprendra 10 volumes.

ATLAS LINGUISTIQUE DE LA BASSE-BRETAGNE

par P. LE ROUX.

8 fascicules à **36** fr. Le fascicule I est paru.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXVI

Digitized by Google

TOME XXXVIII 2e FASCICULE 1926

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887

ET PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

SOMMAIRE DU 2e FASCICULE 1926

Pages

F. PIQUET. — *Le patois de Dombras (Meuse), suite*..... 89

L. CLÉDAT. — *En marge des grammaires.*

VII. *Valeurs spéciales de la forme interrogative*..... 121

VIII. *L'imparfait*..... 127

CONTES RENDUS. — E. Frey et Mlle H. Guenot, *Manuel de langue et de style français* et *Exercices* (L. Clédat)..... 133

G. Esnault, *L'imagination populaire. Métaphores occidentales* (G. Dottin). — G. Bertoni et G. Bartoli, *Breviario di neo-linguistica* (Albert Dauzat)..... 161

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS..... 169

CRONIQUE. — Questions de langue : Le pauvre subjonctif. — Les Consultations grammaticales des *Nouvelles littéraires*. — La dédicace des *Fleurs du Mal*..... 172

PARIS (6e)

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 40 fr. — Départements : 45 fr. — Union postale : $ 2.50

N. B. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou en chèque au nom de M. E. CHAMPION, 5, quai Malaquais.

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Clédat, 29, rue Molière à Lyon.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE
DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

La suppression des grafies dites grecques (mauvaises transcriptions latines des lettres grecques) a été approuvée par O. Gréard, Michel Bréal, Emile Faguet, etc. Elle est réalisée depuis longtens dans l'ortografe de l'italien, de l'espagnol et de la langue de Mistral. Les autres articles de notre programme ont été formulés avec le concours des linguistes les plus compétents. Ils rétablissent très souvent des formes employées par nos classiques (Racine écrivait *je prens* et Bossuet *il corront*) et ils visent non à simplifier l'ortografe, mais à la rendre plus correcte ; comme il se trouve qu'elle devient en même tens plus simple, le bénéfice est double.

a) Remplacer par *s* l'*x* valant *s*, sauf dans les noms propres.

b) Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

c) Terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier à l'indicatif présent des verbes en *oir* et en *re*, et supprimer la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deus premières personnes : *je m'assiés, il s'assiet* ; *je prens, il prent*, etc.

d) Remplacer, dans les mots d'origine grecque, *y* par *i*, *ch* non chuintant par *c* devant *a*, *o*, *u* ou une consonne et par *k* devant *e*, *i* ; remplacer *rh* par *r*, *th* par *t*, *ph* par *f*, —sauf dans les noms propres, ce qui exclut, provisoirement du moins, le titre même de la Revue.

e) Rectifier les grafies des mots suivants, contraires à la logique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *asme* (au lieu de *asthme*), *baïadère* (comme *aïeul*), *batème* et *batiser*, *chetel*, *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés, *corset*, *corsage*), *un doit*, *douter* et *douteur*, *faisseau* (comme *vaisseau*), *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne), *forsené* (hors du *sens*), des *las* de soie, *maïonnaise* (comme *baïonnette*), *morseau* et *morseler* (comme *morsure*), un *pois* lourd (comme *peser*), tâter le *pous* (comme *pousser*), *pront* et *prontement* (ortografe de Racine et de Mme de Sévigné), un *puis* (comme *puiser*), un *remors* (comme un *mors* de cheval), *sculter* et de même les dérivés de ce verbe, *ségond* (comme *aigu*), *seller* une pièce, y apposer un *seau* (latin *sigillum*), *set*, nom de nombre, et *sètième*, *sercueil* (doublet de *sarcofage*), une *sie* pour *sier* du bois, le *sousi*, nom de fleur (qui *suit* le *soleil*), le *tens*, de l'*uile* (latin *olea*), un *uissier* (latin *ostiarium*), *uit*, nom de nombre (latin *octo*), *uitre* (latin *ostrea*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*).

Pour l'alfabet fonétique de MM. Gilliéron et Rousselot, dont se servent plusieurs de nos collaborateurs, voir la notice qui accompagne l'*Atlas linguistique*.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

ATLAS LINGUISTIQUE

DE LA

FRANCE

PAR

J. GILLIÉRON et E. EDMONT

35 fascicules de 50 cartes chacun. L'ouvrage complet..... 1.200 fr. »

SUPPLÉMENT

1920, fort vol. in-4 de 300 p., br..... 120 fr. »

TABLE DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

Gr. in-8 de VIII-519 p..... 52 fr. 50

CORSE

Parus : 4 fasc. in-4 (de 200 cartes chacun). — Le fasc. in-folio (avec l'engagement à l'ouvrage complet : 10 fascicules)..... 45 fr. »

ATLAS LINGUISTIQUE DE LA BASSE-BRETAGNE

par P. LE ROUX

8 fascicules à 36 fr. Le fascicule I est paru.

ATLAS LINGÜÍSTIC DE CATALUNYA

par A. GRIERA

Gr. in-folio, 1923-1925. — Vol. I-III, 586 cartes. Chaque..... 75 pesetas

L'ouvrage comprendra 10 volumes.

Digitized by Google

LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE TOME VI

PHILIPPE DE COMMYNES

Mémoires édités par J. CALMETTE et G. DURVILLE

Tome III **et dernier**. In-8, 442 pages. Broché, **20** fr. Relié. . . . . **24** fr. »
Rappel : Tome I, **15** fr. Relié. . . . . **18** fr. »
Tome II, **17** fr. **50**. Relié . . . . . **20** fr. **50**

Précédemment parus dans la même collection :

1. **Éginhard**, *Vie de Charlemagne*, publiée et traduite par Louis HALPHEN. In-8 de XXIV-128 pages (1923). Broché, **7** fr. **50**. Relié . . . . . **10** fr.
2. *Le dossier de l'affaire des Templiers*, publié et traduit par G. LIZERAND. In-8 de XXIV-229 pages (1923). Broché, **12** fr. **50**. Relié . . . . . **15** fr.
3. **Commynes**, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE et DURVILLE ; tome Ier (1464-1474). In-8 de XXXVI-257 pages (1924). Broché, **15** fr. Relié . . **18** fr.
4. *Histoire anonyme de la première croisade*, publiée et traduite par Louis BRÉHIER. In-8, de XXXVI-258 pages (1924). Broché, **15** fr. Relié. . . . . **18** fr.
5. **Commynes**, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE et DURVILLE ; tome II. (1574-1483). In-8, de 351 pages (1925). Broché, **17** fr. **50**. Relié . . **20** fr. **50**

Remise de 20 0/0 aux souscripteurs de la collection complète

Jeanne ANCELET-HUSTACHE
Agrégée de l'Université

MECHTILDE DE MAGDEBOURG
(1207-1282)

Étude de psychologie religieuse

In-8 raisin, 402 pages, sous couverture illustrée . . . . . **45** fr.

Importante étude sur la grande mystique dominicaine allemande du XIIIe siècle.

Du même auteur :

LE TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

Composé vers 1430 par un clerc anonyme de Vienne
d'après le manuscrit allemand de Bâle.

In-8 raisin, XXV-62 pages. . . . . **25** fr.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE
publiés sous la direction de M. MARIO ROQUES

Viennent de paraître :

N° 52 **LA FILLE DU COMTE DE PONTHIEU**
Nouvelle du XIIIe siècle
Éditée par CLOVIS BRUNEL
In-8 double-couronne, XIV-60 pages . . . . . **5** fr.

N° 53 **LES CHANSONS DE PERDIGON**
Éditées par H.-J. CHAYTOR
In-8 double-couronne, X-74 pages. . . . . **6** fr.

N° 54 **LE SIÈGE DE BARBASTRE**
Édité par J.-L. PERRIER
In-8 double couronne, VIII-280 pages. . . . . **15** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MXCXXVI

Digitized by Google

TOME XXXVIII 1er FASCICULE 1927

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887

ET PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

SOMMAIRE DU 1er FASCICULE 1927

Pages

F. PIQUET. — *Le patois de Dombras (Meuse), suite*..... 1

L. CLÉDAT. — *En marge des grammaires.*
IX. *Futur dans le passé, ses valeurs modales*..... 8

G. ESNAULT. *Lois de l'argot (suite)*..... 42

F. BALDENSPERGER. — *Notes lexicologiques (suite)*..... 57

MÉLANGES. — *Action usuelle et action virtuelle* (L.C.). — « *Etre sur les dents* » (L.C.). — *Plus souvent* (L.C.)..... 64

CONTE RENDU. — *Glossaire des patois de la Suisse romande fasc. II* (A. Dauzat)..... 68

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS (2e éd. de la *Pensée et la langue* de Brunot, 6e de la *Phonétique* de Bourciez, etc.)..... 71

CRONIQUE. — « Imposer » et « en imposer ». — Mots nouveaux. — Quelques cas de non-accord du participe passé..... 82

PARIS (6e)

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 40 fr. — Départements : 45 fr. — Union postale : 62 fr.50

N. B. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou en chèque au nom de M. E. CHAMPION, 5, quai Malaquais.

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Clédat, 29, rue Molière à Lyon.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE

DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

La suppression des grafies dites grecques (mauvaises transcriptions latines des lettres grecques) a été approuvée par O. Gréard, Michel Bréal, Emile Faguet, etc. Elle est réalisée depuis longtens dans l'ortografe de l'italien, de l'espagnol et de la langue de Mistral. Les autres articles de notre programme ont été formulés avec le concours des linguistes les plus compétents. Ils rétablissent très souvent des formes employées par nos classiques (Racine écrivait *je prens* et Bossuet *il corront*) et ils visent non à simplifier l'ortografe, mais à la rendre plus correcte ; comme il se trouve qu'elle devient en même tens plus simple, le bénéfice est double.

a) Remplacer par *s* l'*x* valant *s*, sauf dans les noms propres.

b) Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

c) Terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier à l'indicatif présent des verbes en *oir* et en *re*, et supprimer la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deus premières personnes : *je m'assiès, il s'assiet* ; *je prens, il prent*, etc.

d) Remplacer, dans les mots d'origine grecque, *y* par *i*, *ch* non chuintant par *c* devant *a*, *o*, *u* ou une consonne et par *k* devant *e*, *i* ; remplacer *rh* par *r*, *th* par *t*, *ph* par *f*, —sauf dans les noms propres, ce qui exclut, provisoirement du moins, le titre même de la Revue.

e) Rectifier les grafies des mots suivants, contraires à la logique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *asme* (au lieu de *asthme*), *baïadère* (comme *aïeul*), *batème* et *batiser*, *chetel*, *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés, *corset*, *corsage*), *un doit*, *donter* et *donteur*, *faisseau* (comme *vaisseau*), *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne), *forsenè* (hors du *sens*), des *las* de soie, *maïonnaise* (comme *baïonnette*), *morseau* et *morseler* (comme *morsure*), un *pois* lourd (comme *peser*), tâter le *pous* (comme *pousser*), *pront* et *prontement* (ortografe de Racine et de Mme de Sévigné), un *puis* (comme *puiser*), un *remors* (comme un *mors* de cheval), *soulter* et de même les dérivés de ce verbe, *segond* (comme *aigu*), *seller* une pièce, y apposer un *seau* (latin *sigillum*), *set*, nom de nombre, et *sètième*, *sercueil* (doublet de *sarcofage*), une *sie* pour *sier* du bois, le *sousi*, nom de fleur (qui *suit* le *soleil*), le *tens*, de l'*uile* (latin *olea*), un *uissier* (latin *ostiarium*), *uit*, nom de nombre (latin *octo*), *uitre* (latin *ostrea*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*).

Pour l'alfabet fonétique de MM. Gilliéron et Rousselot, dont se servent plusieurs de nos collaborateurs, voir la notice qui accompagne l'*Atlas linguistique*.

Digitized by Google

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE
publiés sous la direction de M. MARIO ROQUES

N° 52 **LA FILLE DU COMTE DE PONTIEU**
Nouvelle du XIIIe siècle
Éditée par CLOVIS BRUNEL
In-8 double couronne, XIV-60 pages . . . . . 5 fr.

N° 53 **LES CHANSONS DE PERDIGON**
Éditées par H.-J. CHAYTOR
In-8 double couronne, X-74 pages. . . . . 6 fr.

N° 54 **LE SIÈGE DE BARBASTRE**
Édité par J.-L. PERRIER
In-8 double couronne, VIII-280 pages. . . . . 15 fr.

N° 55 **CHRÉTIEN DE TROYES**
GUILLAUME D'ANGLETERRE. ROMAN DU XIIe SIÈCLE
Édité par MAURICE WILMOTTE
In-8 double couronne XIV-130 pages. . . . . 10 fr.

MÉLANGES DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE
OFFERTS A
M. ANTOINE THOMAS
PAR SES ÉLÈVES ET SES AMIS

1 vol. in-8° de XCVIII-523 pages et un portrait ..... 100 fr.

COLLECTION LINGUISTIQUE
PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

TOME XXI

HISTOIRE DU PARFAIT GREC
par PIERRE CHANTRAINE
Maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon

In-8 raisin, 270 pages..... 50 fr.

TOME XXII

MÉLANGES D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE
par ANTOINE THOMAS
Membre de l'Institut

PREMIERE SÉRIE, deuxième édition, revue et annotée
In-8 raisin, 304 pages..... 60 fr.

Nouvelle édition de ce livre depuis longtemps épuisé

Rappel. Du même auteur :
Nouveaux essais de philologie française..... 24 fr.

Digitized by Google

CHARLES BEAULIEUX

HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE FRANCAISE

Tome I : **Formation de l'orthographe, des origines au milieu du XVIe siècle.**
Tome II : **Les accents et autres signes auxiliaires dans la langue française** suivie de *La Briefve Doctrine*, par MONTFLORY et *les Accents* par DOLET.
2 vol. in-8° raisin de 366 et 132 pages..... **60 fr.**
Les deux volumes ne se vendent pas séparément.

BALDENSPERGER (Fernand), professeur à la Sorbonne. **Orientations étrangères chez Honoré de Balzac.** (Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée, Tome XXX.)
In-8 raisin de XVIII-274 pages..... **40 fr.**
Pour les abonnés à la *Revue de Littérature comparée*..... **32 fr.**

HÉRELLE (Georges). **Les pastorales à sujets tragiques**, considérées littérairement. In-8 raisin, 148 pages, une planche hors texte et nombreuses vignettes... **25 fr.**

LANSON (Gustave). **Esquisse d'une histoire de la tragédie française.** Nouvelle édition revue et corrigée. In-8 écu, 200 pages et une planche hors texte... **15 fr.**

NIEDERLE (Lubor), professeur à l'Université Charles IV, à Prague, Correspondant de l'Institut de France. **Manuel de l'Antiquité slave.** Tome II : LA CIVILISATION. *Collection de manuels publiée par l'Institut d'études slaves. — I.*
Un volume in-8 raisin, 360 pages, 144 figures et 3 planches en couleur..... **65 fr.**
Le tome Ier, un volume in-8, LVIII + 246 pages, avec 2 cartes..... **40 fr.**
Les deux volumes pris ensemble..... **100 fr.**

En distribution :

Œuvres complètes de Prosper Mérimée, publiées sous la direction de Pierre TRAHARD et Édouard CHAMPION — THÉATRE DE CLARA GAZUL, comédie espagnole. Texte établi et annoté par Pierre TRAHARD. Un fort volume in-8 carré, avec 4 fac-similés hors texte. Sur Japon impérial : **250** fr. ; sur Arches : **120** fr. ; sur Lafuma au filigrane de Mérimée : **60** fr. — LETTRES A VIOLLET-LE-DUC. Documents inédits (1839-1870). Texte établi et annoté par Pierre TRAHARD. — Un fort volume in-8 carré, avec 5 fac-similés hors texte. Sur Japon impérial : **250** fr. ; sur Arches : **120** fr. ; sur Lafuma filigrané : **60** fr. — Tirage limité à 25 exemplaires sur Japon, 100 exemplaires sur Arches et 1100 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma. L'édition formera environ 30 volumes qui ne se vendent pas séparément.

Déjà paru dans la *Bibliothèque Mérimée :*

La Jeunesse de Prosper Mérimée (1803-1834), par Pierre TRAHARD. Deux forts volumes in-8 carré, avec 4 fac-similés hors texte. Sur Japon impérial : **450** fr. ; sur Arches : **240** fr. ; sur Lafuma : **72** fr.

Œuvres complètes de Gérard de Nerval, publiées sous la direction d'Aristide MARIE, Jules MARSAN et Édouard CHAMPION. — PETITS CHATEAUX DE BOHÊME. Texte établi et annoté par Jules MARSAN. Sur Japon impérial, **200** fr. ; sur Arches, **75** fr. ; sur Lafuma au filigrane de Nerval, **45** fr. — BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GÉRARD DE NERVAL, par Aristide MARIE. Sur Japon impérial, **225** fr. ; sur Arches, **80** fr. ; sur Lafuma filigrané, **60** fr. — Pierre AUDIAT. **L'Aurélia de Gérard de Nerval.** Sur Japon impérial, **100** fr. ; sur Arches, **30** fr. ; sur Lafuma filigrané, **20** fr.
L'édition formera environ 20 volumes qui ne se vendent pas séparément.

Prochainement :

Œuvres complètes de Stendhal publiées sous la direction de Paul ARBELET et Édouard CHAMPION — LUCIEN LEUWEN. Texte établi et annoté par Henry DEBRAYE. — Tome I (avec préface de Paul VALÉRY). — Tome II. Déjà paru. — Tomes III et IV. — Les tomes I, III et IV seront distribués en même temps.
L'édition est entièrement souscrite sur tous les papiers.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXVII

Digitized by Google

TOME XXXIX 2e FASCICULE 1927

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL FONDÉ EN 1887

ET PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

SOMMAIRE DU 2e FASCICULE 1927

Pages

F. PIQUET. — *Le patois de Dombras (Meuse), suite*..... 89

A. DAUZAT. — *Essais de géographie linguistique*, 2e série, 3e partie. *Aires fonétiques. — Les sous-produits de C (+ A latin) dans la Gaule romane*..... 98

MÉLANGES. — Boulonnais « ressant » (J. Derocquigny)..... 128

A propos des formes de l'interrogation en français..... 129

Sémantisme des formes du masculin et du féminin pour un même nom..... 133

Qui et *qu'il*..... 134

Simple remarque sur les définitions du verbe *souvenir*..... 137

L'impératif de *tenir*..... 137

« Près *de* » et approcher *de*..... 140

N'avoir pas l'heur de..... 141

CONTES RENDUS. — Sechehaye, *Abrégé de grammaire française* (H. Yvon). — J. Bédier, *La chanson de Roland, commentaires* (L. Clédat)..... 144

LIVRES ET ARTICLES SIGNALÉS..... 154

CRONIQUE. — *Paul Souday dogmatise* (L. Clédat)..... 166

Chamonix et Chamouni..... 171

Errata du Manuel de phonétique romane..... 172

PARIS (6e)

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 40 fr. — Départements : 45 fr. — Union postale : 62 fr. 50

N. B. — Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou en chèque au nom de M. E. CHAMPION, 5, quai Malaquais.

Digitized by Google

Adresser ce qui concerne la rédaction à M. Clédat,
29, rue Molière à Lyon.

SISTÈME ORTOGRAFIQUE

DE LA *REVÛE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

La suppression des grafies dites grecques (mauvaises transcriptions latines des lettres grecques) a été approuvée par O. Gréard, Michel Bréal, Emile Faguet, etc. Elle est réalisée depuis longtens dans l'ortografe de l'italien, de l'espagnol et de la langue de Mistral. Les autres articles de notre programme ont été formulés avec le concours des linguistes les plus compétents. Ils rétablissent très souvent des formes employées par nos classiques (Racine écrivait *je prens* et Bossuet *il corront*) et ils visent non à simplifier l'ortografe, mais à la rendre plus correcte ; comme il se trouve qu'elle devient en même tens plus simple, le bénéfice est double.

a) Remplacer par *s* l'*x* valant *s*, sauf dans les noms propres.

b) Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

c) Terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier à l'indicatif présent des verbes en *oir* et en *re*, et supprimer la consonne muette devant ce *t* et devant l'*s* des deus premières personnes : *je m'assiès, il s'assiet* ; *je prens, il prent*, etc.

d) Remplacer, dans les mots d'origine grecque, *y* par *i*, *ch* non chuintant par *c* devant *a*, *o*, *u* ou une consonne et par *k* devant *e*, *i* ; remplacer *rh* par *r*, *th* par *t*, *ph* par *f*, —sauf dans les noms propres, ce qui exclut, provisoirement du moins, le titre même de la Revue.

e) Rectifier les grafies des mots suivants, contraires à la logique, à l'histoire de la langue, souvent même à l'étimologie : *asme* (au lieu de *asthme*), *baïadère* (comme *aïeul*), *batème* et *batiser*, *chetel*, *conter* de l'argent comme *conter* une histoire (c'est le même mot), le *cors* humain (ainsi écrit Descartes ; dérivés, *corset*, *corsage*), *un doit*, *donter* et *donteur*, *faisseau* (comme *vaisseau*), *un fis* (comme un *lis* ; ainsi écrit Montaigne) *forsené* (hors du *sens*), des *las* de soie, *maïonnaise* (comme *baïonnette*), *morseau* et *morseler* (comme *morsure*), un *pois* lourd (comme *peser*), tâter le *pous* (comme *pousser*), *pront* et *prontement* (ortografe de Racine et de Mme de Sévigné), un *puis* (comme *puiser*), un *remors* (comme un *mors* de cheval), *sculter* et de même les dérivés de ce verbe, *segond* (comme *aigu*), *seller* une pièce, y apposer un *seau* (latin *sigillum*), *set*, nom de nombre, et *sètième*, *sercueil* (doublet de *sarcofage*), une *sie* pour *sier* du bois, le *sousi*, nom de fleur (qui *suit* le *soleil*), le *tens*, de l'*uile* (latin *olea*), un *uissier* (latin *ostiarium*), *uit*, nom de nombre (latin *octo*), *uitre* (latin *ostrea*), *vint*, nom de nombre (sans *g* comme *trente*).

Pour l'alfabet fonétique de MM. Gilliéron et Rousselot, dont se servent plusieurs de nos collaborateurs, voir la notice qui accompagne l'*Atlas linguistique*.

Digitized by Google

Bibliothèque de l'École des Hautes Études (Sciences historiques et philologiques).

Fascicule 249

STANKO ŠKERLJ. **Syntaxe du participe présent et du gérondif en vieil italien et en latin.** In-8° raisin, XXIV-290 p..... 60 fr. »

Fascicule 252

HAVET (Louis). **Notes critiques sur le texte de l'Orator et sur Isée**, suivies d'une bibliographie de Louis HAVET par Louis NOGARET. In-8°, 118 p..... 30 fr. »

On vend séparément les *Notes critiques sur le texte de l'Orator et sur Isée*, 20 fr.; et la Bibliographie de Louis HAVET, 12 fr.

BLONDHEIM (D. S.). **Poèmes judéo-français.** In-8°, 87 p..... 20 fr. »

BOURGUET (Émile). Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Collection linguistique publiée par la Société linguistique de Paris. Tome XXIII. **Le dialecte laconien.** In-8° raisin, 170 pages..... 30 fr. »

BRUN (A.). **La Langue française en Provence, de Louis XIV au Félibrige.** In-8°, 170 p..... 16 fr. »

Les Classiques de l'Histoire de France au moyen âge, publiés sous la direction de L. HALPHEN (9 volumes parus).

GUI (Bernard). **Manuel de l'Inquisiteur**, édité et traduit par G. MOLLAT, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, avec la collaboration de G. DRIOUX. Tome I.

In-8° LXVIII-197 pages..... 15 fr. » Relié..... 19 fr. 50
Tome II. 166 pages..... 12 fr. 50 Relié..... 16 fr. »

(*Ouvrage complet en deux volumes*)

Philippe de Commynes, *Mémoires*, édités par J. CALMETTE et G. DURVILLE.

Tome I, broché..... 18 fr. Relié..... 21 fr. »
Tome II, broché..... 21 fr. Relié..... 24 fr. 50
Tome III et dernier. In-8°, 442 p... 24 fr. Relié..... 28 fr. »
Les trois volumes ensemble. Broché.. 63 fr. Relié..... 73 fr. »

Ouvrage terminé (*1924-1926*)

Les Classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario ROQUES. 56 volumes parus. Extrait de la liste :

CHARTIER (Alain). **Le Quadrilogue invectif**, éd. par É. DROZ. 4 fr. »
VILLON (François). **Œuvres**, éd. par L. FOULET..... 8 fr. »
Maître Pierre Pathelin, éd. par R. HOLBROOK..... 8 fr. »
Charles D'ORLÉANS. **Poésies**, t. I, éd. par P. CHAMPION. 14 fr. T. II..... 24 fr. »
SARRAZIN (Jean). **Lettre à Nicolas Arrode**, édité par Alfred L. FOULET..... 2 fr. 25
NOVARE (Philippe de). **Mémoires**, édités par Charles KOHLER. 5 fr. 25

HUGUET (Edmond), Professeur de Philologie française à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. **Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle.** Tome premier. Fascicule 8. Le fascicule..... 18 fr. »

MAGENDIE (Maurice), docteur ès lettres. **Du nouveau sur l'Astrée.** In-8° carré, 462 pages, sur vergé Lafuma..... 60 fr. »

WEERENBECK (B. H. J.), docteur ès lettres. **Participe présent et gérondif.** In 8° raisin, 330 p..... 60 fr. »

Digitized by Google

PIERRE CHAMPION

LOUIS XI

LE DAUPHIN — LE ROI

2 volumes in-8° raisin de 240 et 412 pages,
avec 40 planches hors texte en héliotypie des ateliers Braun
160 francs les deux volumes ensemble

L'ouvrage sera fourni aussi sur demande cartonné toile pleine, au prix de 200 fr.

Il a été tiré 100 exemplaires sur vergé d'Arches, à 400 fr. les deux volumes ensemble.

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR A LA MÊME LIBRAIRIE

Les plus anciens monuments de la typographie parisienne. In-4°. (*Épuisé.*)

Guillaume de Flavy. (*Épuisé.*)

Le Manuscrit autographe des Poésies de Charles d'Orléans. In-8°, 15 fr.

Chronique martiniane. In-8°, 18 fr.

Charles d'Orléans joueur d'échecs. In-4°, 9 fr.

Le prisonnier desconforté. In-8°, 15 fr.

La Librairie de Charles d'Orléans, 1 vol. in-8° et un album in-fol., 60 fr.

Charles d'Orléans. Poésies. 2 vol. in-8°, 38 fr.

La Vie de Charles d'Orléans. (*Épuisé.*)

François Villon, sa vie et son temps. 2 vol. (*Épuisé.*) Grand prix Gobert.

Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. 2 vol. 60 fr. ; sur hollande, 200 fr.

Les Vies anciennes d'Antoine Watteau. In-12, 6 fr.

Histoire poétique du XVe siècle. 2 vol. 120 fr.

Ronsard et son temps, 72 fr.

Ronsard et Villeroy, secrétaire du roi. In-4°, 60 fr.

Pierre de Ronsard et Amadys Jamin, leurs autographes. Contribution à l'histoire de la Société polie. In-4°, 60 fr.

Le manuscrit d'auteur du petit Jehan de Saintré. In-4°, 15 fr.

Le roi René écrivain. In-12, planches, 25 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXVII

31
2
5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

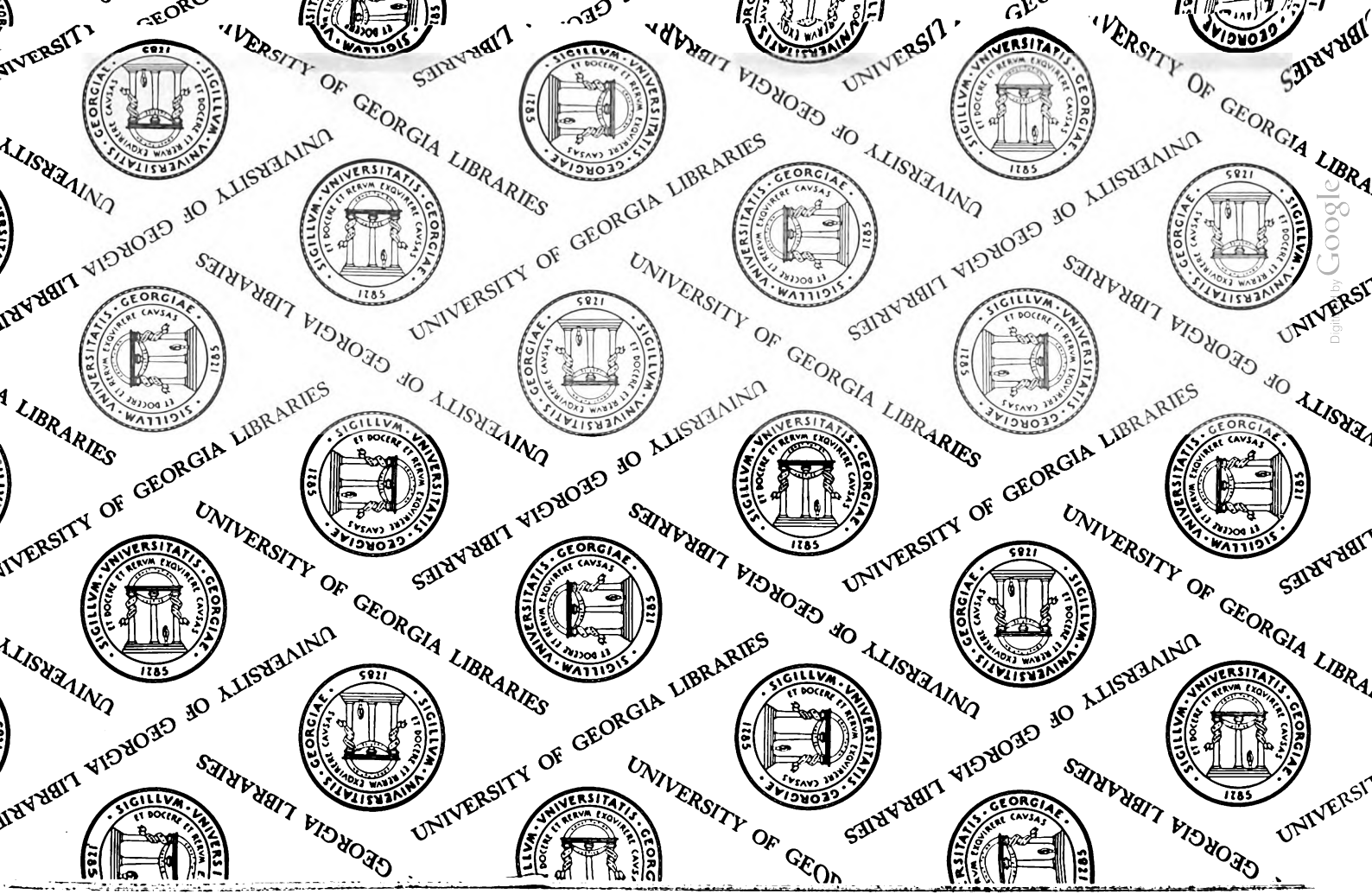
UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES

UNIVERSITY OF GEORGIA LIBRARIES
3 2108 05340 9572

Digitized by Google